QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 12092 — MARDI 13 DÉCEMBRE 1983

Le dollar à 8,36 F

LIRE PAGE 48



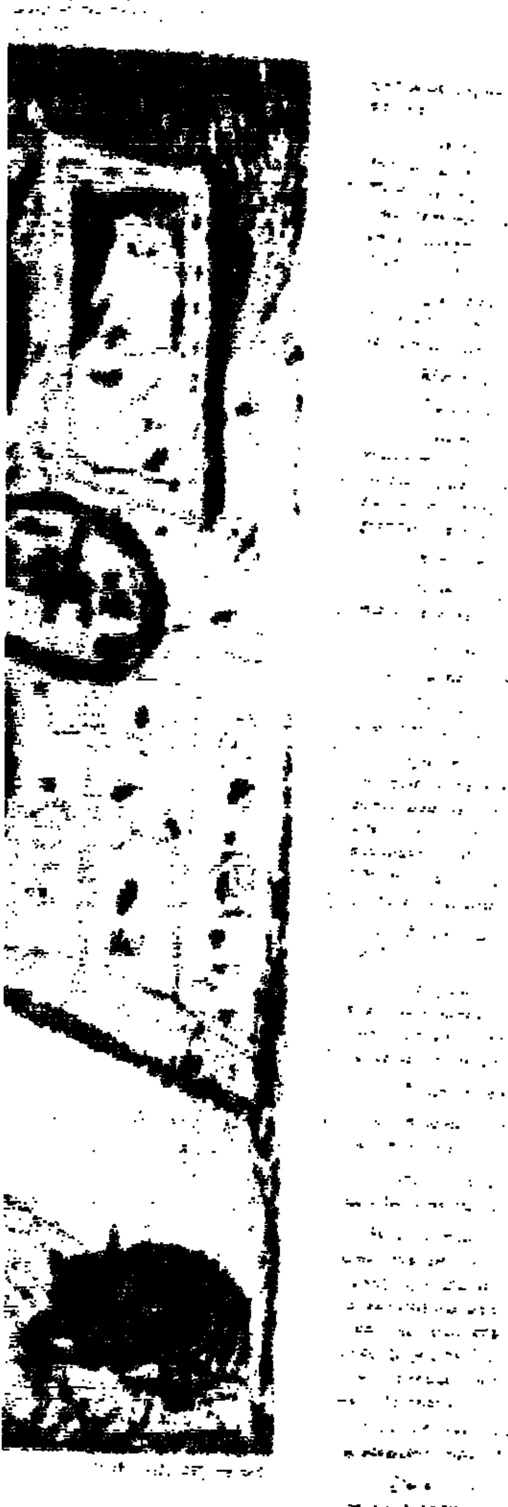
Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

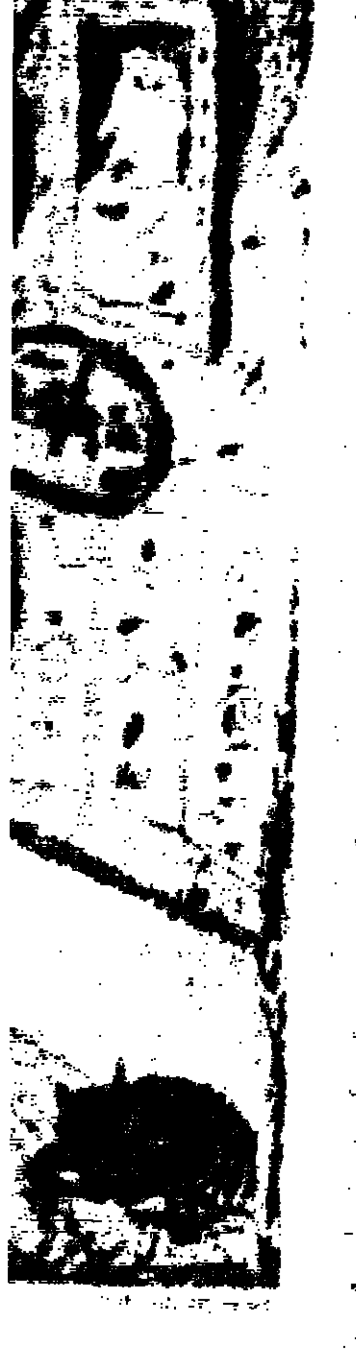
3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 350 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23





Bons vœux britanniques à M. Alfonsin

La désastreuse expédition militaire aux Malouines en 1982 a sans aucun doute accéléré le retour d'un régime démocratique en Argentine. M. Alfonsin, qui a promis sous les acclamations populaires de restaurer les libertés élémentaires et de lutter contre la très grave crise économique, sait aussi qu'une solution positive pour son pays de la question des Malouines donnerait à son gouvernement un prestige dont il aura bien besoin dans les mois qui viennent.

Si le nouveau président argentin obtenait par la négociation ce que les militaires n'ont pu conquérir par la force, il disposerait du consensus national nécessaire pour répondre à tous les défis et à toutes les menaces.

M. Alfonsin n'a pas tardé à prendre l'initiative. Dans une interview accordée à l'hebdomadaire britannique *The Observer*, il a suggéré que le gouvernement de Londres réduise la zone d'exclusion de 150 milles établie autour des Malouines et gèle les travaux d'agrandissement de l'aéroport de Port-Stanley. En échange de ce « pas positif », le président argentin se dit prêt à examiner avec Londres la « question d'un bail ». M. Caputo, le nouveau ministre des affaires étrangères, a confirmé que Buenos-Aires envisageait de lancer une « énergique action diplomatique » dans le cadre des Nations unies, tout en précisant que l'Argentine ne négociera pas la souveraineté des Malouines.

Le nouveau gouvernement argentin compte naturellement, dans cette action, sur le soutien affiché des États-Unis et de la Communauté européenne. M. Reagan a déjà fait un geste significatif : il a décidé de lever l'embargo sur les ventes d'armes américaines à l'Argentine, embargo décrété en 1978 par le gouvernement Carter en raison des très graves atteintes aux droits de l'homme dans l'Argentine des généraux.

Les bons sentiments de la Communauté européenne ne font guère de doute. La France, qui entend rétablir des relations étroites avec l'Argentine démocratique, l'Espagne, qui bénéficie de la cote d'amour dans toute l'Amérique latine, et l'Italie, qui a des liens de sang avec l'Argentine, vont s'efforcer d'intervenir en faveur d'une nation latine qui s'estime victime du « colonialisme européen ». Reste bien entendu, dans cette affaire complexe, le partenaire principal de Buenos-Aires, Mme Thatcher.

La « dame de fer » a été « fair play ». Elle a envoyé elle aussi ses bons vœux de réussite à M. Alfonsin alors que l'Argentine et la Grande-Bretagne sont toujours officiellement en guerre. Londres, en désaccord avec Washington sur la Grenade, irrité par la levée de l'embargo américain sur les armes à l'Argentine, ne peut prendre le risque d'un isolement diplomatique alors que le monde entier salue la restauraton de la démocratie sur les rives du rio de La Plata.

Mme Thatcher est sans doute prête à normaliser ses relations avec la nouvelle Argentine. Certains journaux britanniques croient pouvoir affirmer qu'elle est disposée à renoncer à la politique dite de la « forteresse des Falklands ». En réalité, Mme Thatcher n'entend absolument pas remettre en cause le principe de la souveraineté britannique sur les Malouines. Sur cet obstacle essentiel, les positions restent inconciliables. Mais un premier pas a été fait. « Là où il y a volonté, il y a une solution », a répondu M. Alfonsin à Mme Thatcher en citant un proverbe anglais.

(Lire nos informations page 8.)

Vague d'attentats à Koweït

Les ambassades de France et des Etats-Unis sont au nombre des six objectifs touchés. Selon un bilan officiel, il y aurait deux morts et cinquante-quatre blessés

Une vague d'attentats à l'explosif – six au minimum – a eu lieu ce lundi matin 12 décembre à Koweït. La principale visait l'ambassade des Etats-Unis. L'ambassade de France, également prise pour cible, fait état *« de quelques blessés légers et de dégâts matériels »*, selon le Quai d'Orsay.

La représentation américaine, attaquée par un « camion-suicide » qui a forcé l'enceinte et explosé dans le jardin, a pris feu et s'est effondrée en partie. Des témoins cités par l'A.F.P. font état d'une *« centaine de morts et blessés »*, mais Washington assurent que deux employés koweïtiens ont été tués et une quinzaine blessés, et qu'aucun de ses ressortissants ne figure parmi les victimes.

Une organisation du « Jihad islamique » (guerre sainte) a revendiqué à Beyrouth la série d'attentats, qui, à en croire le bilan officiel diffusé par le gouvernement du Koweït, aurait fait *« deux morts et cinquante-quatre blessés »*. Cette organisation avait déjà revendiqué le double attentat du 23 octobre à Beyrouth.

D'autres explosions se sont produites dans la capitale koweïtienne lundi matin. L'une, provoquée par un camion chargé d'explosifs, a endommagé la salle radio de la tour de contrôle de l'aéroport international de Koweït, tuant une personne et en blessant plusieurs autres, mais le trafic aérien s'est poursuivi. Un autre attentat a visé la raffinerie de pétrole de Choueïba, à 40 kilomètres au sud de la ville, endommageant les installations gazières. Un immeuble habité par des Américains a également été pris pour cible dans la capitale.

Une explosion *« relativement moins importante »* que les autres, selon l'agence de presse koweïtienne Kuna, a eu lieu devant un service dépendant du ministère de l'eau et de l'électricité.

A propos de l'attentat le plus grave, celui dirigé contre la chancellerie de l'ambassade des Etats-Unis, l'agence Kuna a indiqué, d'après des témoins oculaires, que le chauffeur-kamikaze qui a lancé son camion dans le jardin du bâtiment diplomatique en forçant la porte principale a été blessé et hospitalisé.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Rompez !

Parfois, les casquettes étoilées rentrent dans le rang. Il y eut les colonels grecs, jetés aux oubliettes de l'histoire. Il y eut Franco et le régime botté qui ne survécut pas à l'interminable agonie de son chef.

Il y a la Turquie où les militaires font mine de rendre leur tablier. Et voici l'Argentine, à la démocratie restaurée sur les ruines d'une junte blessée à mort à la guerre des Malouines.

Voilà des disparus qu'on ne regrettera pas.

BRUNO FRAPPAT.

Nouveau recul de la gauche

Le bon score de M. Le Pen à l'élection partielle du Morbihan embarrasse l'opposition

Deux élections législatives, sept élections cantonales : l'occasion était bonne de « vérifier » quelques-unes des tendances de la vie politique. Vérification faite, l'extrême droite s'affirme et la gauche continue de reculer. Mais les résultats permettent d'aller au-delà : ils ouvrent quelques pistes, ne sont pas aussi sombres qu'il y paraît pour la majorité et suscitent dans l'opposition des interrogations.

M. Jean-Marie Le Pen a désormais pour lui l'avantage de quatre opérations bien choisies (le vingtième arrondissement de Paris, Dreux, Aulnay-sous-Bois et maintenant la deuxième circonscription du Morbihan) qui accréditent l'idée d'une poussée nationale de l'extrême droite. Entre l'« épiphénomène » décrit par M. Bernard Pons au lendemain de l'élection municipale de Dreux et un phénomène national, il y a une marge qui n'est pas comblée. Il faudra sans doute attendre les élections européennes pour mieux en juger, puisque le Front national veut y participer.

Au-delà, il y a certainement l'un des signes, parmi d'autres, que la société française est en train de rejeter, par tous les moyens dont elle dispose, les immigrés : la seule menace d'une présence pourtant lointaine a servi la campagne, dans le Morbihan, du principal chef de file de l'extrême droite. Il y a aussi la confirmation d'un fait déjà établi : les électeurs de l'opposition sont plus durs que leurs états-majors. La percée de M. Le Pen, qui se présente comme l'*« opposition qui s'oppose »*, correspond à une phase attentiste chez les leaders de la droite traditionnelle (1).

Pour la majorité, le recul est net dans le Morbihan (– 16,60 points), comme dans le Lot (– 19 points) par rapport au scrutin législatif du mois de juin 1981. Cette chute affecte le P.S. et le P.C., même si ce dernier peut se prévaloir d'une régression moindre. Mais celle-ci dépasse le seul cadre des fiefs communistes, comme pour la « ceinture rouge » de la région parisienne, et confirme le recul que le P.C. avait enregistré aux élections municipales (2).

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 11.)

(1) Lire *le Monde* du 7 décembre et daté 2-3 octobre : « L'électorat d'opposition est plus pressé que ses chefs d'en découdre avec la gauche ».

(2) Sur ce point, lire l'article de M. Jérôme Jaffré, directeur des études politiques de la SOFRES, dans la revue *Pouvoirs*, numéro 27 (*le Monde* du 25 novembre).

L'AVENIR DE LA COMMUNAUTÉ

Un entretien avec l'historien FERNAND BRAUDEL :
« Il faut réinventer les Etats-Unis d'Europe »

LIRE PAGE 2

Un article de PHILIPPE LEMAITRE :
« Les Dix réexaminent le dossier agricole »

LIRE PAGE 45

La réforme de l'Université

Un texte qui apporte peu de changements

La deuxième lecture du projet de loi sur l'enseignement supérieur, adopté le 10 décembre par l'Assemblée nationale, a permis aux députés de la majorité de rétablir le texte initial. Celui-ci, voté au mois de juin en première lecture, avait été profondément modifié par le Sénat.

Deux ans après avoir annoncé son intention de réformer l'enseignement supérieur, le ministre dispose donc d'un texte législatif. Mais s'agit-il vraiment d'une réforme ? Confronté aux corporatismes, aux pouvoirs des syndicats, aux groupes de pressions, M. Alain Savary a remanié au fil des mois les propositions que lui avaient soumises ses conseillers.

La nouvelle loi innove peu par rapport aux textes actuellement en vigueur. Elle maintient la division des études en trois cycles et n'introduit pas de sélection à l'entrée de l'Université. La composition et le mode d'élection des instances universitaires sont cependant modifiés et une nouvelle définition du doctorat est introduite.

Le débat, qui s'est engagé fort tard dans le milieu universitaire, n'a pas mobilisé les enseignants et les étudiants pour une vaste refonte des conditions d'enseignement et des finalités des formations universitaires.

L'opposition continue de manifester son rejet de l'esprit et des propositions formulées par le ministre de l'éducation nationale. M. Jean Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire) a annoncé que l'opposition saisira le Conseil constitutionnel à propos de la création d'un collège unique pour l'élection des représentants des enseignants au conseil d'administration des universités.

S. B.

(Lire page 14 les articles de SERGE BOLLOCH et de THIERRY BRÉHIER.)

La Pologne deux ans après

Colmater les brèches

par JAN KRAUZE

Combien de temps faut-il pour effacer un rêve, et jusqu'à l'envie de rêver ? Deux ans ont passé depuis le 13 décembre 1981, et les dirigeants de Varsovie en sont toujours à colmater les brèches ouvertes par Solidarité seize mois plus tôt. Du moins sait-on maintenant précisément où ils veulent en venir.

Tout au long de 1982, une population en état de choc avait tenté de discerner quel pouvait être, au-delà de l'extraordinaire mise en scène de l'état de guerre, l'objectif réel du pouvoir : ne lui avait-on pas juré qu'il n'était pas question d'en revenir aux errements du passé, qui avaient provoqué la crise ? L'année 1983 a levé toute incertitude : ce pouvoir en uniforme tient parole... à sa manière : ce qu'il entend corriger, ce n'est pas le défaut de démocratie du régime passé (celui de M. Gierek), mais bien au contraire sa « faiblesse ». Une faiblesse rendue responsable du scandale d'août 1980, de la naissance de Solidarité, en un mot de l'*« anarchie »*, un mot qui fait fureur dans les discours officiels.

Le général Jaruzelski et son équipe se sont donc appliqués, avec un remarquable esprit de méthode, à boucher toutes les fenêtres par lesquelles le vent avait pu s'engouffrer : la dépendance économique à l'égard de l'Occident, la – relative – clémence de la police et de la justice, l'excès de liberté laissée aux intellectuels, et, avant tout, la mollesse de l'épine dorsale du régime : le parti.

Sur le dernier point, le succès est loin d'être atteint : le parti n'a pas fini de *« reprendre souffle »*, comme dit l'un de ses responsables, il ne s'est que *« partiellement redressé »*, bref, il a toujours besoin du corset de l'armée. Alors que dans les autres pays socialistes un secrétaire général suffit à la tâche, il faut à la Pologne un général-secrétaire, premier ministre de surcroît, et depuis peu président d'un « comité de défense du pays » aux attributions à peu près illimitées. Une concentration de pouvoirs sans équivalent dans le bloc soviétique, et qui n'est pas forcément un signe de bonne santé pour le régime : pas plus que le recours à tant de généraux pour suppléer aux responsables civils défaillants, ou le redéploiement récent des « groupes opérationnels de l'armée », censés, en dehors de leur rôle dissuasif et proprement militaire, reprendre la lutte contre la « bureaucratie »

Les efforts consentis en faveur de la police, sous toutes ses formes, semblent avoir été mieux récompensés : la police dispose désormais de moyens considérables, et pas seulement pour réprimer les manifestations, quadriller le pays... et suivre M. Walesa avec des succès divers. Ses attributions légales ont aussi été élargies, les primes et privilèges accordés à ses membres substantiellement accrus. De plus, la loi permet désormais, si *« les nécessités du maintien de l'ordre »* l'exigent, d'utiliser les appelés du contingent pour renforcer les rangs des policiers ou des gardiens de prison.

(Lire la suite page 4.)

LES GRANDS PRIX NATIONAUX

Jean Genet maudit et couronné

Les grands prix nationaux, décernés chaque année par des jurys que président les directeurs des diverses administrations du ministère de la culture, ont été remis, lundi 12 décembre, par M. Jack Lang. Le Grand Prix national des lettres a été attribué à Jean Genet.

Voleur, déserteur, taulard, homosexuel, chantre du crime, ennemi de tout sauf de la violence, qui aurait cru qu'un jour Genet laisserait ajouter à son casier l'infamie d'une récompense officielle ?

Certes, en 1966, l'auteur des *Paravents* avaient admis, et savouré, que le ministre Malraux l'impose, à l'Odéon, de Barrault, malgré l'indignation active des anciens d'Algérie, qui s'estimaient bafoués, non sans raison. Mais il s'agissait de se faire jouer, non de se faire célébrer par une société à laquelle le poète a toujours voué une exécration sans faille. L'anarchiste fait-il une exception pour un gouvernement qui lui paraîtrait moins pendable ?

On peut se réjouir, en tout cas, que le ministère de la culture ait choisi, au mépris des conformismes moraux, ce maître de la langue française, et qu'il l'ait convaincu de laisser couronner une œuvre qui a l'éclat du diamant noir.

Né en 1910, de père et de mère inconnus, placé dans la Morvan par l'Assistance, Genet est envoyé, à quinze ans, au bagne d'enfants de Mettray pour un larçin minuscule. Il décide qu'il s'appliquera toute sa vie à mériter l'étiquette de voleur qu'on lui a collée ce jour-là, et à magnifier toute délinquance.

Avant guerre, il parcourt l'Europe des bouges à garçons et des maisons d'arrêt. A la Libération, Cocteau le lance dans les salons. Les duchesses rêvent de se faire chiper leurs petites cuillères par ce poète maudit au crâne bagnard.

B. POIROT-DELPECH.

(Lire la suite page 21.)

Le Monde

idées

UN ENTRETIEN AVEC L'HISTORIEN FERNAND BRAUDEL

« Il faut réinventer les Etats-Unis d'Europe »

Professeur honoraire au Collège de France, auteur de deux « sommes » historiques, *la Méditerranée et le Monde méditerranéen à l'époque de Philippe II* et *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, Fernand Braudel a assuré la direction d'un ouvrage collectif sur l'Europe publié il y a un an (*le Monde* du 8 décembre 1982). Il va faire paraître prochainement le premier volume d'une *Histoire de France* sous le titre *l'Identité de la France*.

Il a accepté de répondre à nos questions sur le thème de « l'Identité de l'Europe ».

« Il semble bien que l'Europe ait du mal à devenir une réalité. Pourquoi, selon vous, ne s'est-elle pas faite plus tôt ?

— Pour les gens de ma génération, il y a eu évidemment l'héritage légué par la seconde guerre mondiale. Elle a laissé des souvenirs cruels et si brûlants qu'il a fallu du temps pour les laisser passer dans la mémoire morte des peuples. Songez à quel point il était difficile pour des Français, à commencer par moi, de se tourner à nouveau du côté de l'Allemagne. Le plus grand mérite du général de Gaulle est d'avoir rouvert la porte entre les deux peuples. Mais le rapprochement n'a pu se faire du jour au lendemain.

» Il faut bien dire aussi que les responsables des différents Etats n'ont pas voulu avec assez de force la construction de l'Europe. Ils ont consenti à une union économique. Mais ils n'ont guère poussé leur volonté plus loin. L'union économique a été et est très précieuse. Elle nous a apporté une certaine prospérité, une montée du bien-être. Mais elle ne nous a pas apporté l'Europe.

— Mais, à vos yeux, y a-t-il une unité profonde de l'Europe ?

— Oui. Mais c'est avant tout une unité culturelle, c'est-à-dire une certaine façon de vivre et de penser, où que nous vivions en Europe, et qui nous est toujours compréhensible. Je puis me déplacer dans n'importe quelle partie de l'Italie, je ne m'y sens pas étranger. En Allemagne, c'est pareil. Même en Pologne. En Russie également. Je n'y suis pas désorienté comme en Inde ou en Chine ou dans l'Amérique précolombienne. Quand je suis à Moscou, au musée du Kremlin, je comprends sans peine l'imagerie des miracles tirés de la Bible. Ce langage profond sur la vie russe ne m'est pas étranger. Car la Russie fait partie de l'Europe. Elle est une Europe particulière. La France aussi est une Europe particulière.

— L'inégalité des rythmes de développement économique à l'échelle historique n'a-t-elle pas sans cesse fissuré cette unité culturelle profonde ?

— Sans doute. Mais une chose est frappante : jamais les capitales économiques du monde européen n'ont été ses centres culturels. Venise, puis Amsterdam, Londres enfin, n'ont jamais réussi à exercer la primauté culturelle et intellectuelle. On peut dominer le monde matériellement et politiquement, mais le dominer culturellement, c'est une autre affaire. Il y a comme une réaction culturelle à la domination politique, une résistance. Ce fait important, comment l'expliquer ? Probablement, l'histoire culturelle a ses rythmes, ses régularités, elle est plus lente à se développer, à se mettre en place, à vivre que la politique ou l'économie.

» Au moment où Venise établit sur l'Europe sa suprématie matérielle, à la fin du quatorzième siècle, Florence en devient le centre intellectuel. Les flammes de la Renaissance s'y allument et le toscan sera la langue littéraire de l'Italie.

» Plus tard, le centre culturel ne se trouvera ni à Amsterdam ni à Londres, mais à Paris. Au dix-neuvième siècle, alors que Londres domine économiquement le monde, Paris tient le sceptre de la culture. A ce moment-là, une Europe culturelle échange ses musiques, ses œuvres d'art, ses artistes, ses intellectuels. Mais le même siècle voit les nations entrer dans les antagonismes violents qui vont les dresser les unes contre les autres. L'enrichissement de l'Europe gonfle tout : ses populations, ses économies, ses pensées, ses joies et aussi ses haines. Mais l'unité culturelle sous-jacente est sauvegardée.

— Vous parlez d'unité culturelle, mais dans deux sens différents : les « façons de vivre » et la production artistique et intellectuelle. Ce n'est pas tout à fait la même chose.

— Vous avez raison. Les peuples européens ont une histoire étagée. Il y a ce qui se passe au sommet et ce qui se passe au rez-de-chaussée — culture et civilisation. Mais il me semble évident que les contacts se font beaucoup plus facilement par les élites que par les masses populaires. Cependant, de ces masses dépend le mot de la fin : les ouvriers qui se déplacent, les touristes, les étudiants...

« Pour une base populaire »

— Vous pensez qu'il y a bien aujourd'hui une Europe populaire ?

— Il y aurait une Europe populaire unie si on lui donnait la possibilité de s'exprimer, de se mettre en place, de vivre.

» Voici un exemple qui me tient à cœur : on a fait à Florence une université européenne. Il existe des instituts européens à Turin et à Bruges. Je crois qu'aucun n'a réussi pleinement, malgré leurs qualités et leur éclat. Parce qu'il ne s'agit pas simplement de grouper des enseignements, de rassembler des professeurs ou des conférenciers, d'avoir une poignée de bons chercheurs.

» Il faudrait organiser une large circulation d'étudiants, de jeunes. S'il passait vingt mille étudiants par an à Florence, je serais satisfait. Mais ce n'est pas le cas. Pour cela, il eût fallu des structures d'accueil et que les titres décernés fussent valables aussi bien en Italie qu'en France, en Allemagne ou en Belgique... Toute une organisation fait défaut. Ce n'est pourtant pas faute de l'avoir réclamée.

» Plus généralement, si l'on veut faire l'Europe populaire, l'Europe vraie, il faut en payer le prix. On ne doit pas se contenter d'une superstructure plus ou moins fragile, plus ou moins accomplie. Il faut une base populaire.

— Et cette circulation des « élites » dont vous parliez ?

— Celle-là existe. Surtout aujourd'hui. Mais cette circulation des intellectuels, des hommes d'affaires, se fait à l'échelle du monde. Ces voyageurs privilégiés passent d'un coin de la planète à un autre sans problème. Ils vivent dans un univers à eux. Ce n'est pas un univers parfait, mais il tend à sa perfection. Le malheur est que la France et l'Europe n'y jouent pas le rôle primordial.

— Vous-même, avec Clemens Heller, avez beaucoup travaillé, à l'École des hautes études et à la Maison des sciences de l'homme, à instaurer des contacts culturels et intellectuels à l'échelle européenne. Je pense par exemple à votre action en direction de la Pologne.

— Oui, l'École des hautes études et la Maison des sciences de l'homme se sont épuisées et s'épuisent à faire un travail attentif en direction des pays étrangers. Si vous circulez dans les couloirs de la Maison des sciences de l'homme, vous entendrez parler toutes les langues européennes. La Pologne, en effet, a été l'un de nos plus beaux succès, un des plus beaux succès de la culture française depuis 1945.

» La façon dont la Pologne s'est mêlée à la pensée française, tout en préservant sa fantastique originalité, est un des miracles de l'histoire récente de l'Europe sur le plan culturel. Nous avons réappris le français à toute une génération d'intellectuels polonais. L'admirable historien polonais, Bronislaw Geremek, a été notre étudiant. En 1956, il commençait à parler notre langue. Il est aujourd'hui, qu'il parle ou qu'il écrive, un maître en français. Et les avatars de la politique n'entravent pas les courants profonds de la culture, ceux-ci une fois amorcés. Ils sont toujours en place, comme une eau profonde.

» Il faudrait que la France travaillât davantage dans toutes les directions de la rose des vents. Je trouve que notre pays n'est pas encore à la hauteur de ses privilèges, de sa mission, de sa vocation, de ses possibilités. La France n'ouvre pas assez largement ses portes. Or il n'y a pas de France culturelle brillante sans la présence d'autrui.

» J'ai enseigné plus de vingt ans au Collège de France. Je ne comprends pas qu'il n'y ait pas d'étrangers qui y soient professeurs titulaires, à part entière. Supposez une telle opération accomplie : le prestige incomparable de cette institution aiderait à un rayonnement supplémentaire de la France. Supposez cinq ou six professeurs venant d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, de Pologne, d'Angleterre... Le Collège de France a essayé hier d'ouvrir ses portes à Einstein. Mais ce dernier, sentant venir la guerre, est parti pour l'Amérique. Ce qu'on se proposait de faire pour Einstein, on devrait le faire aujourd'hui pour d'autres intellectuels.

» Je parle du Collège de France, mais on pourrait dire la même chose d'autres institutions. Et l'on ne construira une culture européenne que si l'on met en place, non pas une, non pas dix, mais cent opérations de ce genre.

— Vous considérez que l'une des tâches importantes de l'heure est de travailler à construire et à consolider l'Europe culturelle ?

— Oui, une Europe de la mobilité des hommes, de l'intelligence. Une Europe rayonnante. Aucun pays européen, à lui seul, n'est capable aujourd'hui, par exemple, de satisfaire aux demandes du continent latino-américain. Un géant monstrueux. Comment voudriez-vous que la France seule puisse suffire à pareille tâche ?

» Mais l'Europe ne peut réellement être construite culturellement si elle n'est pas esquissée sur le plan politique, s'il n'y a pas un gouvernement européen, s'il n'y a pas un Parlement européen avec de larges pouvoirs, s'il n'y a pas une défense européenne commune.

» Il faut réinventer les Etats-Unis d'Europe. Autrement, on ne sauvera pas la culture européenne. Ni même l'avenir économique de l'Europe, qui dépend d'un certain sens de notre destin unitaire. Pour le moment, chaque puissance défend ses intérêts face au reste du monde, sans se rendre compte que, face aux Etats-Unis, au Japon, et même à l'U.R.S.S., seule une Europe solidaire peut faire le poids. »

Propos recueillis par
DIDIER ERIBON.

LU

« LA CRISE FINALE », d'Ervin Laszlo

Destruction créatrice ?

NON ! Ce n'est pas *l'Internationale* qui doit accompagner « la crise finale » d'Ervin Laszlo. Il ne s'agit pas de celle du capitalisme. Tous les systèmes économiques qui mènent le monde seront emportés, selon notre auteur, dans la tourmente dont nous commençons à ressentir les effets.

Les scénarios de rupture se multiplient. Approche de l'an 2000 ? Les économistes n'insistent pas trop sur le feu nucléaire. Il... vitrifie leurs raisonnements. *Car quoi, après ? En revanche,* l'apocalypse financière, démocraphique, politique, culturelle, etc., stimule la réflexion. Celle de M. Laszlo, tout imprégnée des enseignements du Club de Rome dont il fait partie, va plus loin que celle de la plupart des analystes de la catastrophe. L'effondrement *socio-économique* qu'il *entrevoit*, peut-être dans une décennie *(« Encore une minute, monsieur le Bourreau ! »)*, provient de l'accumulation de désastres tous azimuts, car il est faux de dire que la nature ne fait pas de saut.

Une fois repérée cette « dynamique de la transformation », M. Laszlo énumère les limites extérieures (énergie, ressources naturelles, population, emploi, finance) qui, selon lui, tariront les possibilités de développement. C'est sans doute la partie la plus contestable de son livre, car déjà maintes critiques justifiées avaient été faites, dès 1973, au premier rapport établi sur ce genre de bases par deux auteurs du Massachusetts Institute of Technology pour le Club de Rome.

En revanche, ce qu'il appelle « les limites intérieures » retient davantage l'attention : il s'agit aussi bien de notre scepticisme général qui touche la religion, la science, l'armée, la coopération internationale, etc., que du peu d'audience qu'ont finalement ceux qui se battent pour de nouvelles valeurs, moins matérialistes. L'intérêt national reste la force dominante dans le monde d'aujourd'hui, et les deux superpuissances sont peut-être sur ce terrain les plus égoïstes.

Ervin Laszlo a le sens du *suspense*. Pour lui, le système international actuel est condamné à l'autodestruction. Et après ? Il se risque, avant de donner la réponse, à jalonner de dates la transition : 1990-1999 : arrivée de la crise finale ; 1999-2002 : moment crucial, car on ne sait vers quoi tout bascule ; 2002-2020 : scénario de l'apocalypse, marqué par une prolifération de dictatures, celles-ci utilisant le terrorisme nucléaire pour dominer ceux qui voudraient leur résister. A moins que... Comme l'écrivait Aurelio Peccei dans la préface, *« les chances d'une civilisation plus avancée se trouvent au cœur même de la crise »*. D'où l'autre scénario 2002-2020 que notre auteur appelle celui du phénix.

Le système politique de l'avenir devra autant se garder du chef à poigne que de la gigantesque démocratie d'Etat. Il faut redonner beaucoup plus de pouvoirs au peuple. Pour ce faire, notre auteur, âpre défenseur de la décentralisation, envisage pour le vingt et unième siècle un système à triple étage de communautés locales, d'unions économiques et de fédérations continentales. *Croissance*, P.N.B., marché, seront relégués au magasin des accessoires pour céder la place à d'autres « indicateurs » de progrès fondés sur l'autosuffisance, la satisfaction des besoins essentiels, l'équilibre écologique.

Pour concrétiser ces schémas, Elvin Laszlo n'hésite pas à mordre sur la science-fiction et à décrire « comme si vous y étiez » la vie en l'an 2020 dans la communauté de New-York Long Island !

Certains reprocheront à l'auteur d'avoir « poussé le bouchon un peu loin ». Mais pourquoi ne pas laisser son imagination vagabonder, même dans un ouvrage sérieux ? En revanche, nous restons un peu sur notre faim dans cette zone de passage entre l'Ancien et le Nouveau Monde. Comme Schumpeter, nous voulons croire à la « destruction créatrice », mais il manque beaucoup de points de repère. Et quelle faculté d'oubli il faudra aux hommes de la nouvelle génération pour ne pas désirer les biens matériels dérivés de ceux d'aujourd'hui ! Comment diffuser partout une réelle « sagesse » ? Comment réguler les besoins sans opprimer ? Autant de questions qui restent pendantes. Mais, après tout, l'auteur voulait secouer les consciences et ouvrir un débat. Donc provoquer ses lecteurs. Il a réussi son opération.

PIERRE DROUIN.

★ *La Crise finale*, d'Ervin Laszlo, Editions Grasset, 300 pages, 79 F.

LETTRES AU Monde

Nuages sur la coopération culturelle

Par diverses mesures, les pouvoirs publics français avaient tenté d'améliorer la situation des personnels français de recrutement local exerçant dans des établissements culturels à l'étranger. Il s'agissait, disait-on, de porter enfin remède à des injustices difficilement supportables.

S'agissant des salaires, l'objectif était de les aligner sur ceux versés en France, avec effet au 1er janvier 1983. Une somme de 50 millions de francs avait été demandée par le ministère des relations extérieures ; il ne lui en a été attribué que le cinquième, soit 10 millions. Et dans le budget pour 1984, cette somme, malgré l'inflation, est encore réduite à 6 millions. De l'aveu du ministère, elle ne permettra que d'aider en partie ces personnels à acquitter leurs cotisations sociales, et non pas à revaloriser, *stricto sensu*, les salaires versés.

La loi, dite « loi Le Pors », du 11 juin 1983 a certes prévu des mesures de titularisation. Pour l'enseignement supérieur en France, 150 postes ont été réservés à des non-titulaires, exerçant à l'étranger dans des établissements supérieurs.

Or, si les carrières accomplies hors de France doivent légitimement donner lieu à valorisation, comme l'a souligné le Conseil supérieur des Français de l'étranger, il est injuste d'interdire aux agents titulaires de la fonction publique le bénéfice de ces affectations dans l'enseignement supérieur en France. D'autant que certains ont fait preuve de leurs compétences à la fois pédagogiques et scientifiques pour ce type d'enseignement.

Comme l'on sait, à l'évidence, que leurs chances d'affectation par la voie ordinaire sont plus que réduites, on mesure l'ampleur des réactions de ces personnels devant l'impossibilité de bénéficier des mesures de la loi du 11 juin 1983. Les intéressés et la presse syndicale y font largement allusion.

Il est juste, sans doute, qu'un auxiliaire soit titularisé dans l'enseignement supérieur ; *mais il est* injuste d'exclure de ces dispositions des personnels titulaires dont la compétence et les titres sont unanimement reconnus. On comprend assez mal pourquoi la valorisation des carrières est reconnue aux uns et refusée aux autres..., et pourquoi la promotion interne est ouverte à certains et exclue pour d'autres...

C'est toute notre politique de coopération culturelle qui est en cause si, au-delà de simples mesures incitatives au départ et au retour, on vient à pénaliser certaines catégories, à bloquer les carrières, sous le prétexte que des titulaires par concours sont déjà des nantis...

MICHEL LAURENCIN,
président de la commission de l'enseignement, de la culture et de l'information du Conseil supérieur des Français de l'étranger.

Cage de fer ou cage d'or

Luttant activement et depuis longtemps contre le racisme, j'ai suivi avec attention les manifestations pour la fraternité : sur les chemins de France, dans la presse, à la télévision. C'est bien, mais des lacunes importantes me sont apparues :

1) A la télévision on n'a montré — pour les stigmatiser, bien sûr — que des comportements négatifs. Or il existe des communautés interraciales : familiales, professionnelles, religieuses ou tout simplement amicales, où règnent l'harmonie et la joie de l'échange. Pourquoi n'a-t-on pas interviewé des personnes pouvant en témoigner ? Le bon exemple est tout au moins aussi motivant que le mauvais ; tout enseignant sait qu'il est plus efficace, pour faire passer un message, de mettre au tableau la bonne réponse que la mauvaise, même si l'on effectue la correction.

2) A voir et à écouter ce qu'on nous montre, on pourrait croire que le racisme est une invention des Blancs européens et américains. La vérité exige qu'on dise et montre que ce fléau est aussi répandu parmi les Noirs dont beaucoup sont racistes *non seulement vis-à-vis des Blancs*, des métis et des Jaunes, mais également de race noire à race noire. S'il est vrai qu'en Afrique du Sud l'apartheid est imposé par des Blancs, je connais, pour y avoir vécu, des pays d'Afrique noire (pas tous, je précise) où les Blancs sont tenus à l'écart et obligés, de fait sinon de droit, de vivre entre eux en ghetto. Que la cage où l'on vous enferme soit de fer ou d'or on n'en est pas moins prisonnier.

3) S'il est juste de parler du droit à la différence et du devoir d'hospitalité, il ne faudrait pas oublier cependant de rappeler les règles de la bienséance et de la politesse vis-à-vis de celui qui vous accueille. Quand on s'installe chez des étrangers il convient de s'enquérir de leurs us et coutumes afin de ne pas choquer ses hôtes.

Celui qui veut vivre son « authenticité » sans mélange doit rester chez lui.

Supposons qu'un Américain vienne chez moi et mette les pieds sur ma table en marqueterie (là-bas c'est courant), qu'une fois je lui en fasse l'observation et que la deuxième fois je refuse de le réinviter, si cet Américain est blanc on dira que j'ai bien fait de remettre un malappris à sa place, s'il est noir on dira que je suis raciste.

J'ai des amis africains qui sont bien d'accord sur tous ces points avec moi. Une définition du racisme exige une véritable étude sociologique — c'est plus difficile à faire que des sketches, mais c'est comme un diagnostic face à une maladie : sans lui les traitements risquent fort d'être inefficaces.

CLAUDE RAKOWSKA-JAILLARD
(Paris).

Les éboueurs et les Beurs

Un matin d'hiver, M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, reçoit quatre éboueurs maliens et les invite à partager son café au lait, ses croissants et sa marmelade ? Bravo ! Cela s'inscrit dans le folklore d'un septennat, entre un accident de voiture à l'heure du laitier et la verroterie de Bokassa.

Un soir d'automne glacé, bleu-Gillette, M. François Mitterrand, président de la République, reçoit huit représentants des Beurs, ces mal-partis des Minguettes qui viennent de donner une leçon d'humanité à la France, ces mal-foutus d'un nouvel An II qui ont saisi la conscience française. De nouveau, outre l'« Egalité », dont se réclamait leur banderole sur 1 200 kilomètres de routes de France, c'est de « Liberté » qu'il s'agit et c'est surtout un déferlement de « Fraternité » dans cette France frileuse, millésimée 1983, qui risquait de voir son âme se prendre de gel.

Il n'y a pas le mot « Espérance » dans la devise de la République française. Or elle vient de s'inscrire dans les consciences, au prix d'un cadavre sur le ballast, de gosses basanés tirés comme des lapins, au prix de la haine anonyme, de la lâcheté que rédiment un Stasi ou un Stirn, au prix des balles « perdues ». Au-delà des péripéties de Dreux, des phrases maladroites sur « la chasse aux clandestins », l'« Espoir » est de nouveau permis en France après le 3 décembre 1983.

JEAN FANCHETTE,
médecin (Paris).

Septentrion libanais

A la suite de la lettre de M. Dominique Noguez (*le Monde* du 29 novembre) à propos de l'expression « Nord-Liban », un autre lecteur, M. Lowell Bennett, nous a précisé : « Nord-Liban » ne vient pas de l'anglais « North Lebanon ». Nous dirions en anglais « Northern Lebanon » ; « North » est réservé en anglais à des entités politiques ou physiques : North Carolina, North pole, North Korea.

Un troisième lecteur, M. Ben Ramdane, nous signale que l'appellation officielle libanaise en français des deux mohafazas (gouvernorats) extrêmes du pays est « Liban-Nord » et « Liban-Sud », ce qui devrait mettre tout le monde d'accord.

Le Monde

étranger

LA CRISE LIBANAISE ET LE SORT DES PALESTINIENS DE TRIPOLI

La situation politique à Beyrouth demeure dominée par la maladie du président Assad

De notre correspondant

Beyrouth. – Les conséquences politiques de la maladie du président syrien, M. Hafez El Assad, que chacun ici estime sérieuse, deviennent, un mois après l'annonce de son hospitalisation, le 13 novembre dernier, un sujet de vive préoccupation dans les milieux officiels libanais.

Tout paraît, en effet, de nouveau bloqué. L'accord de sécurité, conclu jeudi 8 décembre par une délégation militaire accompagnant le ministre des affaires étrangères à Damas, laissait espérer une consolidation du cessez-le-feu qui aurait permis de décrisper quelque peu l'atmosphère à la veille des fêtes. Ephémère espoir puisque, après deux journées à peu près calmes, la trêve a été violée dimanche 10 décembre dans la banlieue sud de Beyrouth sans que la commission militaire mixte interlibanaise puisse se réunir, comme convenu à Damas.

Aussi, la perspective d'une réouverture de l'aéroport, fermé depuis le 30 novembre, s'est-elle estompée, de même que celle des écoles dont les élèves, au terme du premier trimestre, n'auront été en classe que quelques jours depuis une rentrée qui avait eu lieu en novembre, avec un mois de retard.

Le principal résultat de la visite de M. Elie Salem, ministre libanais des affaires étrangères, à Damas risque donc d'avoir déjà fait long feu. La seconde phase de la conférence interlibanaise de Genève paraît, du coup, plus qu'hypothétique au moment où le président Gemayel achève par une visite à Londres, mardi 13 décembre, les consultations arabes et internationales qu'il a été chargé d'entreprendre, sans avoir pu rencontrer le président Assad.

La situation à Tripoli

La situation pourrit également à Tripoli où M. Yasser Arafat et ses quatre mille combattants sont maintenant bloqués par la volonté d'Israël. Le chef de l'O.L.P., qui ne voulait pas quitter Tripoli il y a un mois et se faisait prier pour accepter ce départ il y a deux semaines, revendique aujourd'hui avec force son *« droit »* à l'exode. *« Israël prépare une opération de grande envergure contre nous »*, affirme son porte-parole.

C'est l'entourage de M. Arafat à Tripoli qui a relancé les spéculations sur la maladie du président Assad, devenu la « bête noire » des Palestiniens loyalistes. Ceux-ci, après avoir affirmé successivement qu'il était *« mort »*, et qu'il avait été *« grièvement blessé dans un attentat »*, assurent que la lutte pour sa succession a été tranchée au profit de son frère, M. Rifaat El Assad, mais que Damas attend l'épilogue de l'affaire de Tripoli pour l'annoncer, afin que le nouveau régime ne soit pas inauguré par cet *« épisode peu glorieux »*.

Les informations obtenues de bonne source à Beyrouth sont plus nuancées. Elles indiquent que le président Assad, frappé d'hémiplégie, n'est pas en état de gouverner.

Selon ces mêmes sources, tant que le président Assad est vivant, sa succession ne peut être réglée au profit de qui que ce soit. Elle n'en serait pas moins ouverte en coulisses, « pour le cas où », et paraît pour le moment circonscrite entre les dirigeants alaouites, tout autant que parmi les personnalités sunnites liées aux divers clans alaouites.

LUCIEN GEORGE.

● *Le président Reagan a réaffirmé, le samedi 10 décembre, que les « marines » resteraient au Liban* pour y défendre les *« intérêts vitaux »* de l'Occident au Proche-Orient, malgré les *« provocations répétées et les attaques meurtrières »*. Dans son allocution hebdomadaire à la radio, le président américain a mis en garde la Syrie en affirmant que les Etats-Unis *« feront tout ce qui est nécessaire pour garantir la sécurité de leurs troupes et de leurs vols de reconnaissance »* au-dessus du Liban.

M. Reagan a rappelé que le président Dwight Eisenhower avait déjà envoyé au Liban, en 1958, un contingent de huit mille soldats américains pour aider le gouvernement à rétablir l'ordre. Mais à l'époque, a souligné M. Reagan, *« il n'y avait pas d'armées étrangères d'occupation* (au Liban) *ni de présence soviétique en Syrie »*. – *(A.F.P.)*

Le roi Hussein et M. Arafat se déclarent disposés à reprendre leurs tractations

De notre correspondant

Amman. – Il ne se passe guère de jour sans que M. Yasser Arafat, soumis au blocus, affiche sa volonté de renouer avec la Jordanie un dialogue interrompu en avril dernier. La Jordanie a *« un rôle positif et important à jouer dans la recherche d'une solution au problème palestinien »*, vient de déclarer le chef de l'O.L.P., ajoutant : *« Il faut que nous mettions tout en œuvre pour arriver à une confédération jordano-palestinienne. »*

De son côté, le roi Hussein affirmait le 2 décembre au *New York Times* que Yasser Arafat serait le *« bienvenu »* en Jordanie. Il précisait même qu'il ne posait au dirigeant palestinien aucune condition préalable. Cette précision n'a pas manqué ici d'attirer l'attention des observateurs, qui s'interrogent sur sa signification réelle. En effet, les responsables jordaniens soulignaient encore tout récemment que les discussions avec les Palestiniens devraient reprendre au point où elles en étaient au moment où elles ont été suspendues, c'est-à-dire sur la base du document de travail élaboré à l'époque par le roi Hussein et M. Arafat (*le Monde* du 15 novembre). Si l'on en croit des diplomates qui ont pu approcher ces derniers temps le souverain hachémite, celui-ci n'aurait pas changé d'avis sur le fond. Il serait cependant disposé à envisager certains aménagements tenant compte de l'évolution de la situation.

C'est, en tout cas, ainsi que l'on peut interpréter les propos de M. Hani El Hassan, conseiller de M. Arafat chargé des relations avec la Jordanie : *« Au cours de mes contacts avec le roi Hussein, j'ai compris qu'il était prêt à discuter de toute idée pourvu qu'elle soit pratique*, assure-t-il. *Ce qui est sûr, c'est qu'en affirmant ne pas poser de conditions, le roi rend les choses plus faciles pour Yasser Arafat. »*

Depuis avril, de nouveaux éléments sont intervenus, fait valoir M. El Hassan. Il cite, notamment, le renforcement de la coopération militaire et politique israélo-américaine lors de la visite de M. Shamir à Washington. *« Nous savons, et les Jordaniens aussi, que 1984 n'apportera pas de solution au Proche-Orient, mais que c'est une année au cours de laquelle nous devrions réunir certaines cartes. Nous devons ensemble tirer les leçons de notre expérience avec les Américains et mettre au point pour la période à venir une politique commune qui devrait être orientée vers l'Europe. »*

Le rôle de l'Europe

Le conseiller de M. Arafat affirme ainsi compter sur la France pour *« convaincre »* ses partenaires européens de jouer au Proche-Orient un rôle plus actif qui permettrait notamment de contre-balancer l'*« alliance stratégique »* israélo-américaine. *« En contribuant, par exemple, à donner au plan arabe de Fès le mécanisme qui lui manque »*, poursuit M. Hani el Hassan, qui suggère que l'Europe occidentale fasse voter au Conseil de sécurité des Nations unies une nouvelle résolution allant dans ce sens. M. Hani el Hassan reconnaît que la *« carte européenne »* est surtout défendue par les Palestiniens. *« Les Jordaniens ne sont pas contre, ils sont prêts à essayer*, assure-t-il, *mais ils pensent que ce n'est pas suffisant et qu'il est encore possible de faire quelque chose avec les Américains. »*

« Quoi qu'il advienne, la clé d'un règlement au Proche-Orient demeure entre les mains des Américains », nous déclarait récemment une personnalité officielle. Or, si le plan de paix de M. Reagan, rendu public le 1er septembre 1982, ait pu alimenter un certain espoir, force est de constater celui-ci et, pour le moment, pratiquement nul. Les Etats-Unis sont entrés en période pré-électorale, et l'administration Reagan place, plus que jamais, sa politique sous le signe du conflit Est-Ouest. Le roi Hussein n'a, d'autre part, reçu jusqu'à présent aucun des gages qu'il attendait de Washington. Les Israéliens occupent toujours le Sud-Liban et poursuivent, dans l'impunité totale, leur politique d'implantations dans les territoires occupés. Les Américains ont, en revanche, opposé leur veto, le 2 août dernier, à un projet de résolution du Conseil de sécurité de l'ONU taxant ces implantations d'illégalité. Plus encore, la réactivation spectaculaire de la coopération stratégique israélo-américaine, d'autant plus choquante pour les Jordaniens qu'ils estiment de façon générale que les Israéliens, n'en attendaient pas tant, réduit à peu de chose, du moins dans l'immédiat, la crédibilité du plan Reagan.

Dans ce contexte, un engagement plus actif de l'Europe dans la recherche d'un règlement serait évidemment le bienvenu du point de vue jordanien. De même, sans pour cela évacuer totalement le plan de paix américain, prendre plus explicitement pour base le plan de Fès, qui a au moins le mérite d'avoir été adopté à l'unanimité par les pays arabes, permettrait de gagner, du moins dans le camps des *« modérés »*, le soutien que ces derniers n'avaient donné que du bout des lèvres aux pourparlers jordano-palestiniens. Reste à savoir quelle orientation politique prendra M. Yasser Arafat après Tripoli. Les responsables jordaniens ne semblent pas totalement rassurés sur ce point, en dépit des déclarations du chef de l'O.L.P.

L'annonce, par le souverain hachémite, d'un possible rétablissement du Parlement jordanien, lors d'un entretien publié par le quotidien koweitien *As-Syassah* du 3 novembre dernier, a, d'autre part, été interprétée par les observateurs à Amman comme un avertissement. Il est vrai qu'à l'époque le sort de M. Yasser Arafat était on ne peut plus incertain. Il n'en reste pas moins que la convocation du Parlement jordanien, tel qu'il était composé avant sa suspension en 1974 (trente députés pour la rive est du Jourdain et trente représentants de Cisjordanie), pourrait éventuellement constituer une solution de rechange s'il s'avérait que M. Yasser Arafat n'était pas un *« partenaire valable »*, en offrant un forum *« aux Palestiniens de l'intérieur »*.

EMMANUEL JARRY.

Irak

LES KURDES QUI ONT ENLEVÉ TROIS FRANÇAIS POSENT LEURS CONDITIONS A BAGDAD

Trois experts français travaillant en Irak pour la société Thomson ont été enlevés, le 2 décembre, par les Pechmergas, combattants de l'*« armée révolutionnaire »* du P.D.K. (Parti démocratique du Kurdistan d'Irak), a annoncé samedi 10 décembre le bureau du parti à Paris. Ces trois experts, qui travaillaient au nord de Bagdad, indique le P.D.K. dans un communiqué, ont été enlevés *« dans la zone d'opération militaire de Dohouk »* et *« se trouvent actuellement dans une base d'une zone libérée par le parti dans les montagnes du Kurdistan irakien »*. Le P.D.K. assure qu'ils sont en très bonne santé et garantit leur sécurité.

Le P.D.K., *« considérant que le régime irakien est responsable de la sécurité et de la vie »* des trois Français, indique que leur libération ne se fera qu'aux deux conditions suivantes : *« La libération de cinquante-sept Kurdes, membres du P.D.K., qui attendent leur condamnation à mort dans les prisons du régime irakien, et le retour de huit mille familles kurdes déportées par le régime irakien des villages surveillés du Kurdistan irakien vers le sud de l'Irak. »*

Interrogé sur cette affaire, le Quai d'Orsay a confirmé la *« disparition »* des trois ressortissants français et précisé qu'il a déjà effectué des démarches en leur faveur. – *(A.F.P.)*

[Fondé en 1946, le P.D.K. revendique l'autonomie pour les Kurdes irakiens. Il est dirigé par les fils de feu Mustapha Barzani, principal chef historique du mouvement kurde.]

Jérusalem entretient l'incertitude sur ses intentions

De notre correspondant

Jérusalem. – Interviendra, interviendra pas ? Bien malin qui pourrait dire avec certitude, ce lundi 12 décembre, si le gouvernement israélien a décidé ou non d'empêcher par la force le départ du Liban de M. Yasser Arafat et de ses quatre mille partisans. Jérusalem maintient obstinément le doute sur ses intentions. Le conseil de cabinet dominical, qui siégeait en tant que comité ministériel de defense, c'est-à-dire sous le sceau du secret et en présence des chefs de l'armée et des services de renseignements, n'a pas levé cette incertitude.

D'un côté, les dirigeants israéliens se gardent de brandir des menaces gratuites contre l'O.L.P. Ils laissent entendre qu'ils ne s'opposent pas au départ en soi des Palestiniens de Tripoli. Ce qui les hérisse, reppellent-ils, c'est la procédure que révêt ce départ, autrement dit le parrainage accordé par l'ONU et plusieurs pays occidentaux – et non des moindres – à l'évacuation. *« Les gouvernements du monde libre ne devraient en aucun cas aider une organisation terroriste à se rendre d'un endroit à un autre »*, a déclaré, dimanche, le porte-parole du gouvernement, M. Dan Meridor, *les pays concernés ont été informés de notre position. »*

On fait mine de croire à Jérusalem que les forces de M. Arafat, munies de leurs seules armes légères, n'auraient rien à redouter d'un embarquement sans escorte. Comme si la marine israélienne ne mouillait pas en permanence devant Tripoli et n'avait pas adressé, vendredi, un coup de semonce à l'O.L.P. en attaquant une position du Fath au nord de la ville. Et l'on affirme ici une nouvelle fois que les vedettes israéliennes, contrairement aux apparences, ne font pas la blocus du port.

Mais qu'on ne se méprenne pas, ajoute-t-on en substance à Jérusalem. Qu'on ne compte pas sur Israël pour faciliter l'évacuation de M. Arafat, qu'on n'attende pas de ce pays qu'il accorde des garanties ou fasse des promesses à quiconque en s'engageant solennellement ou secrètement à ne pas compliquer la tâche de l'O.L.P., une organisaion qui, il y a moins d'une semaine, revendiquait la paternité d'un attentat ayant tué cinq civils. Ce serait renverser les rôles, et le monde ne peut espérer qu'Israël, en garantissant sa non-intervention, fasse cadeau en quelque sorte d'une sauf-conduit à son pire ennemi.

On voit mal, en effet, M. Shamir consentir à un tel sacrifice. D'ailleurs, qui, hormis Washington, aurait les moyens d'extorquer une telle promesse à Israël et de convaincre l'O.L.P. qu'elle serait tenue ? C'est bien pour cela que M. Meridor a souligné dimanche que Jérusalem ne s'était à aucun moment senti obligé envers Washington a laisser le libre passage aux loyalistes de l'O.L.P.

Israël se trouve en position de force et ne se prive pas d'en tirer parti. En laissant croire que M. Arafat et ses hommes ne risquent rien, M. Shamir évite de tenir le rôle du vilain, de passer pour l'éternel empêcheur de tourner en rond qui fait obstacle au bon déroulement d'une évacuation présentée comme *« humanitaire »* par les Nations unies. Mais en enveloppant ses véritables desseins d'un halo d'incertitude, le premier ministre israélien attise la nervosité de M. Arafat et paralyse, sans rien faire, toute l'opération. L'ambiguïté qu'il entretient délibérément lui permet de gagner sur tous les tableaux.

Appel au roi Hussein

Sa position a de surcroît le mérite de la cohérence, car si son pays promettait de ne pas intervenir, il pourrait donner au monde l'impression trompeuse qu'Israël renonce au combat qu'il mène depuis vingt ans contre l'O.L.P., ce qui, bien entendu, est inexact. *« Cette organisation*, a rappelé M. Meridor, *ne devrait être ni au Liban ni ailleurs. Elle ne devrait pas exister puisque son objectif avoué est la destruction de l'Etat d'Israël par des moyens terroristes. »*

Cela dit, les observateurs n'imaginent pas une action militaire contre des bateaux battant le pavillon de nations occidentales avec lesquelles Jérusalem entretient des relations diplomatiques normales. *« Ce serait*, écrit l'éditorialiste du *Jerusalem Post, un acte de folie. Et d'ailleurs, à quoi servirait-il d'empêcher l'exode de l'O.L.P. ? A capturer les loyalistes du Fath pour les incarcérer à nouveau au camp d'Ansar ? A tuer Arafat en en faisant un martyr plus prestigieux qu'il ne l'aurait jamais été pendant sa vie ? Le gouvernement peut difficilement avouer publiquement que la meilleure solution consiste à laisser partir Arafat et ses hommes. C'est peut-être pour cela qu'il fait beaucoup de bruit. Mais c'est un exercice de relations publiques destiné à l'opinion intérieure. »*

Le gouvernement israélien a, d'autre part, invité une nouvelle fois et avec insistance le roi Hussein à *« participer aux négociations amorcées par Israël avec l'Egypte dans le cadre des accords de Camp David »*. *« La perte d'influence de l'O.L.P.*, a souligné M. Meridor, *autorise le souverain à se joindre à des discussions sans en demander la permission aux terroristes. Elles pourraient avoir lieu à Jérusalem, à Amman ou dans n'importe quel autre endroit neutre. Nous ne posons aucune condition préalable. »*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *Un appel de France-Palestine.* – « La négociation avec l'O.L.P. et Yasser Arafat, débouchant sur la création d'un État palestinien, est urgente, et il est indispensable que les combattants et leur chef puissent quitter Tripoli dans la sécurité et la dignité. L'Association France-Palestine en appelle à toutes les puissances membres de L'ONU pour assurer, en fonction de leurs possibilités d'action immédiate, une protection militaire à cette évacuation. »

M. BEGIN SORT DE SA RÉCLUSION VOLONTAIRE

(De notre correspondant.)

Jérusalem. – Amaigri, le teint pâle, M. Menaheim Begin a mis fin, samedi 10 décembre, après le repos du sabbat, à une réclusion volontaire de cent deux jours. Les photographes de presse, qui battaient la semelle jour et nuit depuis de longues semaines devant sa résidence officielle de la rue Balfour, ont enfin reçu leur récompense. Leurs objectifs ont pu fixer un vieillard souriant mais apparemment très affaibli.

M. Begin, rasé de près, semblait flotter dans son pardessus noir. Un dermatologue avait, précise-t-on, commencé la semaine dernière à soigner la maladie de peau dont souffrait l'ancien premier ministre depuis trois mois. Cette affection l'avait obligé à laisser pousser une épaisse barbe grise. L'ancien reclus a emménagé dans un quatre pièces au loyer mensuel de 400 dollars, situé à Yeseh Nof, un nouveau quartier de Jérusalem. Il y habitera, près de son fils Binyamine. On prête à M. Begin l'intention d'écrire la suite de ses Mémoires.

J.-P. L.

Koweït

Vague d'attentats

(Suite de la première page.)

L'ambassade américaine se trouve sur la corniche de Koweït près du palais Dasman où réside le cheikh Jaber, émir de Koweït. Elle est entouré d'un mur de 3 mètres de haut et gardée en permanence par l'armée koweitienne. Selon des témoins, l'incendie qui s'était déclaré a *été* maîtrisé. L'entrée de l'hôtel Hilton, proche de l'ambassade a été endommagée par l'explosion.

A l'aéroport de Koweït, la déflagration, une demi-heure après celle de l'ambassade américaine paraît s'être produite dans une Buick garée dans le parc-autos des employés de la tour de contrôle.

Plusieurs quartiers de Koweït ont été bouclés par la police, et une grande nervosité règne dans la ville, traversée par des ambulances. Le cheikh Nawaf et le cheikh Sabah, respectivement ministre de l'intérieur et des affaires étrangères se sont rendus sur les lieux des attentats. – *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

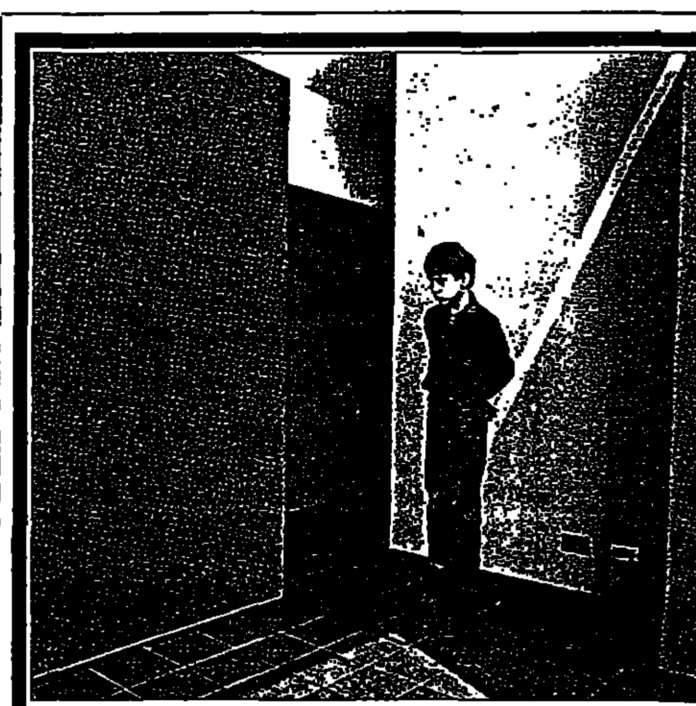
LA HIÉRARCHIE CATHOLIQUE LIBANAISE PROCLAME LE DROIT DES CITOYENS EXPATRIÉS A « PARTICIPER A LA VIE POLITIQUE »

Le conseil des patriarches et archevêques catholiques au Liban, présidé par le cardinal maronite Antonios-Boutros Khoreiche, a publié, le jeudi 8 décembre à Beyrouth, un document résumant en neuf points les *« options libanaises »* du haut clergé catholique du pays, et sa conception de *« l'entité, du régime et du devenir »* du Liban.

Ce document réaffirme *« l'unité du Liban, de son peuple et de ses institutions »*, le considérant comme la *« patrie définitive »* des Libanais et réaffirmant *« son appartenance à son milieu arabe »*. Tout Libanais, établi au Liban ou dans un pays d'émigration a, selon ce document, *« le droit de participer à la vie politique, sociale et nationale du pays »*.

Le haut clergé catholique au Liban *« ne s'oppose pas à une laïcisation réelle de l'Etat »* et réaffirme ses options concernant un *« régime présidentiel démocratique »* dans le cadre d'une *« économie libre »*. Au sujet des massacres de chrétiens commis cette année dans le Chouf, à Aley et dans le Haut-Meten, les prélats ont demandé *« une enquête internationale pour faire toute la lumière sur les massacres et les ignominies qui y furent commis »*. – *(A.F.P.)*

[Le Liban compte plus d'émigrés provisoires ou définitifs que d'habitants (3,5 millions) ; au moins les deux tiers de ces expatriés sont chrétiens, catholiques ou orthodoxes.]



PROCHE-ORIENT

Un appel pour les disparus du monde arabe

M. Abbas Aldbais, docteur d'Etat en pharmacie, membre fondateur de l'Association de défense des droits de l'homme et des libertés démocratiques dans le monde arabe, nous a adressé le texte suivant :

Les projecteurs de l'actualité, *braqués en ce moment sur le* Liban, laissent dans l'ombre la masse des atteintes aux droits de l'homme qui sont perpétrées quotidiennement, de façon sanglante parfois, plus feutrée ailleurs, dans l'ensemble du monde arabe.

C'est pour que soient enfin reconnus et respectés ces droits que l'Association de défense des droits de l'homme et des libertés démocratiques dans le monde arabe s'est créée en avril 1983 et qu'elle lance une campagne destinée à dénoncer une des plus lâches et des plus cruelles pratiques qui ont cours dans cette région du monde : l'enlèvement politique.

Combien sont les «disparus» du monde arabe? Il est impossible d'en avoir une idée précise, puisque les auteurs de ces enlèvements ont précisément pour but de se soustraire à toute publicité. En additionnant les chiffres que nous possédons, qui font état de plusieurs milliers de disparus parmi les Libanais et les Palestiniens, et en Arabie Saoudite, en Irak, au Maroc, en Syrie, au Yémen du Nord et au Yémen du Sud, on arrive à un minimum de cinq mille disparus, chiffre très en-deçà de la réalité, puisque nos listes sont loin d'être complètes.

Qui sont les «disparus» du monde arabe? On relève parmi eux des commerçants et des ouvriers, des retraités et des mères de famille, des vieillards et des adolescents; pour la plupart, des opposants politiques et aussi des personnes dont on ignore ce qui a motivé leur disparition. Il faut cependant souligner que les intellectuels et les jeunes constituent une part importante de ces « disparus ».

Que deviennent les « disparus » ? Il est le plus souvent impossible d'obtenir des renseignements à ce sujet, ce qui, en soi, suffit à inspirer les craintes les plus vives. Les quelques informations que sont parvenues à recueillir certaines familles ne sont pas rassurantes à cet égard : les lieux de détention clandestins, le froid, la faim, les maladies et les tortures sont bien souvent leur lot.

Les disparus du monde arabe sont en quelque sorte disparus doublement : éliminés physiquement, ils sont aussi les oubliés de l'opinion publique, qui ignore leur sort et jusqu'à leur existence... Aussi barbare et, hélas !, aussi répandue dans le monde arabe qu'en Amérique latine, la pratique de l'enlèvement politique mérite pourtant là le même blâme et la même dénonciation que partout ailleurs.

EUROPE

La Pologne deux ans après

(Suite de la première page.)

Il faut croire que tout cela ne suffit pas, puisque le ministre de l'intérieur, le général Kiszczak, a annoncé que ses subordonnés allaient redoubler d'efforts pour lutter contre l'ennemi *« antisocialiste »*, *et regretté* au passage la trop grande clémence des tribunaux. Le rythme des arrestations semble d'ailleurs s'être accéléré au cours des dernières semaines, et certains, à Varsovie, y voient la conséquence de la récente visite du chef du K.G.B. soviétique.

Plus important encore est le travail législatif accompli patiemment à l'instigation du général Jaruzelski : loi *sur le « parasitisme social »* — une invention soviétique inconnue jusque-là en Pologne, — loi sur le secret administratif et le secret d'Etat qui fait peser une menace permanente sur tous ceux qui donnent des informations, en particulier à des étrangers, et aussi tout le dispositif juridique qui a accompagné la suspension au 1er janvier dernier, puis la levée, au mois de juillet, de l'état de guerre, et qui a renforcé considérablement l'arsenal répressif « normal ». Toute participation à une action de protestation « illégale » est désormais passible de trois ans de prison (Mme Anna Walentynowicz *vient d'être arrêtée à ce titre*), *tout* comme la participation à une *« organisation dissoute »* (c'est-à-dire, par exemple, cotiser pour Solidarité).

Si tout cela ne suffit pas, le pouvoir peut désormais décréter à tout moment l' « état d'exception » — une autre nouveauté en Pologne, sans avoir besoin, comme ce fut le cas il y a deux ans, de réveiller en pleine nuit les membres du Conseil d'Etat et les prier de signer les décrets d'un « état de guerre » qui peut difficilement servir deux fois.

Le but de toutes ces mesures est clair : il est de rendre toute forme d'opposition illégale : la tactique des membres du KOR (comité de défense des ouvriers), qui, à la fin des années 70, avaient exploré toutes les franges de la légalité, utilisé les lacunes du dispositif répressif, est désormais impraticable. C'est pourquoi le concept de « clandestinité » est devenu si flou : l'opposition est clandestine presque par définition, si l'on excepte le cas de M. Walesa, protégé par le prix Nobel et sa renommée mondiale, ou de quelques prêtres, protégés provisoirement par leurs soutanes.

Des réalités incontournables

Le pouvoir n'a pas fait preuve de moins de méthode dans la mise au pas des milieux « créateurs » : les unions des journalistes, des écrivains, des artistes plasticiens, des acteurs, *ont été dissoutes. L'association* des cinéastes a dû sacrifier sa direction, Andrzej Wajda en tête : les associations parfaitement obéissantes, créées à leur place, existent à peine, mais les apparences sont sauves.

L'équipe dirigeante n'a donc pas ménagé sa peine pour combler, au moins en partie, le fossé qui séparait la Pologne du modèle soviétique. Parallèlement, l'économie a été réorientée vers les échanges avec le bloc de l'Est et l' « intégration » : les sanctions occidentales et surtout le manque de crédits en devises ont, *certes, joué leur rôle, mais* les responsables soulignent sans cesse qu'il s'agit avant tout, là aussi, de réparer les erreurs du passé.

L'ennui, pour les dirigeants polonais, est que toute cette politique, logique en apparence, imparable même, ne fonctionne guère, ou plutôt se heurte à des réalités incontournables. D'abord, une situation économique toujours aussi inextricable, durement ressentie par la population, dangereuse pour le pouvoir, et dont personne ne semble voir l'issue, en l'absence d'une aide occidentale massive : comment obtenir ces crédits sans cesser de conspuer un Occident responsable de tous les maux, instigateur de la subversion ? Le problème demeure, comme en témoigne l'intérêt porté, au-delà des sarcasmes de la presse officielle, aux *récentes déclarations* de M. Walesa en faveur d'une levée des sanctions américaines.

M. Jaruzelski n'ignore pas non plus qu'il n'a toujours pas réussi à chasser les acteurs qui lui font concurrence sur la scène politique (les dirigeants clandestins de Solidarité, le trublion Walesa), ni même à contraindre l'Eglise à se retirer sur le seul terrain de la religion : avec cet interlocuteur dont il reconnaît l'importance et le poids, il a joué depuis deux ans un jeu très serré, mais sans en tirer d'avantage décisif. S'il a consenti à la venue de Jean-Paul II, au mois de juin, c'était sans doute pour montrer que le pape, au-delà de belles et fortes paroles, ne pouvait pas grand-chose : un pari gagné en apparence, mais qui n'efface pas vraiment le message laissé par le pape, son appel à refuser la résignation. Cette visite a aussi insufflé une énergie nouvelle au clergé. Comment faire taire à présent ces prêtres qui proclament de plus en plus fort leur *« refus du mensonge »*, réclament la libération des prisonniers, exaltent le rôle des clandestins ? Les pressions exercées sur l'épiscopat, les menaces de procès peuvent-elles suffire ?

Ni l'offre d' « amnistie » ni les efforts redoublés des policiers n'ont en tout cas suffi pour liquider les structures clandestines de Solidarité, la presse « illégale » qui continue à diffuser des dizaines de milliers d'exemplaires. Les arrestations ont été nombreuses, mais les défections rares, et même les prisonniers politiques dont le pouvoir voudrait se débarrasser en les *expulsant refusent* ces propositions « insultantes » : un sens aigu de l'honneur n'est pas seul en cause. Pour eux, la lutte n'est pas finie, et ils le montrent.

Et puis, à Gdansk, il y a toujours ce petit homme inusable, que les gens du pouvoir ont régulièrement sous-estimé : M. Walesa, prix Nobel de la paix, renforcé dans son autorité par ses rencontres avec les dirigeants clandestins de Solidarité, et plus déterminé que jamais à continuer.

Pendant combien de temps ? *« Il ne faut pas se faire d'illusions,* a-t-il déclaré tout récemment, *la victoire n'est pas pour demain. Et il faut y parvenir avec le moins de pertes possible. »* Pour M. Walesa, comme pour presque tous ceux qui prétendent toujours agir dans *« l'esprit »* de Solidarité, le programme, le choix des actions, sont en fait secondaires. Ce qui importe, c'est durer, grignoter sans relâche ce que le pouvoir s'est approprié, reconquérir des petits espaces de liberté ou d'autonomie, et limiter les dégâts. Mais pas au point de renoncer à toute forme de manifestation, de protestation publique : car, malgré les risques, il faut là aussi témoigner : c'est pour cela que la commission provisoire de coordination (la T.K.K.) a appelé à manifester le 16 décembre, sans illusion sans doute sur le résultat.

Ce combat, à l'évidence, ne peut plus être que celui d'une minorité ; car pour la foule grise et lasse qui passe des heures à attendre devant des magasins à moitié vides, qui affronte chaque jour les mille difficultés insoupçonnables en Europe occidentale de la vie quotidienne, durer, c'est simplement subsister.

Encore faut-il que les « sacrifices » demandés par le régime — comme cette nouvelle hausse des prix attendue pour janvier — restent dans les limites du supportable. Sinon, quelles que soient les précautions ou les menaces, tout pourrait à nouveau basculer.

JAN KRAUZE.

DANS LE DISCOURS LU EN SON NOM A OSLO

« Celui qui a respiré l'air de la liberté ne se laissera pas abattre »

à déclaré M. Lech Walesa

Les autorités polonaises ont annoncé samedi *10 décembre en fin d'après-midi*, avec six heures de retard sur l'événement, la remise officielle du prix Nobel de la paix 1983 à Mme Danuta Walesa, qui l'a reçu à Oslo au nom de son mari. Le président de Solidarité a suivi la cérémonie en direct à la radio, en écoutant la Voix de l'Amérique, partiellement brouillée.

M. Walesa a lancé samedi un appel à la paix dans le monde au cours d'une conférence de presse improvisée dans son appartement. *« La situation en Pologne est mauvaise, et l'on ne peut pas exclure des gestes désespérés. La société polonaise est raisonnable, mais il y a des situations qui peuvent la contraindre »* (à cesser de l'être), a-t-il ajouté. Le président de Solidarité s'est entretenu, à Gdansk, pendant un quart d'heure avec M. John Davis, chargé d'affaires des Etats-Unis en Pologne. Ce dernier lui a transmis les félicitations du président Reagan.

Oslo. — L'usage veut que le lauréat du prix Nobel de la paix prononce une conférence à l'université d'Oslo, au lendemain de la remise solennelle du prix. En l'absence de M. Walesa, c'est M. Bohdan Cywinski qui a lu le discours. Dans l'assistance, de nombreux Polonais émigrés avaient de la peine à retenir leurs larmes, car le texte préparé par M. Walesa était à la fois émouvant et apaisant. Il a retracé la lutte de cet ouvrier des chantiers navals de Gdansk qui avait treize ans en 1956, *« lorsque le combat désespéré des travailleurs de Poznan pour le pain et la liberté fut étouffé dans le sang »* et qu'un garçon du même âge que lui, Romek Strzalkowski, fut tué dans les manifestations. *« Toute évocation,* dit-il, *du chemin que j'ai parcouru me force à parler de violence, de haine, de mensonge. Mais la leçon que j'ai tirée de ces expériences est que nous ne pouvons nous opposer à la violence qu'en renonçant à en faire usage. Dans l'histoire de ces années, les accords de Gdansk constituent une date essentielle que rien ne peut effacer. A l'origine de ces accords, on trouve le courage, le bon sens et la solidarité des travailleurs. Il fut reconnu alors*

De notre envoyé spécial

des deux côtés qu'il fallait s'entendre pour empêcher une nouvelle effusion de sang. Ce qui semblait jusqu'alors impossible devint réalité : nous avions conquis le droit de nous associer dans des syndicats indépendants du gouvernement, créés et organisés par les travailleurs eux-mêmes. »

Appel à la réconciliation

M. Walesa assura ensuite que le syndicat indépendant n'a pas convoité le pouvoir, qu'il n'a pas violé la Constitution et que, *« pendant les quinze mois de l'existence de Solidarité, pas une seule personne n'a été tuée ou blessée »*. Le lauréat du prix Nobel souligna que les Polonais ne se résigneraient pas à être privés de liberté syndicale, et il réclama l'annulation des procès en préparation contre les onze militants et dirigeants de son mouvement, ainsi que la libération des personnes détenues à cause de leurs convictions : *« Celui qui a éprouvé la force de Solidarité et respiré l'air de la liberté ne se laissera pas abattre. Mon espérance la plus profonde est que mon pays retrouve sa chance historique d'évolution pacifique et que ce soit justement la Pologne qui montre au monde que la solution aux problèmes les plus difficiles réside dans le dialogue et non dans la force. »*

A plusieurs reprises dans son discours, M. Walesa a lancé un appel au rapprochement entre les peuples, à la réconciliation nationale, car *« je considère toujours, malgré tout ce qui se passe dans mon pays depuis deux ans, que nous n'avons pas d'autre choix que de nous entendre »*. Il n'a pas mentionné une seule fois — pas plus que son épouse la veille — le nom du général Jaruzelski, sans doute pour ne pas transformer les cérémonies d'Oslo en une manifestation d'hostilité au pouvoir. Le comité Nobel norvégien avait été, samedi, nettement plus sévère dans sa condamnation du régime polonais.

Pour M. Walesa, la paix en Pologne est un élément indispensable de la paix en Europe. Il avait récemment souhaité la levée des sanctions économiques contre son pays. Dans le discours d'Oslo, il est allé plus loin en déclarant : *« Il est nécessaire d'assister la Pologne, et la Pologne mérite d'être aidée »*, car la situation économique précaire dans laquelle elle se trouve touche durement les familles dans leur vie quotidienne. *« Si la crise continue,* dit-il, *elle peut avoir des répercussions dans toute l'Europe. »* Il semble donc que M. Lech Walesa demande maintenant à tous les pays occidentaux qui soutiennent la cause de Solidarité, non seulement de revenir sur les sanctions prises, mais encore d'accorder une aide économique à la Pologne. Enfin, le lauréat du prix Nobel a rendu hommage à tous ses camarades qui sont tombés dans la lutte pour les droits syndicaux et civiques, à ceux qui sont en prison ou attendent leur procès et à tous les Polonais qui *« restent fidèles à notre cause »*.

Les Norvégiens ont véritablement adopté Danuta et Bogdan, l'épouse et l'aîné des sept enfants de M. Walesa. Dans la soirée du 10 décembre, par −10°, environ 1 500 personnes ont défilé, *un flambeau à la main*, devant le grand hôtel où ils logeaient. A l'entrée de l'université, des Norvégiens avaient déposé plusieurs couronnes de fleurs ornées de bougies, comme on le fait un peu partout en Pologne. Dimanche, Mme Walesa et son fils ont assisté, à la cathédrale d'Oslo, à une messe œcuménique qui mettait le point final aux cérémonies.

ALAIN DEBOVE.

U.R.S.S.

M. Sakharov a été exilé pour des « raisons humanitaires »

affirme un dirigeant soviétique

M. Andreï Sakharov n'a pas été exilé à Gorki, en janvier 1980, pour avoir critiqué la politique soviétique, pris la défense de toutes les victimes de l'arbitraire ou demandé l'application des accords d'Helsinki, comme on l'avait cru à l'époque. C'est pour des *« raisons humanitaires »* que les autorités soviétiques ont relégué de force le prix Nobel de la paix à 300 kilomètres de Moscou, dans une ville fermée aux étrangers, dont il lui est interdit de sortir.

Cette étonnante explication a été donnée, récemment, par M. Ruben, président du Soviet des nationalités de l'U.R.S.S. M. Ruben a ajouté, au cours d'une conférence de presse tenue oscou à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme, que M. Sakharov était un *« homme très doux, mais aussi un homme malade »*, avec des mimiques montrant que, à son avis, il s'agissait d'une maladie mentale. C'est pour sa propre tranquillité d'esprit que l'académicien a été pédié orki, où il a les mêmes droits que tous les citoyens soviétiques sanf celui de quitter la ville.

De son exil forcé, M. Sakharov n'en continue pas moins à lutter pour les droits de l'homme. Avec sa femme, Mme Helena Bonner, il vient de lancer un appel en faveur de M. Youri Chikhanovitch, un mathématicien arrêté le 17 novembre sous l'accusation d'*« agitation et propagande antisoviétiques »*.

Quatre lauréats du prix Nobel, MM. William Golding (littérature), William Fowler (physique), Henry Taube (chimie) et Gérard Debreu (économie) ont, de leur côté, adressé une lettre à M. Youri Andropov afin que M. Sakharov puisse recevoir des soins médicaux et soit *autorisé à quitter l'Union soviétique*, a annoncé le samedi 10 décembre le quotidien suédois *Svenska Dagbladet*.

A Moscou, seize personnes au moins, dont le fils du dissident juif Yosef Begun, ont été interpellées samedi alors qu'elles participaient à une manifestation organisée à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme. Les manifestants s'étaient regroupés sur la place Pouchkine, dans le centre de Moscou, pour participer à une veillée qui a lieu tous les ans. Des policiers en uniforme et en civil sont immédiatement intervenus.

Une dizaine de jeunes Soviétiques ont, d'autre part, observé dimanche une veillée à la mémoire de John Lennon. La police a interpellé trois des jeunes gens et a saisi une affiche *antinucléaire*. Cette *commémoration* a eu lieu sur les collines Lénine, lieu traditionnel de promenade pour les Moscovites le dimanche. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Italie

SIX DIRIGEANTS DE PRIMA LINEA SONT CONDAMNÉS A LA DÉTENTION A VIE

Turin *(A.F.P.-Reuter)*. — Le procès de cent trente-quatre membres du mouvement d'extrême gauche Prima Linea s'est achevé, le samedi 10 décembre à Turin, après plus de six mois d'audiences, par neuf condamnations à la prison à vie, dont six pour des dirigeants du groupe, et six condamnations à plus de trente ans. Les accusés, qui ont assisté au procès enfermés dans des cages, répondaient de plusieurs centaines d'inculpations dont huit pour meurtre.

Giulia Borelli qui, le mois dernier, a donné naissance à des jumeaux conçus pendant le procès, a été condamnée à trente ans de prison de même que son mari Enrico Galmozzi.

Marco Donat Cattin, fils de l'ancien secrétaire général de la démocratie chrétienne, M. Carlo Donat Cattin, et « repenti » célèbre, a été condamné à huit ans de réclusion, mais la cour lui a accordé la liberté provisoire, ainsi que le permet la loi. Marco Donat Cattin ne pourra toutefois recouvrer la liberté qu'au terme d'autres procès dans lesquels il est également accusé.

D'autres « repentis » ont aussi bénéficié de réductions de peines.

Yougoslavie

LE MINISTRE DES FINANCES AURAIT DONNÉ SA DÉMISSION

(De notre correspondant.)

Belgrade. — Selon des rumeurs qui circulent depuis plusieurs jours, M. Joze Florijancic, ministre fédéral des finances, aurait présenté sa démission. Ces rumeurs cependant ne sont ni confirmées ni démenties par les sources officielles.

La démission de M. Florijancic — si elle était confirmée — n'aurait pas été provoquée par le problème de la dette extérieure yougoslave, dont les modes de règlement ont déjà été fixés par consensus il y plusieurs mois, mais par les rapports compliqués entre républiques et régions autonomes sur des problèmes de politique intérieure. — P. Y.

AS[illegible]

Bangladesh

Le général Ershad se proclame chef de [illegible] et libère des opposants

[illegible]

Corée du Sud

LA RECONNAISSANCE DE PYONGYANG « N'EST PAS D'ACTUALITÉ », déclare M. Fabius

[illegible]

(A.F.P., Reuter.)

[illegible]

ASIE

Bangladesh

Le général Ershad se proclame chef de l'Etat et libère des opposants

Le général H.M. Ershad, « *administrateur en chef* » de la loi martiale faisant fonction de chef de gouvernement, s'est proclamé lui-même chef de l'Etat, dimanche 11 décembre, et a annoncé la remise en liberté de personnalités de l'opposition arrêtées récemment. Le chef de l'Etat, M. A. Chowdhoury, a démissionné. Il prend la tête d'un nouveau parti destiné à soutenir l'action du général Ershad.

De notre envoyé spécial

Dakha. – Dans une courte déclaration radiodiffusée, le général H. M. Ershad a annoncé, dimanche 11 décembre, sa décision d'assumer la présidence du pays. Arrivé au pouvoir à l'issue d'une coup d'Etat sans effusion de sang, le 24 mars 1982, il avait alors contraint à la démission le président en exercice, M. A. Sattar, élu lors des élections présidentielles, en novembre 1981.

Dans son discours, le général Ershad a expliqué que s'il n'avait pas voulu occuper la fonction de président à cette époque, c'était uniquement parce qu'il n'avait pas « *des objectifs à court terme en vue* ». En devenant l' « *administrateur en chef de la loi martiale* », il avait désigné un ancien juge, M. Ahsabullah Chowdhury, à la fonction présidentielle.

Le général Ershad avait justifié l'intervention de l'armée – la quatrième dans la courte histoire du Bangladesh – par la paralysie et la corruption du gouvernement Sattar. Il tire argument d'une reprise de l'économie, malgré une inflation inquiétante – et dans une mesure moindre d'un assainissement de l'appareil administratif. Cependant le général Ershad n'a jamais réussi à convaincre les dirigeants politiques traditionnels, réduits au silence par l'imposition de la loi martiale et l'interdiction absolue de toute activité politique, de la sincérité de son intention de rendre le pouvoir aux civils dans « *les plus brefs délais* ». Il a tenté une première expérience, au mois de mars, lorsqu'il a annoncé un assouplissement de la loi martiale et levé l'interdiction de certaines réunions politiques. Six mois plus tard, « *l'administrateur de la loi martiale* » devait commettre sa première erreur d'appréciation en ne mesurant pas les conséquences de la levée de toutes les restrictions sur les activités politiques (*le Monde* du 12 novembre). Presque aussitôt, plusieurs catégories professionnelles mécontentes avaient appelé à la grève, tandis que des manifestations politiques étaient organisées par deux coalitions d'opposition. L'une d'elles se place sous l'égide de l'ancienne ligue du peuple de Mujibur Rahman, premier président du Bangladesh, assassiné le 15 août 1975, lors d'un putsch militaire, et regroupe quinze organisations de gauche et de centre gauche. L'autre est conduite par la veuve d'un ancien président, assassiné le 30 mai 1980, Mme Khaleda Ziaur Rahman, qui rassemble autour d'elle sept formations alliées au parti politique fondée par son mari. Les dirigeants de ces deux regroupements font partie des personnalités remises en liberté.

Peu de temps plus tard, à l'issue de violentes émeutes, le général Ershad devait annoncer la suspension, à nouveau, des activités politiques (*le Monde* du 29 novembre). Auparavant avait été créé un nouveau parti politique, composé notamment de factions dissidentes de la ligne Awami et du P.N.B., le Janadal (Parti du peuple). Il devenait alors évident que le Parti du peuple allait être pour l'administrateur de la loi martiale la plate-forme à partir de laquelle il allait lui-même contester les élections présidentielles devant, en principe, avoir lieu en 1984. L'opposition cependant demande que des élections législatives soient organisées avant la consultation présidentielle. Le général Ershad a sans doute craint que l'initiative lui échappe. Il a décidé de hâter les choses.

Dans son discours radiotélévisé, il a donné comme argument, pour justifier sa décision, le « *succès de la conférence islamique* » qui vient de se tenir à Dakha. Il a assuré ne devenir président que pour mieux permettre le « *rétablissement de la démocratie* ».

KIM GORDON-BATES.

Corée du Sud

LA RECONNAISSANCE DE PYONGYANG « N'EST PAS D'ACTUALITÉ », déclare M. Fabius

La question de la reconnaissance de la Corée du Nord par la France « *n'est pas d'actualité* », a déclaré samedi 10 décembre, au cours d'une conférence de presse, M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, qui fait une visite officielle de trois jours en Corée du Sud. Il a aussi condamné l'attentat nord-coréen du 9 octobre à Rangoun au cours duquel quatre ministres sud-coréens ont été tués. M. Fabius a ajouté que M. Pierre Mauroy avait accepté le principe d'une visite à Séoul en 1984. Le président sud-coréen, le général Chon, « *serait le bienvenu* » en France. Quant à la visite en Corée du Sud de M. Mitterrand, il reste à fixer une date « *adéquate* ».

« *La France est tout à fait disposée à opérer des transferts de technologie vers la Corée du Sud, comme elle l'a déjà fait par le passé* », et la Corée du Sud est le premier pays asiatique à « *coopérer de façon substantielle avec la France dans le domaine de l'énergie nucléaire* », a déclaré M. Fabius. Parmi les principaux domaines évoqués au cours des conversations, figurent l'achat éventuel de l'Airbus par les Coréens, la participation de la France au développement de satellites de communication sud-coréens, la liaison ferroviaire rapide Séoul-Pusan, le nucléaire, la sidérurgie et la construction d'un métro. – (*A.F.P., Reuter.*)

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● DES PAYSANS TUENT DES PILLEURS D'ÉGLISE. – Des paysans furieux ont exécuté quatre pilleurs d'église qui avaient volé des tableaux de l'époque coloniale à Caquiaviri, au sud-est de La Paz et ont refusé de remettre aux autorités d'autres voleurs qu'ils détiennent encore, a-t-on appris, vendredi 9 décembre, de source policière. Les paysans ont coupé les mains d'un des quatre pilleurs avant de l'attacher, comme les trois autres, à un poteau d'exécution sur la place de la localité. – (*A.F.P.*)

El Salvador

● SCISSION DANS LA GÉRILLA. – Les Forces populaires de libération (F.P.L.), l'une des organisations de guérilla, ont annoncé, le dimanche 11 décembre, qu'une scission s'était produite dans leurs rangs. L'origine de cette division, qui a provoqué la création d'un Mouvement ouvrier révolutionnaire (MOR), est liée aux événements du 6 avril 1983. Ce jour-là avait été assassinée, à Managua, Melida Anaya Montes, importante responsable des F.P.L. Deux semaines plus tard, le leader des Forces populaires, Cayetano Carpio, se suicidait. A l'époque, il avait été indiqué que ce geste avait suivi la découverte, par le fondateur des F.P.L., que l'assassinat avait été commis par un de ses proches. L'organisation reconnaît aujourd'hui ce qui se murmurait depuis lors : Anaya Montes avait été tuée par M. Carpio lui-même, en raison de divergences idéologiques. – (*Reuter.*)

Grande-Bretagne

● ATTENTAT REVENDIQUÉ PAR L'ARMÉE NATIONALE DE LIBÉRATION ÉCOSSAISE. – Un attentat contre la caserne de Woolwich (sud de Londres), qui a fait cinq blessés le samedi 10 décembre, a été revendiqué par l'armée nationale de libération écossaise, dans un appel téléphonique à l'agence de presse britannique Press Association. Quatre soldats et une femme ont été blessés par l'explosion d'une bombe. – (*A.F.P.*)

● SAISIE D'ORDINATEURS AMÉRICAINS VRAISEMBLABLEMENT DESTINÉS A L'U.R.S.S. – Des ordinateurs fabriqués aux Etats-Unis et destinés probablement à l'Union soviétique ont été saisis, le dimanche 11 décembre, par les douanes britanniques dans le port de Poole.

Trois Britanniques ont été interrogés par la police à la suite de la saisie, qui est intervenue au moment où le matériel, enfermé dans un conteneur, devait être embarqué sur un ferry à destination de la France. Selon le *Daily Mail*, le conteneur, avec six ordinateurs américains, devait être envoyé en Tchécoslovaquie puis en Union soviétique. – (*A.F.P.*)

Namibie

● APRÈS LE RETRAIT FRANÇAIS DU « GROUPE DE CONTACT ». – La position de la France est « *très bien comprise* » par la majorité des pays africains, a déclaré, jeudi 8 décembre, le président du Conseil des Nations unies pour la Namibie, M. Mohamed Sahnoun (Algérie), à la suite de l'annonce par M. Claude Cheysson, la veille, de la suspension de la participation française aux activités du « groupe de contact » sur la Namibie, comptant également les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada, l'Allemagne fédérale (*le Monde* du 9 décembre). En revanche, le département d'Etat a fait savoir, jeudi, que le gouvernement américain « *regrettait* » la décision de Paris, car « *la France a joué un rôle important au sein du groupe de contact depuis sa création par l'ONU en 1978* ». – (*A.F.P., Reuter.*)

Suisse

● MENACE SUR LA COALITION GOUVERNEMENTALE. – L'éviction de Mme Liliane Uchtenhagen, candidate officielle du parti au gouvernement helvétique, au profit d'un autre socialiste, M. Otto Stich, a relancé le débat sur la participation des socialistes au Conseil fédéral. Réunis, samedi 10 décembre, à Berne, le comité central du parti socialiste a ouvertement menacé de retirer ses deux représentants de la coalition gouvernementale. La décision appartiendra à un congrès extraordinaire, qui sera convoqué au début de l'année prochaine. – (*Corresp.*)

Tchad

● LA « TABLE RONDE » REPORTÉE EN JANVIER. – Initialement prévue pour le 21 décembre à Addis-Abeba (*le Monde* daté 4-5 décembre), la conférence de réconciliation nationale a été reportée au 9 janvier, a annoncé, vendredi 9 décembre, le ministre éthiopien des affaires étrangères, président en exercice du conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine. D'autre part, l'agence de presse tchadienne a affirmé vendredi que les récentes déclarations de M. Goukouni Oueddeï (selon lequel le GUNT – gouvernement d'union nationale de transition, qu'il préside, – est le « *seul gouvernement légitime du Tchad* ») (*le Monde* du 8 décembre) ont « *porté un coup à l'espoir de réconciliation nationale* ». – (*A.F.P.*)

Tchécoslovaquie

● ARRESTATION D'UN PACIFISTE. – M. Petr Pospichal, âgé de vingt-trois ans, militant pacifiste et dissident, a été arrêté à Prague, a-t-on appris samedi 10 décembre. Ancien apprenti typographe, M. Pospichal avait déjà été condamné à onze mois de prison en 1978 et à un an et demi en 1982 pour « *incitation à la rébellion* ». Il avait été libéré en septembre dernier. Cette arrestation pourrait être liée à l'enquête menée par la police sur une pétition hostile à l'implantation de tous les missiles en Europe, y compris ceux que l'U.R.S.S. projette d'installer en Tchécoslovaquie, qui circule actuellement dans la région de Brno. – (*A.F.P.*)

DIPLOMATIE

APRÈS LES F.N.I. ET LES START

Les Soviétiques vont-ils également suspendre les conversations de Vienne sur la réduction des forces classiques en Europe ?

Après avoir mis fin à la négociation sur les armements nucléaires de portée intermédiaire (F.N.I.), puis suspendu les conversations sur les armements intercontinentaux (START), l'U.R.S.S. va-t-elle se retirer également d'une troisième négociation de désarmement, celle qui se déroule à Vienne depuis dix ans pour une réduction équilibrée des forces classiques en Europe centrale (M.B.F.R.) ? Telle est la question que l'on se pose dans les milieux diplomatiques et dont se fait l'écho ce lundi 12 décembre le *New York Times*.

Cette négociation M.B.F.R., qui, à la différence des deux pourparlers de Vienne, réunit non pas seulement les deux superpuissances, mais leurs principaux alliés du pacte de Varsovie et de l'OTAN, doit tenir jeudi 15 décembre sa dernière session avant la pause de Noël. Or, contrairement aux habitudes, aucune date de reprise au début de l'an prochain n'a été encore proposée par les pays de l'Est. En outre, un porte-parole du pacte de Varsovie à Vienne, cité par l'A.F.P., a déclaré le 7 décembre que le déploiement des missiles américains commencé en Europe occidentale crée une situation nouvelle et qu'il convient *« d'élaborer et d'arrêter des concepts à longue échéance concernant la détente et le désarmement, et notamment l'avenir de la négociation de Vienne »*.

Bien que les pourparlers M.B.F.R. ne portent pas sur les armements nucléaires, le lien avec les euromissiles pourrait découler de l'intention soviétique de compléter par un renforcement de l'arsenal classique du pacte de Varsovie les contre-mesures nucléaires annoncées antérieurement par Moscou. Ce renforcement pourrait figurer parmi les «autres mesures» auxquelles a fait allusion le maréchal Ogarkov, chef d'état-major des forces armées soviétiques, au cours d'une conférence de presse à Moscou lundi 5 décembre.

Ainsi, le général soviétique Gribkov, chef d'état-major des forces armées unifiées du pacte de Varsovie, indique dans un entretien publié samedi 10 décembre par le quotidien de Berlin-Est *Neues Deutschland* que de nouvelles mesures, justifiées par *«le caractère nouveau des préparatifs de guerre de l'OTAN»*, seront prises afin de *«développer et perfectionner»* les forces armées du pacte. Celles-ci seront dotées *« des techniques et des armements les plus modernes »*, tandis que la *«préparation au combat»* sera renforcée.

Rendez-vous à Stockholm

En attendant l'échéance de jeudi sur les M.B.F.R., on note que le refus soviétique de poursuivre les pourparlers F.N.I. et START s'est durci ces derniers jours. Ainsi, M. Izraelian, représentant de l'U.R.S.S. auprès du comité du désarmement de l'ONU, a déclaré samedi au cours d'un colloque à Genève que ces négociations *« sont mortes désormais »*. L'U.R.S.S., a-t-il ajouté, *« ne participera plus à aucune d'entre elles, car les Etats-Unis s'en servent comme écran de fumée pour dissimuler des préparatifs militaires mettant notre pays en danger »*.

Un autre son de cloche, il est vrai, est donné par M. Afanassiev, rédacteur en chef de la *Pravda*, dans un entretien publié samedi par le quoditien japonais *Asahi Shimbun*. M. Afanassiev, qui s'était déjà distingué par une critique du comportement des militaires soviétiques dans l'affaire du Boeing sud-coréen, y déclare que l'U.R.S.S. a l'intention de reprendre un jour les pourparlers START et qu'elle proposera alors de nouvelles réductions de toutes les catégories d'armements nucléaires, y compris à moyenne portée et tactiques.

Pour le moment en tout cas, la seule rencontre Est-Ouest qui demeure à l'ordre du jour est celle qui doit avoir lieu le 17 janvier à Stockholm à l'occasion de l'ouverture de la conférence pour le désarmement en Europe, prévue l'été dernier par l'accord de Madrid entre les trente-cinq participants au processus de la conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.). Les pays de l'OTAN ont décidé d'y envoyer leurs ministres des affaires étrangères, et M. Shultz a exprimé l'espoir qu'il pourrait y rencontrer M. Gromyko. Mais les pays de l'Est n'ont pas encore fait savoir à quel niveau ils seront représentés à cette conférence.

La Roumanie devrait pousser au maintien du maximum de contacts entre l'Est et l'Ouest et plaider pour la poursuite des M.B.F.R. M. Ceausescu a redit dans un entretien accordé au *Toronto Star* et reproduit par l'agence roumaine Agerpress qu'il faut *« que l'Union soviétique revienne sur sa décision de prendre des contre-mesures et que les discussions de Genève reprennent »*. La Roumanie a été le seul pays du bloc de l'Est absent d'une réunion tenue vendredi 9 décembre à Moscou entre les secrétaires des partis responsables de l'idéologie et des relations internationales et qui, dans un communiqué, a attribué aux seuls Etats-Unis la responsabilité de l'aggravation de la situation internationale. Outre les six autres membres du pacte, les partis communistes de Cuba, de Mongolie, du Vietnam et du Laos étaient représentés à cette réunion.

M. T.

Manifestations pacifistes de Francfort à Greeham-Common

Des manifestations pacifistes ont eu lieu, samedi 10 et dimanche 11 décembre, dans plusieurs villes de R.F.A., en signe de protestation contre le déploiement des fusées américaines Pershing-2. A Francfort, quatre mille personnes, avec à leur tête des syndicalistes et des députés Verts, ont défilé avant de se retrouver devant la base américaine de Hausen où sont assemblés, selon les pacifistes, une partie des Pershing-2 arrivés fin novembre. Une centaine de personnes ont été interpellées et six policiers blessés au cours d'affrontements entre les forces de l'ordre et les manifestants.

A Dortmund, dans la Ruhr, plus de dix mille personnes ont assisté, dimanche, à une fête baptisée « Les sportifs pour la paix, contre les armes nucléaires », organisée par le mouvement pacifiste. Des champions – le Soviétique Valeri Borzov, le Tchécoslovaque Emil Zatopek, – ainsi que M. Willy Daume, président du comité olympique de R.F.A., assistaient à la manifestation.

Aux Pays-Bas, quatre mille manifestants ont protesté, dimanche, devant la base de Woendrecht, dans le sud du pays, où doivent être installés des missiles de croisière. Organisée par le mouvement Les femmes pour la paix, la manifestation avait aussi pour but d'apporter un soutien aux femmes de Greenham-Common qui protestaient le même jour.

Quatre ans après la « double décision » de l'OTAN...

De notre correspondant

Londres. – *« Un jour après... »*, vingt-cinq mille à trente mille personnes ont manifesté, le dimanche 11 décembre, autour de la base de Greeenham-Common, où sont entreposés les premiers missiles de croisière arrivés en Grande-Bretagne. Pour le mouvement pacifiste britannique, il s'agissait, non seulement, de marquer le quatrième anniversaire de la décision prise par l'OTAN, mais aussi – et surtout – de profiter de l'émotion causée par la diffusion, la veille au soir, sur l'une des deux chaînes de télévision indépendantes, du film *The Day After*, qui décrit l'effet d'une attaque nucléaire sur une petite ville des Etats-Unis et qui a dernièrement provoqué bien des remous outre-Atlantique.

Environ douze millions de téléspectateurs britanniques – y compris Mme Thatcher – ont assisté à cet « événement », redouté par le gouvernement. M. Michael Heseltine, secrétaire d'Etat à la défense, avait réclamé le droit de faire une mise au point au moment de la diffusion, mais la chaîne de télévision le lui a refusé. Il s'est rattrapé, dimanche, tant sur le petit écran qu'à la radio, dans de multiples interventions, pour souligner que le politique de dissuasion du gouvernement britannique et celle de l'ensemble des pays de l'OTAN avait précisément pour but d'éviter le danger relaté dans le film.

La diffusion du film n'a cependant pas provoqué autant de réaction qu'on le pensait auparavant. Des stations de radio qui avaient installé des standards téléphoniques spéciaux pour recueillir les impressions du public ont enregistré beaucoup moins d'appels que prévu.

Cinquante et une personnes ont cependant été arrêtées à Greenham-Common, lorsque les manifestants ont arraché quelques dizaines de mètres de la clôture entourant la base. Les militantes, qui campent depuis deux ans sur place, ont été encouragées par l'importance de la manifestation (1) et ont rappelé qu'elles feraient tout pour empêcher la sortie des missiles hors de la base, lors des exercices qui sont nécessaires à la mise en œuvre de ce système d'armes.

FRANCIS CORNU.

(1) Selon un sondage de l'institut Harris, 52 % des Britanniques interrogés, contre 36 %, désapprouvent la façon dont le problème des missiles de croisière a été traité par le gouvernement de Mme Margaret Thatcher. 58 %, contre 33 %, estiment que le mouvement pacifiste britannique ne constitue pas un danger pour de futures négociations américano-soviétiques sur le désarmement, argument souvent employé par le ministre de la défense. Si les négociations de Genève reprennent, 66 %, contre 24 % pensent que la Grande-Bretagne devrait proposer d'inclure sa propre force de dissuasion dans le potentiel occidental, ce que refuse le gouvernement Thatcher.

● *Les relations entre les P.C. chinois et français.* – *« Les divergences qui opposent le parti communiste chinois au P.C.F. au sujet de l'Afghanistan, du Vietnam et du Cambodge ne brisent en rien l'amitié entre nos deux partis »*, a déclaré M. Xi Zhongxun, membre du bureau politique du P.C.C. a l'issue du séjour qu'il vient d'effectuer en France à l'invitation du P.C. français. M. Xi Zhongxun, qui est aussi membre du secrétariat du comité central du P.C.C., était arrivé à Paris le 23 novembre. Sa visite faisait suite au voyage en Chine, en octobre 1982, de M. Georges Marchais avec qui le dirigeant chinois a eu un entretien, vendredi 2 décembre, au siège du P.C.F.

● *Consultations franco-japonaises.* – Des consultations bilatérales entre la France et le Japon ont eu lieu vendredi 2 et samedi 3 décembre, au Quai d'Orsay. Le Japon est représenté par M. Matsunaga, vice-ministre des affaires étrangères, et par M. Uchida, ambassadeur du Japon en France. M. Francis Gutmann, secrétaire général du Quai d'Orsay, dirige la délégation française. Deux précédentes consultations franco-japonaises du même type ont déjà eu lieu au printemps 1982 et au printemps 1983.

La conférence islamique de Dakha

LE COMMUNIQUÉ FINAL PASSE SOUS SILENCE LES CONFLITS IRAKO-IRANIEN ET INTERPALESTINIEN

Dakha *(A.F.P.)*. – Le conflit entre L'Iran et l'Irak a menacé l'unité de l'Organisation de la conférnce islamique (O.C.I.) et failli entraîner l'échec de la quatorzième conférence ministérielle de cette organisation panislamique qui s'est tenue, du mardi 6 au dimanche 11 décembre, dans la capitale du Bangladesh.

L'opposition de la délégation iranienne à l'adoption d'une résolution sur le conflit – et son boycottage des séances pendant près de vingt-quatre heures – ont interrompu les travaux, samedi, et obligé les délégués à tenir une dernière séance marathon de quinze heures. Si la conférence a pu se terminer avec une unité de façade retrouvée c'est que l'Irak a proposé que soit renvoyé au sommet islamique de Casablanca l'examen du conflit du Golfe, sur lequel se sont opposés les pays arabes modernes, arabie saoudite en tête, et les progressistes, l'Iran et ses alliés syrien et libyen.

Cependant l'adoption de la proposition irakienne n'a rien fait pour faire progresser le problème sur le fond. Il n'est en effet pas certain, indique-t-on de source iranienne bien informée, que Téhéran envoie une délégation au sommet de Casablanca, à la mi-janvier. Aucune mention du conflit n'est faite dans le communiqué final.

Sur la plupart des autres problèmes, les délégués de quarante et un pays à population entièrement ou partiellement musulmane ont adopté des résolutions le plus souvent sans surprise. Les dissensions interpalestiniennes ont été examinées sans pour autant figurer dans le communiqué final. Le représentant de l'O.L.P. a rejeté la notion *« d'affrontements interpalestiniens »* et a affirmé que c'est *« la Syrie qui attaque l'O.L.P., aidé par des traitres »*. Il a estimé que la conférence *« n'était pas le lieu pour débattre du différend entre la Syrie et la Palestine »*, mais qu'elle avait toutefois permis *« certaines clarifications »*. Le communiqué réaffirme que l'O.L.P. est *« le représentant légitime et unique du peuple palestinien »*.

Sur le problème chypriote, l'O.C.I. n'a pas reconnu la nouvelle *« république turque de Chypre du Nord »* ni même appelé à son soutien. Elle a dans une motion, relativement modérée, exprimé son *« soutien et sa sympathie »* à la communauté chypriote turque – qui jouit du statut d'observateur à l'O.C.I. – et rendu hommage à sa volonté de poursuivre le dialogue.

En revanche, sur l'Afghanistan, le problème libanais ou le conflit israélo-arabe, la conférence ministérielle a *« réitéré »* et *« réaffirmé »* des positions déjà connues ou demandé au secrétariat général de *« poursuivre ses efforts »*.

Les pays membres de l'Organisation de la conférence islamique (O.C.I.) ont, d'autre part, adopté une *« déclaration de Dakha sur les Droits de l'homme dans l'Islam »*.

Celle-ci affirme que *« tous les êtres humains appartiennent à la même famille dont les membres sont unis par leur subordination a Dieu et sont égaux en dignité, en devoirs et en responsabilité, sans aucune discrimination fondée sur la race, la couleur, la langue, la religion, le sexe, l'opinion politique, le statut social ou tout autre considération »*. Ce long texte souligne que *« les droits fondamentaux et la liberté selon l'Islam font partie intégrante de la foi islamique et que personne n'a le droit de les abolir, en partie ou en totalité, de les violer ou de les ignorer, car ils sont dans leur ensemble un commandement divin à caractère obligatoire »*.

Cette « déclaration de Dhaka » sera proclamée solennellement lors du sommet de Casablanca en janvier prochain, de même que la constitution de la Cour internationale islamique de justice, dont le projet vient d'être définitivement approuvé par la conférence ministérielle de l'O.C.I. et qui sera installée à Koweït.

AFRIQUE

LA VISITE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAIN AU MAGHREB

Le rapprochement entre Israël et les Etats-Unis a valu à M. Shultz de « très vives réactions »

L'escale d'Alger ayant été annulée à la demande des autorités algériennes, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a achevé à Rabat, dimanche 11 décembre, son voyage au Maghreb. Dans les milieux autorisés américains, on précisait que l'entretien de deux heures qu'il a eu avec le roi Hassan II a été *« moins acide »* que celui qu'il a eu à Tunis. Tout en se félicitant du *« ton constructif et informatif »* de sa rencontre avec le roi, M. Shultz a admis qu'il s'est heurté *« à une très vive réaction »* dans le monde arabe au rapprochement américano-israélien. La presse de l'opposition marocaine se montre très critique. Le roi avait invité Me Abderrahim Bouabid, ministre d'Etat et chef de l'Union socialiste des forces populaires (opposition) à assister à l'entretien au cours duquel ont été abordés divers problèmes, dont ceux du Proche-Orient, du Liban, des Palestiniens, du Sahara occidental. Interrogé sur ce dernier point, M. Shultz a répondu *« nous sommes favorables au référendum et maintenant il faut attendre »*.

De notre correspondant

Tunis. – Lors de sa brève visite du samedi 10 décembre, M. Shultz n'a pas su convaincre ses interlocuteurs du bien-fondé de la nouvelle stratégie des Etats-Unis au Proche-Orient. Ce n'est pas sa référence très vague à la nécessaire prise en compte *« des problèmes et des besoins du peuple palestinien »*, dans la recherche de la paix dans la région, aussitôt assortie d'une ferme réaffirmation que *« les Etats-Unis ont eu, ont et continueront d'avoir de fortes relations avec Israël »*, qui était susceptible d'apaiser les inquiétudes.

En revanche, M. Shultz aura pu mesurer combien le fossé se creuse entre son pays et l'un des plus anciens et des plus sûrs amis des Etat-Unis dans le monde arabe. Les entretiens qu'il a eus avec le président Bourguiba et les principaux dirigeants tunisiens (1) lui ont clairement démontré que le temps où Tunis n'hésitait pas à demeurer l'une des dernières capitales à soutenir la politique américaine lors de la guerre du Vietnam est bien révolu. Les nouveaux accords conclus lors de la dernière visite à Washington du premier ministre israélien, M. Shamir, le soutien permanent et inconditionnel apporté en toutes circonstances à Israël, les raids au Liban, la persistance à ignorer l'existence et la représentativité de l'O.L.P. dans toute perspective de solution au Proche-Orient, ont été autant de points relevés par les interlocuteurs du secrétaire d'Etat. Si ce dernier a admis avoir entendu *« des commentaires critiques »* mais *« de ceux qui se font entre amis »*, il a omis de préciser qu'ils avaient été formulés avec une fermeté inusitée dans le traditionnel dialogue tuniso-américain.

Les dirigeants tunisiens auraient mis aussi en évidence le danger de plus en plus réel de voir toute la région arabe se placer dans l'orbite de Moscou, si Washington persistait dans sa démarche actuelle.

La position tunisienne n'est pas seulement dictée par le sentiment qu'il est profondément injuste et inadmissible qu'Israël soit à un tel point *« l'enfant gâté des Etats-Unis »*, comme l'a dit M. Bourguiba à M. Shultz, elle découle aussi du fait que Tunis héberge depuis son évacuation de Beyrouth la direction de l'O.L.P. En laissant quelques groupes de jeunes gens manifester dans les rues de la capitale aux cris de *« Vive Bourguiba ! vive Arafat ! « Palestine arabe ! »*, *« A bas le sionisme ! »* – mais sans lancer pour autant des slogans anti-américains – les autorités ont sans doute voulu démontrer qu'elles devaient également tenir compte d'une opinion de plus en plus sensible à l'évolution de la situation au Proche-Orient.

Alors que M. Shultz quittait Tunis, en se félicitant de cette *« bonne visite »*, un meeting, organisé par la Ligue tunisienne des droits de l'homme, à l'occasion de la Journée mondiale des droits de l'homme, sur le thème *« Les droits de l'homme arabes, palestiniens et libanais »*, dénonçait à la fois *« la complicité américaine avec le sionisme »* et *« la volonté de confiscation de la décision palestinienne par la Syrie. »*

Au cours de la réunion, M. Gaubert, représentant de l'Association médicale France-Palestine, de retour du Nord-Liban a parlé de la situation très précaire à Tripoli où il a rencontré des prisonniers de diverses nationalités détenus par les combattants fidèles à M. Arafat, parmi lesquels, a-t-il assuré, se trouvaient de très jeunes Syriens qui lui ont déclaré avoir ignoré qu'ils se battaient contre des Palestiniens.

MICHEL DEURÉ.

(1) M. Shultz a également rencontré le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, qui avait démoncé récemment *« l'axe militaire américano-israélien »*.

La stabilité politiqu[e] permettent une

AFRIQUE

Djibouti

La stabilité politique et les concours extérieurs permettent une amorce de développement

De notre envoyé spécial

Djibouti. – « *La population nous juge sur les progrès accomplis depuis l'indépendance, elle ne se contente pas des slogans d'une campagne électorale.* » Le président Hassan Gouled, le « Vieux » de Djibouti, passe désormais une partie de la semaine dans sa ville d'Arta, petite villégiature d'altitude située à une quarantaine de kilomètres au sud de Djibouti-Ville. Il semble particulièrement détendu. Non sans raison. Les bailleurs de fonds de la petite République viennent de lui promettre un pactole – au moins 400 millions de dollars – pour en assurer le développement (*le Monde* du 25 novembre). « *Maintenant*, dit-il, *il faut se mettre au travail.* »

A soixante-dix ans, le défi est d'une nouvelle nature pour un homme qui, pendant six ans, a dû assurer avant tout le fragile équilibre d'un pays habité par des Somalis et des Afars et qui demeure coincé entre la grande Ethiopie voisine et ses « alliés » arabes. La sécurité du petit territoire de Djibouti demeure garantie par des accords avec Paris et la présence d'une base militaire française. Mais M. Hassan Gouled se sent en confiance. Sa semi-retraite d'Arta ne l'empêche nullement de suivre de très près les affaires, tout en se posant de plus en plus, ainsi qu'il le dit lui-même, en « *arbitre* ». Djibouti – « *œil du cyclone* », selon l'expression d'un diplomate – aurait-elle enfin sa chance ?

« *Pour l'instant*, poursuit le même observateur, *les questions politiques sont oblitérées par les projets de développement.* » L'opération, montée par des opposants en septembre 1981, a fait long feu. Les fondateurs d'un parti populaire d'opposition ont été arrêtés sur-le-champ, puis relâchés par petits paquets dans les mois qui ont suivi. Le 21 mai 1982, les premières élections législatives depuis l'indépendance, en juin 1977, se sont déroulées dans le calme. Le parti unique *de facto* – le R.P.P. (Rassemblement populaire pour le progrès) – a présenté une liste unique aux suffrages de quelque 85 000 électeurs inscrits. A la suite de quoi une personnalité assez effacée, M. Barkat Gourad Hamadou, a été reconduite dans ses fonctions de premier ministre.

Depuis, les opposants au régime se sont montrés moins actifs. Ancien premier ministre, M. Ahmed Dini s'est installé chez lui, à Obock, où il consacre une partie de son temps à la taille de pierres exposées dernièrement à l'Office du tourisme de Djibouti. Egalement fondateur du Parti populaire, autre ancien premier ministre, M. Abdullah Kamil a obtenu l'autorisation d'ouvrir une étude de notaire à Djibouti-Ville et, à cet effet, doit prochainement se rendre à Bordeaux pour un stage de trois mois.

Après l'indépendance, Djibouti aurait pu devenir le champ clos des rivalités entre Afars et Somalis, qui forment l'essentiel de sa population. Ce risque a été, à ce jour, évité, même quand M. Dini, un Afar, accuse M. Gouled, lui-même Somali, de « *tribalisme* », comme il l'a encore fait l'an dernier. Si l'on en croit des étrangers qui travaillent en milieu afar, « *tout est calme* » dans les quartiers afars de Djibouti-Ville, même si l'on y reproche volontiers aux Somalis d'accaparer les postes les plus importants. Seul incident à relever : l'arrestation récente de sept jeunes Afars, à leur retour d'Ethiopie, le gouvernement affirmant qu'ils ont participé, en 1979, à un attentat qui a fait quatre morts dans un poste militaire du district d'Obock.

Pour éviter d'échauffer les esprits, le gouvernement a renoncé à rendre public un recensement effectué début 1983 et qui semble démontrer que, contrairement aux idées reçues, les Afars sont nettement minoritaires à Djibouti. Sur trois cent mille habitants, ils ne seraient qu'à peine plus de cent mille. On pensait généralement que le territoire était beaucoup plus peuplé – près d'un demi-million d'habitants – et que la population se répartissait assez équitablement entre Somalis et Afars, les premiers étant largement majoritaires à Djibouti-Ville, alors que les seconds nomadisent dans l'ouest et le nord de la République.

A moyen terme, le petit Etat paraît, sur le plan intérieur, confronté à deux problèmes plus sérieux. D'une part, les jeunes diplômés s'accommodent mal de la place toujours occupée par la génération précédente, notamment au sein de l'administration. « *Ils sont gourmands !* », dit à leur propos le président Hassan Gouled, tout en ne niant pas l'importance du problème. On sent cependant une certaine frustration chez ces cadres qui se heurtent à l'obstination d'« anciens », maintenus à leur poste souvent pour des raisons de « dosages » ethniques ou claniques.

Le deuxième problème est la lutte feutrée entre ceux qui aspirent à la succession ou, plus exactement, ceux qui se placent en vue d'une telle éventualité. Celui qui se distingue le plus nettement est le ministre des affaires étrangères, M. Moumin Bahdon Farah, un homme au regard malicieux, mais qui, la cinquantaine acquise, n'a pas encore su se tailler la cote de l'« ancien », de celui qui a su se situer au-delà des rivalités de clans. On lui oppose volontiers M. Aden Roblé – démis de ses fonctions de ministre du commerce, des transports et du tourisme au printemps 1983, à la suite de la gestion catastrophique d'Air-Djibouti, – qui effectue, depuis quelques semaines, un retour sur le devant de la scène.

Ces luttes d'influence sont tempérées par le fait que M. Hassan Gouled demeure seul maître à bord, mais aussi par la priorité accordée aux problèmes de développement. En l'espace de six ans – Paris accordant protection militaire et coopération économique, – de sérieux progrès ont déjà été réalisés. La couverture sanitaire – dispensaires, équipes mobiles, hôpitaux – du territoire est désormais assurée. L'aide internationale a permis de surmonter la disette rurale, de 1980-1981. Aligné sur le dollar, le franc-Djibouti est une monnaie forte, même quand l'équilibre budgétaire est difficile à assurer, ce qui a été le cas tout récemment.

Sans ressources propres, Djibouti s'oriente vers des activités de transit. En attendant que le marché éthiopien se développe de nouveau – ce qui risque de prendre quelques années, – le chemin de fer qui remonte sur Addis-Abeba végète. Mais son avenir n'est pas nécessairement sombre. Ancien port de soutage, Djibouti se reconvertit peu à peu en « port d'éclatement » régional. Une « zone franche » est en train de prendre vie. Dans une région particulièrement troublée, ce petit territoire entend être un havre de paix capable d'offrir à ses voisins des services dont ils ne disposent pas.

Cette ambition se heurte toutefois à des obstacles nombreux. L'énergie, importée, est hors de prix – ce qui explique, en partie, la cherté du coût de la vie, – et les recherches géothermiques en sont encore à leur stade exploratoire. La présence de dix mille Français – militaires, coopérants, commerçants, et leurs familles – assure la principale rentrée de devises. Mais il faut pratiquement tout importer, à commencer par les produits alimentaires. L'eau faisant terriblement défaut, l'ensemble du territoire n'offrirait, au mieux, que quelque 500 hectares propres à des cultures maraîchères irriguées.

L'intérêt stratégique de ce petit Etat tranquille, situé sur le détroit de Bab-El-Mandeb, face à la base soviétique d'Aden, explique sans doute l'aide que lui offrent non seulement la France, l'Arabie Saoudite et les Etats du Golfe, mais aussi, de façon plus récente, les Etats-Unis. M. Hassan Gouled entend maintenir les meilleures relations avec la Somalie et, surtout, avec l'Ethiopie. Le développement de la République ne peut, cependant, se faire que grâce aux dons ou crédits occidentaux et arabes.

Ce concours semble acquis – même si de nombreuses questions demeurent en suspens – depuis le succès de la « table ronde des donateurs », réunie à Djibouti fin novembre. Les projets financés vont permettre, s'ils se réalisent, de développer les maigres ressources de la République : géothermie, cimenterie, communications, pêche et, à un bien moindre degré, agriculture. « *La poursuite du développement de Djibouti semble assurée pour quelques années* », en a conclu l'un des auteurs du plan quinquennal de développement présenté aux bailleurs de fonds. Pour l'« œil du cyclone », promis voici quelques années à la *tourmente*, c'est là *un résultat assez inespéré.*

JEAN-CLAUDE POMONTI

AMÉRIQUES

Argentine

L'investiture de M. Alfonsin

M. Raul Alfonsin a prêté serment comme trente-troisième président de la République Argentine, samedi 10 décembre, à Buenos-Aires, au milieu d'une liesse populaire. Des représentants de soixante-dix pays, dont M. Pierre Mauroy, ont assisté aux cérémonies, et des entretiens de coulisses, en particulier sur l'Amérique centrale, ont eu lieu. Mais M. Bush, vice-président américain, n'a pas rencontré, comme on le pensait, les dirigeants sandinistes présents. Le chef du gouvernement français a insisté sur la volonté de Paris de rétablir des relations aussi étroites que possible avec le gouvernement Alfonsin.

Le nouveau président a choisi comme chef d'état-major interarmes le général de brigade Julio Alfredo Fernandez Torres, qui ne vient qu'au vingt-septième rang de la hiérarchie militaire.

Paris entend établir des relations étroites avec le nouveau gouvernement

De notre envoyée spéciale

Buenos-Aires. — Les chefs des délégations étrangères venues assister à la prise de fonction de M. Alfonsin auront pris avec lui de mémorables bains de foule. On se pressait devant le Congrès comme autour de la *Casa Rosada*, avec une ferveur difficilement contenue par les forces de l'ordre, pour applaudir, interpeller, toucher ceux dont la présence à Buenos-Aires symbolisait pour de nombreux Argentins la respectabilité retrouvée de leur pays.

Parmi eux, sept chefs d'Etat latino-américains, quatre premiers ministres européens, dont M. Pierre Mauroy, et le vice-président américain, M. Bush. Tandis que ce dernier, sifflé devant l'entrée du Congrès, ne paraissait goûter que modérément cette liesse populaire, M. Felipe Gonzalez, fêté comme un frère, battait incontestablement tous les records de popularité à l'applaudimètre.

« Maintenant que nous sommes en démocratie, il va falloir nous aider », lançait quelqu'un dans la foule au passage de M. Mauroy. La nouvelle démocratie argentine aura *effectivement besoin d'appuis extérieurs*, et la question de savoir où elle les cherchera fait déjà l'objet d'une polémique. Sur un ton sarcastique, le quotidien *la Prensa*, exprimant le sentiment des milieux pro-américains, titrait un éditorial consacré aux hôtes étrangers : « Le Tout-Paris », englobant dans cette formulation non seulement la délégation française, mais aussi les chefs des autres gouvernements sociaux-démocrates européens, MM. Craxi, Gonzalez et Soarès. La droite argentine aura trouvé le thème de sa première campagne contre le nouveau régime dans cet assaut de sollicitude auquel, selon elle, sont venus se livrer à Buenos-Aires les socialistes européens.

La France, pour sa part, a tenu à marquer ses « retrouvailles » avec l'Argentine démocratique par beaucoup plus que des congratulations de circonstance. *« En deux autres occasions seulement*, confiait dimanche M. Mauroy, *j'ai ressenti la même émotion qu'ici, le même sentiment de vivre l'histoire au présent : lors de la libération de Paris en 1944, dont je sais qu'elle fut fêtée dans l'allégresse à Buenos-Aires, et lors de l'élection de François Mitterrand. »*

Dans le message qu'il a transmis à M. Alfonsin, le président français s'est félicité pour sa part de la victoire aux élections *« d'un courant de pensée si proche de la sensibilité des Français »*. Les signes ne manquent pas, qu'il s'agisse de la francophilie de certains membres du nouveau gouvernement comme M. Dante Caputo, jeune ministre des affaires étrangères qui a fait ses études à Paris, des contacts qui s'étaient établis avec M. Alfonsin avant même qu'il fût candidat à la présidence, ou bien aussi du côté « 14-Juillet » qu'avaient samedi soir les grands bals populaires organisés dans différents quartiers de Buenos-Aires.

Il y manquait toutefois la tradition. Autant les manifestations de la matinée dans le centre de la ville avaient été bruyantes, colorées, débridées, autant le soir, dans des quartiers populaires comme la Boca, le public semblait encore désorienté par cette liberté nouvelle qui consiste à se rassembler dans la rue.

Si, comme le disait M. Mauroy, *« aucun pays sans doute n'a témoigné comme l'Argentine de son attachement à la culture française »*, de nouveaux liens sont venus s'ajouter, ces dernières années, à ces rapports anciens, à propos de la défense des droits de l'homme et grâce à l'accueil en France de plusieurs centaines de réfugiés politiques argentins. C'est à eux qu'ira le premier geste concret de Paris. M. Mauroy a, en effet, annoncé qu'un avion serait prochainement mis à la disposition de ceux qui souhaitent désormais regagner leur pays.

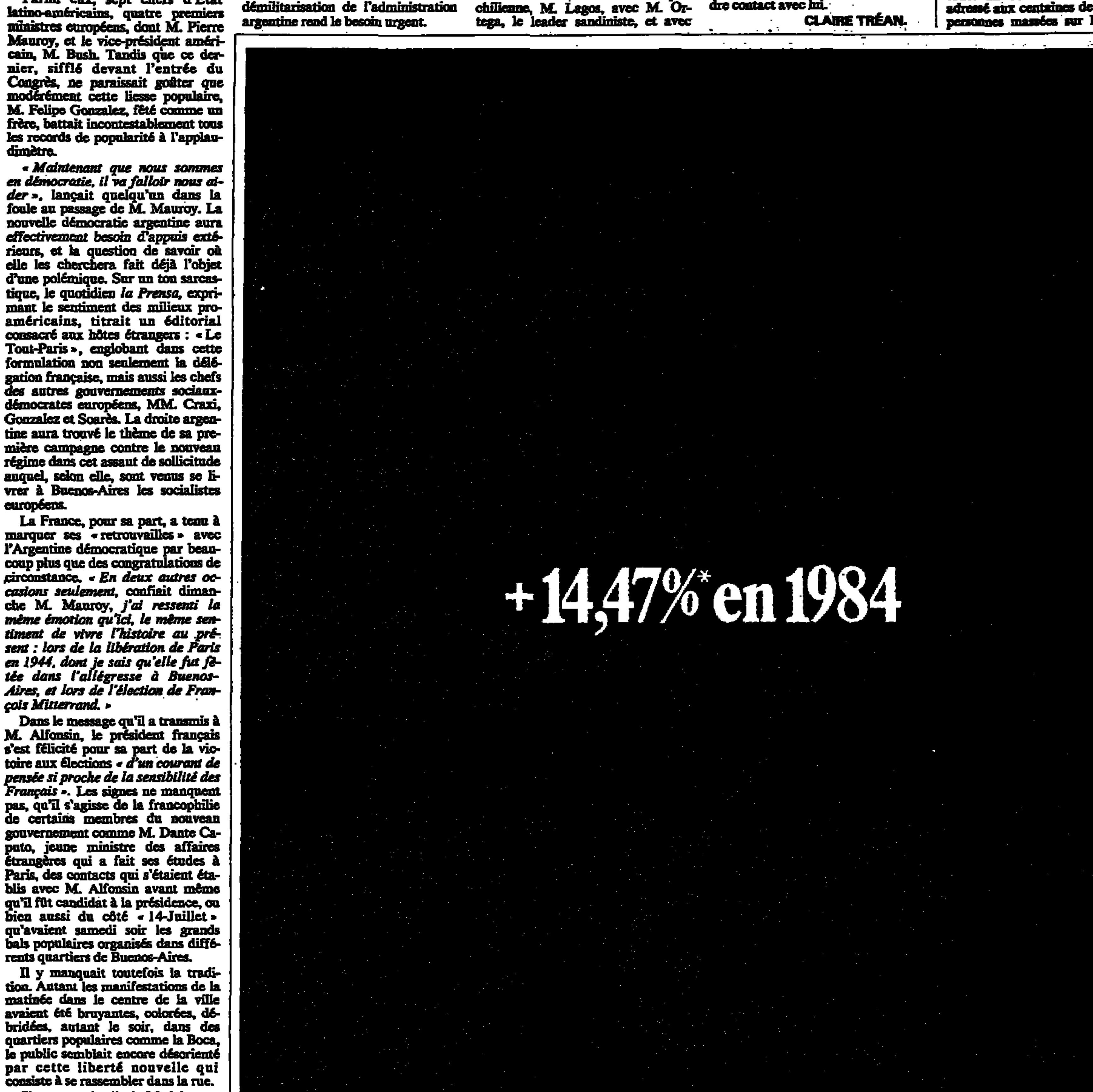
L'importance de la délégation française dont faisaient partie, outre M. Mauroy, le ministre du commerce et de l'artisanat, M. Crépeau, et plusieurs fonctionnaires, les nombreux entretiens qu'elle a eus avec les nouveaux responsables argentin, témoignent, eux aussi, de la volonté de Paris de relancer avec ce pays, *« une grande politique de coopération »*. Il a été convenu de créer une grande commission qui se réunira chaque année pour étudier tous les aspects de cette coopération. Cette structure faisait d'ailleurs l'objet d'une demande ancienne des précédents gouvernements argentins à laquelle la France, pour des raisons politiques, s'était jusqu'à présent refusée à répondre.

En matière économique où, rappelait le premier ministre, *« les possibilités de la France ne sont pas illimitées »*, l'Argentine peut compter sur une attitude *« particulièrement ouverte »* de la France à propos de sa dette au sein des organisations concernées. Un effort sera fait en matière de *coopération culturelle*, scientifique et technique, et le gouvernement français s'est dit prêt, notamment, à contribuer à la formation de cadres civils dont la démilitarisation de l'administration argentine rend le besoin urgent.

En ce qui concerne les Malouines, le premier ministre a rappelé sans détours et sans ambiguïté la position de la France, qui refuse de se prononcer sur la question de la souveraineté, mais il s'est engagé à appuyer la recherche d'une solution négociée en intervenant dans ce sens auprès de la Grande-Bretagne.

En marge des festivités, M. Mauroy s'est entretenu avec le président de l'Alliance démocratique chilienne, M. Lagos, avec M. Ortega, le leader sandiniste, et avec M. Bush, à la demande de ce dernier. C'est M. Mauroy cependant qui, après un échange de vues sur la situation au Liban et en Iran, a abordé la question de l'Amérique centrale, en regrettant notamment que les gestes de modération faits récemment par le gouvernement sandiniste n'aient pas été mieux accueillis par les Américains. A quoi M. Bush aurait répondu qu'il les trouvait insuffisants et que les sandinistes présents à Buenos-Aires... n'avaient même pas cherché à prendre contact avec lui.

CLAIRE TRÉAN.



« Nous héritons d'une situation déplorable » déclare M. Raul Alfonsin

De notre correspondant

Buenos-Aires. — La journée du samedi 10 décembre a été beaucoup plus que le spectacle bien monté de la transmission des pouvoirs entre le président sortant et le vainqueur du scrutin du 30 octobre. De l'imposant palais du Congrès, où M. Raul Alfonsin a prêté serment sur les évangiles et prononcé son premier discours, au balcon du Cabilde (maison du gouvernement), qui avait retrouvé pour la circonstance toute sa beauté et d'où il s'est adressé aux centaines de milliers de personnes massées sur la place de Mai, en passant par l'avenue de Mai, que M. Alfonsin a descendue en voiture découverte, sous une pluie de confettis et les ovations de la foule, les Argentions ont eu le sentiment d'assister au début d'une « ère nouvelle ».

Le moment fort a été sans aucun doute l'allocution prononcée par M. Alfonsin depuis le balcon du vieux Cabildo. Le choix de cet édifice, construit lors de la fondation de Buenos-Aires et remodelé au début du dix-huitième siècle, avait une double signification. C'est à l'intérieur de ces murs que, le 25 mai 1810, une junte insurrectionnelle chassa le vice-roi et installa le premier gouvernement démocratique. M. Alfonsin a donc voulu entamer cette étape de *« cent ans de liberté, de paix et de démocratie »* par un retour à *« la révolution de mai »*, un retour aux sources mêmes de la nation argentine. Mais en préférant le balcon du Cabildo à celui de la Maison Rose, il a aussi voulu marquer clairement la différence entre sa conception du pouvoir et celle du général Peron, dont la figure a dominé l'histoire des quarante dernières années. *« Nous allons construire le pays que nous méritons*, a-t-il déclaré, *non pas grâce à l'action de gouvernants illuminés, mais parce que, comme vous êtes en train de le crier, le peuple uni ne sera jamais vaincu... Je suis votre serviteur, le plus humble des Argentins. »*

Par un heureux concours de circonstances, qui avait sans doute échappé à l'attention des militaires, la date de la passation des pouvoirs coïncidait avec le jour des droits de l'homme. Cela ne pouvait mieux tomber. Car c'est bien le rétablissement et la défense des droits individuels et des libertés publiques les plus élémentaires, la reconstruction de la démocratie sans qualificatifs, qui constituent la mission principale du nouveau président.

Fidèle à la meilleure tradition radicale, M. Alfonsin a déclaré, dans son message au Parlement : *« Nous représentons plus qu'une idéologie, nous représentons une éthique. »* A la foule rassemblée sur la place de Mai, il a lancé : *« Nous avons l'énorme responsabilité de garantir pour les temps présents et les temps à venir le respect de la démocratie et de la dignité de l'homme sur la terre argentine. »*

La tâche sera rude, M. Alfonsin ne l'a pas caché aux Argentins. Il en a même fait l'un des thèmes principaux de ses interventions. Dans son discours prononcé devant les députés et les sénateurs, le nouveau président a affirmé : *« Nous héritons d'une situation déplorable et, dans certains cas, catastrophique. Tous les problèmes ne pourront pas être résolus de manière immédiate »*, et d'ajouter : *« Nous savons que certains essaieront de profiter de ces difficultés pour combattre la démocratie. »* Il est revenu sur ce thème lorsqu'il s'est adressé à la foule : *« Nous entamons une étape qui sera sans nul doute difficile... »* C'est d'ailleurs un homme au visage grave, tendu par l'émotion, mais aussi par l'ampleur de l'entreprise, que les Argentins ont pu voir samedi. Un homme grave et décidé à tenir fermement la barre de l'Etat face à tous ceux qui *« à l'intérieur et à l'extérieur veulent empêcher la démocratie »*.

Le message est-il passé ? Les Argentins sont-ils conscients des sacrifices auxquels ils devront consentir pour préserver la démocratie ? *« Maintenant que tu as la démocratie, prends-en bien soin »*, affirmait une pancarte géante accrochée à la façade d'un immeuble de l'avenue de Mai.

Les habitants de la capitale y ont bruyamment fêté samedi la « victoire » de la démocratie, un peu comme ils avaient fêté, en 1978, la victoire de leur équipe au championnat du monde de football et, en avril 1982, la « récupération » des Malouines. Sans trop se demander comment elle avait été obtenue ni trop se préoccuper de l'avenir. Quelque chose pourtant semble avoir changé dans la mentalité des Argentins : leur rejet de la violence. On aurait pu croire que les militaires seraient durement conspués comme ils l'avaient été le 25 mai 1973, le jour de l'entrée en fonctions du président Hector Campora. Il n'en a rien été. On a bien entendu quelques cris hostiles ici ou là, mais à l'évidence l'heure n'était pas au ressentiment. Les Argentins paraissent aujourd'hui soucieux de liberté et de paix. Et surtout de vivre.

JACQUES DESPRÉS.

DEUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

LOT : « l'héritier » de M. Maurice Faure est en bonne position

« *Légataire universel* » de M. Maurice Faure, M. Bernard Charles (M.R.G.) l'a donc emporté dans la « *primaire* » à gauche, qui constituait l'enjeu essentiel du premier tour de l'élection législative partielle, dans la première circonscription du Lot (*le Monde* du 10 décembre). Ce jeune radical de gauche, trente-cinq ans, pharmacien-chef de l'hôpital de Cahors et adjoint de Maurice Faure à la mairie de cette ville, a obtenu, en effet, 22,79 % des suffrages exprimés ce dimanche 11 décembre.

Devancé comme prévu par le candidat unique de l'opposition, M. André Carle, R.P.R., qui a rassemblé 43,41 % des voix, M. Charles a distancé nettement ses deux rivaux de gauche. M. Marc Baldy, candidat socialiste, lui aussi adjoint au maire de Cahors et vice-président du conseil général du Lot, n'obtient que 16,06 % des voix, score nettement en deçà de ses espérance.

M. Marc Baldy considérait qu'au delà de la personnalité de M. Maurice Faure, le mouvement radical de gauche n'existait guère dans le Lot. Il espérait aussi voir se renouveller le phénomène des sénatoriales récentes où, parallèlemen à l'élection de M. Maurice Faure, un candidat socialiste, M. Marcel Coste, maire adjoint de Figeac, avait obtenu le deuxième siège aux depens d'un candidat M.R.G. Ce phénomène ne s'est pas reproduit. Bien plus, le parti socialiste qui avait, enfin, dans une élection législative lotoise, l'occasion de mesurer précisément son influence, fait un constat amer : le radicalisme de gauche peut exister même sans M. Maurice Faure.

L'autre candidat de gauche, M. Henri Thamier (P.C.), figure lotoise, obtient un résultat tout à fait conforme à ce qu'il pouvait escompter. Avec 12,65 % des voix, M. Thamier a même la satisfaction de réaliser, à un demi point près, le même résultat que celui obtenu au premier et seul tour des législatives de juin 1981, par le candidat communiste, M. Valla (13,24 %).

En revanche, la gauche dans son ensemble est en net recul dans la circonscription. Avec un total de 51,5 % des suffrages, elle ne retrouve ni son résultat des législatives de juin 1981 (70,47 %), un peu exceptionnel, il est vrai, ni même celui du 12 mars 1978 (60,37 %).

Pour autant, l'arrivée en tête au premier tour de M. Bernard Charles, et l'appui maintenant sans réserve que lui apportere M. Maurice Faure, peut permettre au candidat M.R.G. de sauver l'essentiel, pour la gauche, et d'enlever le siège au second tour, le 18 décembre.

Assuré de bénéficier du désistement des deux autres candidats de gauche – *avant le premier tour chacun des candidats s'était engagé à se retirer en faveur du mieux placé d'entre eux* – M. Bernard Charles pourra aussi compter sur l'appui permanent et non négligeable du quotidien régional *la Dépêche de Toulouse*. Et peut-être pourra-t-il récupérer une partie des voix écologistes obtenues par la liste de M. Costes (3,40 %) même si les candidats écologistes se sont refusés par avance à tout désistement officiel.

Ce succès partiel de M. Bernard Charles devrait conforter, outre l'amour-propre de M. Maurice Faure, l'opinion de celui-ci, selon laquelle les conditions sont réunies aujourd'hui pour la réactivation d'un « *grand centre* » radical.

A l'inverse, et même si son candidat, M. André Carle, R.P.R. discret, obtient un très bon score, l'opposition a fait le constat qu'il ne lui est pas très facile de mordre sur l'électorat modéré et centre gauche, sur ces fameuses voix « fauristes » qui ont, depuis trois décennies, fait les élections dans le Lot.

M. André Carle, maire de Luzech, et vice-président du conseil général, estimait lui-même à 45 % le seuil de voix nécessaires au premier tour, *seuil en-deça duquel* ses chances seraient compromises lors du second. Il ne les obtient pas, malgré ou peut-être à cause d'une campagne que ses amis ont fortement politisée. La venue de ténors de l'opposition, notamment MM. Jacques Chirac et Jean-Claude Gaudin, a conféré à cette élection un aspect national : l'affrontement ouvert droite-gauche ne lui a pas profité. Pas plus d'ailleurs que la venue de quelques chefs de file du P.S. – dont le premier, *M. Lionel Jospin*, – n'a pas avantagé M. Marc Baldy.

M. Carle va s'efforcer de convaincre les électeurs de M. Laur, divers *droite (1,55 %) de se rallier à lui*, et tentera de jouer sa carte modérée contre l'Union de la gauche reconstituée. Quand à M. Bernard Charles, bénéficiant de l'atout jeuness, il restera très probablement sur son créneau, celui d'une campagne ultra modérée, au niveau des notables et de la vie associative, sans grand meeting ni éclats de voix. Une campagne lotoise en somme.

P.G.

LOT (première circonscription)

PARTIS	11 DÉCEMBRE 1983		14 JUIN 1981		19 MARS 1978		12 MARS 1978	
	Inscrits .... 62 109 Votants .... 44 641 Abst. .... 28,12 % Suf. exp. 43 710		Inscrits .... 60 752 Votants .... 45 980 Abst. .... 24,31 % Suf. exp. 45 085		Inscrits .... 58 982 Votants .... 50 638 Abst. .... 14,14 % Suf. exp. 49 363		Inscrits .... 58 989 Votants .... 50 575 Abst. .... 14,26 % Suf. exp. 49 629	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
R.P.R.	A. Carle 18 975	43,41	J. Amin 9 976	22,12	A. Dauga 19 317	39,13	A. Dauga 11 635	23,44
M.R.G.	B. Charles 9 962	22,79	M. Faure 25 803	57,23	M. Faure 30 046	60,86	M. Faure 20 468	41,24
P.S.	M. Baldy 7 020	16,06						
P.C.	H. Thamier 5 527	12,65	J.-P. Valla 5 971	13,24			Y. Arenes 8 540	17,20
U.D.F.			J. Derelle 3 335	7,39				
Écol.	P. Costes 1 490	3,40					M. Legrand 3 104	6,25
Div. d.	R. Laur 679	1,55					J.-R. Costes 4 922	9,91
L.O.							L. Degorge 960	1,93
Ind.	P. Couderc 57	0,13						

MORBIHAN : M. Le Pen fait la « preuve par trois »

M. Jean-Marie Le Pen a fait, dans la deuxième circonscription du Morbihan, la « *preuve par trois* » qu'il espérait. Après les résultats obtenus par sa formation aux élections municipales partielles de Dreux (16,72 % des suffrages exprimés) et d'Aulnay-sous-Bois (9,32 %), le président du Front national réalise personnellement un score (12,02 %) qui l'autorise à pavoiser. Il y avait bien longtemps que l'extrême droite n'avait été à pareille fête en France.

Il s'agit, certes, d'un succès limité. M. Le Pen n'arrive qu'en cinquième position, derrière les trois candidats de l'U.D.F., qui se disputent l'héritage politique de M. Christian Bonnet, ancien ministre de l'intérieur, devenu sénateur en septembre, et derrière le candidat socialiste. Il ne franchit pas le seuil des 12,5 % des électeurs inscrits, ce qui lui aurait permis, éventuellement, de se maintenir au second tour.

L'ancien député poujadiste ne regagnera pas le Palais Bourbon, *qu'il a quitté en 1957 pour s'engager* volontairement dans les troupes françaises combattant en Algérie, parmi les officiers du 1er régiment étranger de parachutistes. Sa démonstration n'est donc pas aussi complète qu'il le souhaitait secrètement au terme d'une campagne électorale très spectaculaire. Mais tous les espoirs peuvent désormais lui être permis. Le Front national est bien, comme il le dit, « *le parti qui monte* ».

Sa percée dans cette circonscription bretonne est encore plus révélatrice que les deux précédentes, à Dreux et à Aulnay-sous-Bois. M. Le Pen n'a pas seulement bénéficié d'un bon quotient personnel dans cette circonscription où il est né. Que le président du Front national ait recueilli 51,04 % des suffrages exprimés à La Trinité-sur-Mer, sa commune familiale, est finalement moins significatif que les 26,03 % qu'il a obtenus à Carnac, commune dont M. Christian Bonnet est le maire, ou que les 9,37 % qu'il a réalisés à Auray, principale localité de la circonscription, dont le maire, M. Michel Naël, était le candidat officiel de l'opposition.

Son résultat total est d'autant plus significatif que, dans cette circonscription mi-agricole, mi-maritime, les électeurs ignorent, dans leur vie quotidienne, l'insécurité et les problèmes relatifs à l'immigration, sur l'exploitation desquels le Front national avait fondé ses succès à Dreux et à Aulnay-sous-Bois. M. Le Pen avait mené campagne uniquement sur les thèmes nationaux défendus par sa formation : « *Chômage, matraquage fiscal, laxisme moral, ras-le-bol !* », disaient ses affiches. Il est aujourd'hui fondé à penser que ces thèmes rencontrent un écho dans l'ensemble du pays, et pas seulement dans les zones fortement urbanisées.

Cette confirmation de l'émergence d'un courant néo-poujadiste s'accompagne d'une autre observation : la progression du Front national se fait essentiellement au détriment de la gauche.

Les trois candidats de l'U.D.F. en présence dans cette circonscription du Morbihan n'ont rien perdu globalement du potentiel des suffrages dont disposait M. Bonnet, puisque le total de leurs voix représente 65,60 % des suffrages exprimés, c'est-à-dire plus que le dernier résultat de l'ancien ministre de l'intérieur, qui avait été réélu, en juin 1981, avec 62,55 % des suffrages exprimés au premier tour.

L'opposition conservera ce siège, puisque le second tour de scrutin se réduira à un duel entre deux candidats se réclamant de l'U.D.F. Bien qu'il soit en tête du ballottage, le maire d'Auray, M. Naël, n'est pas certain de l'emporter. Arrivé en deuxième position, le maire de Plouhinec, M. Aimé Kerguéris, ancien suppléant de M. Bonnet et ancien député (1978-1981), bénéficiera du désistement de son cousin, le troisième candidat U.D.F., M. Joseph Kerguéris, maire de Landévant, qui s'est prononcé dès dimanche soir en sa faveur. Il est également appuyé par les militants R.P.R. de la circonscription. De toute façon, l'opposition renforcera ses positions locales.

En revanche, la gauche, qui n'était déjà pas bien forte, enregistre une dégringolade. Le P.S. perd 14,40 points par rapport au scrutin de juin 1981. Le P.C. en perd 2,20. Le candidat autonomiste de l'Union démocratique bretonne (U.D.B.) ne profite guère de ce reflux. Pour les partis de la majorité, c'est « marée basse », la perte étant accentuée par l'augmentation des abstentions. Il y a eu 7259 votants de moins qu'en 1981.

M. Le Pen, lui, se voit porté par une « marée montante ». Il affirmait, dimanche soir : « *Si nous considérons que l'U.D.F. est un ramassis de partis, il est évident que le Front national constitue aujourd'hui la deuxième formation de l'opposition.* » Une telle conclusion est évidemment excessive et pour le moins prématurée, car il faudra attendre le scrutin européen de juin 1984 pour mesurer quelle est exactement l'ampleur du phénomène au niveau national. Sa réalité représente en tout cas une donnée nouvelle dans la vie politique française.

ALAIN ROLLAT.

MORBIHAN (deuxième circonscription)

PARTIS	11 DÉCEMBRE 1983		14 JUIN 1981		12 MARS 1978	
	Inscrits .... 67 138 Votants .... 41 231 Abst. .... 38,58 % Suf. expr. 40 628		Inscrits .... 65 472 Votants .... 48 490 Abst. .... 25,93 % Suf. expr. 47 955		Inscrits .... 63 340 Votants .... 52 814 Abst. .... 16,61 % Suf. expr. 52 162	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%
U.D.F.	M. Naël 11 441 A. Kergueris 8 932 J. Kergueris 6 281	28,16 21,98 15,45	C. Bonnet 29 996	62,55	C. Bonnet 32 303	61,92
P.S.	P. Baudic 6 296	15,49	P. Baudic 14 335	29,89	B. Le Niliot 8 888	17,03
F.N.	J.-M. Le Pen 4 884	12,02				
P.C.	R. Mory 2 177	5,35	R. Mory 3 623	7,55	R. Mory 6 018	11,53
Ecol.					M. Le Corvec 3 395	6,50
L.O.					Mme C. Batisse 906	1,73
U.D.B.	B. Guérin 617	1,51			D. Dolle 652	1,24
C.C.A.			E. Le Proust 1	0,00		

● *La réaction du P.F.N.* – Le Parti des forces nouvelles (extrême droite) « *se félicite du score réalisé dans le Morbihan par le candidat de la droite nationale* ». « *Aujourd'hui, c'est une réalité, la droite nationaliste existe et les Français se retrouvent de plus en plus nombreux derrière ses thèmes*, dit-il.

M. KRIVINE (L.C.R) DÉNONCE LA « POLITIQUE DE CAPITULATION » DE LA GAUCHE

M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskyste), a déclaré mardi 6 décembre, au cours d'une conférence de presse, que la gauche est « *malade de sa politique* ». « *L'échec actuel*, a-t-il poursuivi, *n'est pas celui du socialisme, mais celui d'une politique de capitulation.* »

M. Krivine a présenté « *un plan d'urgence face à la crise* », que la L.C.R. veut soumettre à la discussion de toutes les forces de gauche. Selon M. Krivine, « *le moment est venu de lancer la contre-offensive avant qu'il ne soit trop tard* ». « *Mais pour cela*, a-t-il dit, *il faut oser rompre avec le capitalisme, ses lois et ses hommes, et sur cette base s'appuyer sur la mobilisation.* »

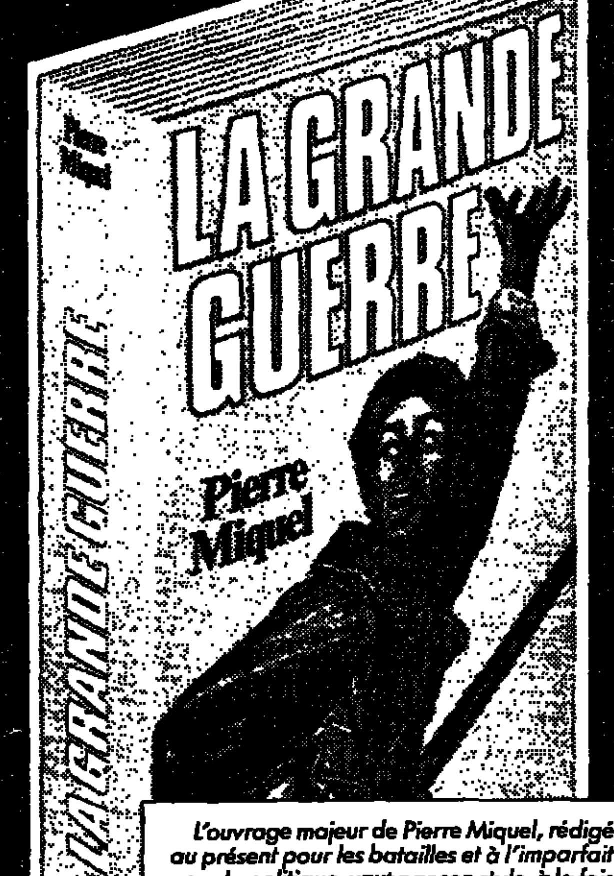
● *Sondage IFOP-« Journal du dimanche » : les cotes de MM. Mitterrand et Mauroy en baisse.* – Selon le sondage mensuel de l'IFOP, publié par le *Journal du dimanche* (daté 11 décembre) et réalisé entre le 29 novembre et le 5 décembre auprès d'un échantillon national de mille neuf cent trente-six personnes, M. Mitterrand, avec 37 % de « satisfaits », voit sa cote de popularité baisser de deux points. Le nombre de « mécontents » diminue d'un point, avec 47 % en décembre contre 48 % le mois précédent. La cote de popularité de M. Mauroy diminue d'un point (30 % de « satisfaits » contre 31 % en novembre). Le premier ministre recueille 51 % de « mécontents » (contre 52 % le mois précédent).

Au mois de novembre, dans un sondage équivalent, MM. Mitterrand et Mauroy avaient enregistré une remontée très sensible avec un gain de sept points pour le président de la République et de trois points pour le premier ministre.

PRÉCISION. – Dans le projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux, adopté par l'Assemblée nationale, jeudi 8 décembre (*le Monde* du 9 décembre), le chiffre de 2,35 que nous citions n'est pas un pourcentage d'augmentation, mais un coefficient, dont l'application, à ce taux, conduit à une augmentation du montant des baux de 5 % pour l'année 1984.

Nous avons aussi omis de préciser que le même projet fixe à 5 % pour 1984 le taux d'augmentation des baux pour les locaux à usage professionnel autre qu'industriel, artisanal ou commercial, ainsi que pour les garages et les locations saisonnières.





POLITIQUE

SEPT ÉLECTIONS CANTONALES

L'opposition conserve quatre sièges ; le P.C. progresse dans trois cantons ; le P.S.

Sept sièges de conseillers généraux étaient à pourvoir dimanche 11 décembre dans cinq départements. Le parti communiste retrouve celui qu'il avait détenu jusqu'en 1982 à Beausoleil (Alpes-Maritimes) ; le parti socialiste conserve celui de Lanvollon (Côtes-du-Nord) et l'opposition se maintient dans quatre : Vence (Alpes-Maritimes), Montiers-sur-Saulx et Varennes-en-Argonne (Meuse) et Aix-les-Bains (Savoie). Un siège est en ballottage, celui de Strasbourg-VIII dans le Bas-Rhin.

Le parti communiste améliore ses positions dans les deux cantons des Alpes-Maritimes (+ 0,59 point à Beausoleil et + 5,49 points à Vence par rapport aux scrutins de mars 1982) et dans un de la Meuse (+ 6,35 à Montiers par rapport au scrutin de mars 1982). Il regresse en revanche dans les Côtes-du-Nord (– 2,54 points par rapport à mars 1982), en Savoie (– 3,94 points par rapport à mars 1982) et dans le Bas-Rhin (– 4,60 points par rapport à mars 1979).

Le parti socialiste, bien que gardant le canton de Lanvollon (Côtes-du-Nord), perd 3,03 points par rapport à mars 1982. Il recule également dans le Bas-Rhin (– 5,52 points par rapport à 1979) et dans les Alpes-Maritimes (– 13,70 points par rapport à 1982 dans le canton de Vence). Ce dernier recul s'explique vraisemblablement par un fort taux d'abstentions (près de 52 %). Mais le parti socialiste améliore son score en Savoie (+ 10,46 points par rapport à mars 1979).

Dans le Bas-Rhin, où l'opposition s'est présentée divisée, le candidat du C.D.S., semble en mesure de l'emporter le 18 décembre. Le R.P.R. s'était déjà divisé lors des élections municipales de mars dernier (M. André Bord s'était présenté contre la liste U.D.F.-R.P.R. conduite par M. Marcel Rudloff, C.D.S.). – N.A.

ALPES-MARITIMES : canton de Beausoleil (premier tour).

Inscr., 9 750 ; vot., 6 439 ; suffr. expr., 6 302. MM. André Vanco, P.C., 3 188, ÉLU ; Jean-Paul Bernardi, R.P.R., 3 114.

[Cette élection partielle faisait suite à l'annulation du scrutin de mars 1982, qui avait vu, au second tour, M. Bernardi l'emporter avec une voix d'avance sur M. Vanco. Les résultats avaient été les suivants : inscr., 9 807 ; vot., 7 107 ; suffr. expr., 6 953. MM. Bernardi, 3 477 ; Vanco, 3 476. Au premier tour, le candidat communiste avait obtenu 2 512 voix ; le candidat du R.P.R., 2 107 ; M. Cabrera sout. U.D.F., 1 020 : Mme Mathieu, P.S.,529, poue 6 168 suffrages exprimés et 6 318 votants. Il y avait 9 807 électeurs inscrits.

M. Vanco, maire de Beausoleil, retrouve le siège qu'il avait détenu de 1970 à 1982.]

ALPES-MARITIMES : canton de Vence (1er tour).

Inscr., 18 690 ; vot., 9 027 ; suff. expr., 8 793. MM. Bernard Demichalis, U.D.F.-R.P.R., 5 291, ELU ; Mariis Papi, P.C., 1 916 ; Mme Odette Boivin, P.S., 1 585 ; M. Marc Double, R.P.R., 1.

[Il s'agissait de pouvoir au remplacement de Jacques Falcoz, conseiller général et maire U.D.F., décédé, qui avait été élu au premier tour du scrutin de mars 1982 avec 6 415 voix contre 3 915 à M. Galy, P.S., et 2 012 à M. Papy pour 12 342 suffrages exprimés et 12 624 votants. Il y avait 17 621 électeurs inscrits.

M. Marc Double, R.P.R., avait annoncé son intention de se retirer, mais il n'a pu le faire dans les délais légaux.]

BAS-RHIN : canton de Strasbourg-VIII (Neudorf).

Inscr., 14 762 ; vot., 5 363 ; suff. ex., 5 286. MM. Hervé Bussé, U.D.F.-C.D.S., 1 909 ; André Bord, R.P.R., 1 035 ; Jacques Provot, P.S., 725 ; Luc Ernewein, P.R., 709 ; Jean-Claude Burckel, R.P.R., 649 ; Mmes Sonia Gebuhrer, P.C., 169 ; Marie-Dominique Dreyssé, Alternative, 90. *IL Y A BALLOTTAGE.*

[Cette élection partielle fait suite au décès du conseiller général de Strasbourg-Neudorf, M. Armand Bussé (U.D.F.-C.D.S.), qui avait été élu au deuxième tour de scrutin, le 18 mars 1979, avec 2 654 suffrages exprimés contre 2 631 à M. Bernard Loeffler, R.P.R. Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 13 725 ; vot., 7 038 ; suffr. ex., 6 841. MM. Bernard Loeffler, R.P.R., 1 779 ; Armand Bussé, U.D.F.-C.D.S., 1 587 ; Mme Josette Armandet, P.S., 1 316 : M. Jean-Marie Merg (In. alsacienne), 679 ; Mme Sonia Gebuhrer, P.C., 533 ; MM. Serge Coulon, S.E., 396 ; Gabriel Andrès, aut., 385 ; Mlle Christiane Ruest, s. e., 166.

Le ballottage favorable à M. Hervé Bussé, fils de M. Armand Bussé, ne devrait pas permettre à M. André Bord de reprendre le siège qu'il avait occupé de 1961 à 1979, avant d'aller affronter sans succès M. Daniel Hoeffel (C.D.S.) dans le canton voisin de la Meinau.

La division de l'opposition avec un candidat U.D.F., un candidat P.R. et deux candidats R.P.R., n'a toutefois pas empêché M. Hervé Bussé de parvenir à un score très supérieur aux chiffres du premier tour de mars 1979. Le candidat socialiste a appelé ses électeurs à l'abstention pour le second tour. Le report des voix de MM. Burckel (R.P.R.) et Ernewein (P.R.) sera donc déterminant.]

COTES-DU-NORD : canton de Lanvollon (1er tour).

Inscr., 5 749 : vot., 4 708 ; suff. expr., 4 637. – MM. Jean Le Floch, P.S., 2 390, *ELU ;* François Nicolas, U.D.F., 2 087 ; Jean-Yves Le Fournis, P.C., 160.

[Il s'agissait de pourvoir le siège laissé vacant par le décès de Raymond Boizard, P.S., vice-président du conseil général, qui avait été réélu au second tour du scrutin de mars 1982 avec 2 565 voix, contre 2 135 au candidat de l'U.D.F., M. Nicolas, pour 4 700 suffrages exprimés, 4 768 votants et 5 701 électeurs inscrits. Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 5 702 ; vot., 4 562 ; suff. expr., 4 486. MM. Boizard, 2 086 ; Nicolas, 1 911 ; Le Fournis, 269 ; Floïc, 220.

M. Le Floch, qui succède à Raymond Boizard, est agriculteur et maire de Pommerit-le-Vicomte.]

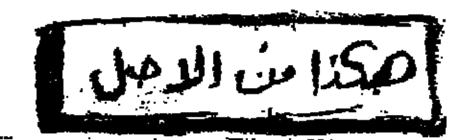
MEUSE : canton de Montiers-sur-Saulx (premier tour).

Inscr., 2 434 ; vot., 1 626 ; suffr. expr., 1 515. M. Jean-François Renard, U.D.F., 1 161, ÉLU ; Mme Elisabeth Dietsch, P.C., 354.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Luc Dessante, modéré d'opposition, décédé le 5 octobre dernier, qui avait été réélu au premier tour du scrutin de mars 1982 avec 1 298 voix contre 266 au candidat communiste, M. Rémi Briey pour 1 564 suffrages exprimés, 1 746 votants et 2 413 électeurs inscrits.

Dans ce canton rural aux traditions conservatrices, la majorité n'a jamais eu d'élu. Fort de son implantation locale, puisqu'il est conseiller municipal de Biencourt-sur-Orge et président du Syndicat intercommunal du canton, le candidat d'opposition l'emporte avec 76,64 % des suffrages exprimés.]





dans un

MEUSE : canton de Varennes-en-Argonne (premier tour).

Inscr., 1 267 ; *vot.*, 1 044 ; *suff. ex.*, 1 019. MM. Yves Victor, div. d., 596, *ÉLU* ; Bernard Guérin, div. d., 423.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Jérôme Jacquemin, modéré d'opposition, démissionnaire pour des raisons professionnelles. M. Jacquemin avait été élu en mars 1979 avec 712 voix contre 233 à M. Fert, P.S., et 47 à M. Litato, P.C., pour 992 suffrages exprimés, 1 079 votants et 1 305 électeurs inscrits.

La majorité était absente de ce scrutin. Maire de Varennes, M. Guérin n'a pas réussi à gagner ce duel qui l'opposait au docteur Victor, très connu dans ce canton à vocation agricole.]

SAVOIE : canton d'Aix-les-Bains (premier tour).

Inscr., 15 303 ; *vot.*, 8 298 ; *suffr. expr.*, 8 107. MM. Jacques Moucot, div. d., 4 877, ÉLU ; Frédéric Curtelin, P.S., 2 418 ; Pierre-Edouard Dorges, div. d., 434 ; Mme Catherine Tonello, P.C., 378.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. André Grosjean, R.P.R., contraint par les élus du conseil général à la démission. M. Grosjean a été condamné, le 22 décembre 1982, par la cour d'appel de Chambéry, à six mois de prison avec sursis et 20 000 F d'amende pour avoir écoulé 6 tonnes de faux gorgonzola, par l'intermédiaire d'une société fromagère dont il est le principal actionnaire et où il occupe les fonctions de directeur technique.

M. Grosjean avait été élu au premier tour du scrutin de mars 1979, avec 5 643 voix contre 1 803 au candidat socialiste, M. Bocquet, 1 164 à M. Pallière, s. étiq., et 812 au candidat communiste, M. Bonnet pour 9 422 suffrages exprimés, 9 591 votants et 14 031 électeurs inscrits.

En élisant avec 60,15 % des suffrages M. Moucot, adjoint à l'urbanisme et aux travaux au conseil municipal d'Aix-les-Bains, et proche collaborateur de M. Grosjean à la mairie, les électeurs ont voulu manifester leur soutien à la politique conduite jusqu'alors par ce dernier. M. Dorges, lui aussi candidat d'opposition, a été élu, en mars dernier, conseiller municipal sur une liste qui faisait campagne pour le « retour à l'honnêteté ». Il ne recueille que 5,36 % des suffrages exprimés.]

UN ENFANT DE PLUS

« Il n'est de grand peuple que celui qui croit à la vie et qui, fort de cette conviction se renouvelle sans faiblesse démographique », a déclaré le président de la République *dans un texte lu, samedi 10 décembre*, par Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat chargé de la famille, de la population et des travailleurs immigrés à la clôture du forum « naissance » organisé à Paris.

« Pour que chaque couple puisse choisir librement d'avoir un enfant, un enfant de plus, le gouvernement doit étape par étape, susciter de nouveaux progrès, amélioration des conditions de travail de la future mère et du congé parental, environnement de la maternité et de la petite enfance, adaptation des prestations sociales » a conclu M. Mitterrand.

DEUX MUNICIPALES

ESSONNE : Vauhallan (2e tour).

Inscr., 1 386 ; *vot.*, 929 ; *suffr. expr.*, 875. – Opp. (Mme Delattre), 464 voix en moyenne, *3 ÉLUS*. Maj. P.S. (M. Roy), 270 voix en moyenne, aucun élu.

Rappel du premier tour : inscr., 1 386 ; vot., 1 109 ; suffr. expr., 1 092 ; opp. (Mme Delattre), 549 en moyenne, 11 élus ; P.S. (M. Jean Roy), 270 en moyenne ; P.C. (M. Le Béguec), 266 en moyenne.

[La liste d'opposition Vauhallan-Renouveau, conduite par Mme Renée Delattre (sans étiq.), a enlevé les trois derniers sièges à pourvoir, au deuxième tour de l'élection municipale partielle, dimanche 11 décembre, à Vauhallan (Essonne).

Avec une moyenne de 464 voix, cette liste d'opposition devance assez nettement la liste Autrement avec les socialistes (391 voix en moyenne), qui n'a aucun élu. Quant à la liste du maire sortant communiste, M. Lucien Le Béguec, elle s'était retirée entre les deux tours.

Cette élection organisée précisément après l'annulation des résultats du mois de mars – en raison d'une fraude au second tour, qui avait provoqué l'invalidation du maire, et par la suite son inculpation pour fraude électorale, – confirme donc le succès de la liste d'opposition. Avec quatre élus du premier tour en mars 1983, onze élus au premier tour du 4 décembre (le Monde du 6 décembre), puis enfin trois élus, ce 11 décembre, la liste Vauhallan, Renouveau obtient dix-huit sièges au conseil municipal, la majorité présidentielle n'en conserve qu'un, le dix-neuvième et dernier, grâce à une conseillère socialiste élue au premier tour du mois de mars.

Le conseil municipal sera composé comme suit : Vauhallan, Renouveau (oppos. et apol.), 18 sièges. Autrement avec les socialistes (P.S.), 1 siège.]

LOT-ET-GARONNE : Pont-du-Casse et Bajamont (premier tour).

Pont-du-Casse : inscr., 1 948 ; vot., 1 268 ; suffr. expr., 1 240. Opp. (M. Fongaro, maire sortant), 846 voix en moyenne. 23 ÉLUS. Maj. (M. Gras), 391 voix en moyenne. AUCUN ÉLU.

Bajamont : inscr., 472 ; vot., 421 ; suffr. expr., 414. Contre la fusion (M. Soulié), 236 voix en moyenne. 15 ÉLUS. Pour la fusion, M. Lalaurie), 178 voix. AUCUN ÉLU.

[Il s'agissait d'élire des assemblées municipales distinctes et indépendantes, dans les deux communes, anciennement associées, après qu'un arrêt préfectoral du 22 novembre eut prononcé la séparation de Pont-du-Casse et de Bajamont, qui a entraîné la dissolution du conseil municipal « associé » élu en mars dernier.

A Bajamont, où la participation a atteint 89,19 % au lieu de 85 % en mars, la liste Soulié (« apolitique » mais avec des sympathies à gauche), favorable à la séparation a emporté la totalité des *vingt-trois sièges à pourvoir, contre la* liste Lalaurie. En neuf mois, le comité de défense séparatiste a majoré son score de 1,9 %.

A Pont-de-Casse, c'est un homme de l'opposition, M. Fongaro – partisan de l'ancienne association, – qui remporte un net succès sur la liste « à sensibilité de gauche ».]

● *Arrestation d'un indépendantiste en Martinique.* – Un des secrétaires généraux de la Centrale syndicale des travailleurs martiniquais (C.S.T.M.), M. Marc Pulvar, a été écroué, dimanche 11 décembre, après avoir blessé un homme par balle au cours d'une rixe. La C.S.T.M. a appelé ses adhérents à une grève illimitée à partir de mardi, afin d'obtenir sa libération. L'incident est survenu à la suite d'un conflit opposant la C.S.T.M. à la direction d'une maison de commerce. Selon le syndicat, une altercation a éclaté quand un groupe de grévistes, accompagnés de M. Pulvar et d'un huissier de justice, ont voulu faire constater qu'un dépôt installé en dehors du magasin par la direction des établissements De Laguarigue servait de point de vente. M. Pulvar a déclaré avoir été obligé de se défendre après avoir été pris à partie par deux gardiens. L'homme qu'il a blessé a été transporté à l'hôpital et ses jours ne se sont pas en danger. M. Pulvar, qui est aussi membre du Mouvement indépendantiste de la Martinique (MIM), a été inculpé de tentative d'homicide volontaire et de port d'arme.

Le recul de la gauche

(Suite de la première page.)

Ces éléments rappelés, il convient immédiatement de les corriger. En premier lieu parce qu'il ne faudrait pas oublier que les deux circonscriptions législatives concernées sont des circonscriptions à héritage. Dans les deux cas, l'héritage (celui de M. Maurice Faure et celui de M. Christian Bonnet) a été transmis (même si cette transmission n'est pas encore acquise dans le Lot, où le candidat radical de gauche devra rassembler les suffrages du socialiste et du communiste pour l'emporter). Il y a donc encore, en France, des notables capables de passer le flambeau.

Ce constat n'est pas sans intérêt si l'on veut bien le rapprocher d'un autre : c'est un jeune radical de gauche qui a gagné la primaire au sein de la majorité. Il y a donc place, peut-être, comme l'espère M. Jean-Michel Baylet, pour un radicalisme rénové; il y aura peut-être aussi – mais cela suppose vérification ailleurs qu'en terre radicale – la promesse que la gauche quand elle n'est pas réduite au P.C. et au P.S. mais élargie au centre-gauche peut rester majoritaire.

Les scrutins cantonaux, qui sont aussi – lorsqu'on considère des séries suffisantes – un bon baromètre de la « France profonde », donnent, une fois n'est pas coutume, des indications qui incitent également à la prudence : dans quatre cantons sur sept soumis à renouvellement, les partis de la majorité progressent

Interrogations

Les interrogations sont donc plus nombreuses que les certitudes.

Pour la majorité, il est clair, face à l'extrême droite, qu'il ne suffit plus de crier au loup, et qu'il est insuffisant – comme le fait M. Marchais : « *Qui a mis Le Pen sur orbite ?* » – de dénoncer M. Chirac comme cause de tous les maux. La phase de « contre-offensive » qui s'est ouverte pour la majorité permettra de juger de l'efficacité d'une bataille qu'elle veut « idéologique ».

Pour l'opposition, les interrogations sont dans l'immédiat et à plus long terme. L'idée que l'extrême droite puisse réaliser un bon score national rend plus difficile la constitution d'une liste unique de l'opposition aux élections européennes. En elle-même, une liste unique laisse un espace aux petites formations. Cette liste unique étant confiée à Mme Veil, dont le profil est modéré, cet espace s'agrandit. A l'inverse, deux listes, donc une liste R.P.R., rendront la tâche de M. Le Pen plus difficile : le R.P.R. lorsqu'il se bat sous ses couleurs contient l'extrême droite ; à l'inverse, lorsqu'il est absent, ou en deuxième ligne, l'extrême droite perce (à Dreux, dans le Morbihan).

Voilà le mouvement de M. Chirac bien embarrassé : son intérêt objectif est de figer le rapport des forces au sein de la droite tel qu'il ressort, à son avantage, des législatives de 1981 et des municipales de 1983. Il lui faut donc ne pas « se compter » aux européennes, pour ne pas prendre le risque d'un rééquilibrage au profit de l'U.D.F., le terrain européen étant *a priori* plus favorable à celle-ci. Mais alors il prend le risque d'aider à l'affirmation de l'extrême droite.

A plus long terme, cela repose à l'opposition les termes d'un débat soulevé par Mme Veil : la victoire à quel prix ?

JEAN-MARIE COLOMBANI.







POLITIQUE

LE PROJET DE BUDGET POUR 1984

Le Sénat adopte un texte « dénaturé » selon sa minorité

La majorité sénatoriale n'a pas réussi à refaire son unité pour se prononcer sur l'ensemble du projet de loi de finances pour 1984. La plupart de ceux qui étaient hostiles à la première partie du budget (relative aux dépenses) ont maintenu leur opposition dans le vote d'ensemble (*le Monde* du 26 novembre). M. Philippe de Bourgoing, dont le groupe R.I. qu'il préside s'est divisé au moment du vote, expliquait que certains *« ne veulent pas apporter leur voix à un budget, qui dans son essence est le moyen d'une politique qu'ils estiment néfaste »*. Ceux qui ont en revanche approuvé le texte tel que modifié par le Sénat ont voulu donner du *« grain à moudre »* à la commission mixte paritaire chargée de trouver un terrain d'entente entre l'Assemblée nationale et le Sénat. Ils ont ainsi répondu au vœu du rapporteur de la commission des finances, M. Maurice Blin (Un. cent., Ardennes), qui, tout au long de la discussion, a dû *« monter au créneau »* à de multiples reprises, pour faire comprendre à ses collègues que mieux valait amender que supprimer, afin de permettre un minimum de dialogue entre les deux assemblées. Il n'empêche que les modifications qu'il suggérait sont apparues bien timides. Un seul exemple : le Sénat a quasiment quadruplé le montant des suppressions de recettes que lui proposait sa commission des finances.

L'opposition de la majorité sénatoriale s'est aussi manifestée nettement, par la suppression ou la modification des dispositions relatives à la publicité des impôts, aux prérogatives de l'administration des impôts en matière de contrôle fiscal, ou encore par son refus d'avaliser la contribution sociale de 1 % sur les revenus des personnes physiques.

Le Sénat a certes autorisé le gouvernement à percevoir l'impôt et à faire fonctionner l'administration (les services votés ont été approuvés y compris ceux des P.T.T. qui avaient été supprimés *« à la suite d'une erreur d'interprétation »)*. Sur ce point, M. Adolphe Chauvin, président du groupe de l'Union centriste, a émis une réserve et formulé une demande : que, dès le début de 1984, le rapporteur général entame un *« examen détaillé »* de ces services votés, afin de proposer *« éventuellement une diminution de certains crédits »* lors du prochain budget.

Il n'empêche : le texte voté ne recueille pas une approbation unanime. M. Chauvin lui a reconnu le mérite de *« limiter »* les effets les plus dangereux du projet initial.

Il ne satisfait pas non plus M. Jacques Pelletier, président du groupe de la gauche démocratique, qui y voit une *« coquille vide »* à la suite du *« jeu de quilles »* qui a conduit au rejet des crédits destinés aux mesures nouvelles.

La minorité, qui avait soutenu le projet du gouvernement – même si M. Pierre Gamboa (P.C., Essonne) a regretté que les revenus du capital et ceux du travail soient mis sur le même plan, – a dénoncé l'attitude *« outrancière »* (selon M. Gamboa), *« stérile »* et *« sectaire »* (selon M. Henri Duffaut, P.S., Vaucluse) de la majorité sénatoriale. Dans un premier temps, P.C. et P.S. avaient décidé de ne pas participer au scrutin sur cette *« caricature »* de budget. A la suite d'une *« bévue technique »*, le P.C. n'a pas été averti du choix du P.S. de se prononcer finalement contre le texte, comme l'avait souhaité M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'État au budget.

L'ANALYSE DU SCRUTIN

Voici l'analyse du scrutin, intervenu samedi 10 décembre, sur l'ensemble du projet de loi de finances pour 1984, tel qu'amendé et modifié par le Sénat :

• **178 SÉNATEURS ONT VOTÉ POUR** : 71 Un. cent. (sur 72) ; 53 R.P.R. (sur 58) ; 29 R.I. (sur 49) ; 20 Gauche dém. (sur 39) ; 5 non inscr. (sur 5).

• **84 SÉNATEURS ONT VOTÉ CONTRE** : 65 P.S. (sur 70) ; 19 R.I. (MM. Bataille, Bénard Mousseaux, Jean Boyer, Cabanel, de Cossé-Brissac, Croze, Crucis, Delaneau, Jean-Marie Girault, Larché, de la Verpillière, Lazuech, Louvot, Lucotte, Ménard, Miroudot, Pintat, Puech et Ruet).

• **20 SENATEURS SE SONT ABSTENUS** : 15 Gauche dém. (MM. Edgar Faure, Jean Mercier, Moinet et les douze M.R.G.) ; 5 R.P.R. (MM. Caldaguès, Collette, Descours, de la Malène et de Rohan).

• **35 SENATEURS N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE** : 24 P.C. (sur 24) ; 5 P.S. (MM. Charasse, Laucournet, Manet, Quilliot et Rouvière) ; 4 Gauche dém. (M. Dailly, qui présidait la séance ; MM. Beaupetit, Bernard Legrand et Soucaret) ; 1 Un. cent. (M. Poher, président du Sénat) ; 1 R.I. (M. Thyraud).

Le président (M.R.G.) de l'Assemblée de Corse est isolé au sein de son propre mouvement

Correspondance

Bastia. – La rupture est désormais consommée entre M. Prosper Alfonsi, président de l'Assemblée de Corse, et le M.R.G. de Haute-Corse, dont il avait conduit la liste, lors des élections régionales du 8 août 1982. Depuis plusieurs semaines, les relations entre M. Alfonsi et M. François Giacobbi, président du conseil général de Haute-Corse et véritable chef du M.R.G. dans le nord de l'île, s'étaient considérablement dégradées. La dissolution de la Consulte des comités nationalistes (C.C.N.) (*le Monde* du 1er octobre 1983), puis le vote sur la motion visant à inclure la notion de peuple corse dans la loi sur le statut particulier, ont permis de mesurer le hiatus existant entre les deux hommes. M. Alfonsi, en effet, à l'inverse des autres élus du M.R.G., avait jugé *« inopportune »* la dissolution de l'organisation nationaliste, tout comme il a voté contre son groupe et pour la résolution sur l'identité du peuple corse, finalement rejetée par trente-sept voix contre vingt-trois (*le Monde* des 27 et 28 novembre 1983).

Cette nouvelle incartade de M. Alfonsi a provoqué les foudres des élus radicaux, qui affirment, dans un récent communiqué, que ce texte présenté *« ne visait rien moins qu'à élargir la notion de peuple corse, en y incluant les germes du séparatisme »*. Ils se félicitent aussi d'avoir *« contribué à enrayer des propositions irresponsables »*. Si le président de l'Assemblée de Corse n'est jamais nommé, il est clair que cette prise de position le vise directement. Mais l'offensive de son propre parti ne s'arrête pas là : le M.R.G. du Nord, constatant sur cette motion une identité de vues avec les élus radicaux du Sud, souhaite que celle-ci puisse déboucher sur une *« unité organique »* entre les deux fédérations M.R.G.

Ainsi M. Alfonsi serait mis au ban de tout le clan radical, fortement implanté dans l'île. Fort habilement, le président de l'Assemblée, qui en est aussi l'unique exécutif, a choisi de se situer *« au-dessus et en dehors des partis »*, attaché à une seule mission, *« la mise en œuvre du statut particulier »*. Cela ne l'a pas empêché de décocher quelques flèches à l'adresse de ses anciens amis politiques à et principalement à M. Giacobbi, affirmant qu'il n'était *« ni sous tutelle ni soumis à autorisation préalable »*. Une façon de s'affranchir définitivement de son parti d'origine, dont il dénonce pour la première fois publiquement le *« conservatisme aussi absolu que dangereux »*. M. Alfonsi, dont le mandat de président expire en août 1985, sait désormais qu'il est un homme seul.

• RECTIFICATIF. – Dans l'article consacré aux idées de l'opposition en page 10 des premiers exemplaires de notre édition des 11 et 12 décembre, il fallait lire que *« les hommes politiques qui se hasardent à dire (...) ne choisissent pas la voie la plus facile* (et non faible) *»* et que *« l'opposition en arrive à adopter une attitude plus « subtile » qui consiste (...) à revendiquer la propriété* (et non la prospérité) *»* des valeurs... Il fallait aussi lire : *« C'est vraisemblablement sur ce point d'équilibre à trouver que les différents partis de l'opposition* (et non les différents parties de l'opposition) *»* mesureront leurs divergences. Enfin, dans la note 2 le nom de M. Paul Granet aurait dû figurer parmi les animateurs de l'U.D.F.R.

M. GISCARD D'ESTAING ACCUSE DE « FAIBLESSE » L'ACTUELLE POLITIQUE DE DÉFENSE

Dans un entretien accordé au *Figaro* de ce lundi 12 décembre et où il se montre très critique envers la politique actuelle de défense, l'ancien président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, accuse le gouvernement de *« faiblesse »* dans la mesure, observe-t-il, où il n'a pas décidé, aujourd'hui, de moderniser l'outil de dissuasion de la France.

L'ancien chef de l'Etat révèle, à cette occasion, que le conseil de défense, qu'il présidait alors, avait décidé, en 1979, de préparer la construction d'un nouveau missile sol-sol mobile, le SX, analogue au SS-20 soviétique, et d'un nouveau missile mer-sol, le M-5, destiné aux sous-marins. Ces études, précise-t-il, devaient aboutir à des décisions en 1982.

« Que sont devenus ces programmes, demande M. Giscard d'Estaing. *La loi pluriannuelle 1984-1988 que le gouvernement a fait voter ne mentionne pas même le M-5. Quant au SX, la décision de fond n'est toujours pas prise et, en attendant, les vieux Mirage-IV seront prolongés jusqu'en 1996. »* L'ancien président en conclut : *« La dissuasion française risque ainsi d'avoir une « fenêtre de vulnérabilité » pendant les années 90. »*

D'autre part, M. Giscard d'Estaing considère que *« la France défend son existence sur le Rhin, mais sa liberté sur l'Elbe »*, et que, dans ces conditions, une dissuasion nucléaire doit s'accompagner d'une dissuasion classique modernisée, faisant appel à des forces conventionnelles accrues telle la Ire armée. *« Pour des raisons peu claires,* ajoute l'ancien chef de l'Etat, *le gouvernement est en train de désorganiser cet ensemble cohérent pour constituer une unité à fonction ambiguë : la force d'action rapide (...). S'il s'agit d'une novation stratégique, l'inadaptation des moyens aux objectifs témoigne de beaucoup de légèreté. »*

« La vérité, conclut M. Giscard d'Estaing, *c'est que la France voit diminuer sa capacité à peser efficacement sur la menace la plus plausible : l'affrontement de forces conventionnelles en Europe. C'est une erreur de portée historique. »*

STALINE CONTRE WALESA

La dernière commune de France qui abritait une avenue Joseph-Staline, La Seyne-sur-Mer dans le Var, a décidé, sous la pression des conseillers municipaux de l'opposition (U.D.F.-R.P.R.) qui réclamaient une avenue Lech-Walesa, de débaptiser l'artère de la commune pour la rebaptiser, à l'unanimité du conseil, avenue Stalingrad.

M. Maurice Blanc, le maire communiste de La Seyne s'en explique : *« L'Union soviétique a perdu vingt-deux millions d'hommes au cours du dernier conflit mondial et Staline a été honoré par notre ville comme chef d'Etat d'un peuple en lutte ayant participé à la bataille de Stalingrad qui fut décisive dans l'issue de la guerre. »* Dont acte.

A Nice, dans les Alpes-Maritimes, les conseillers municipaux U.D.F.-R.P.R., majoritaires au conseil, avaient, eux, à leur disposition un encombrant boulevard de Stalingrad. Aussi ont-ils décidé, leur maire Jacques Médecin en tête, de baptiser un tronçon de cette artère du nom du leader du syndicat Solidarité. Cette décision a provoqué une vive réaction de l'union départementale C.G.T. qui a protesté contre cette décision.

PROPOS ET DÉBATS

M. Marchais : M. Gallo est un bien mauvais porte-parole

« Max Gallo (...) est peut-être un bon écrivain, mais un bien mauvais porte-parole pour un gouvernement de gauche. Dire que les travailleurs qui luttent actuellement dans leur entreprise, avec l'appui de leurs organisations syndicales, politiques, contre le patronat qui veut licencier, fermer arbitrairement les usines, veulent désarmer la France, sont des propos inacceptables. C'est un grand écart que je n'accepte pas », *a déclaré M. Georges Marchais, dimanche 11 décembre, à Europe 1. Le secrétaire général du P.C.F. répondait ainsi aux déclarations de M. Gallo, porte-parole du gouvernement, qui avait contesté les propos tenus par M. Marchais, le 8 décembre, devant les salariés de l'usine S.K.F. d'Ivry (Val-de-Marne) occupée depuis un mois.* « Croire et faire croire qu'on pourra toujours et partout empêcher des licenciements (...) c'est rendre un mauvais service aux travailleurs, aux entreprises et au pays. C'est désarmer la France », *avait déclaré M. Gallo.*

M. Marchais a ajouté, à propos des mutations industrielles : « Oui, mais conduites de telle manière qu'elles ne se traduisent pas par une aggravation du chômage. » *Le secrétaire général du P.C.F. a également affirmé que, malgré les aides aux entreprises, les investissements ont diminué.*

M. Juquin (P.C.) : la gauche dans une mauvaise passe

M. Pierre Juquin, porte-parole du P.C.F., a déclaré dimanche 11 décembre à Brest : « C'est vrai, la gauche traverse une mauvaise passe. Elle bute sur le chômage, le pouvoir d'achat des travailleurs, la croissance industrielle, mais ce n'est pas du tout insoluble. » *selon lui, l'alliance P.C.-P.S. n'est pas un* « mariage forcé », *et il n'est* « pas question d'engager une procédure de divorce ».

M. Stasi (C.D.S.) : les idées d'abord

M. Bernard Stasi, député (U.D.F.-C.D.S.) de la Marne, estime, dans un communiqué publié dimanche 11 décembre, que le choix d'une ou deux listes de l'opposition aux élections européennes de juin 1984 est « un problème secondaire par rapport à la nécessité de connaître d'abord les convergences possibles sur le devenir européen ». *Pour lui,* « le débat sur les idées doit relayer de toute urgence les discussions stériles et prématurées sur la tactique. (...) Si une communauté de vues est susceptible de s'instaurer *[en matière européenne]*, une liste unique est logique ; si elle ne peut pas se réaliser, deux listes s'imposent », *affirme M. Stasi, qui précise que* « cette seconde hypothèse ne saurait compromettre l'action commune engagée contre l'actuelle majorité ».

La « fête de la liberté » à Pontoise

M. BARRE : le pouvoir déploie une stratégie de survie

Organisée par l'union départementale de l'U.D.F. du Val-d'Oise, la *« fête de la liberté »* a réuni à Pontoise, samedi 10 décembre, quelque mille cinq cents personnes, autour de M. Raymond Barre et des principaux responsables des différentes composantes de l'U.D.F. : MM. Jean-Claude Gaudin, président du groupe à l'Assemblée nationale, François Léotard, secrétaire général du P.R., Pierre Méhaignerie, président du C.D.S., et André Rossinot, président du parti radical.

Si la constitution d'une ou deux listes aux élections européennes de juin 1984 n'a pas été franchement abordée par les intervenants, M. Raymond Barre a toutefois déclaré : *« Les Français doivent se souvenir qu'on ne fait pas de politique étrangère à partir de considérations de politique intérieure. »* Il a ajouté : *« L'Europe ne doit pas être rabaissée à un enjeu médiocre pour les ambitions et les combinaisons. »*

L'ancien premier ministre a invité l'opposition à faire preuve de *« lucidité et* [de] *courage »*. *« Nous avons besoin de lucidité,* a-t-il dit, *vis-à-vis du pouvoir qui a la volonté indéracinable de changer profondément les structures de notre société. »* Quant au courage, l'opposition en aura besoin, car, selon M. Barre, *« il n'est pas facile de faire face à ceux qui se liguent contre les libertés »*.

M. Barre a développé son projet de société libérale qui ne devra pas être *« une société de réaction ou de revanche* [mais] *une société qui reposera sur l'authenticité et où les faux-semblants ne compteront plus »*. Le député du Rhône a prédit *« le déclin de la majorité actuelle »*, jugeant que *« le pouvoir déploie par tous les moyens sa stratégie de survie pour les prochains scrutins.* [Il] *compte arriver à ses fins en étendant chaque jour son emprise sur les activités nationales et en usant habilement des événements internationaux qu'il dramatise à dessein. Nous sommes,* a-t-il déclaré, *engagés dans une longue marche, et nous devons faire preuve de vigilance et de fermeté »*.

M. Jean-Claude Gaudin a, lui, comparé cette opération-survie à *« une fusée à deux étages, pur produit de la technologie de trucage socialiste ; c'est un SS-20 socialiste contre l'opposition, avec pour premier étage une loi pour truquer la presse et pour deuxième étage une loi pour truquer le mode de scrutin »*. Auparavant, M. Michel Poniatowski, président d'honneur du P.R., avait traité M. Mitterrand d'*« imperturbable illusionniste »* qui vient de donner *« une nouvelle preuve de son absence de crédit et d'autorité à Athènes »*. Selon lui, *« la France amuse tristement l'Europe »*.

M. François Léotard a parlé de l'extrême droite : *« A force d'attiser l'épouvantail de l'extrême droite, on va la favoriser. Maintenant, l'extrême droite, c'est Pinocchio : elle marche toute seule ! »* M. Pierre Méhaignerie a, lui, présenté l'année 1984 comme l'*« année du jugement »*, et M. André Rossinot a dénoncé la *« radicalisation des méthodes et des objectifs des socialistes* [qui] *affichent un culte de façade de l'unité nationale »*.

JACQUELINE MEILLON.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

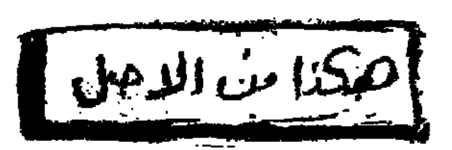
Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



PROPOS ET DÉBATS

M. Marchais : M. Gallo est un bien mauvais ...

M. Juquin (P.C.) : la gauche dans une mauvaise passe

M. Stasi (C.D.S.) : les idées d'abord

BARRE : le pouvoir déploie une stratégie de survie

Le Monde

société

L'ADOPTION DU PROJET DE LOI SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le nouveau doctorat

L'Assemblée nationale a adopté en deuxième lecture, samedi 10 décembre, le projet de loi sur l'enseignement supérieur. Comme elle avait commencé à le faire la veille (*le Monde* daté 10-12 décembre), la majorité a essentiellement rétabli le texte tel qu'elle l'avait adopté en première lecture et que le Sénat avait profondément modifié.

Le texte voté au printemps supprimait la distinction actuelle entre le doctorat de troisième cycle et le doctorat d'ingénieur, il supprimerait également le doctorat d'État, M. Savary expliquant que les deux premiers « *sont souvent considérés comme trop faibles* » et le troisième « *trop difficile et trop long* » pour les comparaisons internationales. Dans la formulation votée à la demande du gouvernement, « *sont maintenus,* a expliqué le ministre de l'éducation, *les deux niveaux de reconnaissance : aptitude à la recherche, aptitude à la direction de recherches* ». La première sera consacrée par la délivrance d'un doctorat dont le titre mentionnera l'université qui l'a remis.

La deuxième sera « *sanctionnée par une habilitation à la direction de recherches* ». « *Le nouveau doctorat,* a ajouté M. Savary, *sera d'un niveau supérieur aux actuels doctorats de troisième cycle et d'ingénieur* ». Il sera « *un des éléments d'appréciation pour le recrutement des futurs maîtres de conférence, et, pour l'obtenir, il faudra faire état d'un diplôme d'études approfondies et de travaux de recherche personnels effectués pendant une période comprise entre deux et quatre ans après l'obtention de ce D.E.A., le tout devant aboutir à une soutenance devant un jury sur présentation d'une thèse ou d'un ensemble de publications* ». L'habilitation à diriger des recherches « *sera délivrée par une université (...). Les candidats soutiendront une thèse devant un jury auquel ils présenteront aussi des travaux postérieurs à cette thèse, le tout devant attester une aptitude à encadrer de jeunes chercheurs. L'habilitation sera exigée pour être nommé au grade de professeur* ».

L'opposition n'a pas accepté ces dispositions. M. Gilbert Gantier (U.D.F. Paris) a critiqué la disparition du doctorat d'Etat et M. Jean Foyer (R.P.R. Maine-et-Loire) regretté que soient « *traitées toutes les disciplines de la même manière, alors qu'il faudrait diversifier les régimes* ».

M. Georges Hage (P.C., Nord), aurait volontiers accepté le maintien d'un « *doctorat de spécialité* », mais les communistes se rallient à l'essentiel du dispositif du gouvernement. Ils s'abstiennent sur l'amendement, précisant que le titre de docteur indiquera le nom de l'université l'ayant délivré pour manifester leur attachement « *à l'affirmation sans ambiguïté du caractère national des diplômes* ». En revanche, l'opposition vote cet amendement. Quant à M. Jean-Claude Cassaing (P.S., Corrèze), rapporteur de la commission des affaires culturelles, il aurait souhaité que l'habilitation à diriger des recherches ne soit que temporaires afin d' « *éviter que certains éminents chercheurs cessent de produire après un certain temps* ». Le gouvernement fait aussi admettre que l'habilitation à délivrer des diplômes accordée aux établissements d'enseignement supérieur ne sera pas forcément à durée déterminée.

● Les pouvoirs du président

Les députés communistes auraient souhaité que soit « *mieux établie la prééminence du conseil d'administration* » sur le conseil scientifique et sur le conseil des études et de la vie universitaire et que le président soit entouré d'une équipe assurant collégialement la direction de l'université. Mais, finalement, ils retirent leurs amendements allant dans ce sens. Au contraire, M. Savary fait admettre que le bureau de l'université sera élu sur la proposition du président de celle-ci pour qu'il y ait parfait accord entre eux. De même, il a précisé que « *les statuts de l'université s'efforceront de garantir la représentation de toutes les grandes disciplines enseignées* », ce qui satisfait M. Foyer.

● Les conseils scientifiques

M. Savary, comme il l'avait déjà proposé au Sénat – sans succès alors, car ce n'était pas suffisant aux yeux des sénateurs, – propose un accroissement de la place des enseignants. Les « habilités » occuperont au moins la moitié des sièges. Les docteurs non habilités, le sixième au moins, les autres au moins un douzième. De plus, chacune de ces trois catégories élira séparément ses représentants. Enfin, seuls les étudiants de troisième cycle y seront représentés.

M. Robert Galley (R.P.R., Aube) reconnaît que cela correspond aux vœux de l'opposition. En revanche, M. Hage (P.C.) regrette ce dispositif différent de celui voté en première lecture, et les députés communistes s'abstiennent lors du vote. Les socialistes eux-mêmes ne cachent pas leur réserve. M. Cassaing explique que ces propositions ne le « *transportent pas d'enthousiasme* » et M. Jean-Pierre Sueur (P.S., Loiret) se préoccupe de la place des enseignants non habilités, craignant que certains dans leur catégorie soient moins représentés que les étudiants. Malgré cela, les socialistes votent les amendements du gouvernement après que M. Savary eut souligné qu'il mesurait « *le prix* » de leur « *compréhension* ».

M. Savary fait préciser que les unités de formation et de recherche ne comprendront pas « *plusieurs disciplines* » mais « *une ou plusieurs disciplines fondamentales* », M. Sueur rappelant la préférence des socialistes pour la « pluridisciplinarité ».

● Les élections aux conseils

Pour l'élection au conseil d'administration et au conseil des études et de la vie universitaire, tous les enseignants sont réunis dans un collège électoral unique, même si chacun dans sa catégorie a droit à une représentation minimale. Comme elle l'avait fait en première lecture, l'opposition se déchaîne contre cette disposition, souhaitant que le gouvernement fasse le même pas en arrière que celui accompli pour le conseil scientifique. « *Les représentants des professeurs et des personnels d'un niveau équivalent vont être désignés par un collège dans lequel ils seront noyés sous le nombre* », rappelle M. Foyer, jugeant cela comme une « *humiliation* » et une « *insulte* » pour les professeurs. Expliquant que « *les travailleurs d'une catégorie donnée doivent désigner eux-mêmes leurs représentants* », il s'appuie sur l'argumentation développée par M. Maurice Duverger (*le Monde* du 25 novembre 1983) pour juger ces collèges uniques contraires à la Constitution et prévient que l'opposition saisira le Conseil constitutionnel. M. Cassaing répond que ce collège unique « *fera progresser la notion de communauté universitaire* » dont les termes sont pour M. Savary « *pleins de sens* ».

Pour le reste du texte, l'Assemblée en revient, dans ses discussions, aux formulations votées en première lecture, le gouvernement faisant simplement préciser dans la définition des fonctions des enseignants que « *les professeurs ont la responsabilité principale de la préparation des programmes, de l'orientation des étudiants, de la coordination des équipes pédagogiques...* ». Ultime satisfaction accordée à la fronde des « mandarins ».

THIERRY BRÉHIER.

Un texte qui ménage toutes les chapelles

Ponctué de manifestations d'étudiants, puis de protestations d'enseignants, le long débat pour l'adoption d'une nouvelle loi sur l'enseignement supérieur touche à sa fin. M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, va donc disposer, au seuil de l'année 1984, d'un texte législatif pour réformer l'Université. Mais s'agit-il réellement d'une réforme ? Entre les intentions formulées dès l'été 1982 par M. Claude Jeantet, dans un rapport définitivement secret, et le résultat des travaux parlementaires existent plus que des nuances.

Ambitieux, M. Jeantet et les membres de sa commission souhaitaient modifier profondément tous les enseignements post-baccalauréat. Ils rêvaient non pas d'une unification, mais d'un développement coordonné des différents types de formations, d'échanges, de rapprochements, entre les écoles d'ingénieurs, les universités ou les écoles normales. Les puissants lobbies des grandes écoles ou du secteur hospitalo-universitaire ont eu rapidement raison de leurs propositions.

Les promoteurs de la loi demandaient une plus grande ouverture des universités vers le monde socio-économique. Ils parlaient de professionnalisation des études, d'intervention de représentants des milieux économiques, de stages des étudiants en entreprise. Si le mot de professionnalisation demeure dans la loi, la pression d'étudiants et d'enseignants a été assez forte pour supprimer toutes les propositions qui l'accompagnaient. Le texte voté ménage les intérêts des différentes chapelles. Pas plus que la loi de 1968 de M. Edgar Faure n'avait réussi à faire admettre à certaines anciennes facultés la pluridisciplinarité, la loi de M. Savary ne s'attaque aux féodalités.

Convaincu que les universités ne devaient plus se limiter à reproduire des enseignants, M. Jeantet préconisait une diversification des filières. La transformation des premiers cycles devait permettre à un plus grand nombre de jeunes de choisir réellement une formation en connaissance de cause. Rêve généreux, « *utopie* », pour les détracteurs du projet. Certes, une réelle modification des formations post-baccalauréat nécessitait sans doute plus de préparation, de consultations et surtout de moyens financiers. La peur de la nouveauté de la part de certains enseignants, peu préparés à accepter de remettre en question leurs cours, a joué un rôle important. De plus, l'absence de mesures financières spécifiques et substantielles condamnait tout renouvellement des enseignements supérieurs.

Personne n'est satisfait

L'enseignement supérieur français risque de continuer à former, comme il le fait depuis des centaines d'années, de futurs maîtres en lettres ou en sciences et des juristes. Des jeunes qui ne seront pas titularisés dans l'éducation nationale, qui ne seront pas préparés à un emploi. Ces formations coûteront cher au budget de l'Etat et aideront peu au développement économique du pays.

Ce débat a eu au moins le mérite de permettre aux universitaires de s'exprimer. Il a fait éclater la notion de communauté universitaire et offert aux différentes catégories d'enseignants l'occasion de diffuser leurs revendications. Les notions de qualité et de compétence ont fait leur apparition. Surtout défendue par M. Laurent Schwartz, l'idée d'évaluation permanente des travaux de recherche commence à faire son chemin. Mais les polémiques risquent de laisser des traces. Malgré les amendements de dernière minute du gouvernement, personne ne s'estime satisfait des savants dosages réalisés par M. Savary.

Une fois les feux de l'Assemblée éteints, l'Université va de nouveau disparaître de la scène publique. Sans modification profonde, elle risque de sombrer lentement dans les luttes catégorielles et l'abstraction académique.

SERGE BOLLOCH.

LE DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

● Un sondage : *une majorité de Français est favorable aux propositions de M. Savary*

Les Français restent attachés à l'enseignement privé, mais ils ont, dans l'ensemble, bien reçu les propositions de M. Alain Savary à ce sujet. C'est ce que révèle un sondage Ifop qui n'a pas été rendu public, fait entre le 15 et le 18 novembre à la demande du ministère de l'éducation nationale. A cette époque, les réponses des principaux partenaires du ministre étaient connues.

Sur les 71 % de Français favorables à l'existence de l'enseignement privé – ce taux est constant dans tous les sondages – plus de la moitié (52 %) se situent parmi les sympathisants de la majorité. L'opportunité d'une réforme « *est clairement établie* », commente l'Ifop, puisque 41 % des Français estiment qu'il est indispensable de rénover le système éducatif et que cela concerne aussi l'*enseignement privé* ; *s'y ajoutent* 17 % (à part presque égale parmi les électeurs de la majorité et de l'opposition) pour qui les rapports entre l'enseignement privé et l'Etat doivent être harmonisés.

Sur le fond des propositions ministérielles, qui sont connues de la moitié des Français, moins d'un tiers craignent qu'il ne s'agisse de nationaliser l'enseignement privé, tandis que 54 % au total y voient la recherche de nouvelles modalités de coexistence entre les deux enseignements et la volonté de rénover l'ensemble du système éducatif. L'éventualité de la « *fonctionnarisation* » des enseignants du privé est bien accueillie : 62 % des personnes interrogées considèrent cette mesure comme normale « *puisqu'ils appartiennent eux aussi au système éducatif national* ».

D'autre part, s'ils avaient le choix, pour inscrire leurs enfants, entre cinq ou six établissements publics et un privé – ainsi que le permettrait un assouplissement de la carte scolaire envisagé par le ministre, – 57 % choisiraient une école publique et 33 % une école privée. Ces réponses sont à rapprocher d'un sondage B.V.A. réalisé en septembre pour le compte de *Paris-Match* : dans la situation actuelle de concurrence entre un établissement public imposé et un établissement privé, 29 % des Français choisissaient le premier, 38 % le second, et les autres ne se prononçaient pas.

Enfin, et ce n'est pas la moindre des surprises, les Français placent le président de la République en tête des partenaires animés d'une « *réelle volonté d'établir une paix scolaire durable* » (58 %), suivi du ministre de l'éducation nationale qui arrive à égalité avec le Comité national de l'enseignement catholique (54 %), devant les évêques (50 %) et l'ensemble du gouvernement (48 %).

C. A.

● Une manifestation : *les parents d'élèves de l'école libre mobilisent au Puy*

Trente-huit mille personnes, selon les organisateurs, ont participé, samedi 10 décembre, au rassemblement inter-régional des Associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) au Puy dans la Haute-Loire, département où le secteur privé représente plus de 42 % des effectifs scolaires. Les manifestants, venus des quatre départements de l'académie de Clermont-Ferrand (Allier, Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire) et de départements voisins (Isère, Drôme, Ardèche, Lozère, Loire), se sont réunis sous deux chapiteaux.

Les orateurs ont notamment réagi aux derniers propos de M. Mauroy (*le Monde* du 9 décembre) : M. Pierre Daniel, président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), a notamment souligné « *le total manque de cohésion entre le premier ministre et le ministre de l'éducation nationale* ». Il s'est demandé si M. Mauroy avait voulu « *aiguiser la hache de guerre pour le printemps* » ou faire son « *baroud d'honneur avant de disparaître* ». Mais M. Daniel a appelé les parents d'élèves à « *conserver leur sang-froid* ».

M. Jacques Barrot, président du conseil général de Haute-Loire et secrétaire général de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, a reconnu dans les propos du premier ministre « *les exigences de la Fédération de l'éducation nationale, qui a peur d'une décentralisation qu'elle cherche à limiter et à contrarier par tous les moyens* ».

UNE NOUVELLE AFFAIRE DE FAUSSES FACTURES

Le circuit du Mans

De notre envoyée spéciale

Le Mans. – Cinq notabilités de la ville, après deux jours de garde à vue, ont quitté librement le commissariat du Mans, le 9 décembre à 10 heures. Le suspense prend fin pour MM. René Cadiou et Christian Elary, respectivement directeur et directeur technique de l'Office départemental d'H.L.M. de la Sarthe ; M. Jean Jourdain, directeur administratif de l'Association pour la Formation du personnel (A.F.P.), cliente florissante de l'office ; MM. Léonce Benoist et Jacky Gaïa, cadres chez deux fournisseurs locaux – la SCETEC pour la plomberie et Cornil S.A. pour les travaux de peinture.

Convoqués sur des accusations de fausses factures et de détournement de fonds, lancées par M. Moulys, l'ancien receveur de l'office aujourd'hui en retraite, ils ont reconnu les faits. Le parquet continue son enquête, [à ce jour], ouvrir une information, ni requérir des inculpations. Serait-ce la fin ou le début de l'affaire ?

La ville, tapie dans sa tranquillité, n'a rien su de ces gardes à vue. Seul le personnel de l'office, sans trop savoir, était aux aguets. Ces dernières semaines, des inspecteurs du S.R.P.J. d'Angers avaient interrogé des collaborateurs subalternes. On devinait la menace. Serait-ce une simple bourrasque ou le début de la chute ? La question n'était pas nouvelle dans cette enquête ouverte à la fin décembre 1982, classée provisoirement en septembre 1983 et rouverte le 4 novembre.

Rumeurs

Échos feutrés pour graves accusations. Des noms, des chiffres pour des malversations variées. Fausses factures, argent blanchi, « saucissonnages » suspects de marchés publics, cadeaux coûteux pour barbouzes reconverties, caisses noires pour partis politiques... Tous les ingrédients furent mêlés à la sauce, mais elle ne prit guère. Comment démêler le vrai du faux ? Le sujet, explosif, incita à la prudence.

L'office – un parc de onze mille logements – intéresse des milliers de locataires. Cornil S.A. et la SCETEC ont pignon sur rue. Certaines personnalités mises en cause sont connues pour leur attachement au R.P.R. M. Cadiou, venu de Vannes à l'Office du Mans en 1977, avait appartenu, jadis, au cabinet de M. Marcellin. M. Jourdain, ancien militant de l'Action ouvrière et professionnelle, qui groupe les cellules d'entreprises du R.P.R., fut, jusqu'à une date récente, trésorier local de ce parti. Les informations circulent *mezzo voce*. Sans réaction...

Coup de théâtre le 9 décembre. Après avoir fait le gros dos pendant un an, avoir eu tout le temps pour mettre au point leur système de défense, les cinq interpellés reconnaissent les faits dénoncés par l'ancien receveur, M. Moulys, plus d'un an auparavant. En l'absence d'information judiciaire, ce dernier commençait à s'inquiéter...

Venu de la trésorerie générale, M. Moulys a été, pendant quinze ans à l'office, le sésame du paiement. L'homme a la discrétion et la rigueur qui siéent à sa fonction. Héros malgré lui, quelque peu malmené, à peine laisse-t-il percer derrière ses lunettes une lueur de révolte devant sa confiance trahie.

En octobre 1982, avant de partir en retraite, M. Moulys envoie un rapport au trésorier payeur général et au directeur départemental de l'équipement – ses supérieurs administratifs. – Il y dénonce ce qu'il vient, dit-il, de découvrir. L'office a été sollicité par l'A.F.P. pour construire un internat route de Laval au Mans. Offre classique. L'office a reçu pour ce projet, en 1982, 800 000 F en fonds versés par diverses entreprises, au titre du 0,9 % pour le logement. Financement classique.

Mais, fait curieux, la plupart des entreprises donatrices sont extérieures au département, installées à Paris et spécialisées dans le travail temporaire. Ordinairement, la majeure partie des fonds du 0,9 % provient d'entreprises locales travaillant pour l'office.

Quel bon vent a attiré ces entreprises parisiennes en Sarthe ? M. Moulys ne tarde pas à l'apprendre de la bouche même, dit-il, de M. Jourdain, le directeur administratif de l'A.F.P. Des bureaux d'études ont été chargés de « rabattre » les fonds, jouant ainsi les intermédiaires entre Paris et la Sarthe. Encore fallait-il, selon M. Jourdain, cité par le receveur, rémunérer ces bureaux pour les services rendus. C'est là que l'opération bascule dans l'illégalité. Les bureaux auraient réclamé entre 30 et 40 % des sommes collectées.

L'Office de la Sarthe, comme tout autre, n'a pas le droit d'utiliser des fonds publics à de telles fins. Qu'à cela ne tienne ! Selon le schéma connu depuis les retentissantes affaires de Marseille et d'Aix-en-Provence, on fera sortir l'argent de l'office par petites sommes. L'office paie des factures surévaluées à des entreprises locales, dites « taxis », qui servent de relais. A charge pour ces « taxis » de restituer les sommes indûment perçues aux bureaux d'études, « rabatteurs », sous le couvert de contrats plus ou moins imaginaires. Chacun y trouve son compte.

La combinaison se met en place. Les entreprises « taxis » sont Cornil S.A. et la SCETEC. Dès juillet 1982, le receveur tombe sur quelques factures étranges. Datées de juin 1982, elles concernent des travaux de Cornil S.A., près de Mamers, dans la région. Il refuse de payer. Le fournisseur, en la personne de M. Gaïa, de chez Cornil S.A., s'étonne. Tout le monde semblait d'accord. M. Moulys demande des explications. Et chacun de lui en donner. M. Jourdain, de l'*A.F.P.*, lui décrit le scénario liant l'office, les « taxis » et les bureaux d'études. Ainsi M. Moulys fait-il le joint entre le « 0,9 % » bizarrement venu de Paris et les bizarres factures. D'autant que d'autres « erreurs » figurent dans d'autres factures émanant, elles, de la SCETEC. Le receveur donne quarante-huit heures à ses interlocuteurs pour régulariser la situation et faire rentrer le « trop versé » aux « taxix ». Sans résultat. M. Moulys met ses menaces à exécution : il envoie son rapport à ses supérieurs.

Peu après, les factures incriminées sont « blanchies ». L'une d'elles, par exemple, émanant de la SCETEC, d'un montant de 46 809 F en débit pour l'office, est suivie d'un avoir de 16 228 F en crédit cette fois. Est-ce pour compenser « l'erreur » ? Au bout du compte, il semble que l'office ait financièrement peu pâti de ces allées et venues de factures et d'avoirs. De simples « erreurs de métrés », conclut-on à l'office, – qui d'ailleurs ont été « rectifiées ». L'enquête du S.R.P.J. d'Angers est provisoirement classée.

Le 29 octobre 1983, Jacky Beaufils dans *Ouest-France* relance « la vraie histoire des fausses factures ». Cet article venant après une série d'autres commencée en février rallume la mèche. Le parquet se fait communiquer le rapport Moulys et rouvre l'enquête préliminaire.

Un mois plus tard, au cours des gardes à vue, les cinq interpellés confirment le rapport dans sa totalité. Le montant des fausses factures – pour le moment – s'élève à 80 000 F, dont 42 000 émanant de Cornil SA et le reste de la SCETEC. Le détournement est établi. L'enquête s'oriente maintenant vers les bureaux d'études parisiens bénéficiaires.

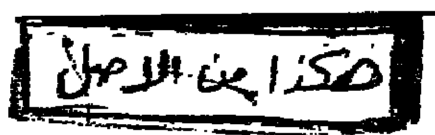
Mais qui sont-ils ? Les dépositions faites au Mans la semaine dernière, comme les rumeurs qui les ont précédées, mettraient en cause un sixième homme : M. Casimir Swierczynski, domicilié à Clamart, – un proche de M. Jourdain. *Ce* serait l'homme-charnière de l'opération avec l'office, dont la finalité, suggère-t-on, pourrait être le financement d'un parti politique d'opposition. C'est en tout cas l'homme-pivot de trois bureaux d'études parisiens auxquels Cornil SA et la SCETEC ont passé commande. Ces trois sociétés ont les mêmes bureaux à Vanves, mais pas le même siège social.

Euro Conseil Service (E.C.S.), S.A.R.L. créée en mars 1981, est gérée par Mme Marie-Claude Swierczynski, domiciliée à la même adresse que M. Casimir Swierczynski. La gérante possède la moitié des parts d'E.C.S. Euro Assistance Service (E.A.S.), S.A. créée en juin 1980, gérée par M. Casimir Swierczynski, a été liquidée en mai 1983. Fait anecdotique : M. Jourdain, de l'A.F.P., détenait dix des mille actions de la S.A. – quatre cents étant aux mains du gérant. Ces deux sociétés ont pour objet social l'assistance et le conseil aux entreprises.

« Consommateurs-conseils », le troisième bureau, une S.A.R.L. créée en janvier 1981, a pour objet, selon les statuts « *la publication de tous documents* (et services s'y rattachant) *relatifs à l'éducation, la formation, l'information, la protection des consommateurs et à leur bien-être* ». Mais, selon l'en tête des factures envoyées aux entreprises « taxis » du Mans, l'activité est devenue « *conseils en commercialisation, développement de marchés* ». Enfin, il y a peu, en mars 1983, la S.A.R.L. a changé de propriétaire. Pour moitié, elle est désormais la propriété de M. Casimir Swierczynski et pour l'autre moitié celle d'une employée d'E.C.S.

Telle est l'évolution juridique de ces bureaux d'études qui vont être maintenant au cœur de l'enquête. L'affaire de la Sarthe pourrait avoir d'autres ramifications. Selon M. Jourdain, cité par M. Moulys, au moment où ce dernier découvre le pot aux roses en octobre 1982, le petit trafic sarthois serait une pratique « courante ». Aujourd'hui, les interpellés du 9 décembre menaceraient de « *renvoyer l'ascenseur* » à la gauche.

DANIELLE ROUARD.



LES CATHOLIQUES ET LUTHER

Jean-Paul II au temple

De notre correspondant

Rome. — Pour la première fois dans l'histoire de l'Église romaine, dimanche 11 décembre, un pape est allé prier dans un temple luthérien. En franchissant le seuil de la blanche petite église luthérienne Christus Kirche, de la via Toscana à Rome, Jean-Paul II a accompli un geste œcuménique important.

C'est à 19 heures, sur la musique d'un choral de Bach, que Jean-Paul II, évêque de Rome, pénètre dans le temple de la petite communauté luthérienne allemande de Rome, où sont assemblés des invités et une foule de journalistes. Il est accueilli par le pasteur Meyer. Côte à côte, le pape, vêtu de blanc, et le pasteur, en noir, prient. Dans chaque travée la pourpre des cardinaux et le violet des évêques se mêlent aux sobres vêtements noirs à collerette blanche des pasteurs.

La cérémonie commence par la lecture d'une prière de Luther rédigée à la fin de sa vie, dans laquelle celui-ci supplie Dieu de réunir ce qui est brisé, puis d'un passage d'une prophétie d'Isaïe qui commence par ces mots : *« Écoutez la voix qui crie dans le désert. »* Le pape, pour sa part, choisit un passage de l'Évangile selon saint Matthieu. Ensemble, Jean-Paul II et le pasteur Meyer récitent le *Pater noster*. Le pape, dans son sermon en allemand, parle de l'*« unique Seigneur et Rédempteur »*, et il ajoute notamment : *« En cette année marquant le cinq centième anniversaire de la naissance de Martin Luther, semble poindre la renaissance de notre unité et de notre communauté. »*

Pour certains observateurs, comme le Père Sorge, directeur de la revue des jésuites *Civilta Cattolica*, le geste du pape a une portée historique, *« en lui-même, mais aussi dans le contexte œcuménique dans lequel il prend place : il vient confirmer les acquis des décennies de dialogue entre protestants et catholiques »*. Selon le Père Sorge, *« le plus important résultat obtenu jusqu'à présent est la révision du jugement porté par l'Eglise sur la personne de Luther »*.

C'est avec plus de réserve que des luthériens jugent l'initiative du pape. Le pasteur Dietrich Sattler, de l'Eglise évangélique allemande, précise, dans une interview au quotidien italien *la Stampa*, qu'il s'agit d'un *« geste, certes beau, envers l'Eglise évangélique d'Italie, mais dont il convient de ne pas surévaluer la portée »*. C'est un signe du rapprochement des catholiques et des protestants, *« mais les problèmes théologiques et spirituels entre les deux Eglises demeurent »*.

PHILIPPE PONS.



SPORTS

TENNIS

Wilander, champion d'Australie

Voici donc, pour la deuxième fois de sa jeune carrière, Mats Wilander vainqueur du tournoi du grand chelem (premier titre à Roland-Garros en 1981, à dix-sept ans) : le Suédois a remporté dimanche 11 décembre, sur le central de Kooyong, à Melbourne, les Internationaux d'Australie, en ne laissant aucune chance à son adversaire, le Tchèque Ivan Lendl, qu'il a battu par 6-1, 6-4, 6-4, au cours d'une finale 100 % européenne, jamais vue dans l'enceinte sacrée des grands Kangourous d'autrefois.

Ainsi, plus vite encore que Borg, son grand aîné, qui a creusé le sillon et auquel il doit tout — à commencer par la foi et le secret du fameux revers à deux mains, — Wilander a su s'adapter au jeu sur herbe. Il est devenu le joueur « tout terrain » le plus redoutable du monde, après deux ans seulement de compétition au sommet.

Battu par Noah en finale de Roland-Garros 1983, par Tanner, en huitième de finale de Wimbledon, par Lendl, en quart de finale de Flushing Meadow, Wilander avait gagné, haut la main, le droit d'accéder à la finale australienne : il avait, en effet, éliminé vendredi le super-favori, John McEnroe, sur un score en quatre sets quasi identique à celui de son quart de finale gagnant de Roland-Garros. Il n'est pas douteux que cette revanche retentissante, obtenue sur gazon — la surface préférée de McEnroe, — lui avait donné un moral d'acier.

Ivan Lendl, pour une victoire qui, outre la gloire, rapportait 70 500 dollars, auxquels venaient s'ajouter les 600 000 dollars de bonus pour le vainqueur du Grand Prix de la Fédération internationale de tennis (1), montra un état d'esprit tout à fait différent.

Les premiers comptes-rendus des experts le présentent comme privé de sa première balle de service, de passing-shot *perforant, appuyant sans conviction ses retours, laissant son adversaire camper au filet. Il semble bien que, comme à Flushing Meadow devant Connors, il avait laissé sa force destructrice aux vestiaires.*

Curieux cas que celui du Tchèque, qui est saisi de panique dès qu'il dispute un titre du grand chelem. Mais tout se passe dans la tête au tennis : on vient de le voir avec Noah, lequel au même âge — vingt-trois ans — garde sur Lendl l'avantage d'être un gagneur dans les grandes occasions (à Roland-Garros précisément contre Lendl, puis contre Wilander).

Dernière constatation : le tennis suédois, avec la victoire de Stefan Edberg (dix-sept ans) dans le tournoi juniors — qui lui fait remporter le grand chelem des juniors — a le vent en poupe. Bien épaulé par ses compatriotes Jaryd Nystrom et maintenant Edberg, qui composent des équipiers interchangeables en simple et en double, Wilander est à pied d'œuvre pour devenir, demain, sous le soleil des antipodes, le roi de la Coupe Davis. Boutés hors de leurs propres championnats par un homme du Septentrion, les Australiens n'ont qu'à bien se tenir.

OLIVIER MERLIN.

(1) Avant les internationaux d'Australie, Lendl devançait Wilander de 113 points. Grâce à sa victoire, le Suédois termine premier avec 132 points d'avance.

SPORTS

SKI ALPIN

Les équipes françaises renouent avec le succès

De notre envoyé spécial

Val-d'Isère. — Les dernières épreuves du Critérium de la première neige ont été gagnées, le 10 décembre, par l'Autrichien Hans Henn qui s'est attribué le super-géant devant le Suisse Zurbriggen et le Yougoslave Jurij Franko, et, le 11 décembre, par la Suissesse Erika Hess qui s'est imposée dans le slalom géant devant la Française Perrine Pelen et Hanni Wenzel du Liechtenstein.

Pour la première fois depuis de nombreuses années, les entraîneurs nationaux ont pu tirer un bilan positif de cette revue d'effectif à huit semaines des Jeux olympiques d'hiver à Sarajevo face au bon comportement de filles comme Carole Merle et de garçons comme Jean-François Rey et Frank Piccard.

Samedi. Neige et brouillard sur la Tarentaise. Le premier super-géant masculin de la Coupe du monde de ski alpin 1983-1984 est couru à l'aveuglette. Le dossard 80 franchit la ligne d'arrivée avec le quatrième meilleur temps. Une particularité du règlement lui a permis de partir *avant les cracks de la spécialité pour* leur faire une trace. Une chance de rivaliser avec eux, Frank Piccard, dix-neuf ans, originaire des Saisies, champion du monde junior de descente à Auron en 1981, ne l'a pas laissée passer.

Dimanche. Grand beau sur la Vanoise. Au terme des deux manches du slalom géant féminin, une Française est deuxième derrière la Suissesse Erika Hess, championne du monde de cette discipline. C'est Perrine Pelen, vingt-trois ans. Sans rien perdre de son agressivité, la slalomeuse de Grenoble a retrouvé, dans les grandes courbes, la glisse qui lui avait permis de décrocher une médaille de bronze aux Jeux olympiques de Lake-Placid. Derrière elle, Carole Merle se classe cinquième comme dans la dernière épreuve de Coupe du monde de la saison passée.

Après la troisième place de Caroline Attia dans la première descente féminine et la quinzième place de Jean-François Rey dans la vitesse masculine, ces résultats ont permis aux dirigeants de la Fédération française de ski (F.F.S.) de sabler le champagne. Dix ans jour pour jour après l'exclusion de la sélection nationale de dix coureurs prestigieux en fin de carrière, qui scellait un déclin du ski alpin national amorcé après la pluie de médailles des Jeux olympiques de Grenoble, le bout du tunnel semble enfin apparaître. Quand les directeurs des équipes masculines et féminine Jean Béranger et Sylvain Lena supputent les chances d'obtenir des médailles aux prochains Jeux de Sarajevo, cela ne sonne plus comme une vaine incantation aux gloires d'antan.

Les ambitions helvétiques

C'est d'autant plus sensible chez les filles, qui n'ont jamais tout à fait quitté le devant de la scène grâce à Michèle Jacot, Fabienne Serrat et Patricia Emonet. Actuellement, les descendeuses entraînées par Michel Boyer semblent le mieux armées pour faire obstacle aux ambitions helvétiques des héritières de Nadig et d'Agostini, grâce à la Parisienne Caroline Attia comme « locomotive ». En slalom géant, la rage de vaincre de la « vieille » *Fabienne Serrat est toujours* décuplée par le défi des « jeunes », Carole Merle et Anne-Flore Rey, qui se sont déjà imposées dans cette discipline lors de la Coupe du monde 1982-1983. Les chances en slalom spécial reposent essentiellement sur Perrine Pelen, qui paraît avoir retrouvé son mordant en géant. L'Azuréenne Hélène Barbier, qui relève de fractures graves est, pour sa part, le joker de l'équipe dans les trois disciplines.

En dépit de performances indiscutables, les Françaises étaient fréquemment considérées comme les meilleures skieuses du monde « jusqu'aux épaules ». Pour leur donner de la tête, c'est-à-dire résoudre les problèmes psychologiques inhérents à la haute compétition, un kinésithérapeute Jacques Roget, s'applique à leur enlever tout complexe et à leur faire préparer chaque course avec le maximum d'efficacité.

Pour former, fin janvier, les équipes qui participeront aux Jeux olympiques, les sélectionneurs risquent d'avoir de sévères migraines. Ils auront, en effet, à résoudre un « problème de robinet » : sachant que quatorze « alpins » feront le voyage en Bosnie-Herzégovine et sachant que seuls seront retenus les coureurs ayant terminé dans les seize premiers d'une course de coupe du *monde, quelle sera la formation qui* aura les plus grandes chances d'obtenir de médailles ? Aux arguments du directeur de l'équipe féminine, celui des garçons, Jean Béranger, devrait pouvoir opposer les résultats en descente et en géant de Verneret, Penz, Ancey, et en slalom de Canac, Bouvet, Fontaine, Vion ou Mougel.

Bref, il semble qu'un trait ait bien été tiré sur la période noire du ski français. *« Il y a prescription »*, a d'ailleurs dit Mme Edwige Avice, ministre du temps libre, de la jeunesse et des sports, lors de son passage à Val-d'Isère, pour signifier que le temps des querelles intestines était terminé. On n'a pas fini, pour autant, de discuter sur les conséquences des exclusions de 1973. Toutefois, l'un des principaux intéressés, Georges Joubert, président du Grenoble Université Club, qui était alors le directeur technique national de la Fédération de ski, est d'accord pour reconnaître que, pour la première fois depuis longtemps, les conditions d'une véritablr relance sont remplies.

Empirisme

De 1972 à 1980, aucune équipe n'avait été dirigée pendant plus de deux ans par le même homme. Or, depuis trois ans, la F.F.S. n'a plus de directeur technique. Ce rôle est rempli par un élu savoyard, Georges Coquillard, qui anime le comité alpin. Il a assaini le climat chez les entraîneurs en mettant une sourdine aux querelles de personnes qui ont trop souvent empoisonné l'atmosphère sous des prétexes techniques. Georges Coquillard s'est également préoccupé de trouver des moyens financiers puissants pour faire tourner les équipes en dépit de la médiocrité des résultats.

Tous les problèmes ne sont pas résolus cependant. Les « montagnards » qui ont repris en main les destinées du ski alpin restent viscéralement hostiles aux « intellectuels » que symbolisait Georges Joubert. Les connaissances des méthodes d'entraînement moderne ne pénètrent donc qu'avec difficulté dans ces milieux attachés à un certain empirisme. C'est ainsi que la mise en place de dossiers qui permettraient de suivre tous les *aspects du déroulement de la* carrière d'un coureur se heurte à de nombreuses résistances, alors même qu'ils permettraient aux entraîneurs de juger les garçons et les filles qui leur sont confiés sur des éléments objectifs.

Autre faille du système actuel : l'accès en équipe nationale est l'aboutissement d'une « carrière » qui commence à douze ou treize ans. Si un jeune n'a pas la maturité physique correspondant à sa catégorie d'âge, il est rejeté du système sans presque aucun espoir d'être récupéré au moment où son développement lui permettrait de rivaliser, à nouveau, avec les autres. Cette mésaventure a failli arriver à Michel Canac, onzième slalomeur mondial l'an passé, qui a pu être repris en équipe nationale après avoir brillé dans le challenge des moniteurs.

« Nous nous efforçons de remédier à ces difficultés afin qu'elles n'empêchent pas la France de redevenir une grande nation alpine », assure Georges Coquillard.

ALAIN GIRAUDO.

SPORTS ÉQUESTRES

AU JUMPING INTERNATIONAL DE PARIS

Des cavaliers smicards ?

Le Suisse Willy Melliger, sur « Van Gogh », très en forme, a remporté, samedi 10 décembre à la porte de Versailles, le grand prix du Jumping international de Paris organisé à l'occasion du 12e Salon du cheval et du poney. Au terme de l'épreuve, courue en deux manches et un barrage, il a devancé le Français Hubert Bourdy, sur « Juniperus », deuxième, et le Britannique David Broome sur, « Mr Ross », troisième.

Les cavaliers français, dont les chevaux ont été très sollicités au cours de la saison, sont de — l'avis général — fatigués, ce qui explique qu'ils n'aient pas brillé plus qu'ils ne l'avaient fait à Bordeaux (*le Monde* du 5 décembre). L'espoir Patrice Delaveau, sur « Iéna », et Michel Robert, sur « Jean de la Tour », ont, néanmoins, gagné respectivement la deuxième et la cinquième épreuve (parcours de maniabilité). *« Loin d'être privilégiés, les cavaliers français sont des smicards »* : Hervé Godignon, l'un des trois professionnels français, avec Gilles Bertran de Balanda et Patrick Caron, que compte actuellement la Fédération équestre française (FEF), dit cela sans trop y croire. Mais dans sa bouche ces propos témoignent que « le cheval n'est pas forcément synoyme de luxe ».

Marginal du sport équestre, il ne fait pas partie du sérail. Formé à l'école professionnelle de l'homme de cheval à Poigny-la-Forêt et à celle d'Hubert Parrot, Hervé Godignon a commencé à monter sérieusement à l'âge de vingt ans. Dix années plus tard, le cavalier français fait un choix. Il a décidé, en 1982, de signer un contrat de « cavalier numéro deux » avec la firme de champagne Moët et Chandon, qui compte déjà dans ses rangs le fameux Brésilien Nelson Pessoa. *« Ce contrat*, dit-il, *m'a permis d'acheter des chevaux, d'investir et de ne plus dépendre des décisions des propriétaires. »*

Crime de lèse, majesté ? Peut-être pas. Mais ni la Fédération équestre française ni les propriétaires ne voient d'un bon œil des cavaliers changer de statut. La FEF n'apprécie pas, notamment, que ses meilleurs éléments renoncent aux Jeux olympiques ; les propriétaires, pour leur part, ne supportent pas que leurs chevaux servent de supports publicitaires.

La petite histoire montre, en tout cas, que la difficulté d'être cavalier est réelle. Après avoir perdu « Electre », Hervé Godignon a dû laisser partir « Gitan P », vendu aux Italiens, puis, pour cause, semble-t-il de « passage chez les professionnels », « Khadidja », la jument qui a obtenu, en 1981, seize victoires consécutives.

Le cavalier français assume ses responsabilités : *« Acheter un cheval moyen revient entre 300 000 et 400 000 F, ce qui ne correspond pas au contrat annuel passé avec mon commanditaire. Impossible alors de constituer un piquet de valeur. »* Hervé Godignon achète de jeunes chevaux. Il fait du commerce. Encore doit-il être prudent et ne pas se séparer de ses chevaux d'avenir. Cela suffit juste à faire vivre un piquet d'une vingtaine d'unités. L'hébergement et l'entretien des chevaux coûtent cher. Or la pension mensuelle réclamée aux propriétaires est de 1 700 F seulement. Une somme qui est loin de représenter les dépenses réelles.

Le pied à l'étrier

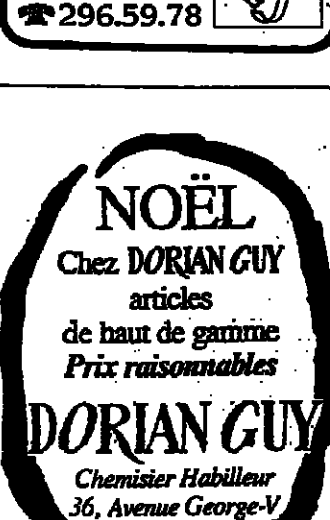
Bref, Hervé Godignon devrait gagner de 60 000 à 80 000 F chaque saison pour rentrer dans les frais que lui imposent ses chevaux. Il ne se plaint pourtant pas : *« J'ai désormais le pied à l'étrier et j'envisage l'avenir avec sérénité. »* Ses chevaux, dont « J'tadore » est le numéro un, arriveront l'an prochain à maturité.

Fils de vigneron, originaire de Béziers, Gilles Bertran de Balanda a surmonté, pour sa part, les difficultés depuis qu'il a signé un contrat avec les vins de Bordeaux Malesan. Le propriétaire de « Gaboulet », « Grand-Cœur » et « Jean-de-la-Tour » lui ayant retiré ses chevaux, qu'il ne voulait pas voir porter le nom d'une marque, le commanditaire a lors décidé de racheter de nouvelles montures et d'en assurer tous les frais. Depuis, Gilles Bertran de Balanda s'est acheté une propriété à Mantes-la-Jolie ; Hervé Godignon, lui, continue de louer la maison et les écuries dont il a besoin.

Les deux hommes éprouvent un sentiment d'amertume à l'idée de ne pas participer aux Jeux. Leur situation pourtant n'a guère changé par rapport au temps où ils étaient amateurs. *« Le baron Pierre de Coubertin, devant le remue-ménage provoqué par l'approche des Jeux olympiques, doit se retourner dans sa tombe »*, disent-ils en chœur. Avec les sports équestres, il n'y a pas de différence fondamentale entre les professionnels et les pseudo-amateurs. Un seul cavalier échappe aux critiques : le Bordelais Pierre Durand, qui, à vingt-huit ans, exerce le métier de syndic de faillite et s'entraîne après ses heures de travail avec « Jappeloup » dont il est le propriétaire. Et pourtant, le Bordelais a néanmoins failli être privé de J.O. pour avoir touché une modeste somme d'argent. Le bon sens, heureusement, a fini par l'emporter.

GILLES MARTINEAU.





Les résultats

Athlétisme

LES CROSS DU DIMANCHE

Thierry Watrice a obtenu, dimanche 11 décembre, à Marseille, sa huitième victoire consécutive en gagnat le cross du « Provençal » devant le Britannique Chris Buckley et le Portugais Carlos Lopès. Pour leur part, Jacky Boxberger a gagné à Nancy le cross de l'Est Républicain *et Pierre Lévisse le cross de Poitiers.*

Automobilisme

LES 1000 KM DE KYALAMI

L'équipage Dereck Bell (G.-B.) Stefan Bellof (R.F.A.) sur Porsche a remporté dimanche 11 novembre à Johannesbourg les 1000 km de Kyalami, dernière épreuve du championnat du monde d'endurance. Le Belge Jacky Ickx est devenu, au terme de la course, champion du monde des conducteurs 1983.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Douzième journée)

*Limoges b. Villeurbanne	94-83
*Stade Français b. Tours	72-69
Le Mans b. *Monaco	74-73
Antibes b. *Challans	94-83
*Avignon b. Vichy	97-81
Orthez b. Lyon	82-76
Caen b. *Reims	67-66

Classement. — 1. Limoges, 34 pts ; 2. Stade Français, Orthez, 31 pts ; 4. Le Mans, 29 ; 5. Antibes, 28 pts; 6. Avignon, 26 pts; 7. Villeurbanne, Tours, Lyon, 22 pts; 10. Vichy, Monaco, 20 pts; 12. Caen, 19 pts; 13, Challans, 18 pts; 14. Reims, 14 pts.

Boxe

CHAMPIONNAT D'EUROPE

Germain Le Maître a été battu, vendredi 9 décembre, à Saint-Nazaire, par le Britannique Herol Graham, tenant du titre européen des super-welters. L'arbitre a arrêté le combat au huitième round après avoir constaté que le Français, victime d'un coup de tête de son adversaire, avait l'arcade sourcilière gauche largement ouverte.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division

(Ving-deuxième journée)

*Metz b. Saint-Etienne	1-0
*Strasbourg et Sochaux	0-0
*Bordeaux b. Lille	5-2
Monaco b. *Brest	1-0
*Laval b. Auxerre	1-0
Paris-S.-G. b. *Lens	3-0
*Nantes b. Nancy	2-1
*Toulouse b. Bastia	4-0
*Rouen b. Nîmes	3-0
Rennes b. *Toulon	1-0

Classement. — 1. Bordeaux, 34 pts ; 2. Monaco, 30 pts ; 3. Paris-S.-G., Nantes, 29 pts ; 5. Auxerre, 28 pts ; 6. Toulouse, 27 pts ; 7. Strasbourg, 24 pts ; 8. Laval, 23 pts ; 9. Lens, 22 pts ; 10. Rouen, 21 pts ; 11. Sochaux, Bastia, 20 pts ; 13. Metz, 19 pts ; 14. Lille, Nancy, 18 pts ; 16. Toulon, 17 pts ; 17. Saint-Etienne, Rennes, 16 pts ; 19. Brest, 15 pts ; 20. Nîmes, 14 pts.

DEUXIÈME DIVISION
Groupe A

(Vingt-troisième journée)

*Marseille b. Martigues	3-2
*Lyon b. Besançon	4-1
*Limoges et Libourne	1-1
*Montpellier b. Angoulême	2-1
*Grenoble b. Sète	2-0
*Thonon et Cuiseaux-Louhans	0-0
Alès b. *Béziers	3-2
*Gueugnon b. Villefranche	2-1
*Nice b. La Roche-sur-Yon	3-0

Exempt : Cannes.

Classement. — 1. Marseille, 36 pts ; 2. Lyon, 34 pts ; 3. Limoges, 33 pts ; 4. Nice 31 pts ; 5. Montpellier 30 pts ; 6. Grenoble 25 pts ; 7. Alès 24 pts ; 8. Cannes, Thonon 23 pts ; 10. Gueugnon 21 pts ; 11. Martigues 19 pts ; 12. Sète 18 pts ; 13. Angoulême, Villefranche, Besançon, Béziers 17 pts ; 17. Libourne, La Roche-sur-Yon 16 pts ; 19. Cuiseaux-Louhans 15 pts.

Groupe B

(Vingt et unième journée)

*Reims b. Tours	2-1
*Quimper et Le Havre	0-0
Racing C.P. b. Red Star	4-1
*Valenciennes et Guingamp	1-1
Stade Français 92 b. *Roubaix	2-1
*Dunkerque b. Orléans	2-1
*Abbeville et Sedan	1-1
*Châteauroux b. Angers	1-0
Mulhouse b. Montceau	4-1

Classement. — 1. Tours, 31 pts ; 2. Racing C.P., Le Havre, 29 pts ; 4. Stade Français 92, 26 pts ; 5. Mulhouse, Guingamp, Reims, 25 pts ; 8. Orléans, Valenciennes, 23 pts ; 10. Sedan, 20 pts ; 11. Châteauroux, 19 pts ; 12. Dunkerque, 18 pts ; 13. Abbeville, 17 pts ; 14. Red Star, Quimper, 15 pts ; 16. Angers, 14 pts ; 17. Montceau, 13 pts ; 18. Roubaix, 11 pts.

Gymnastique

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Jean-Luc Cairon et Corinne Ragazzacci ont remporté, dimanche 11 décembre, à Istres (Bouches-du-Rhône), les titres de champion de France (concours général). Chez les hommes, les titres par appareil sont revenus à Jacques Def (arçons), Laurent Barbieri (anneaux), Philippe Vatuone (saut de cheval), Laurent Barbieri et Jean-Luc Cairon (parallèles), Jean-Luc Cairon et Philippe Vatuone (barre fixe), Philippe Vatuone (sol). Chez les dames, les titres sont revenus à Corinne Ragazzacci (saut de cheval et poutre), Véronique Guillemot (barres asymétriques), Florence Laborderie (sol).

Planche à voile

CHAMPIONNATS DU MONDE

Les championnats du monde open, disputés en baie de Gosier, ont marqué la suprématie des véliplanchistes français, qui ont remporté huit des neuf médailles. Légers : 1. Nagy (CRIT) ; 2. Salles (CRIT) ; 3. Calvet (TIGA). Lourds : 1. Guillerot (CRIT) ; 2. Quenrien (CRIT) ; 3. Tellier (P.B., TIGA). Féminines : 1. E. Graveline (Océanite) ; 2. M.A. Maus (Mistral) ; 3. V. Salles (CRIT).

Patinage artistique

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Jean-Christophe Simond a remporté, le 11 décembre à Megève, son huitième titre national, devant Laurent Depouilly et Fernand Fedronic. Le titre féminin est revenu à la jeune Agnès Gosselin (seize ans), devant Nathalie Duquenne et Sophie Cuissot.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Septième journée)

Béziers, la dernière équipe invaincue de la compétition, a obtenu, dimanche 11 décembre, le titre symbolique de champion d'automne, à l'issue des matchs aller.

Poule 1

*Tarbes b. Montauban	35-23
*Béziers b. Oloron	80-7
*Hyères b. Bagnères	20-3
Carcassonne b. *Castres	8-6

Classement. — 1. Bézier, 20 pts ; 2. Tarbes, 18 pts ; 3. Hyères, 16 pts ; 4. Oloron, 14 pts ; 5. Montauban, Bagnères, 13 pts ; 7. Castres, Carcassonne, 9 pts.

Poule 2

*Brive b. Nice	[illegible]
Graulhet b. *La Voulte	9-3
Toulon b. *Angoulême	25-21
Grenoble b. *Vienne	16-3

Classement. — 1. Toulon, Graulhet, 18 pts ; 3. Grenoble, 16 pts ; 4. Nice, 14 pts ; 5. Brive, 13 pts ; 6. Vienne, Angoulême, La Voulte, 11 pts.

Poule 3

*Agen b. Boucau	37-0
*Lourdes b. PUC	33-12
*Dax et Toulouse	14-14
*La Rochelle b. Tulle	28-12

Classement. — 1. Dax, 18 pts ; 2. La Rochelle, Agen, 16 pts ; 4. Tulle, Toulouse, 15 pts ; 6. Boucau, 13 pts ; 7. Lourdes, 12 pts ; 8. PUC, 7 pts.

Poule 4

*Aire b. Aurillac	39-15
Bayonne b. *Hagetmau	26-9
*Perpignan b. Tyrosse	32-4
Montferrand b. *Albi	15-12

Classement. — 1. Montferrand, Bayonne, 17 pts ; 3. Aurillac, Tyrosse, 15 pts ; 5. Perpignan, Aire, 13 pts ; 7. Hagetmau, Albi, 11 pts.

Poule 5

Narbonne b. *Bourg	24-6
*Romans b. Bègles	9-0
Mont-de-Marsan b. *Biarritz	23-18
*Pau b. Nîmes	13-4

Classement. — 1. Narbonne, 19 pts ; 2. Bègles, 18 pts ; 3. Pau, 16 pts ; 4. Nîmes, Mont-de-Marsan, 13 pts ; 6. Romans, Bourg, Biarritz, 11 pts.

Volley-ball

COUPES D'EUROPE

Le deuxième tour des coupes européennes a été plutôt favorable aux clubs français. Cannes face à Tirana (champions), Asnières face aux Suédois de Sollentuna (vainqueurs de coupe) et le Stade Français face aux Autrichiens de Sokol (coupe confédérale) se sont qualifiés.

En revanche, Grenoble a été éliminé par les Allemands de l'Ouest de Paderborn (coupe confédérale).

Dans les épreuves féminines, le bilan est équilibré, avec deux qualifiés, Clamart (champions) et le PUC (coupe confédérale) contre les Portugaises de Leixoes et de Guimaraes, et deux éliminés : le C.A.S.G. face aux Italiennes d'Emilia (vainqueurs de coupe) et Hyères face aux Belges de Dilbeek (coupe confédérale).



INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3600

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III				■					
IV				■		■			
V									
VI					■				
VII				■		■		■	
VIII							■		
IX						■			
X		■						■	
XI			■	■					■

HORIZONTALEMENT

I. Recherchée par le chef, délaissée par le maître. – II. Voilà qui est bien dit ou qui peut bien jouer. – III. Qui fait donc le service après la messe. Une ville où l'on sait faire mousser ses produits. – IV. Son coup nous sonne toujours. Au pied d'un mont. – V. Il faut être prêt à donner son sang pour *l'avoir*. – VI. N'est pas d'une espèce courante. Estime donc ou importune. – VII. Lot. – VIII. Effectue une transformation. Lettre grecque. – IX. Un *nom qui restera dans la légende*. Permet de toucher. – X. Nous donne des boutons. – XI. Possessif. C'est en expirant qu'il faisait montre de vitalité.

VERTICALEMENT

1. Ont donc pris quelques bourrelets. – 2. Sont souvent pendues au bout du fil. – 3. Pratique le goutte-à-goutte. – 4. Note. Symbole de richesse. *Quelque chose de frappant* à tout âge. – 5. Dissimule à la vue ou attire les regards. Une fois montée, ce n'est pas toujours du gâteau. – 6. On la prend en passant. Lettres de rupture. Lettre grecque. – 7. Branche de paix. Agréable à la vue mais pas toujours à l'oreille. – 8. On y va souvent pour la journée (deux mots). Fleuve. – 9. Un endroit où la madone ne se fait pas prier.

Solution du problème n° 3599

Horizontalement

I. Ergothérapeutes. – II. Meunière. UV. Ace. – III. Pait. Urtica*tion*. – *IV. Oct. Erne. Allô !* – V. Italiques. Pîler. – VI. Sire. Urcéolée. – VII. Ovin. Ictus. Et. – VIII. Nestor. Stem. Ma. – IX. Saisi. Issu. – X. Eperon. Echevelé. – XI. *Misent. Mi. Régal.* – XII. EV. Samedi. Lut. – XIII. Nerf. Neustrie. – XIV. Trié. Net. Lee. Or. – XV. Starter. Tessons.

Verticalement

1. Empoisonnements. – 2. Réactive. Pivert. – 3. Guitaristes. Ria. – 4. Ont. Lent Ré (cf. « Râ »). Fer. – 5. Ti. Mi. Osons. – 6. Heu ! Quarantaine. – 7. Erreur. Er. – 8. Rétrécissement. – 9. Insecticide. – 10. Puce. Ote. Iule. – 11. Eva. Plumier. Ses. – 12. Taies. Sveltes. – 13. Taille. Ségur. – 14. Ecole. Emulation. – 15. Senorita. El. Ers.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 14 DÉCEMBRE

« L'île de la Cité », 12 h 15, 10, rue du Cloître, Mme Duhesme.

« Hôtel de Soubise », 14 h 30, 19, rue de Vaugirard, Mme Sepant.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« La franc-maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Chez un tourneur d'étain », 14 h 30, métro Arts-et-Métiers (P.-Y. Jaslet).

« Mouffetard », 14 h 30, façade de Saint-Médard (Paris pittoresque et insolite).

« Rue de Richelieu », 14 h 30, métro Quatre-Septembre (Résurrection du passé).

« L'art des Cyclades », 15 h 30, Grand Palais (Tourisme culturel).

19 heures, Relais du Marais, 15, rue François-Miron, M. Brumfeld : « Israël, pays de la Bible, villes saintes ; le Néguev saharien ».

21 h 15 : « La Thaïlande connue et inconnue ».

CONFÉRENCES

18 heures, amphithéâtre Descartes, 17, rue de la Sorbonne, M. B. Roy : « Possibilités et limites d'une science de l'aide à la décision » (MURS).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 11 décembre :

UN DÉCRET

● Modifiant le décret du 19 mars 1970 relatif à l'organisation administrative et financière de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP).

DES ARRÊTÉS

● Fixant le taux des allocations mentionnées à l'article 3 et à l'article 14 du décret du 18 novembre 1980 et les modalités de revalorisation du salaire de référence des allocations.

● Relatif à l'immatriculation des véhicules dans la série TT.

VIE QUOTIDIENNE

Le 20 décembre

LA FIN DU CARNET DE CHANGE

Le 20 décembre prochain, le carnet de change aura vécu. Institué en mars dernier, il limitait l'exportation de devises à l'occasion des voyages touristiques. Annoncé le 28 octobre, le nouveau régime des frais de *voyage à l'étranger vient de faire* l'objet d'une circulaire du ministère de l'économie et des finances, publiée le 8 décembre au *Journal officiel*.

On y confirme que les touristes français, indépendamment des dépenses réglées en France sur présentation de justifications et par voie de transfert (aucune limitation de montant), pourront désormais emporter avec eux, à chaque passage de la frontière, l'équivalent de 5 000 francs en espèces, devises ou chèques de voyage.

L'usage des cartes de paiement ou de crédit personnelles à l'étranger demeure cependant interdit, étant entendu que les cartes établies au nom d'une entreprise, resteront utilisables à l'étranger. De plus, pour les voyages d'affaires, une allocation complémentaire équivalente à 1 000 francs, par personne et par jour, sera autorisée.

« VOUS ET LE NOTAIRE ». – Cette brochure, éditée par le Conseil supérieur du notariat et l'Association nationale pour l'information sur le logement (ANIL), précise le rôle et les missions du notaire dans le domaine spécifique de l'immobilier. Grâce à un mode d'emploi chiffré, cette brochure permet de comprendre comment se calculent et se répartissent les sommes que réclame le notaire. *Vous et le notaire* est gratuit.

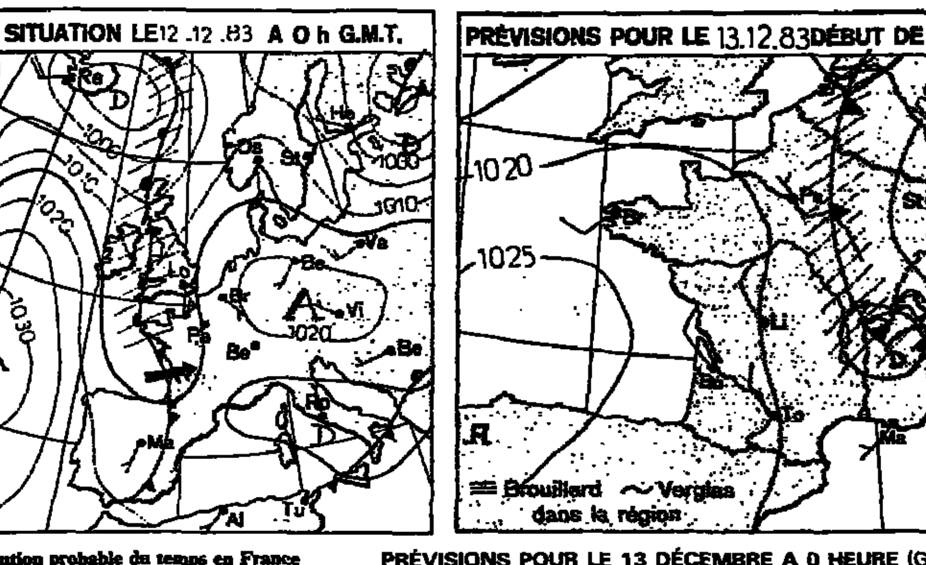
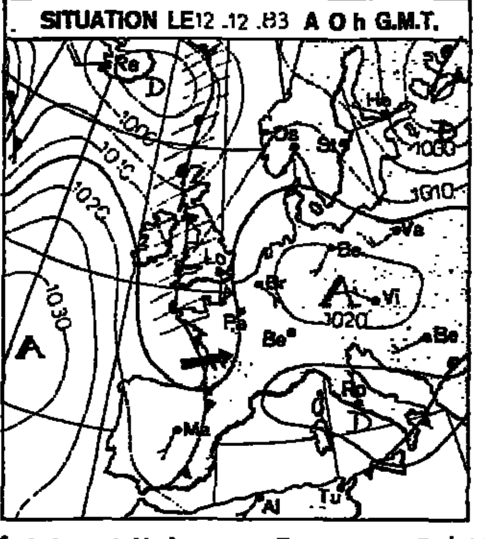
★ **ANIL, 2, boulevard Saint-Martin, 75010 Paris. Tél. : 202-65-95. Conseil supérieur du notariat, 31, rue du Général-Foy, 75008 Paris. Tél. : 293-06-45.**

LOISIRS

DEUXIÈMES OLYMPIADES DU CIRQUE. – La ville de Lyon et les affaires culturelles organisent, jusqu'au 20 décembre à Lyon, les deuxièmes olympiades du cirque, une manifestation de caractère international au cours de laquelle le sport et le cirque se retrouvent pour recréer une nouvelle forme de spectacle.

★ **Fédération des œuvres laïques, 20, rue François-Garcin, 69003 Lyon, tél. : 860-29-03, poste 12.**

MÉTÉOROLOGIE

Évolution probable du temps en France entre le lundi 12 décembre à 0 heure et le mardi 13 décembre à minuit.

Une perturbation pluvio-neigeuse traverse lentement la France d'ouest en est, et elle sera suivie d'une hausse temporaire du champ de pression qui atténuera *l'instabilité, avant l'arrivée mardi* soir d'une nouvelle zone de mauvais temps.

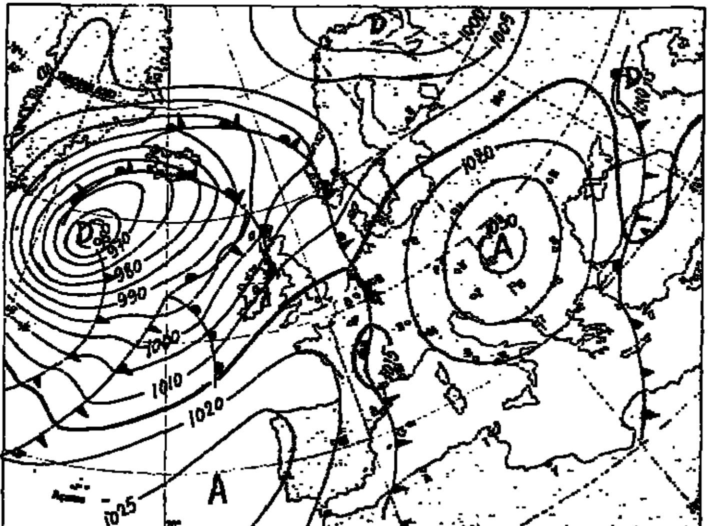
Mardi, une zone faiblement perturbée sera située le matin des Vosges, au Jura et aux Alpes, et elle sera accompagnée de précipitations neigeuses à basse altitude ; ce mauvais temps s'éloignera lentement vers l'est, mais des résidus pluvio-neigeux pourront persister sur le *relief. Sur les autres régions, un temps* froid et nuageux le matin prédominera avec quelques formations de brouillard sur l'Aquitaine ; au cours de la journée, des éclaircies vont se développer et deviendront prédominantes l'après-midi, malgré une nébulosité qui deviendra forte dans la soirée sur le nord-ouest du pays où les vents de Sud-Ouest se renforceront. Les températures minimales seront légèrement positives dans l'intérieur, avec des gelées encore observées sur les régions du Nord-Est et de l'Est. Au cours de la journée, elles avoisineront 3 à 9 degrés du Nord au Sud, 10 à 12 degrés près de la méditerranée.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris le 12 décembre à 7 heures de 1014,6 millibars, soit 761,0 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12 décembre) : Ajaccio, 14 et 5 degrés ; *Biarritz, 10 et 6 ; Bordeaux, 9 et 4 ;* Bourges, 2 et – 2 ; Brest, 6 et 2 ; Caen, – 5 et 1 ; Cherbourg, 4 et 1 ; Clermont-Ferrand, 3 et – 6 ; Dijon, 1 et – 2 ; Grenoble, 4 et – 3 ; Lille, 3 et – 1 ; Lyon, 2 et – 5 ; *Marseille-Marignane, 7 et – 3 ;* Nancy, 1 et – 5 ; Nantes, 6 et 3 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 5 ; Paris-Le Bourget, 4 et 0 ; Paris-Montsouris, 5 et 0 ; Pau, 11 et 3 ; Perpignan, 10 et 0 ; Rennes, 5 et 0 ; *Strasbourg, 2 et – 3 ; Tours, 1 et 0 ;* Toulouse, 8 et – 1 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 7 ; Amsterdam, 4 et – 2 ; Athènes, 17 et 10 ; Berlin, – 2 et – 8 ; Bonn, 2 et – 8 ; Bruxelles, 3 et – 1 ; Le Caire, 8 (mini) ; îles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, – 2 et -9 ; Dakar, 26 et 22 ; Djerba, 18 et 12 ; Genève, 3 et – 1 ; Jérusalem, 11 et 6 ; Lisbonne, 14 et 9 ; Londres, 3 et 1 ; Luxembourg, 0 et – 4 ; Madrid, 7 et – 2 ; Moscou, 0 et – 8 ; Nairobi, 27 (maxi) ; New-York, 4 et 3 ; Palma-de-Majorque, 14 et 3 ; Rome, 15 et -3 ; Stockholm, – 8 et -17 ; Tozeur, 16 et 4 ; Tunis, 16 et 6.

PRÉVISIONS POUR LE 13 DÉCEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

NOËL

« LA CRÈCHE MERVEILLEUSE. » – *Ce spectacle d'automates*, un son et lumière de Primo Filippucci, est présenté place Saint-Sulpice, à Paris (6e), jusqu'au 8 janvier, de 12 heures à 20 heures. Entrée : 5 F.

SPORTS

LOCATION POUR LE CHAMPIONNAT D'EUROPE DE FOOTBALL. – Avant le tirage au sort du 10 janvier 1984, le Comité national d'organisation du championnat d'Europe de football 1984 a ouvert, depuis le 5 décembre et jusqu'au 6 janvier, une location publique limitée. En raison d'obligations contractuelles et régle*mentaires, tant au niveau national* qu'international, cette première réservation publique est limitée à certaines catégories de places (de 35 à 80 francs) et ne concerne pas, pour l'instant, les trois matches disputés au Parc des princes.

Cette location fonctionne uniquement par correspondance. Le bulletin général de commande peut être réclamé à Euro 84-location, 46-48, rue Saint-Lazare, 75439 Paris cedex 09, en joignant une enveloppe timbrée pour l'expédition.

régions

Ile-de-France — Les vieux habits neufs de la banlieue

Commencé sous le signe des grands travaux, le « septennat architectural » du président de la République a pris un tour plus réaliste avec la visite de M. François Mitterrand le 26 juillet dernier dans la banlieue parisienne.

Au plus fort de l'été chaud et des incidents nombreux et dramatiques qui ont surgi dans les grands ensembles, cette visite impromptue a conduit le chef de l'État à la Butte-Rouge de Châtenay-Malabry dans les Hauts-de-Seine, cité-jardin construite de 1931 à 1940. Symbole que ce choix d'un quartier populaire et où pourtant il ne se « passait rien ». Car la Butte-Rouge, comme les trente autres cités-jardins d'Ile-de-France, est l'exemple même de la réalisation d'ensembles de logements sociaux où la combinaison d'une architecture à taille humaine et d'un urbanisme raisonnable a permis à leurs habitants de vivre mieux.

L'importance quantitative de ces cités-jardins est relativement réduite puisque, en Ile-de-France, elles ne comptent que vingt-cinq mille logements sur plus de quatre millions au total. Mais ce mouvement urbain, né de l'autre côté de la Manche au début du siècle, plébiscité par ceux qui, aujourd'hui encore, en sont les bénéficiaires, les habitants, pourrait bien retrouver toute son actualité au moment où, au sommet de l'État, on cherche à rebâtir des banlieues simplement habitables.

POINT DE VUE — DEPUIS CINQUANTE ANS

Des cités dans les jardins

SAIT-ON que la région Ile-de-France conserve avec le nord de la France le plus important ensemble de cités-jardins ? Bien connues des spécialistes, regardées avec attention par l'administration, les cités-jardins témoignent, au milieu des banlieues, de la qualité et de l'originalité des recherches sur le logement social menées en Europe à la fin du XIXe siècle et au début du XXe.

Les cités-jardins d'Ile-de-France s'inspirent, pour l'essentiel, du modèle anglais, ainsi que les architectes Bassompierre, de Rutté, Sirvin, Payret-Dortail, le rappellent dans un texte rédigé pour leur projet de cité-jardin du Grand Paris au concours de 1919 : *« Pour la composition, on s'est inspiré des excellents principes des grandes cités anglaises en les interprétant suivant les belles formules de la tradition française, assurant ainsi le pittoresque et la diversité dans les lotissements, sans nuire aux grandes lignes nécessaires pour une circulation facile... »*

A l'origine du projet se trouvait la situation du logement social en France, au lendemain de la première guerre mondiale. La réflexion n'était pas nouvelle mais s'accélérait sous la pression des événements. On s'acheminera très vite vers un projet d'aménagement régional, et les cités-jardins furent proposées comme modèles.

L'ambition régionale était si vaste qu'une fois de plus on ne put assurer son financement. Le Sénat s'opposa à une demande d'emprunt de 300 millions pour l'acquisition de terrains faisant ainsi basculer le projet vers des réalisations limitées, souvent au gré des opportunités foncières. C'est dans ce contexte que des cités-jardins seront réalisées par l'office H.B.M. de la Seine et joueront un rôle de modèle pour d'autres maîtres d'ouvrage : la Compagnie des chemins de fer du Nord, la Compagnie d'assurances générales...

Qui visite aujourd'hui les cités-jardins de Châtenay-Malabry, de Stains, de Gennevilliers, de Suresnes..., comprend mieux comment ces réalisations ont pu jouer le rôle de modèle. La remarquable adaptation au site — à Châtenay-Malabry en particulier — nous frappe encore. La forme urbaine qui en résulte, les types de bâtiment, l'organisation générale, tout montre un souci d'urbanisation contrôlée. La recherche de l'ensoleillement, l'importance des espaces libres, le rôle des jardins, autant d'éléments inédits au début du siècle.

A l'intérieur des cités-jardins, chaque maison indépendante dispose d'un terrain équivalent, ce qui entraîne un découpage parcellaire en biais destiné à ne pas remettre en cause le groupement des maisons en façade. Les débuts de l'industrialisation du bâtiment ne sont pas synonymes d'uniformisation. La conception des maisons est certes programmée, mais les différents types de bâti sont combinés entre eux et donnent des créations diversifiées selon le nombre de pièces, de niveaux, l'orientation, l'emplacement... De là l'absence de toute monotonie pour qui sait voir et accepter d'emprunter les diverses voies prévues par les architectes.

Si les façades sur rue sont les plus riches de détails, bien que celles-ci soient standardisées, les arrières offrent, eux, toute la fantaisie des jardins privatifs et des voies qui les traversent et les entourent : des clos, comme à Gennevilliers, Stains, Champigny..., des venelles, à Drancy, Suresnes ou Châtenay-Malabry...



C'est en se promenant que la richesse de l'architecture des cités-jardins apparaît le mieux : quelquefois, un « régionalisme » adapté s'impose : jeux de toits en pente (Drancy, Suresnes), utilisation de motifs décoratifs inspirés de l'architecture rurale (Dugny, Stains), reprise de la fenêtre à la française, opposition brique apparente et crépi en façade (Suresnes, Vitry-sur-Seine).

A partir des années 30, c'est l'influence du mouvement moderne qui marque les cités-jardins du Plessis-Robinson, de Châtenay-Malabry et du Pré-Saint-Gervais : apparition du toit plat, combinaison de volumes simples, suppression de la décoration et standardisation des ouvertures. Dans les dernières réalisations au Plessis-Robinson, à Champigny..., dans les pavillons au Pré-Saint-Gervais, c'est l'Ecole de Francfort qui servira de référence dans la composition du plan, avec les immeubles en bandes parallèles et la répétition d'éléments identiques.

Aujourd'hui, cinquante ans après leur réalisation, les cités-jardins sont toujours vivantes, ce qui ne veut pas dire qu'elles ne soient pas menacées. Certaines sont déjà tombées sous les coups des bulldozers — Drancy et Arcueil par exemple — pour être remplacées par des constructions contemporaines.

Les loyers dans les cités-jardins restent modestes, surtout si on les compare à ceux qui sont pratiqués tant à Paris que dans la banlieue proche, si bien que les habitants ne souhaitent pas les quitter. Reste que la plupart des logements ne correspondent plus aux normes d'habitabilité actuelles, en particulier par l'absence de salle de bains et de chauffage central. Les cités-jardins doivent également faire face au problème d'une circulation évidemment plus importante qu'à leurs débuts et, corrélativement, à celui du stationnement pour lequel à peu près rien n'est prévu.

Les deux raisons conjuguées, si l'on n'y prend garde, peuvent encourager d'autres destructions ou bien des transformations telles que les cités-jardins n'en auront plus que le nom.

Quoi de plus simple que de construire des garages dans les espaces libres ? Quoi de plus facile que de rajouter, au gré des demandes, une salle de bains ici, un garage là ?

Les offices départementaux d'H.L.M., les municipalités, l'administration, sont conscients des risques que feraient courir aux cités-jardins de telles adjonctions. Les interdire purement et simplement ne saurait résoudre le problème, d'autant qu'un certain nombre de logements ou de pavillons ont été vendus à des particuliers.

Il faut donc pouvoir répondre aux demandes légitimes des occupants, sans remettre en cause la forme des cités-jardins. Pour faire face à cette nouvelle situation, la délégation régionale à l'architecture et à l'environnement d'Ile-de-France a confié une étude sur la cité-jardin de Stains à un cabinet d'architectes. Agrandir ces espaces intérieurs pour permettre l'installation d'une salle d'eau, sans pour autant restreindre les autres pièces, telle est la mission confiée. L'étude n'est pas terminée, mais les propositions avancées montrent que modernisation et préservation peuvent être lancées ensemble : par l'adjonction de bow-windows en façade arrière, par exemple, ou par l'utilisation de la toiture...

La richesse de l'architecture d'origine autorise un tel usage, sa diversité rend possible des formules variées.

Parallèlement à cette étude, des réhabilitations sont entreprises à l'initiative des municipalités, comme à Gennevilliers, ou à celle des occupants. Le ministère de l'urbanisme et du logement a fait faire de son côté une étude sur les différents types d'espaces constitutifs des cités-jardins, pour aider à leur gestion.

La cité-jardin de Stains est protégée au titre des sites inscrits dans le cadre de la loi du 2 mai 1930 sur la protection des sites. Huit municipalités ont demandé la protection de leur cité-jardin au même titre, preuve qu'elles sont conscientes de leur qualité architecturale. La délégation régionale à l'architecture et à l'environnement prépare actuellement une exposition sur ce thème et *un montage audiovisuel, qui seront* présentés dans les communes concernées à partir du 1er mars 1984.

Le but est de faire prendre conscience à l'ensemble des intéressés que si l'on ne peut méconnaître les besoins légitimes des habitants, ceux-ci doivent aussi savoir que les cités-jardins ne leur appartiennent pas en propre : elles font aujourd'hui partie du patrimoine architectural national.

BERNADETTE PREVOST-MARCILHACY,
déléguée régionale à l'architecture et à l'environnement.

Jours tranquilles aux Lilas

Le toit de la mairie des Lilas, grosse commune de Seine-Saint-Denis, est resté au travers des temps le toit le plus haut du centre de la ville. Remarque anodine, pensera-t-on. Certainement pas : c'est le signe qu'ici on n'a pas défiguré le cœur de la cité, comme on l'a souvent fait dans de nombreuses communes de banlieue. Rassurant.

Les Lilas doivent peut-être ce bon état de conservation à ce que la commune a très tôt bénéficié de l'attention des aménageurs parisiens. Au lendemain de la première guerre mondiale fut en effet lancé un concours pour l'extension de Paris. Les cités-jardins furent une des réponses à l'immense besoin de logements d'alors.

Sur le territoire de la commune, à proximité du centre, on décidait la réalisation, dès 1921, de 179 logements individuels sur plus de 6 hectares. Les règles de l'aménagement étaient simples : offrir un maximum de confort au moindre prix, respecter le site, organiser les espaces libres privés ou publics. Aux Lilas, tout en recherchant l'économie dans le tracé des voies et le lotissement, on s'est attaché à créer une cité pittoresque, aux façades multiples et rythmées, dans le plus pur style britannique, qui a inspiré les pères bâtisseurs des cités-jardins françaises.

En 1931, un programme de 106 logements collectifs fut adjoint à la cité. Onze immeubles de deux étages furent bâtis, en briques enduites de mortier de chaux ocre et couverts par des toits de tuiles en pente très accentuée. Seuls ces immeubles subsistent aujourd'hui, les pavillons individuels ayant été démolis entre 1971 et 1973, car ils avaient été conçus pour durer quinze ans... Ils ont aussi été victimes de la très forte pression foncière dans la petite couronne de Paris et ont été remplacés par un ensemble de logements collectifs, ou, en d'autres termes, une cité de hautes tours.

Dans la cité-jardin elle-même habitent toujours plusieurs centaines de personnes, âgées pour la plupart, attachées qu'elles sont à leurs appartements. Louis, retraité de soixante-dix ans, habite ici depuis plus de quarante ans. Il sait bien que sa cité n'est pas comme les autres : *« C'est un village, une oasis au milieu de grands ensembles hideux. Tout le monde se connaît, on s'appelle par nos prénoms, on s'embrasse, franchement, on n'a pas honte d'habiter dans une H.L.M. »*

Car la cité-jardin des Lilas est aujourd'hui gérée par l'office départemental des H.L.M. de Seine-Saint-Denis. Un ensemble de logements sociaux donc, aux loyers modérés. Louis, résident de longue date, paie 550 francs de loyer par mois pour un trois-pièces, cuisine et salle de bains. Avec les charges, son appartement lui revient à 900 F.

« Le seul défaut des immeubles est qu'ils sont très sonores », se plaint Josette Philippo, la gardienne de la cité-jardin. *« Sinon, c'est un endroit parfaitement calme, habité surtout par des personnes âgées, qui sont là depuis très longtemps, depuis la création pour certaines d'entre elles. Aucun problème avec les voisins, aucun ennui dans la cité, pas d'inquiétude pour la sécurité. »*

Alors, les cités-jardins, vieille idée du dix-neuvième siècle germée dans la tête des urbanistes anglais, seraient une réponse pour les urbanistes d'aujourd'hui ? Sylvain, dix-sept ans, qui habite ici depuis toujours, donne sa réponse : *« C'est sûr que c'est très tranquille comme cité, il n'y a pas de vols ou de problèmes comme ailleurs. Mais c'est même trop tranquille, les vieux sont très embêtants quand on fait du bruit dedans et même quand on en fait dehors. Pour les gamins, c'est plus facile d'aller dans les autres cités, comme Gagarine à Romainville, car, quand on amène des copains ici, on se fait toujours engueuler. Pourtant, il y a de la place entre les immeubles, des jardins. Mais rien n'est prévu pour jouer comme ailleurs, il n'y a pas de cage à écureuil, par exemple, ou d'endroit pour jouer au ballon. Notre cité-jardin, c'est plus stylé. »*

C'est vrai que ces bons vieux immeubles ont quelque chose de rassurant à l'ombre des tours toutes proches. C'est vrai que ces toits de tuiles, très pentus, ces petits auvents qui les rappellent au-dessus des portes d'entrée, les jardinets, jadis privatifs et aujourd'hui à la disposition de tous, ont plus que du charme. Certes, on sait bien qu'ils n'ont été que les modèles réduits qui ont inspiré après la guerre les urbanistes modernes et fonctionnalistes. Mais ils ne portaient pas en eux la démesure qui a suivi. Ils demeurent, témoins de ce qu'aurait pu être, de ce que pourrait redevenir la banlieue. *« Les cités-jardins, on n'en part que les pieds devant »*, chuchote Louis en guise de conclusion.

OLIVIER SCHMITT.

Le laboratoire d'Henri Sellier

Dans le jeu complexe qui fait les villes, architectes et urbanistes ne sont pas seuls ; le rôle des administrateurs et des hommes politiques, donneurs d'ouvrage, et parfois d'idées, est déterminant.

L'importance d'Haussmann et de son « patron » l'empereur dans la création et l'aménagement d'une capitale moderne est aujourd'hui reconnue. C'est une influence comparable, même si elle n'a pas été directement ressentie partout, qu'a exercée sur la banlieue, entre les deux dernières guerres, la personnalité d'Henri Sellier. On vient de célébrer le centenaire de la naissance à Suresnes (Hauts-de-Seine), ville dont il fut le maire de 1919 à 1941.

Né à Bourges en 1883, socialiste dès l'âge de quinze ans, boursier à la faculté de droit à Paris en 1899, puis rédacteur au ministère du travail, il est le disciple d'Edouard Vaillant et d'Albert Thomas. Conseiller général dès 1908, il obtient en 1915 la création de l'Office départemental des habitations à bon marché, dont il sera l'administrateur délégué *jusqu'en 1939. Démis de ses* fonctions de maire en 1941, il meurt d'une crise cardiaque en 1943.

Parallèlement à une activité politique intense (il sera ministre de la santé du Front populaire, remercié en juin 1937 pour avoir lutté trop ouvertement contre l'alcoolisme et contre les « chevaliers » de la prostitution), il consacre son pouvoir d'élu municipal et de constructeur public à un projet précis : faire de la ville *« le laboratoire fécond de la solidarité sociale »*. Il est, selon Katherine Burlen, chercheur au C.N.R.S., qui a organisé le colloque de Suresnes à la fin novembre (1), un de ces élus locaux qui *« pour la première fois se préoccupent des conditions de vie des populations qu'ils ont à gérer »*.

Hygiéniste comme on l'était volontiers à cette époque (les assistantes sociales aideront à *« corriger l'orientation mauvaise des instincts »*), soucieux d'enrayer le surpeuplement des taudis qui favorise l'alcoolisme, la prostitution et la tuberculose, de mettre bon ordre au développement anarchique de la banlieue (il propose un plan d'ensemble dès 1914), Henri Sellier veut aussi combattre la rente foncière : *« Les villes doivent garder jalousement les terrains, dit-il, et ne jamais les rendre. »*

A la tête de l'Office départemental, avec une équipe d'architectes qu'il entraîne dans de brèves mais intenses visites à l'étranger, il applique ses idées. L'architecte Marcel Lods, qui construira en 1935 l'école de plein air de Suresnes puis la cité de Drancy (démolie en 1976), se souvenait, devant Ginette Baty-Tomikian (2), de *« la compétence d'un homme qui sait ce qu'il veut »* et appréciait *« l'alliance avec le pouvoir politique qui décide donc les moyens de travailler »*. Une sorte de « paradis », selon Lods.

Dès le début, Henri Sellier est fortement impressionné par les cités-jardins construites en Angleterre, à Letchworth (1904), puis à Welwyn (1920), suivant les principes d'Ebenezer Howard et de Raymond Unwin. Il lance une quinzaine de projets en région parisienne, au hasard des terrains disponibles.

Au caractère pittoresque (rues sinueuses, paysage de village, maisons accolées, souci du détail et de la diversité) du modèle anglais, les Français ajouteront de grands tracés qui ordonnent la ville, et une forte proportion d'immeubles collectifs, au fur et à mesure que l'augmentation du coût foncier oblige à densifier. En attendant les densités carrément haussmanniennes de la ceinture de H.B.M. qui remplacera les « fortifs », les cités-jardins françaises seront plus urbaines que les anglo-saxonnes.

L'architecture elle-même évolue du style néo-rural de l'immédiat après-guerre au purisme moderne des années 30. Mais l'invention ne sera jamais à la hauteur de ce que fait l'école d'Amsterdam dès 1910 ou l'avant-garde dans les banlieues de Berlin et de Vienne.

L'innovation principale de ce service public de l'habitat est d'offrir, en plus du logement proprement dit, des services : écoles, commerces, gymnases, maisons communes, facilités de transport.

Le brassage social affiché dans les intentions ne sera, en revanche, selon les spécialistes, jamais réalisé : une sévère sélection de représentants des classes moyennes (employés des postes ou des chemins de fer, petits cadres, ouvriers qualifiés, tous « bons pères de famille ») est assurée. Cinquante ans plus tard, les villes nouvelles sont un peu la suite des tentatives de l'Office pour imaginer un cadre de vie urbain « idéal ». Entre-temps, on a construit les grands ensembles, trop denses, sous-équipés, foyers actuels du mal-vivre. Et tout est à recommencer.

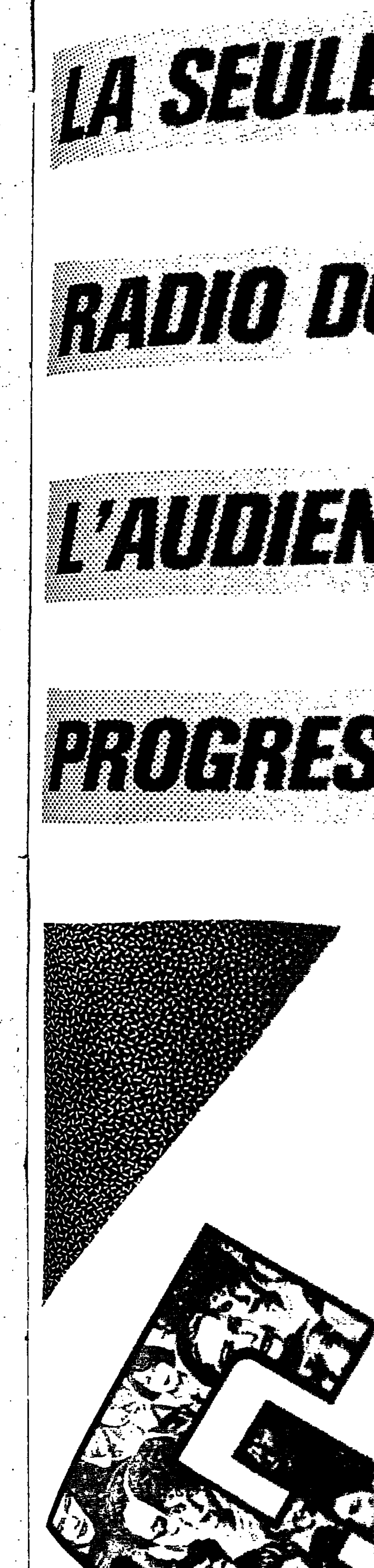
M. Ch.

---

(1) Les actes du colloque « Banlieue, municipalités et réformisme, de 1900 à 1940 » seront publiés. Renseignements au C.N.R.S. : 260-90-05.

(2) « Architecture et social-démocratie, un projet urbain idéal-typique », par Ginette Baty-Tornikian, pour l'Institut d'études et de recherches architecturales et urbaines, 69, rue du Chevaleret, 75013 Paris.

Voir aussi le dossier très complet publié par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAURIF) et intitulé : « Les cités-jardins de la région Ile-de-France », volume 51 des *Cahiers de l'IAURIF*, paru en mai 1978. IAURIF : 21-23, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 567-55-03.



fs de la banlieue

Jours tranquilles aux Lilas

"Les Annonces" est en
pour la vente des fonds de comm

ACQUERIR UNE SPECIALISATIO

groupe esco

LE CARNET DU Monde

Naissances

— M. et Mme Yves du PETIT THOUARS sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille,

Amélie.

Paris, le 29 novembre.

— Marianne a la joie d'annoncer la naissance de

Séverine,

le 30 novembre 1983.

Annick et Patrick MARÉCHAL,
15, rue du Général-Leclerc,
92270 Bois-Colombes.

Mariages

— **Lisa STEWART**
et
Jean-Marie BERGEAL
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 15 novembre 1983 à Rye., N.-Y. (Etats-Unis).

17 Roosevelt Avenue,
Rye. N.-Y. 10580.
108, boulevard de la Reine,
78000 Versailles.

Décès

— Janine et Moïse Pik,
ses enfants,
Françoise et Bernard Duchenne,
Jean-Jacques et Françoise Pik,
ses petits-enfants,
Nathalie, Marianne, Caroline et Florence,
ses arrière-petites-filles,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Lucien BOES,
professeur honoraire,
secrétaire général honoraire
du Cercle parisien de la Ligue française de l'enseignement,
militant syndicaliste,
ancien combattant de 1914-1918 et 1939-1945,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance,
commandeur dans l'ordre des Palmes académiques.

Selon son désir, il a été incinéré au columbarium du Père-Lachaise, le 7 décembre 1983.

35, rue La Condamine,
75017 Paris.

— La disparition accidentelle, le 7 décembre, de leur ami

Antonio-Ortega FERRANDEZ,
architecte à Santander,

a profondément touché Dominique, Etienne, Gilles, Jean-Pierre, Pascale et Philippe.

Ils partagent l'émotion de Lola et de ses proches.

— On nous prie d'annoncer le décès à Aix-en-Provence le 8 décembre 1983 de

Michel GERNET,
conservateur de la bibliothèque municipale de Marseille,

De la part de,

Simone Gernet,
Jean-Michel, Régine et Rémi Gernet,
Gilbert Gernet,
Odile Gernet, Bernard Merle et Julien,
Marianne Gernet,
Jacques et Lucie Gernet,
Francis Gernet,

Simone Gernet,
villa des Collines,
avenue des Amandiers,
13100 Aix.

Jacques et Lucie Gernet,
12, rue André-Theuriet,
92340 Bourg-la-Reine.

— Mme A. Laude,
M. et Mme Paul Pidancet
et leurs filles,
M. et Mme Pierre Laude,
M. et Mme Bernard Laude,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LAUDE,
professeur à l'université de Paris-I,

leur fils, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,

survenu pieusement, le 8 décembre 1983, dans sa soixante-deuxième année, à Paris.

Le service religieux sera célébré le mercredi 14 décembre 1983, à 13 h 45, en l'église Saint-Merri, 78, rue Saint-Martin, Paris-4e.
Cet avis tient lieu de faire-part.

M. et Mme P. Pidancet,
Le Bout d'Amont,
71133 Saint-Loup-de-la-Salle.

— L'Association des professeurs d'archéologie et d'histoire de l'art des universités
a la douleur de faire part du décès, le 8 décembre 1983, de leur collègue et ami,

Jean LAUDE,
professeur
à l'université Panthéon-Sorbonne.

La cérémonie religieuse aura lieu à Paris, le mercredi 14 décembre, en l'église Saint-Merri, à 13 h 45.

[Né le 11 mai 1922 à Dunkerque, Jean Laude a fait des études de lettres et d'ethnologie et travaillé au Musée de l'homme en 1947 et 1948 (département Afrique), avant d'enseigner aux universités de Besançon, de Nanterre et de Paris-I (U.E.R. d'arts plastiques et d'archéologie).

Spécialiste d'art africain et d'art moderne, il a collaboré à diverses revues dont « Critique », « Cahier d'art », « Colloquio Artes » et « Cahiers du Musée national d'art moderne ». Il a publié plusieurs ouvrages : « les Arts de l'Afrique noire » (1966), « la Peinture française et l'Art nègre » (1968), « The Art of Dongon : The Myths of the Cliff Dwellers » (1968), « Zao-Wou-Ki » 1974. On lui doit également en préface au catalogue raisonné de l'œuvre de Braque (1907-1914) un essai important : « la Stratégie des signes » (Maeght, Paris, 1982). Il achevait, au moment de sa mort, pour le Musée d'art moderne de New-York, une étude sur les rapports de Klee au primitivisme.

Parallèlement à son travail scientifique, Jean Laude poursuivait une activité poétique et littéraire jalonnée par la publication de « les Plages de Thulé » (Seuil, 1964), « le Mur bleu » (Mercure de France, 1965), « Discours inaugural » (1974), « En attendant un jour de fête » (1974) et « le Dict de Cassandre » (1982), aux éditions Fata Morgana.]

— Le docteur et Mme Henri Moulonguet, leurs enfants et petits-enfants,
Le colonel et Mme Maurice Moulonguet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Moulonguet
et leurs enfants,
Les familles Moulonguet, Joly, Gèze, Mollard,
font part du décès du

docteur André MOULONGUET,
officier de la Légion d'honneur,
O.R.L. honoraire des hôpitaux de Paris,
ancien président
de l'Académie de médecine,

survenu le 6 décembre 1983 à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité en l'église de Persac (Vienne) le samedi 10 décembre.

Une messe aura lieu en l'église Saint-Pierre de Chaillot, avenue Marceau, 75116 Paris, son ancienne paroisse, le mercredi 14 décembre 1983, à 17 h 30.

Une pieuse pensée est demandée à l'intention de son épouse,

née Aline BOUCHER,
décédée à Versailles le 13 novembre 1978.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, place Alexandre-Ier,
78000 Versailles.
2, impasse Ducamp,
30000 Nîmes.
2, rue Marietta-Martin,
75016 Paris.

[Né le 9 janvier 1887 à Pau, André Moulonguet avait fait ses études au lycée de Pau et à la faculté de médecine de Paris. Médecin oto-rhino-laryngologiste de 1920 à 1983, puis médecin honoraire des hôpitaux de Paris, il avait été président, en 1969, de l'Académie nationale de médecine.]

— Mme Laurette Nozières, son épouse,
Daniel, son fils,
M. et Mme Jean Nozières, ses parents,
Michèle, sa sœur,
Jean-Pierre et André, ses frères,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Antoine NOZIÈRES,

survenu à Paris, le 6 décembre 1983, dans sa quarante-sixième année.
Les obsèques auront lieu à Murat (Cantal), le mardi 13 décembre.

[Entré au service des rotatives du « Monde » le 1er janvier 1965, Antoine Nozières, par sa gentillesse et son dévouement, avait su conquérir l'amitié et l'estime de son entourage.
La direction et ses camarades du « Monde » présentent leurs condoléances à sa famille.]

— Nous apprenons la mort du

docteur Anne RETEL-LAURENTIN,

survenue le 10 décembre à Paris, à l'âge de cinquante-huit ans.

[Médecin, maître de recherches au C.N.R.S., Anne Retel-Laurentin vécut de 1959 à 1969 en République centrafricaine, mêlant les travaux de médecine à la recherche anthropologique. Elle travailla aussi, notamment au Gabon et en Haute-Volta, sur l'infécondité féminine et les rites de fertilité. Tout dernièrement, elle participa à l'organisation du congrès d'anthropologie médicale organisé à Paris du 28 au 30 décembre.

Anne Retel-Laurentin écrivit de nombreux ouvrages consacrés à l'ethno-médecine en Afrique, en particulier « Sorcellerie et ordalies en Afrique noire » (1974), « Infécondité en Afrique noire » (1976), « la Natte et le Manguier », en collaboration (1978), « Un pays à la dérive » (1979).]

Anniversaires

— Le 16 décembre 1969, il y a maintenant quatorze ans,

Mme Nicolette CASTELLI,
épouse Serafino,

était rappelée à Dieu.

Que ceux qu'elle a connus et aimés veuillent bien se recueillir quelques instants en pensant à elle.
Qu'ils prient pour qu'elle connaisse le repos et la paix.

— On nous prie de rappeler à ceux qui l'ont connue et aimée, le souvenir de

Brigitte (« Mouche »)
d'ONCIEU de CHAFFARDON,

chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

décédée d'une longue et cruelle maladie, munie des sacrements de l'Eglise, le 8 décembre 1982.

— Aix-en-Provence, Blida.
Pour le quatrième anniversaire de la disparition de

Monique
LENGRAND-QUEFFELEC,

— Jacques, Bénédicte et Sophie Lengrand,
rappellent son souvenir à tous ceux qui l'aimaient.

— Les amis de

Guy MADIOT,

sont invités à assister à une messe qui sera célébrée le vendredi 16 décembre, à 19 heures, en l'église Notre-Dame-du-Travail, 36, rue Guilleminot, Paris-14e.

Messes anniversaires

— Une messe anniversaire sera célébrée le samedi 17 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas (chapelle de la Sainte-Vierge), à l'intention de

Mme Etienne BUFFET,
née Marie-Madeleine Guinand,

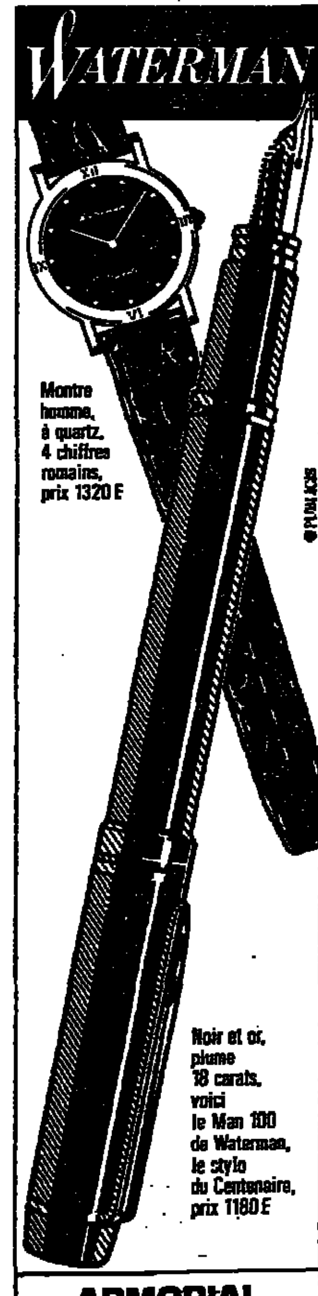
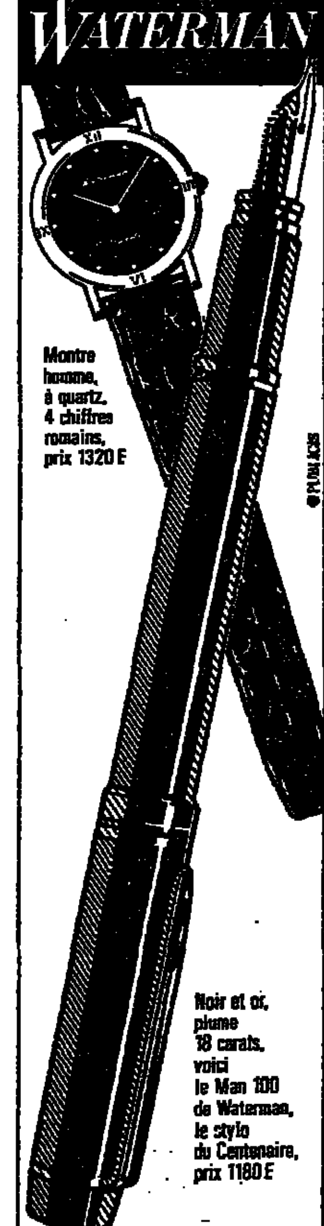
Et de

Mlle Sylvie GUINAND,

rappelées à Dieu les 3 et 18 décembre 1982.

Communications diverses

— Une soirée de lecture de textes de Simone Weil, par Claude Darvy, Danièle Netter et André Cazalas, avec programme musical et débat, est organisée au Centre Pompidou (Beaubourg), le mercredi 14 décembre, à 21 heures, avec le concours de l'Association pour l'étude de la pensée de Simone Weil. Renseignements : 5, rue Monticelli, 75014 Paris. Tél. : 540-57-04).

EN BREF

L'avenir du capitaine Barril

Le général Robert Andraud, inspecteur général de la gendarmerie, a remis son rapport sur les activités du capitaine Paul Barril à M. Charles Hernu, ministre de la défense. Ce rapport devait déterminer si le fougueux capitaine, alors qu'il commandait en second le groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.), avait eu des *« initiatives personnelles »* — et malheureuses — dans la lutte engagée par l'Elysée contre le terrorisme.

Tout semble indiquer que le ministère de la défense considère que le capitaine Barril a fait son devoir. Bref, il serait « couvert ». Après avoir été suspendu quatre mois à titre conservatoire, n'a-t-il pas été affecté au commandement des écoles de gendarmerie à Maisons-Alfort ? Mais il a perdu le goût de l'armée ces temps-ci. Le capitaine, à sa manière, est un déçu de la « grande muette ».

En congé maladie lors de sa nouvelle affectation — il s'était sérieusement blessé au cours d'une séance d'entraînement — il s'est récemment présenté aux écoles de Maisons-Alfort. C'était pour partir aussitôt en permission. Depuis deux ans, le capitaine avait fait cadeau de son temps libre à l'armée. Aujourd'hui, il récupère. Il réfléchit. Plusieurs propositions de travail, hors de l'armée, lui ont été faites. Notamment par l'Arabie Saoudite. Le capitaine envisage sérieusement de demander sa mise en disponibilité au mois de janvier. — L. G.

● *Jean-Claude Krief écroué pour abus de confiance.* — Jean-Claude Krief, qui par ses dénonciations, fut à l'origine de l'affaire du Coral, a été arrêté le 2 décembre à Valenciennes (Nord) et écroué à Fresnes, a-t-on appris le 9 décembre. Jean-Claude Krief était recherché pour abus de confiance au détriment de la société villages-vacances-loisirs dont le siège est à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne). Jean-Claude Krief avait été en juillet et août, directeur d'un centre de V.-V.-L. en Bretagne.

DES MAIRES POUR LA « SURVIE »

Trente-neuf maires de petites communes en Savoie, Haute-Savoie, dans l'Ain et l'Isère, ont posté, le 10 décembre à Cognin (Savoie), quinze mille lettres adressées à d'autres maires français pour les inciter à participer à une campagne contre la faim baptisée Survie 1983. Lancée par quatre-vingts lauréats du prix Nobel et soutenue par des proches du parti radical italien, cette campagne se propose d'amener les Etats à financer de petits projets globaux (routes, aide alimentaire, en médicaments) et immédiats pour des micro-régions à mortalité élevée.

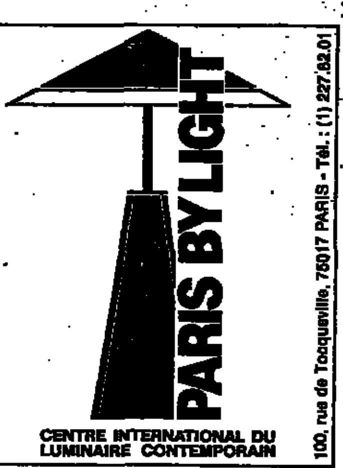
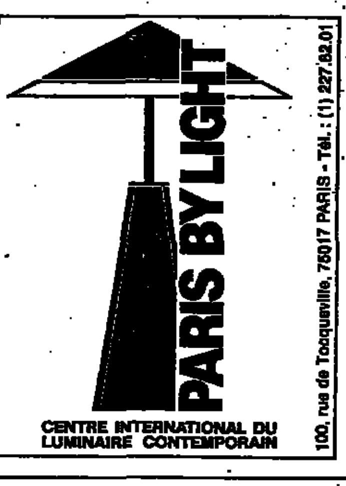
Utopie ? *« Cinq agriculteurs siègent à notre conseil municipal,* explique M. Pelletier, maire de Morette (trois cents habitants, Isère). *Ils se rendent compte qu'en Afrique comme ici les petits agriculteurs sont dépossédés par les grandes industries. » « Nous ne pensons qu'assainissement, égouts, tout ce qui est lié à la surconsommation. Avant de poursuivre le développement aveugle de notre commune, posons-nous des questions sur le développement mondial »,* renchérit M. Ginet, maire de La Biolle (Savoie).

« Les Nobel n'ont pas hésité à sortir des limites de leur spécialité. Les maires sortent de celles de leur commune », se félicitaient les organisateurs au milieu des sacs postaux entassés à la mairie de Cognin.

LA « CHUTE » D'UN PROMOTEUR IMMOBILIER

Alençon. — La chute de M. Gérard Mureau, ancien promoteur immobilier dans l'Orne, est consommée ou presque. Le tribunal de grande instance d'Alençon vient de le condamner à seize mois de prison avec sursis. Trente-huit ans, ancien boucher, M. Mureau était poursuivi pour infraction à la législation sur la construction, banqueroute et faux en écritures (*le Monde* des 6, 7, 11 et 13 avril 1978). Opiniâtre, ambitieux, il avait fondé cinq entreprises. Ce développement trop rapide et une gestion financière manquant de rigueur allaient aboutir, le 28 mars 1978, à la liquidation de biens et à son inculpation.

Sa chute touchait indirectement deux cent soixante et onze sous-traitants de la région et quatre-vingt-dix employés. L'insuffisance d'actif des diverses sociétés dépassait les cinq millions de francs. M. Mureau, aujourd'hui responsable de la formation d'un réseau d'une soixantaine de vendeurs de maisons, a expliqué au tribunal qu'il n'avait jamais été un escroc. Le procureur de la République avait requis une peine de prison avec sursis qui ne soit pas amnistiable. Le tribunal l'a suivi. — *(Corresp.)*

ÉCHECS

Le Tournoi des prétendants

KASPAROV ET SMYSLOV ANNULENT

Avant de prendre, jeudi 8 décembre, l'unique jour de repos auquel il a droit, Victor Kortchnoi confiait à deux grands maîtres amis venus assister, à Londres, aux demi-finales du Tournoi des prétendants : *« Je ne sais pas ce qui m'arrive, je ne sais plus quoi faire ».* Il venait de perdre successivement deux parties, la sixième et la septième et, de trois à deux en sa faveur, le score était passé de quatre à trois au bénéfice de Kasparov.

Samedi, le match reprenait. Dans cette huitième partie, Kortchnoi parut sans imagination. Les échanges se succédèrent au bénéfice de Kasparov et quand il n'y eut plus que les deux rois et des pions qui se neutralisaient, il proposa la nullité et engrangea, sans trop se fatiguer, un demi point précieux. Ce lundi, menant quatre et demi à trois et demi, il aura les blancs dans la neuvième partie.

Vassili Smyslov, lui, sait très bien ce qu'il a à faire : des nulles, qui, demi-point par demi-point, l'amèneront à six points et demi et à la victoire. Dans la neuvième partie, jouée dimanche, il a encore réussi à contrer les efforts de Ribli. Avec cinq points et demi contre trois et demi et trois parties à jouer, Smyslov peut, sauf défaillance, déjà penser à la finale.

Blancs : KORTCHNOI
Noirs : KASPAROV
(8e partie)

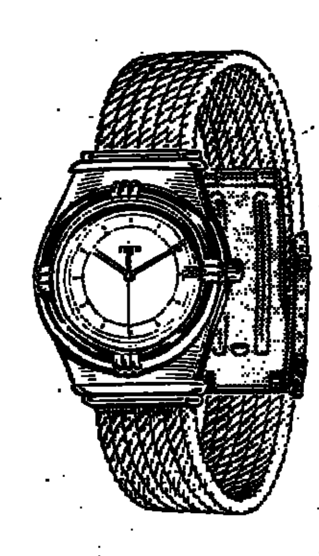
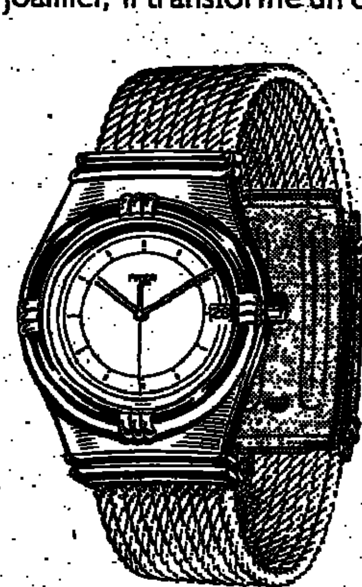
Début catalan

1. d4	d5	21. Cxd4	C7b6
2. ç4	é6	22. Cb3	Txç1
3. Cf3	Cf6	23. Txç1	Tç8
4. g3	dxç4	24. Txç8+	Cxç8
5. Fg2	ç5	25. Fxd5	éxd5
6. Da4+	Fd7	26. Cç5	Cd6
7. Dxç4	Fç6	27. Rg2	Rf8
8. dxç5	Cbd7	28. Rf3	Ré7
9. Fé3	Fd5	29. Rf4	f6
10. Da4	Fç6	30. h4	g6
11. Dç4	Fd5	31. g4	h6
12. Db4	Dç8	32. Ca6	Cé4
13. Cç3	Fxç5	33. f3	Cç5
14. Fxç5	Dxç5	34. Cç7	d4
15. Cxd5	Cxd5	35. Cd5+	Ré6
16. Dd2	Tç8	36. Cb4	a5
17. 0-0	0-0	37. Cd3	Rd5
18. Taç1	Db6	38. g5	f5
19. Dd4	Tfd8	39. Rg3	Cxd3
20. Tfd1	Dxd4		Nulle.

Blancs : SMYSLOV
Noirs : RIBLI
(9e partie)

Défense Tarrasch

1. d4	Cf6	15. Tç1	Rb8
2. Cf3	é6	16. Cb3	Fç8
3. ç4	ç5	17. f3	Cxç3
4. é3	d5	18. Txç3	b6
5. Cç3	Cç6	19. Fb5	Fb7
6. çxd5	éxd5	20. Dé1	Cé7
7. Fé2	çxd4	21. Dg3	Cf5
8. éxd4	Fd6	22. Dxd6+	Cxd6
9. Fg5	Fé6	23. Fd3	Cç4
10. 0-0	h6	24. Tb1	Thé8
11. Fh4	g5	25. Rf2	Fa6
12. Fg3	Cé4	26. Cç1	Fb5
13. Fxd6	Dxd6	27. Cé2	Cd6
14. Cd2	0-0-0	28. Tbç1	Fxd3
			Nulle.



Le Monde

culture

LES GRANDS PRIX NATIONAUX

JEAN GENET maudit et couronné

(Suite de la première page.)

Le président Auriol le gràcie pour cause de talent. Il publie ses romans : *Querelle de Brest* (1945), *Miracle de la rose* (1946), *Pompes funèbres* (1947), *Notre-Dame-des-Fleurs* (1948), *Journal d'un voleur* (1949).

Le théâtre suivra : *les Bonnes* (1948), *le Balcon* (1949), *les Nègres* (1959), *les Paravents* (1966). A travers des simulacres variés, Genet met en pièces tout ordre social et moral. Il retourne les valeurs admises. Le Mal devient l'autre face du Beau, la Beauté : preuve du Mal. L'ancien élève des aumôniers de prison célèbre cette subversion radicale, non à force d'argot comme souvent *les révoltés*, mais en cultivant l'héritage classique jusqu'à une préciosité flamboyante, et baignée de liturgie.

Vers les années 60, Genet a cessé de publier et, croit-on, d'écrire, sauf à épouser des causes extrêmes (Black Panthers, Baader). Les six cents pages que lui a consacrées Sartre (*Genet, comédien et martyr*, 1952) avaient de quoi stériliser l'intéressé. Dans un entretien vidéo réalisé par la société Témoins, de Danièle Delorme, l'éternel errant et authentique rebelle explique qu'il écrivait pour sortir de prison, et rien d'autre.

Après la consécration d'aujourd'hui, Genet semble consentir à ce que la société ne lui rende plus la haine qu'il lui voue. Couronnée ou non, l'œuvre demeurera : leçon d'immoralité rageuse et radieuse, dans la plus pure langue de l'« ennemi ».

B. POIROT-DELPECH.

Cinéma
ALEXANDRE TRAUNER

Né le 3 août 1906 à Budapest, Alexandre Trauner vient à Paris présenter ses tableaux et s'établit dans notre capitale. Il collabore, dès 1930, avec Lazare Meerson, le décorateur attitré de René Clair et de Jacques Feyder. *Son nom restera* associé au «réalisme poétique» dès la fin des années 30 (*Quai des brumes, Hôtel du Nord* et surtout *Le jour se lève*, tous de Marcel Carné). Trauner recrée en studio et contrôle, jusqu'au moindre détail, le monde quotidien. Sous l'occupation, il invente les décors des *Visiteurs du soir* et des *Enfants du paradis*, toujours pour Marcel Carné. Dans les années 50, il commence à travailler en Amérique avec Billy Wilder : *The Apartment* marque l'apogée de leur collaboration (*1960*).

Peinture
JEAN HÉLION

A soixante-dix-neuf ans, ayant la vue qui baisse, mais continuant de peindre le monde flou de la réalité des choses, Jean Hélion doit être bien surpris que les consécrateurs officiels se souviennent de lui, peintre oublié par ceux qui considèrent les artistes en fonction de leur appartenance à une école, à un mouvement.

Né à Couterne (Orne) en 1904, Hélion est d'autant plus inclassable que son itinéraire a été à contre-courant de l'art moderne. Ayant commencé par l'abstraction dans les années 30, il est aux années 50 revenu au parti pris des choses, à *une peinture réaliste, sur la frange* du populisme, qui hérissait le poil des partisans de l'avant-garde. Aujourd'hui, en période de retour à la figuration, la peinture de Jean Hélion apparaît d'un modernisme à toute épreuve. On y a vu les prémices du pop'art. Mystère du jeu de balancier des modes esthétiques, que, pour sa part, le peintre n'a jamais consenti à suivre.

Théâtre
DENISE GENCE

Denise Gence est entrée à la Comédie-Française le 1er septembre 1948 comme pensionnaire après ses années de conservatoire. Elle a *été nommée sociétaire* le 1er janvier 1958.

Malgré sa jeunesse, sa première création a été un personnage de vieille fille : *Mademoiselle*, de Jacques Deval. Elle s'est spécialisée dans cet emploi : Marceline (*le Barbier de Séville*), Bélise (*les Femmes savantes*), Arsinoe (*le Misanthrope*) et même la comtesse chenue et libidineuse du *Sexe faible* d'Edouard Bourdet. Denise Gence a joué Racine (*Agrippine*) Shakespeare (*la reine Marguerite de Richard III*), Arrabal (*la Tour de Babel*) elle a créé *la Célestine* et est actuellement *Félicité* de Jean Audureau, dans la mise en scène de Jean-Pierre Vincent.

Poésie
ANDRÉ DU BOUCHET

Poète exigeant, André du Bouchet ne cesse de retravailler ses textes en les réduisant, en les pulvérisant. Dès le début avec *Dans la chaleur vacante* (Mercure de France, Prix des critiques 1961), l'originalité de cette œuvre s'est imposée. De 1940 à 1949 – c'est-à-dire de quinze à vingt-quatre ans – André du Bouchet a vécu aux Etats-Unis, où il a fait ses études. Il a même enseigné un an à Harvard. C'est à son retour en France qu'il a commencé à publier, non seulement des poèmes (*Airs*, son premier recueil, a été édité par Jean Aubier en 1951), mais des traductions de l'anglais (Shakespeare, Joyce), de l'allemand (Hölderlin, Celan) et du russe (Mandelstam).

Entre 1966 et 1971, il a fait partie, avec Yves Bonnefoy et Gaëtan *Picon, du comité de rédaction de la* belle revue *l'Ephémère*, où se trouvaient rapprochées peinture et poésie. Parmi les peintres dont l'œuvre présente des affinités avec celle d'André du Bouchet et l'a parfois illustrée, on peut citer Bram van Velde, Tal Coat et Giacometti, auquel il a consacré un ouvrage : *Qui n'est pas tourné vers nous.*

Récemment, André du Bouchet a publié deux recueils de poèmes, *Laisses et Rapides* et *l'Incohérence* (Hachette Pol 1979) qui comprend des textes relatifs à la poésie, à la peinture, à la traduction.

Histoire
VADIME ELISSEFF

Archéologue et spécialiste des civilisations extrême-orientales, *M. Vadime Elisseff est né en 1918* à Petrograd. Il a commencé sa carrière en Chine, comme attaché culturel de l'ambassade de France, puis au Japon, à la Maison franco-japonaise de Tokyo, avant de devenir enseignant à l'Ecole nationale du Louvre (1952-1956), à l'Ecole nationale des langues orientales *vivantes (1952-1956)* et à l'Institut national d'études politiques (1952-1972). Il est actuellement conservateur en chef des musées d'art et d'histoire de la Ville de Paris et directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Il a été commissaire général de nombreuses expositions de la Ville de Paris, en particulier de celle consacrée aux trésors de la Chine ancienne au Petit Palais en 1973.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur les civilisations chinoise et japonaise, dont certains ont été réalisés avec son épouse Danielle, elle-même archiviste-paléographe. « La Civilisation de la Chine classique de *Danielle et Vadime Elisseff*, écrivait Lucien Bodard dans *le Monde* du 11 décembre 1979, *est un ouvrage magistral, de ceux qui incendient l'imagination, font vibrer les fibres et les nerfs* (...). *C'est bien plus qu'une explication savante, c'est un voyage initiatique – le Dragon enfin dévoilé en ses replis ombreux.* »

Photographie
ROBERT DOISNEAU

Né en 1912 à Gentilly, Robert Doisneau publia à vingt ans son premier reportage-photo (sur le marché aux Puces) dans *Excelsior*, un grand quotidien parisien d'informations, plutôt conservateur, mais qui présentait chaque jour, sur toute l'étendue de sa dernière page, d'excellentes photos de toutes tendances. De 1934 à 1939, Doisneau travaille comme photographe industriel aux usines Renault. Ami d'écrivains comme Cendrars et Prévert, il devient un artiste mondialement connu, demandé par tous les grands magazines (*Fortune, Life, Match, Réalités*, etc.), et publie des albums (*« la Banlieue de Paris », « Gosses de Paris »*). Robert Doisneau au fil du temps, a créé un portrait, on ne peut plus vrai et fort, du peuple de la périphérie travailleuse de Paris. On lui doit notamment l'image saisissante du climat, de l'esprit, de l'histoire, des années du Front populaire. Mais l'art si direct, généreux, de Doisneau, apporte une vision et une poésie d'ordre général.

Archéologie
ROGER AGACHE

Roger Agache est né en 1926 a Amiens. Instituteur jusqu'en 1966, il consacre tous ses loisirs à la préhistoire et devient directeur des Antiquités de Nord-Picardie, puis de Picardie, à temps partiel en 1963, à temps complet en 1966.

Ses premiers travaux importants ont porté sur un gisement du paléolithique *inférieur situé au pied des* falaises d'Ault (Somme), découvert seulement par grandes marées basses et sur des mines néolithiques de silex.

Roger Agache est un pionnier de l'archéologie aérienne. On lui doit, en particulier, d'avoir inauguré les prospections hivernales, et les survols systématiquement répétés : il a ainsi repéré, en Picardie, plus de dix mille sites pré-romains et romains alors qu'avant lui, quelques centaines à peine de sites analogues étaient connus.

En bon instituteur très soucieux de communication, Agache organise des expositions, des conférences, anime des associations. Il est l'auteur de plus de cent cinquante publications scientifiques, dont *Détections aériennes* (1970), *Atlas d'archéologie aérienne de Picardie* (1975) *La Somme pré-romaine et romaine* (1978).

Danse
MAGUY MARIN

Venue du Ballet du vingtième siècle, Maguy Marin, née en 1951 à Toulouse, s'est très vite signalée par la vigueur et la lisibilité de ses chorégraphies. En 1978, elle est primée à Nyon et à Bagnolet avec *Brouillard d'enfance*, pièce autobiographique *qui stylise le flamenco* d'une manière théâtrale.

Avec sa compagnie, elle s'oriente vers une sorte d'expressionnisme français : *May B*, inspiré de Beckett, est un petit chef-d'œuvre de dérision. *Babel Babel*, une caricature féroce de l'époque actuelle opposée à une vision nostalgique du paradis perdu.

Maguy Marin est implantée à la Maison des arts de Créteil. Le Prix du ministère vient à point pour l'encourager à prendre du recul, à aller au bout d'une recherche qui l'apparente à Pina Bausch.

Musique
MICHEL PORTAL

Né à Bayonne en 1935, Michel Portal offre l'exemple assez rare d'un musicien complet qui n'a jamais voulu séparer le répertoire classique (Mozart, Weber, Brahms), la création contemporaine (Boulez, Dao, Globokar), l'improvisation, au sein du New Phonic Art et le jazz.

Cet éclectisme qui l'a souvent desservi auprès d'une partie du public et des maisons de disques, a contribué à faire de lui l'un des interprètes les plus inspirés de sa génération.

Cirque
LE TRIO « LES ANTARES »

Patricia, Bruno et Gilles, âgés respectivement de trente-cinq, vingt-sept et vingt-deux ans, composent le trio « les Antares ». Ils ont succédé à leur père, Georges Gommeton, dit Georges « Antares », qui créa, en 1949, un numéro aujourd'hui célèbre dans le monde entier, appelé « un avion au cirque » ou l'« avion infernal ».

Cet exercice d'une extrême difficulté, a déjà été récompensé, notamment par l'attribution d'un oscar à Madrid en 1975 et du Clown d'argent en 1977 au festival de Monte-Carlo.

Métiers d'art
JEAN BERNARD

Né en 1908 à Argenteuil (Seine-et-Oise), Jean Bernard, peintre, graveur, sculpteur, tailleur de pierre, est président de l'Association ouvrière des Compagnons du devoir du *tour de France. Il s'est attaché à* remettre à l'honneur le tour de France de haute tradition.

Artiste et entraîneur d'hommes, Jean Bernard a *par ailleurs réalisé* une synthèse de ces deux qualités en créant, puis en dirigeant la Fondation de Coubertin. En 1974, celle-ci disposait de deux ateliers de maîtrise : l'un du bois, l'autre du métal. C'est alors que sous l'impulsion de Jean Bernard s'est ouvert un atelier de fonderie d'art, devenu l'un des *tout premiers dans le monde*. Des pièces majeures des plus grands sculpteurs contemporains y ont été fondues, et les musées les plus prestigieux lui ont confié la fonte d'œuvres particulièrement difficiles.

Patrimoine
NORBERT DUFOURCQ

Norbert Dufourcq, né en 1904, devient titulaire de l'orgue de Saint-Merri à Paris dès 1923. Parallèle*ment à sa formation musicale*, il devient archiviste-paléographe en 1928, docteur ès lettres en 1935.

Il devient secrétaire général, lors de sa création en 1926, puis président de l'association des Amis de l'orgue, qui est l'une des origines du vaste mouvement en faveur du patrimoine organistique.

Il crée à partir de 1941 et occupe jusqu'en 1975 la chaire d'histoire de la musique et de musicologie au Conservatoire national supérieur de musique de Paris. Il est l'un des animateurs, dès l'origine, des Jeunesses musicales de France.

Chanson
JACQUES HIGELIN

Jacques Higelin est né en 1940 à Brou-sur-Chantereine, en Seine-et-Marne. *Il aborde la scène par le* théâtre, dans les emplois de jeune premier fantaisiste. Bientôt, c'est la fantaisie qui l'emporte. Il débute réellement à la Vieille Grille, dans un one man show ironico-musical éblouissant. Il rencontre Rufus, puis Brigitte Fontaine, Areski. C'est le temps de « Maman j'ai peur », de chansons qui ont traversé les modes – *Cet enfant que je t'avais fait, Je suis mort, qui dit mieux.* Le groupe travaille dans une « marginalité » organisée par Pierre Barouh – l'équipe Saravah – mais ne résiste pas à l'après-68. Jacques Higelin s'en va.

Il fait l'expérience de la vie com*munautaire en campagne, revient* en 1975, et prend le masque du rocker. Il devient rocker. Ses paroles folles, son sens de la dérision, ses qualités musicales, sa formation de comédien, le font grimper très vite au hit-parade des shows. A près de quarante ans, Jacques Higelin devient l'idole des adolescents et garde la *faveur* des autres.

Sculpture
JEAN-PIERRE RAYNAUD

Jean-Pierre Raynaud, né à Paris en 1939, est diplômé d'horticulture. Depuis ses premières œuvres, des « psycho-objets » rouge et blanc, au temps du nouveau réalisme, il a suivi un chemin difficile, celui de la rigueur et du dépouillement extrême. Il utilise comme matériau de base des carreaux de céramique blancs qu'il met en rapport avec des végétaux, fleurs ou feuillage, jouant ainsi sur la confrontation de la matière inerte et de la matière vivante.

Ce puriste austère, presque mystique, a à son actif plusieurs réalisations monumentales : sa propre maison dans la région parisienne, commencée en 1970, une œuvre toujours « *in progress* » ; les vitraux de l'abbaye cistercienne de Noirlac, en 1975 ; l'aménagement d'un espace au musée de Tokyo (1981). D'autres sont en cours ou en projet : l'aménagement d'un jardin à Monaco, une sculpture (un soleil noir ou « *l'Éclipse* ») pour les hautes cimes de Flaine, notamment.

■ **L'ACTEUR AMÉRICAIN SLIM PICKENS est mort le 8 décembre à Modesto (Californie). Il était âgé de soixante-quatre ans.**

[Né en 1919, Slim Pickens, de son vrai nom Louis Bert Lindley, était spécialisé dans les rôles de cow-boy (*Le shérif est en prison, Pat Garret et Billy the Kid, l'Aventure du « Poséidon »*, au cinéma ; *Mannix* ou *Bonanza*, à la télévision). C'est surtout son numéro dans le film de Stanley Kubrick, le *Docteur Folamour, où il chevauchait une bombe* atomique, qui l'avait rendu célèbre.]

■ **ALECHINSKY ET VELICKOVIC AUX BEAUX-ARTS.** – Les peintre *Pierre Alechinsky et Vladimir* Velickovic viennent d'être nommés chefs d'atelier à l'École nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA), en remplacement de Louis Nallard à l'atelier de peinture et de Roger Plin à l'atelier de dessin et composition. L'École va accueillir en outre deux professeurs étrangers pour une année : le sculpteur israélien Dani Karavan et la photographe anglaise Leslie Hamilton.

MUSIQUE

Callas satellisée

Une étoile du chant – et quelle étoile puisqu'il s'agit de Maria Callas ! – retransmise à la fois sur trois scènes internationales par satellite et jusque dans *l'au-delà où elle culmine dans sa* solitude sacrale : tel est le spectacle de prix, diffusé sur grand écran, dont ont bénéficié dimanche soir 11 décembre à l'Opéra les privilégiés du bel canto, au profit de la Fondation Maria-Callas.

De la Scala de Milan nous est *parvenue la scène finale de la Carmen* de Bizet, chantée par Agnès Baltsa et Placido Domingo ; du Covent Garden de Londres la scène finale égale*ment de l'Otello* de Verdi, interprétée par Kiri Te Kanawa et James McCraken ; du Lyric pera de Chicago, entre autres l'air de *la Wally* de Catalani, que reprit le film *Diva* de Jean-Jacques Beineix et qui fut chanté (divinement) par Renata Scotto ; enfin, pour la partie proprement théâtrale sur la scène même du palais Garnier, des extraits de *la Damnation de Faust* de Berlioz où Jessye Norman, accompagnée par les chœurs et l'Orchestre de l'Opéra superbement dirigés par le merveilleux chef d'orchestre japonais Seiji Ozawa, triompha des terribles halètements syncopés qui ponctuent la lamentation de Marguerite. Et là, soudain, renaissaient les philtres magiques que seul peut créer le théâtre lyrique « en chair et en os ».

Car les opéras savamment filmés comme *la Traviata* de Zefirelli nous ont trop habitués à voir les cantatrices sans aucune de *ces contractions labiales ou* gorge déployée par l'effort vocal que l'on distinguait ici à l'œil nu...

A cet égard, Maria Callas filmée gardait en premier plan une beauté, une aisance et un charme souverains. Elle était pourtant loin d'être à son meil*leur dans la Carmen endiamantée* ou l'Eboli de *Don Carlos*, deux rôles de mezzo qui ne convenaient pas à son timbre et qu'elle avait enregistrés au cours d'un récital à Hambourg en 1962. En revanche, malgré une synchronisation défaillante, le duo qu'elle interpréta en grande tragédienne aux côtés du magistral Tito Gobi dans *la Tosca* nous remémora avec une émotion intense la première soirée parisienne de décembre 1958 où la *prima donna asoluta* à jamais regrettée *fut* acclamée en ces lieux mêmes par le parterre parisien.

OLIVIER MERLIN.

NOTES

Cinéma

« Get Crazy » d'Allan Arkush
Rock en stock

Pour fêter le Nouvel An, Max Wolf, le propriétaire de la dernière bonne vieille salle à dimension humaine de la ville, décide d'organiser le concert de rock le plus fou de la région. Las ! Le promoteur véreux de la région, qui rachète toutes les salles pour en faire d'ignobles stades, imagine les pires machinations pour contrecarrer cette fête sublime. Il bénéficie en outre de la complicité du neveu de Max Wolf, un benêt sournois qui ne pense qu'à l'héritage.

Tandis que les groupes arrivent et que le public s'installe, l'équipe du Saturn Theatre doit déjouer d'insupportables pièges (incendie criminel, bombe).

Le scénario est mince, et pourtant on s'amuse comme des fous : le film est bien titré. Présenté à une heure tardive cette année au Festival de Deauville comme une « surprise », *Get Crazy* en fut vraiment une. Mal*colm Mc Dowell (c'est lui qui* chante) en pastiche de Mick Jagger, Lou Reed en parodie de Bob Dylan, tous les clichés accumulés sur trente ans d'histoire du rock sont réunis ici avec justesse et tournés en dérision. Le vieux bluesman noir, riche et pingre, c'est Chuck Berry. Les attardés du psychédélisme qui débarquent en communauté, les clochettes, les joints, les acides et le *peace and love* en bandoulière. Le punk grandguignolesque qui grogne. Le *dealer* de cocaïne et d'amphétamines, les groupies de luxe, les fans hystériques, les petits malins : tout est là, personne ne manque à l'appel. A elle seule, la reconstitution, dans les moindres détails, de la pochette du *Bringing It All Back Home* de Dylan, avec Lou Reed couvert de toiles d'araignée, vaut le déplacement.

ALAIN WAIS.

★ Voir les films nouveaux. Disque : Vogue, 542040.

Rock

Chaz Jankel à l'Eldorado

Il y a un mois, Chaz Jankel débutait à Londres une tournée européenne. C'était la première fois qu'il se produisait sur scène en son nom propre. On l'a découvert avec les Blockheads, qu'il produisait et pour qui il a composé ses plus grands succès, puis par la voix de Quincy Jones dont le *Al No Corrida* a fait le tour du monde. Mais Chaz Jankel n'a pas, devant un public, la trempe d'un leader. S'il fait merveille en studio sur un funk racé et une rythmique en souplesse, son talent de mélodiste, comparable à celui de Boz Scaggs, tourne un peu à vide en concert. Même soutenu par un groupe exceptionnel (dont l'étonnant bassiste des Blockheads), Jankel ne parvient pas à mettre en valeur la richesse et la puissance des compositions.

A. W.

★ Ce lundi 12 décembre à 20 heures à l'Eldorado.
★ Discographie chez CBS.

Jazz

Rava joue Rota

Le plus populaire des jazzmen italiens, Enrico Rava, Turinois, joue la musique du plus populaire des compositeurs de films : Nino Rota (*la Strada, la Dolce Vita, Huit et demi, Amarcord...*). Rava n'interprète pas Rota. Nuance, il joue Rota : c'est toute la différence du jazz. Rava compose aussi pour le cinéma, et la trompette qu'il pratique depuis qu'un jour, au hasard des programmes de radio, *il a entendu* Miles Davis, est son instrument de prédilection. Nino Rota a retenu du jazz la splendeur de ses timbres, le mâché du phrasé, un souvenir de swing et l'écho du lyrisme.

C'est dans cette parenté, dans ce croisement d'origine et de parcours que se justifie la rencontre. Dans le *fil de la carrière (tant américaine* qu'européenne) de Rava, la rencontre est comme naturellement prévue. Depuis vingt-cinq ans, éclatante ou délicatement contrastée, mobile, souple et soudain violente, nochalante avec soin ou précise avec désinvolture, sa musique s'insinue partout où il y a de la musique.

Sur scène ou dans la rue, avec Steve Lacy, Lee Konitz, Carla Bley ou le Globe Unity, avec les musiciens italiens dont il s'entoure cette fois (plus Tony Oxley à la batterie), Enrico Rava *maintient avec aisance* une ligne peu facile à tenir : entre l'exigence des audaces et le goût confirmé d'une musique populaire. Et Nino Rota ? Il a déployé en rêvant un monde sonore qui semble inventé pour lui.

FRANCIS MARMANDE.

★ Enrico Rava à Paris, T.E.P. (le 12), Rouen (le 15), Tours (le 16), Lyon (le 22).

■ **SOUS LE PATRONAGE DE SOLIDARNOSC**, une soirée au profit des éditions indépendantes en Pologne est donnée le 12 décembre sous le chapiteau Gruss, parc de La Villette. Paco Ibanez et Jacek Kaczwarski en seront *les principaux invités.*

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

BRUNO GARCIN — 3 SUR 4 (327-09-16), 20 h 30.
RISOTTO — Saint-Denis — T. G.-Philipe, Lucarne (243-00-59), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 18 h : Saint François d'Assise.
SALLE FAVART (296-06-11), Danse : soirées de ballet, 19 h 30 : Inlets II, Black and blue, France/Dance.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Intermezzo.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer Poésie : 20 h 30 : Rendez-vous de poésie avec Pierre Debauche.
TEP (797-96-06), Jazz : 20 h 30 : Enrico Rava joue Nino Rota.
BEAUBOURG (277-12-33), Débats, rencontres-musée : 18 h 30 : L'œuvre de Wagner, Situations de l'art contemporain à travers les grandes manifestations internationales ; 19 h : J. Henric ; 21 h : Autour de Georges Perec. — Concerts/Animations : 20 h 30 : Anton Webern ; — Cinéma-vidéo : First contact ; 19 h : Uzeste bleu ; 19 h : Cinéma polonais.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Concerts : 20 h 30 : Saint John Smith Square Orchestra, J. Lubock, J. Oistrakh, N. Zertsalova (Bliss, Haydn, Mozart) ; à 18 h 30 : F. Lodeon, F. Killian (Fauré, Schubert, Brahms).

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Séance friction.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : les Sincères ; 21 h : la Foi en l'homme.
BATACLAN (721-18-81), 20 h 30 : Lulu.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : l'Ormaie.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Paroles de nègres ; 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : les Eaux et Forêts.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara. — II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : l'Invitation au voyage. — Petite salle, 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : les Sales Mômes.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 45 : la Dernière Bande.
7, RUE CONSTANCE (367-79-40), 21 h : Loin du grenier.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE ANDRÉ-BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 20 h : Naïves Hirondelles ; 22 h 15 : Au secours papa, maman veut me tuer.
THEATRE 13 (588-16-30), 21 h : la Femme indolente.
UNION (246-20-83), 20 h 30 : le Chant général.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Mod'Mod'Show.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), 22 h 30 : Fouillis.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Spectacle Prévert.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 22 h 15 : Quelque estaminet.

Les concerts

Théâtre La Bruyère, 20 h 30 : Ensemble Instrumental La Bruyère (Rameau, Fauré, Debussy...)
Salle Gaveau, 20 h 30 : R. Bouboulidi.
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Solars Vortices, dir. : J.-P. Dupuy (Schönberg, Marco, Fénelon...).
Lucernaire, 19 h 45 : A. Dasinis, F. Gyps (Bach, Schumann, Debussy...).
FIAP, 20 h 30 : Ph. Pencet, B. Villette (Scarlatti Bach, Scheidler...).
Cité Internationale, Grand Théâtre, 20 h 30 : J. Crocq, R. Fontanarosa (Couperin, Mozart, Boccherini...).
American Center, 21 h : J. Lohn.
Athénée, 20 h 30 : K. Moll, C. Garben.
Centre Bösendorfer, 20 h 30 : M. Tortelier, J. Gotteland (Bach, Beethoven, Grieg).

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81) : Ensemble intercontemporain, dir. : P. Boulez (Varèse, Webern, Stravinski).

FESTIVAL D'ART SACRÉ

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Compagnie A. Tahon, dir. mus. : M. Brandt.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 12 décembre

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Films réalisés par l'I.D.H.E.C. : 18 h : Stag, de W. Green ; Oh ! la menteuse, elle est amoureuse, de Fl. Rousseau ; le Génie du lieu, de M.-F. Roncajolo ; Jackie prend le thé, de C. Bourdin.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, le Chevalier blanc, de G. Gentilomo ; 17 h, rétrospective du festival des 3 Continents - Nantes 1983 : le Coiffeur des quartiers pauvres, de M. Reggab ; 19 h, cinéma polonais : Cauchemars, de W. Marczewski.

Les exclusivités

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
A LA POURSUITE DE L'ÉTOILE (Ital., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde 6e (633-08-22).
ANDROIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Mistral, 14e (539-52-37) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
BOAT PEOPLE, PASSEPORT POUR L'ENFER (Chi. vo) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (vf.) Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).
AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Marbeuf, 8 (225-18-45) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
CLASS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
LES CŒURS CAPTIFS (Brit., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES COMPÈRES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) St-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).
DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
DU ROUGE POUR UN TRUAND (A.) (*) (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
EN HAUT DES MARCHES (Fr.) : Denfert (H. sp.) 14e (321-41-01) : Studio 28, (H. sp.) 18e (606-36-07).
ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) : Olympic 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07).
L'ETE MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08).
FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
FRANCES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).
FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
GARÇON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (422-46-01).
HANNA K. (A. v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-59) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secretan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
JOY (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE MARGINAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
MISS OYU (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ;
OCTOPUSSY (A. v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (350-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).
POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Epée de bois, 5e (337-57-47).
PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
PRINCESSE (Hong., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic (h. sp.), 14e (545-35-38).
LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).
SUREXPOSÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
STAYING ALIVE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault : 14 Juillet Racine, 6e (326-58-00). Version Gal : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Version Sanrova : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).
UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Miramar, 14e (320-89-52).
UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
VASSA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : St-Séverin (h.sp.), 5e (354-50-91).
LES YEUX DES OISEAUX (Franco-Suisse) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ZELIG (A.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANGES DU BOULEVARD, film inédit chinois de Yuan Muzhi. — V.o. : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ART D'AIMER, film français de Walerian Borowczyk. Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA BOUM EN FOLIE, film américain de Pat Townsend. — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
GET CRAZY, film américain de Allan Arkush. — V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE GRAND CARNAVAL, film français d'Alexandre Arcady. — Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Quintette, 5e (733-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
MEGAVIXENS (**), film américain de Russ Meyer. — V.o. : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Espace Gaité, 14e (327-95-94) ; Rivoli Beaubourg (H. sp.), 4e (272-63-32).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
AUSTERLITZ (vers. int. inéd.) : Acacias, 17e (764-97-83).
LA BALANCE (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).
LES BAS-FONDS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (325-80-25) ; Studio 43, 9e (770-63-40).
BLADE RUNNER (A.), (v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (27-63-32) ; (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (256-82-66) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U G C Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (755-63-42).
LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69).
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68) ; Studio Galande (H sp.), 5e (354-72-71) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES CINQ MILLE DOIGTS DU DOCTEUR T. (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).
CLÉOPATRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).
LE CONVOI (A., v.o.) : Rialto (H. sp.), 19e (607-87-61).
DANS LES RUES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).
LE DERNIER TANGO A PARIS (**) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).
DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LE DOULOS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56) ; Denfert, 14e (321-41-01).
EN MARGE DE L'ENQUÊTE (A., v.o.) : Ciné 13, 18e (254-15-12).
L'EXORCISTE (A., v.f.) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
GERTRUD (Dan., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
L'HOMME BLESSÉ (Fr.) : Boîte à films (H. sp.), 17e (22-44-21).
L'HOMME QUI VOULAIT ÊTRE ROI (A., v.o.) : Espace Gaité, 14e (327-95-94).
L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).
INDISCRÉTION (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).
LAURA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Acacias, 17e (764-97-83).
M.A.S.H. (A., v.o.) : Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).
MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR A TAPÉ SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (334-20-12).
NEXT STOP GREEWICH VILLAGE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
NEW YORK NEW YORK (vers. int.) : Calypso, 17e (380-30-11).
LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
ŒIL POUR ŒIL (A.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-722-71).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PÉCHÉ MORTEL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg (H. sp.), 6e (633-97-77).
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
RAMBO (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
LA ROSE ET LA FLÈCHE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
SENSO (It., v.o.) : Logos III, 5e (354-42-34) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (545-35-38).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (755-63-42).
LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Rialto (H. sp.), 19e (607-87-61).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Rialto (H. sp.), 19e (607-87-61).
LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
VIVA LA MUERTE (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Acacias, 17e (764-97-83).



Le Monde

ECONOMIE

POUR ÉVITER A L'ALUMINIUM LE SORT DE LA SIDÉRURGIE

Pechiney essaime à l'étranger

A peine a-t-on survolé la centrale électrique de Newcastle, à 250 kilomètres au nord de Sydney – une centrale à charbon assise sur un gisement dont la facilité d'exploitation est visible à l'œil nu, – qu'apparaît Tomago. Une architecture industrielle à la gloire de l'aluminium, rutilante dans le soleil du printemps austral, d'une propreté toute japonaise. C'est là, dans la Hunter Valley, en bordure des vignobles de la Nouvelle-Galles-du-Sud que Pechiney a construit l'usine d'électrolyse la plus moderne du monde qui exporte déjà ses premiers lingots mais ne sera inaugurée qu'au mois de mars 1984. Un bel exemple de délocalisation industrielle et de stratégie de redressement d'une entreprise en difficulté.

« Partout où le courant sera trop cher, nous partirons. » Ce principe de base de M. Georges Besse, le nouveau président de Pechiney, n'est pas une parole en l'air. Il a été mis en pratique aux Etats-Unis, justifie les implantations australiennes et camerounaise, explique l'attitude négative du groupe en Espagne et les interrogations sur l'avenir d'une présence en Grèce ou aux Pays-Bas.

Car l'aluminium est une industrie énergivore. Il faut, pour en produire une tonne, deux fois plus d'énergie que pour une tonne de cuivre ou pour une tonne de polyéthylène et cinq fois plus que pour une tonne d'acier. Aussi le prix de l'électricité est-il devenu un élément majeur de toute stratégie, un facteur déterminant de la localisation de tout nouveau projet.

Il faut dire que, depuis 1973, l'écart entre les coûts maximal et minimal de l'électricité a plus que doublé (de 4 à 1 il est passé à 10 à 1) et que désormais, selon le lieu de production, les coûts énergétiques représentent entre 15 % et 55 % des coûts totaux de l'aluminium de première fusion (1).

Le Japon, pays pauvre en énergie et qui utilise encore largement du pétrole importé pour produire son électricité, en a tiré les conséquences : fermeture des usines les moins performantes, réduction de moitié des capacités de production, substitution enfin, souligne une étude publiée dans *l'Observateur de l'O.C.D.E.* du mois de septembre, de la production nationale non rentable par des importations dont une grande partie pourrait provenir *d'installations à l'étranger dans lesquelles* les firmes japonaises détiennent ou se proposent de prendre des participations. Avec pour objectif de préserver ce qui dans cette industrie est viable à long terme sans pour autant pénaliser les secteurs consommateurs d'aluminium.

C'est un peu une stratégie à la japonaise qu'a adoptée Pechiney. L'électricité augmente-t-elle de façon durable dans certains Etats américains (5 à 27 mills (2) dans le Maryland), le groupe français vend à son partenaire Alumax, filiale du groupe minier Amax et du japonais Mitsui, sa part de 50 % dans les coopératives de production d'Eastalco dans le Maryland et d'Intalco dans l'Etat de Washington. Mais il affecte aussitôt le montant de la transaction (1,7 milliard de francs) au financement d'un complexe d'électrolyse d'aluminium à Trois-Rivières, dans la province du Québec. Grâce au barrage de la baie James les autorités québécoises – fort critiquées actuellement de ce fait par l'opposition – ont accepté de *fournir à Pechiney, par un* contrat de longue durée, un courant à 8 centimes le kilowattheure et à 4 centimes seulement les quatre premières années, *les plus difficiles* (contre un peu moins de 11 centimes dans le meilleur des cas en France).

Les cent vingt cuves argentées, de 180 000 ampères chacune, de l'usine de Tomago sont un autre exemple de cette délocalisation, décidée en *1979. L'Australie dispose non seulement* d'énergie bon marché – l'usine obtient son électricité à moins de 10 centimes le kilowattheure – *mais* aussi de *bauxite*, la matière première dont est tirée l'alumine, à profusion. Il n'est donc pas étonnant que les projets de production d'aluminium s'y multiplient (la capacité est passée de 257 000 tonnes en 1979 à 402 000 tonnes en 1982 et devrait être de 843 000 tonnes en 1985, dont 230 000 tonnes à Tomago). Le Japon, presque voisin, avec une *consommation* de 1,7 *million de* tonnes pour une capacité de 400 000 tonnes et une production de 280 000 tonnes est, il est vrai, un client tout trouvé.

Cette stratégie menace les filiales européennes. En Espagne, la restructuration engagée par le gouvernement entraînera une réduction de la participation de Pechiney dans Aluminium de Galicia de 67 % à 37 %. En Grèce, la requête des autorités de relever les tarifs d'électricité d'Aluminium de Grèce (60 % Pechiney) fait l'objet d'une négociation difficile. Quant au maintien de la filiale néerlandaise, il semble directement lié à terme à son coût d'accès à l'énergie.

Un coût social élevé

Ce redéploiement ne peut pas non plus ne pas avoir d'effets dans l'Hexagone. A Tomago chaque homme produit 250 tonnes d'aluminium par an ; en France, la productivité moyenne est de 100 tonnes par an. La production est largement disséminée entre les Alpes et les Pyrénées : Saint-Jean-de-Maurienne (65 000 tonnes), La Praz (4 000 tonnes) et La Saussaz (9 000 tonnes), Venthon (30 000 tonnes) en Savoie, Rioupéroux (25 000 tonnes) dans l'Isère, L'Argentière (40 000 tonnes) dans les Hautes-Alpes, Noguères (115 000 tonnes) dans les Pyrénées-Atlantiques, Lannemezan (45 000 tonnes) dans les Hautes-Pyrénées, Auzat (40 000 tonnes), *Sabart (25 000 tonnes) et Mercus* (6 000 tonnes) dans l'Ariège.

Déjà La Praz a été fermée et les fermetures de La Saussaz et de L'Argentière *ont été annoncées. Le* contrat de plan signé entre Pechiney et les pouvoirs publics précise que la capacité de production nationale ne devra pas tomber, dans les cinq années à venir, en dessous de 290 000 tonnes (contre près de 400 000 tonnes actuellement). Un investissement important – près de 1 milliard de francs – va être effectué à Saint-Jean-de-Maurienne où *seront implantées des cuves de* 280 000 ampères – une première mondiale – pour porter la capacité à 120 000 tonnes. Avec l'objectif de produire une tonne d'aluminium à 7 000 francs contre 11 400 francs actuellement. Mais cette volonté, facilitée par la signature avec E.D.F. d'un contrat de fourniture d'électricité à bon prix (*le Monde* du 26 juillet), a un coût social élevé. Au terme de la décennie il n'y aura sans doute plus en France que deux sites de production d'aluminium, Saint-Jean-de-Maurienne et Noguères ; peut-être trois si le marché le permet. Et déjà les salariés de L'Argentière envisagent la création d'une coopérative ouvrière pour éviter la fermeture. Car arrêter une usine c'est bien souvent condamner la vallée tout entière.

La même politique est suivie par les autres grands de cette industrie que sont Alcan, Alcoa, Reynolds, *Kaiser et Alusuisse. Ces* groupes plus Pechiney contrôlent 45 % des capacités d'extraction de bauxite, 60 % des capacités de raffinage de *l'aluminium, et 50 % des capacités* de production d'aluminium existant dans le monde. Le rythme auquel s'opérera la relocalisation dépendra *de l'évolution du marché (voir encadré)*. Mais elle n'est qu'un modèle pour d'autres industries énergivores. Ainsi à Florence, il y a deux mois, le *président de la Mitsubishi Petrochemical*, M. Kurokawa, a-t-il souligné que le processus de désengagement total du Japon dans la fabrication de produits de base de la pétrochimie était inéluctable.

Pour ces groupes multinationaux, cette relocalisation s'accompagne *nécessairement* d'un développement en aval des technologies avancées : *« Chaque kilo d'aluminium que nous vendrons demain coûtera plus cher parce qu'il incorporera davantage de valeur ajoutée, plus de produits finis »*, affirme le président de Cegedur, une filiale de Pechiney, M. Ergas. Il s'agit donc de fabriquer moins cher pour les produits standardisés, pour les autres de s'appuyer *sur une importante recherche*-développement. Ainsi l'adjonction de 3 % de lithium dans l'aluminium en abaisse-t-il le poids de 10 % à 15 %. Un alliage qui intéresse au plus haut point tous les avionneurs de la planète et qui est de nature à retarder de dix à quinze ans le rôle des matériaux composites dans l'aviation. Car l'aluminium doit se battre contre ses concurrents directs mais aussi contre les matériaux concurrents – verre, plastiques, fer-blanc, composites, – selon qu'il s'agit de l'emballage, du bâtiment, de l'aéronautique ou de l'automobile.

Dans la transformation aussi, la compétitivité passe par l'allongement des séries. En laminage, les coûts de production sont supérieurs de *50 % sur un site d'une* capacité de 30 000 tonnes par rapport à une usine de 300 000 tonnes. Voilà pourquoi toutes les activités de laminage *de Pechiney seront regroupées* à Neuf-Brisach, pour tenter de concurrencer le voisin d'outre-Rhin Norf (50 % Alcan, 50 % l'allemand Vaw) : il faut économiser 1 franc par kilo (passer de 3,80 francs à 2,80 francs quand Norf est à 3,20 francs), ce qui représente un enjeu de 260 millions de francs par an. De même pour les laminés durs toute l'activité sera-t-elle centrée sur le site d'Issoire. Pour les filés durs il faudra économiser 2,3 francs par kilo, et quelque 3,3 francs par kilo pour les filés doux avec en permanence l'objectif d'être dans chaque domaine *« dans le premier tiers de la profession »*. A terme, cela signifie sur tous les sites non performants (on passera dans la transformation de 22 à 11 sites) des problèmes d'emplois que l'utilisation systématique de la mise en préretraites a jusqu'à présent permis de minimiser dans la nationalisée Pechiney.

Enfin parce que pour vendre sur un marché mondial il faut être près des clients, Pechiney essaime. Au Japon, sa filiale commerciale est la plus importante société commerciale française (1 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1982), tandis qu'aux Etats-Unis la firme cherche à renforcer ses positions par le rachat d'une société.

Pour une société qui opère sur le marché mondial, les termes de reconquête du marché intérieur, d'investissements prioritaires dans l'Hexagone trouvent bien vite leurs limites. Des 16 milliards de francs que devrait investir Pechiney dans les cinq années à venir, une bonne partie le sera à l'étranger. Avec pour principe la répartition des risques (mieux vaut cinq fois 20 % qu'une fois 100 %) et pour crainte permanente de ne pas voir l'aluminium (58 % de l'activité du groupe) devenir la sidérurgie des années 90.

BRUNO DETHOMAS.

(1) L'aluminium peut être recyclé. Dans ce cas la production d'aluminium secondaire n'exige que le vingtième de l'énergie nécessaire à une première fusion.

(2) 1 mill : un millième de dollar.

CAPACITÉS DE PRODUCTION STAGNANTE OU EN RECUL SAUF EN AUSTRALIE

(millions de tonnes)

	1980	1982	1985 (1)	1990 (2)
O.C.D.E.	11,9	11,6	12,9	12,7
dont				
Amérique du Nord	6,1	6,1	6,6	6,3
Europe occ.	3,9	3,9	4,4	4,2
Japon	1,3	0,9	0,7	0,7
Océanie (Australie)	0,5	0,5	1,2	1,4
Divers autres (Inde, Moyen-Orient Amérique latine, etc.)	2,8	2,6	3,8	3,4
Total monde non communiste	14,1	14,2	16,7	16,1

(Source O.C.D.E.)

(1) Banque mondiale.
(2) Association européenne de l'aluminium.

Un marché en nette reprise

Le marché de l'aluminium se redresse après trois années de crise, la plus durable et la plus aiguë qu'ait connue cette industrie. Les taux d'utilisation des capacités mondiales étaient tombés à la fin de l'année dernière à 72 % (60 % aux Etats-Unis, 84 % en Europe, moins de 30 % au Japon). Les stocks avaient atteint plus de 5 millions de tonnes, soit quatre mois de consommation, et les prix étaient tombés en juin 1982 au London Metal Exchange – sous l'impulsion des pays producteurs de l'Est et du Moyen-Orient – à 510 livres la tonne, un cours inférieur au coût de production de la plupart des industriels.

Les six grands de l'aluminium, qui contrôlèrent longtemps les prix et les trois quarts de la production, contre 50 % actuellement – Alcan, Alcoa, Reynolds, Kaiser, Péchiney et Alusuisse, – ont perdu de l'argent. Péchiney a ainsi annoncé pour 1982 une perte de 3 milliards de francs (y compris, il est vrai, la chimie lourde). Mais même Alcan, le premier producteur mondial, qui bénéficie de prix énergétiques exceptionnellement bas, était dans le rouge.

A l'heure de la reprise économique aux Etats-Unis les producteurs ont retrouvé le sourire. Les prix sont *remontés à Londres* à près de 1100 livres la tonne, tandis qu'un marché à terme s'ouvrait à New-York. Quant aux *stocks, ils ont été réduits de* 25 %, retombant autour de 4 millions de tonnes. Enfin des capacités de production ont été *remises en marche* grâce au redressement outre-Atlantique de l'automobile et du bâtiment. Ainsi Alcan tourne-t-il à plus de 80 % de ses capacités.

L'avenir n'en est pas assuré pour autant. L'un des rares marchés captifs de l'aluminium – *l'aérospatiale* – ne connaît pas la même reprise, et l'évolution de ce métal par rapport aux matériaux concurrents – cuivre, fer et acier, bois, matières plastiques – dépendra de son coût. Il s'est déjà complètement substitué au cuivre dans les lignes de transport d'électricité ; au fer-blanc pour les boîtes pour boissons, et gagne du terrain sur l'acier dans l'automobile. Métal adulte, l'aluminium ne connaîtra sans doute plus la croissance exceptionnelle des années 60, mais les producteurs espèrent d'ici à la fin du siècle des taux de l'ordre de 2 % par an.

Afin de stimuler la croissance il faut freiner la hausse des coûts et libérer les prix

par JEAN MARCZEWSKI (*)

Depuis une vingtaine d'années, il est généralement admis que la distinction entre une inflation des coûts et une inflation des prix n'a pas de sens. Cette regrettable confusion *s'explique par les conventions* de la comptabilité nationale qui ne permettent pas d'établir une distinction claire entre les notions de coût et de prix à *l'échelle nationale. On peut* en effet dire que tout ce qui est prix pour le vendeur constitue un coût pour l'acheteur. Et, comme tous les agents économiques sont à la fois acheteurs et vendeurs, les prix et les coûts désignent le même phénomène vu sous deux angles différents.

La réalité économique est cependant plus complexe. Il est vrai que tous les agents économiques achètent et vendent. *Mais* les uns achètent des facteurs de production (travail, capital, matières premières importées) et vendent des produits finals de consommation et de production, tandis que les autres vendent des facteurs de production et *achètent* des produits finals. En réservant le terme *prix* à la valeur unitaire d'un produit final et le terme *coût* à la valeur des facteurs de production nécessaires pour fabriquer une unité de produit final, on obtient deux grandeurs qui ne sont pas du tout identiques et dont les variations diffèrent considérablement, en exerçant ainsi une influence déterminante sur la rentabilité et par conséquent aussi sur la croissance de la production et de l'emploi. Pour s'en rendre compte, il suffit d'observer les variations concomitantes des trois taux annuels de croissance : celui du produit intérieur brut marchand (P.I.B.M.) à prix constants, celui du prix moyen pondéré courant de ce même produit et celui de son coût par unité produite. Ce dernier agrégat – auquel nous avons donné le nom de coût intérieur net (CIN) – comprend tous les versements nets du système *productif national*, composé de l'ensemble des entreprises et des administrations publiques, aux ménages consommateurs et à l'étranger. Sont donc éléments positifs du CIN : la rémunération des salariés des entreprises et des administrations publiques, les prestations sociales, les revenus de la propriété et de l'entreprise distribués aux ménages et à l'étranger, les intérêts versés par les entreprises et les administrations aux banques. En revanche, les contributions sociales et les impôts directs sur le revenu et la *fortune, payés par* les ménages et l'étranger, en constituent les éléments négatifs.

Une observation systématique des trois taux de croissance ainsi définis pour la France et la République fédérale d'Allemagne pendant une période de onze ans (1971-1981) (1) – ce qui donne vingt-deux combinaisons des trois variables – nous a permis, entre autres, d'aboutir aux cinq constatations suivantes :

1) Une hausse des coûts unitaires plus rapide que la hausse simultanée des prix coïncide dans tous les cas observés, *sans aucune exception* (France 1971, 1973, 1974, 1975, 1977, 1978, 1980, 1981 ; Allemagne 1974, 1975, 1980, 1981), avec un ralentissement de la croissance du P.I.B.M. à prix constants ;

2) Une hausse des prix plus rapide que la hausse simultanée des coûts détermine normalement une accélération de la croissance du P.I.B.M. à prix constants (France 1972, 1976, 1979 ; Allemagne 1972, 1973, 1976, 1979). Les exceptions (Allemagne 1971, 1977, 1978) s'expliquent par les réévaluations du deutschemark, qui ont accru les coûts intérieurs allemands par rapport aux prix extérieurs ;

(Lire la suite page 25.)

(1) J. Marczewski, « Théorie de la stagflation et expérience comparée de la France et de l'Allemagne, 1971-1979 », *Economie appliquée*, 1981, n° 4, mise à jour et développée dans notre rapport au congrès de l'International Association for Research in Income and Wealth à Luxembourg du 21 au 27 août 1983, sous le titre *The Concept of Costs when Accounting for Inflation.*

(*) Professeur honoraire à l'université de Paris-I.

L'avertissement de Mme Thatcher à M. Reagan

Le premier ministre de Sa Majesté n'y est pas allé par quatre chemins pour dire ce qu'elle pense de la politique économique et monétaire suivie par M. Ronald Reagan et son équipe. Alors que les taux d'intérêt américains sont à nouveau orientés à la hausse, que le dollar monte encore, les durs propos de Mme Thatcher font figure de solennel avertissement. Les Américains ne pourront pas dire qu'ils n'ont pas été prévenus, et par leurs meilleurs amis. L'ancien chancelier Schmidt a déclaré cette semaine que, si l'afflux de capitaux vers les Etats-Unis devait encore se prolonger, les pays européens, y compris ceux réputés les plus libéraux, finiraient par y mettre le holà en instituant des contrôles.

C'est un fait qu'un régime de liberté, dans quelque domaine que ce soit, n'est susceptible de durer que si ceux qui en bénéficient s'imposent les disciplines nécessaires. C'est dans ce sens que la libérale Mme Thatcher est sérieuse et que le libéral M. Reagan ne l'est pas. A un député conservateur, mais d'idées très « keynésiennes » (une variété très répandue), qui l'interpellait mercredi aux Communes pour lui dire qu'elle ferait bien de s'inspirer de la politique du président américain pour relancer l'économie, Mme Thatcher a vertement répondu qu'elle préférait mille fois être dans sa peau que dans celle des dirigeants américains, car la position dans laquelle elle se trouvait était « tenable » tandis que celle dans laquelle ils s'étaient mis ne l'était pas. Son argument central : l'énormité du déficit budgétaire américain, et le haut niveau des taux d'intérêt qui *en résulte, non seulement cause* d'« énormes préjudices » à la Grande-Bretagne et aux autres pays européens (et ici, elle rejoint *les préoccupations de M. Helmut* Schmidt sur les effets de l'exode des capitaux vers les Etats-Unis), mais aussi prépare de grands désordres *(great trouble)* sur la scène internationale, aux conséquences desquels les Américains n'échapperont pas plus que les autres. Fait inhabituel en matière de prévisions, Mme Thatcher a précisé dans quel délai elle pensait que les siennes se vérifieraient : dans les douze mois qui viennent.

En dépit de l'optimisme plus *ou moins forcé du F.M.I. (que* M. Jacques de Larosière, son directeur général, a exprimé cette semaine à Versailles où il participait à un colloque sur l'exportation), tous les éléments d'une crise financière d'énorme dimension sont en train de se mettre en place. Dans un monde surendetté, le taux élevé de la monnaie dans laquelle sont libellées les dettes les plus considérables et un crédit cher risquent de créer une situation effectivement « intenable » pour un nombre croissant de débiteurs. Les voies qu'emprunte le déficit béant des finances publiques américaines pour saper les bases déjà très fragiles des systèmes bancaire et monétaire du monde sont encore plus perverses qu'on pouvait s'y attendre. Comme pour endormir l'attention des futures victimes du krach, le déficit crée une situation dans laquelle la monnaie américaine, dopée par les hauts taux *d'intérêt qu'il provoque*, apparaît en pleine santé.

PAUL FABRA.




Nouvelles initiatives pour le développement des marchés à terme

L'amplitude des variations de taux d'intérêt a conduit à l'essor de nouveaux marchés à terme des produits financiers. La place de Londres commence à rivaliser dans ce domaine avec les grands marchés américains, et en premier lieu avec celui de Chicago, qui a joué les pionniers. Londres envisage de traiter à partir de 1984 de nouveaux contrats basés sur les fluctuations des indices boursiers. La France n'est pas totalement à l'écart du développement que connaissent les marchés à terme, tout au moins en ce qui concerne les marchandises : le marché parisien des sucres blancs représente 40 % environ des transactions mondiales contre 10 % il y a dix ans, d'où l'idée d'un négociant français de créer avec un associé américain une filiale commune à New-York destinée à amener des clients à Paris. Un marché à terme sur la pomme de terre va s'ouvrir dans le Nord.

Après un an d'existence, Londres se pose déjà en concurrent des places américaines

Après une première année d'existence, le London International Financial Futures Exchange (LIFFE), qui a ouvert ses portes en septembre 1982 dans la capitale britannique, affiche un bilan très satisfaisant. *« Avant l'ouverture, nous étions tous assez anxieux sur les chances de succès de ce nouveau marché à terme des produits financiers »*, se souvient M. Michael Jenkins, qui est allé, comme les autres dirigeants du LIFFE, faire ses classes pendant plusieurs mois à Chicago avant de prendre la direction générale (*chief executive*) de cet organisme. *« Nous escomptions alors réaliser environ un million de contrats dans le meilleur des cas. Or nous avons atteint ce chiffre en dix mois d'activité seulement et, au 30 septembre dernier, le LIFFE avait traité plus de 1,2 million de contrats, ce qui représente une moyenne quotidienne de 5000 contrats »*, explique-t-il.

Pour preuve de ce succès, les professionnels londoniens mettent en avant l'accélération du taux de croissance constaté au fil des jours. Au départ, il avait fallu soixante-sept jours de Bourse pour négocier les 250000 premiers contrats, et ce délai n'était plus que de quarante-deux jours par la suite. Dans le même temps, on assistait à une forte augmentation des positions ouvertes sur les trois principaux contrats de taux d'intérêt négociés sur le LIFFE :

– Eurodollars à trois mois : 2 070 positions ouvertes au 1er novembre 1982 et 7924 à la même date un an plus tard ;

– Dépôts à trois mois en sterling : 1066 et 5603 contrats le 1er novembre 1983 ;

– Titres publics à long terme liés à des obligations à vingt ans : 648 positions en novembre 1982 et 2780 à la même période de l'année suivante.

Cette forte croissance des volumes traités sur ces trois contrats de titres financiers à revenu fixe, surtout sensible sur les eurodollars à trois mois (Londres est la première place mondiale sur ce marché), s'accompagne par contre d'un échec des quatre autres contrats libellés en devises (sterling, franc suisse, mark allemand et yen japonais).

Cette désaffection des professionnels s'explique essentiellement par la trop petite taille des contrats, fait-on valoir (il faut acquérir quelque quarante contrats en devises pour placer 1 million de livres sterling) et pour la concurrence que livre l'International Monetary Market de Chicago (I.M.M.), qui a déjà plus de dix ans d'expérience derrière lui (il a été créé le 16 mai 1972). De plus, les marchés à terme américains de produits financiers, tel ce dernier, offrent la possibilité aux intervenants d'effectuer de nombreuses opérations d'arbitrage entre les divers contrats qui y sont traités et le marché interbancaire, ce qui n'est pas encore possible sur le LIFFE.

Tirant la leçon de cette diversité de résultats selon la nature des contrats, les dirigeants du London International Financial Futures Exchange vont apporter quelques retouches d'ordre technique au schéma d'ensemble. C'est ainsi qu'il est prévu d'accroître la taille du contrat en sterling à trois mois pour l'harmoniser avec les contrats de taux d'intérêt. Par ailleurs, une association plus étroite est à l'écoute avec l'I.M.M. de Chicago et le marché de Singapour pour parvenir à des cotations sans interruption horaire d'une place à l'autre.

En ce qui concerne l'ouverture de nouveaux contrats sur le LIFFE, les dirigeants adoptent une attitude très prudente, seule étant prévue à l'horizon 1984 la création d'un nouveau contrat basé sur les indices boursiers locaux. Le London Stock Exchange doit, en effet, élaborer en janvier prochain un nouvel indice boursier, baptisé « S.E. 100 », qui comporterait les cent valeurs les plus représentatives de la Bourse de Londres, sans que le célèbre indice *Financial Times* des trente valeurs industrielles, communiqué toutes les heures, soit définitivement condamné pour autant. Il faut donc attendre la mise en place effective de ce nouveau baromètre du marché boursier pour savoir dans quelle mesure le LIFFE pourra, à son tour, prendre comme base de départ le « S.E. 100 ».

Les marchés à termes américains d'indices boursiers ont vu le jour pour la première *fois le 24 février* 1982 au Kansas City Board of Trade, un exemple rapidement suivi par l'International Monetary Market et par le New York Futures Exchange.

A quoi servent les opérations à terme sur les « produits financiers »

Pour l'instant, le LIFFE, qui a trouvé incontestablement une porte d'entrée sur les marchés internationaux de produits financiers grâce à ses trois contrats de taux d'intérêt, peut habilement jouer la petite guerre que se livrent périodiquement l'International Monetary Market et le Chicago Board of Trade dans la course aux nouveaux produits, mais il lui faudra surtout capter des capitaux importants pour assurer la pérennité de ces contrats, ce qui n'est pas encore le cas pour toutes les positions.

Comme il est de règle sur tous les *marchés à terme, le principe* consiste à transférer à un spéculateur qui l'accepte, moyennant certaines conditions, un risque que le contractant ne veut pas assumer, en l'occurrence celui d'une forte fluctuation des taux d'intérêt ou des taux de change pendant une période arrêtée d'un commun accord.

Pour comprendre l'intérêt de cette procédure, il suffit de prendre l'exemple d'un trésorier de grande entreprise qui sait qu'il va recevoir dans trois mois des capitaux à investir à long terme. Plutôt que d'attendre que soit écoulé ce délai de trois mois – et de subir le risque d'une baisse des taux, – il va acheter dès le premier jour des contrats à terme sur des obligations livrables dans trois mois. Si les taux d'intérêt baissent durant ces trois mois, ce trésorier ne pourra placer ses capitaux qu'à un taux inférieur, mais le manque à gagner qui en résultera sera compensé par le bénéfice qu'il réalisera en revendant ses contrats financiers à terme (1). A l'inverse, en cas de hausse générale des taux d'intérêt, il pourra placer ses capitaux à un taux d'intérêt supérieur à celui qu'il prévoyait, mais ce profit supérieur sera, en fait, annulé par la perte équivalente constatée sur le marché financier à terme.

De la même façon, une société qui sait qu'elle devra emprunter dans six mois, et qui craint une hausse des taux d'intérêt d'ici là, vendra des contrats à terme de taux d'intérêt livrables dans six mois. Si les taux d'intérêt augmentent, le bénéfice réalisé sur le marché à terme compensera vraisemblablement le coût *supplémentaire* de cet emprunt.

Si le principe apparaît relativement simple, son application exige une profonde connaissance de toutes les techniques des marchés à terme de produits financiers auxquels sont contraintes de recourir de plus en plus souvent les entreprises industrielles ou financières qui ne veulent pas faire subir à leur trésorerie ou à leur portefeuille les aléas d'une évolution des taux d'intérêt en dents de scie ou de brusques sauts de carpe des principales devises.

A cet égard, il est intéressant de constater que sur les deux cent soixante membres occupant les trois cent soixante-treize sièges du LIFFE, 45 % d'entre eux sont des sociétés étrangères en provenance d'une vingtaine de pays différents dont trois banques françaises (Société générale, Banque nationale de Paris et Banque Paribas), qui ont cherché dans ce nouveau marché londonien le moyen de protéger à la fois leur propre situation financière et celle de leurs clients contre les risques quotidiens liés aux fluctuations de taux de change et de taux d'intérêt.

SERGE MARTI.

(1) *Lorsque les taux d'intérêt baissent*, les prix des titres à revenu fixe augmentent, et réciproquement.

Sucre : un négociant français à New-York

On a suffisamment critiqué, dans le passé, l'*inhibition* de nombreux professionnels de la Bourse du commerce de Paris – régulièrement contestée, d'ailleurs par ces derniers *qui invoquent, pour leur défense*, le succès du marché des sucres blancs – pour ne pas mentionner les récentes initiatives destinées à *mieux faire connaître et développer* l'activité des marchés à terme de marchandises en France.

Dans cette optique, la société Wiart-Terme, qui réalise à elle seule le quart des transactions effectuées sur les sucres blancs à Paris (et dont la présidence est assurée par M. Michel G. Wiart, l'actuel président de la compagnie des commissionnaires agréés), vient de s'associer, à parts égales, au groupe sucrier français Desbayser-Wiart-Desbief (D.W.D.) pour créer à New-York une filiale commune américaine, V.-R. Terme Inc. Cette société anonyme de droit américain, constituée avec un capital de 300 000 dollars pour un investissement final de 1 million de dollars environ, est à présent opérationnelle (elle a été créée en mars dernier) et elle a pour double objectif de rechercher des ordres pour le marché à terme de Paris et, très bientôt, pour le New York Coffee, Sugar and Cocoa Exchange, où elle jouera le rôle de négociant *(introducing broker)*, selon ses dirigeants. Cette initiative des professionnels français bénéficie de deux atouts :

• L'importance croissante du *marché à terme des sucres blancs* à Paris : il représente actuellement 40 % des transactions mondiales sur cette denrée, contre 5 % à 10 % seulement il y a une dizaine d'années, une suprématie qui ne paraît guère menacée par la concurrence que lui font depuis quelques mois les opérateurs londoniens ;

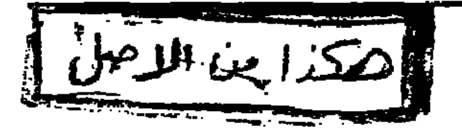
• La possibilité offerte depuis juillet dernier aux seuls non-résidents de convertir immédiatement en dollars américains les transactions effectuées en francs. L'initiative reste toutefois limitée. Les sociétés Wiart-Terme et D.W.D. qui sont étroitement liées (Wiart est une filiale de D.W.D.) figurent parmi les plus importantes de la place et tous les commissionnaires agréés n'ont pas les moyens techniques et financiers pour assurer – et surtout rentabiliser – une implantation aux Etats-Unis où la concurrence est très vive. *Enfin*, et c'est sans doute là le point le plus important, aucun autre contrat, pour l'instant, ne peut jouer ce rôle de « produit d'appel » dévolu au sucre blanc. En effet, les cacaos en fèves et les cafés Robusta traités à la Bourse de commerce ne représentent que 1 % *environ du volume mondial* et la réouverture du marché des tourteaux de soja intervenue en juin 1982 n'a pas encore donné les résultats escomptés.

S. M.

Pomme de terre : les premières transactions auront lieu en avril 1984

L'ouverture d'un marché à terme de la pomme de terre, prévue pour *la fin* du premier trimestre 1984 *(le Monde* du 18 août dernier), sur l'initiative des professionnels et de la chambre de commerce et d'industrie locale, aura lieu en avril prochain. Situé dans la région Lille-Roubaix-Tourcoing (plus précisément dans l'immeuble de Tourcoing qui abrite déjà le marché à terme de la laine), là où se trouve l'essentiel de la production, du négoce et de la transformation, ce nouveau marché traitera la pomme de terre de consommation, variété Bintje, qui représente actuellement 90 % des tonnages. La liquidation des opérations sera assurée sur place par la Banque centrale de compensation, laquelle vient de prendre le contrôle de la Caisse des opérations en marchandises de Roubaix-Tourcoing.

D'après les professionnels, ce marché à terme devrait connaître rapidement un certain succès. Plus de 5 millions de tonnes de pommes de terre seront produites chaque année en France par de très nombreux exploitants (plus de 200 000), destinées à la consommation, à l'exportation ou encore à la transformation (flocons, chips, frites...), grâce à l'utilisation d'un *procédé de surgélation*. Huit courtiers assermentés, réunis en un syndicat professionnel, se préparent à animer ce marché dont le but est d'améliorer la gestion et d'accroître la compétitivité de ce secteur français de l'agro-alimentaire après étude des expériences analogues réalisées en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et aux Etats-Unis. *« Le prix de la pomme de terre varie largement, selon les résultats qualitatifs et quantitatifs des récoltes, selon l'évolution du climat et les tendances du marché et, tant par le volume des échanges que par la volatilité des cours, ce produit peut faire l'objet d'un marché à terme »*, estime pour sa part M. Luc Lemaire, président du syndicat professionnel.



La France doit changer sa politique de coopération pour répondre aux besoins du tiers-monde

L'essor industriel des pays en développement est un phénomène inéluctable. Leur part dans la valeur ajoutée de l'industrie mondiale a progressé de 11,9 % en 1960 à 18,1 % en 1980. Dans trente de ces pays, les produits manufacturés comptent pour plus de 20 % de la formation du P.I.B. Pour un nombre croissant de ces produits, les pays du Sud concurrencent ceux du Nord. C'est dans les pays en développement que « *se situent les marchés et la force de travail de demain* ».

La France dépend du tiers-monde pour ses approvisionnements en matières premières mais aussi pour 8 % de ses importations industrielles, et elle lui vend 26 % des produits industriels qu'elle exporte ainsi que des services (ingénierie, banque...). Elle ne peut donc choisir une politique attentiste, purement défensive. « *Il n'est d'autre issue que de tirer partie du formidable potentiel qu'ouvre l'industrialisation du tiers-monde : en l'accompagnant. L'accompagner, c'est participer à la création d'entreprises, à la découverte de technologies, à l'organisation de circuits commerciaux ; c'est aussi adapter le tissu industriel français pour qu'il profite des complémentarités et souffre le moins possible des concurrences* (1). »

Ces constatations et ce « projet » ont constitué la trame d'un récent colloque portant sur les « *nouvelles formes de coopération technologique et industrielle* ». Organisé par la mission scientifique et technique du ministère de l'industrie et de la recherche, il a réuni à Marseille, autour de représentants de l'Etat et des collectivités locales, cent trente industriels, responsables de grandes entreprises et de P.M.E., délégués de chambres de commerce et d'industrie, mais aussi des trois continents du tiers-monde. Cette manifestation ne se présentait pas seulement comme un échange d'expériences ; elle avait pour but de tenter de déboucher sur des conclusions pratiques.

Les chasses gardées

Le dynamisme industriel du tiers-monde ne se fait pas seulement sentir sur le marché des textiles, mais également dans certains domaines, pour les usines « clés en main » et même l'armement. Sa concurrence est vive pour les transports, les moteurs électriques et mécaniques, la pétrochimie, les thermoplastiques, les laminés, les structures métalliques, les chantiers navals... Près d'un tiers des pertes enregistrées par la France sur les marchés étrangers sont dues à cette concurrence (2). Celle-ci est appelée à s'accentuer.

Plutôt que dans les « chasses gardées » africaines, les nouveaux centres d'activités industrielles se situent, pour l'essentiel, en Asie et en Amérique latine. Or la France achète dans le tiers-monde des produits industriels, surtout en Asie, et vend les siens principalement en Afrique et au Proche-Orient. Et l'on remarque qu'elle a relativement peu participé au développement des nouveaux pays industriels (N.P.I.).

Une compétition

Les pays du tiers-monde réclament des technologies adaptées à leurs besoins ou à leurs objectifs. Mais ils se montrent souvent des *partenaires exigeants, qui ne se satisfont plus d'usines toutes faites* ; ils souhaitent généralement acquérir la maîtrise industrielle (connaissances, savoir-faire, formation...), et qu'un ensemble d'opérations accompagnent le transfert de technologie. En outre, dans certains cas – Brésil, Inde, Corée du Sud, etc., – ils n'entendent pas se contenter de fabriquer eux-mêmes le maximum de composants d'un produit industriel ; ils veulent aller au-delà et participer, par exemple, à un effort commun d'innovation avec l'entreprise du Nord. Le colloque de Marseille a souligné cette évolution et le fait que la coopération technologique et industrielle était, de ce fait, devenue « *un enjeu important et décisif* ». A cet égard aussi, la compétition est vive entre pays développés. Les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, le Japon, notamment, n'ont pas perdu de temps à adapter leur stratégie aux nouvelles exigences des pays en cours d'industrialisation.

Leur percée affecte le tissu industriel français. Ce devrait être le rôle aussi d'une coopération technologique et industrielle bien comprise, *estiment encore* les organisateurs de la rencontre, de faire en sorte que les ajustements nécessaires soient le moins pénibles possible. Sans doute cherchent-ils d'abord à convaincre différents milieux dirigeants lorsqu'ils proclament qu'une véritable politique de coopération doit à la fois servir les intérêts de l'industrie française et répondre aux besoins des entreprises et des gouvernements du tiers-monde. De même lorsque les auteurs d'un rapport présenté au colloque affirment que « *l'impact qu'un pays du Nord peut avoir sur le développement d'un pays du Sud dépend essentiellement de la nature et des modalités des relations qui s'établissent entre agents économiques des deux pays* ». Ou encore : « *Si la France prétend accroître sa contribution au développement du tiers-monde, il est bien plus important d'infléchir ces relations que d'augmenter l'aide* (1). »

La reconnaissance d'une relation de partenaire

Ce ne sont pas là, évidemment, les conceptions régissant la politique française de coopération à l'heure actuelle. Mais, à l'arrière-plan du colloque de Marseille, il y avait l'idée que la coordination des politiques industrielles au Nord et au Sud peut être bénéfique à l'un et à l'autre, et la volonté de faire de la coopération « *l'un des axes privilégiés d'actions pour un renouveau des relations entre la France et le tiers-monde* ». Dans cet esprit, la coopération ne saurait être uniquement assistance. Comment, dans ce cas, peut-elle permettre aux pays en développement de combler leur retard technologique, l'un des facteurs du sous-développement ? Mais, pour en arriver là, il y a une bataille franco-française à mener, entre divers « concepteurs » de la coopération, entre diverses administrations.

La réunion de Marseille avait également pour but de tenter de convaincre les industriels français qu'ils sont, dans leur intérêt, « condamnés à coopérer ». Le tiers-monde, a-t-on voulu y faire entendre, ne doit pas être regardé comme une sous-zone stratégique réservée à une « élite » industrielle dynamique. En revanche, les échecs faisant suite à certains faux pas peuvent porter préjudice à l'ensemble de l'industrie française dans tel ou tel pays. Aussi, une tout autre approche que celle au « coup par coup » est proposée : la reconnaissance d'une relation de partenaires plutôt que de client-fournisseur. La cession industrielle doit être assortie d'actions de formation. « *Les entreprises doivent avoir de plus en plus les capacités de former les hommes sur lesquels elles appuieront leur expansion dans le tiers-monde ; cela entraîne contraintes et charges, qu'elles ne sont pas toujours en mesure de supporter* », a souligné le colloque.

Il est aussi apparu souhaitable de favoriser la coopération entre organismes de recherche du Nord et du Sud, et d'inciter, par exemple, le C.N.R.S. à s'intéresser à la coopération technologique et industrielle et les banques à faire partager leurs données sur les pays en développement. Les succès remportés par Faiveley (*équipements de transports*) et les applications industrielles des minerais de magnésium, au Brésil, d'une P.M.I. – la Cofim – qui, avec Renault-Véhicules industriels, a développé la réalisation de matériaux composites en Tunisie, de CIT-Alcatel, en Inde, etc., montrent qu'aider le tiers-monde à s'industrialiser *peut servir* les *intérêts* de l'industrie française !

Reste, a encore indiqué ce colloque, à mobiliser les sources de financement (*publiques*, privées, *multilatérales*...). De nombreux industriels français ignorent les possibilités offertes, par exemple, par les financements « arabes » et « pétroliers » et par des opérations triangulaires Nord-Sud-Sud. Reste à obtenir aussi des pouvoirs publics nationaux, régionaux, des collectivités locales, *qu'ils appuient* les activités de coopération technologique et industrielle. Reste, peut-être, aussi à assurer le « suivi » d'une initiative comme celle prise par la mission scientifique et technique du ministère de l'industrie et de la recherche, si la France veut vraiment « accompagner » plutôt que subir l'émergence d'un tiers-monde industriel.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) Rapport de la commission « Accompagner le développement industriel du tiers-monde », présidée par M. Pierre-Uri, rapporteurs MM. A. Sid Ahmed, Yves-Berthelot et Daniel Pineye.

(2) Cf. « Impact des relations avec le tiers-monde sur l'économie française ». Yves Berthelot et Jacques de Bandt. *La Documentation française*.

Pour stimuler la croissance il faut freiner la hausse des coûts et libérer les prix

(*Suite de la page 23.*)

3) Une décélération des coûts unitaires *coïncide toujours avec une* hausse des prix, plus rapide que celle des coûts unitaires (France 1972, 1976, 1979 ; Allemagne 1971, 1972, 1973, 1976, 1978) ;

4) Une accélération des coûts unitaires, qui n'est pas compensée par une accélération encore plus forte des prix, détermine toujours un ralentissement de la croissance du P.I.B.M. à prix constants (France 1971, 1973, 1974, 1975, 1977, 1978, 1980, 1981) ; Allemagne 1974, 1975, 1980, 1981.

5) Dans les pays fortement industrialisés, comme la France et l'Allemagne, un ralentissement de la hausse des prix ne peut être réalisé sans une décélération de la hausse des coûts salariaux par unité produite (France 1976, 1977 ; Allemagne 1972, 1975, 1976, 1979, 1981). Mais une décélération des coûts salariaux par unité produite ne suffit pas toujours, à elle seule, pour ralentir la hausse des prix. Encore faut-il que d'autres éléments importants des coûts (prestations sociales, prix à l'importation, intérêts) ne subissent pas de majorations excessives.

Une décélération de la production

Notons à ce propos que, malgré une hausse des salaires nominaux plus de deux fois inférieure à la hausse des salaires français, les salariés allemands ont bénéficié, pendant les années considérées, d'une augmentation du pouvoir d'achat tout à fait comparable à celle de leurs camarades français.

Les constatations empiriques dont nous venons de faire état s'expliquent, théoriquement, par le fait que toutes les entreprises, aussi bien privées que publiques, ont tendance à restreindre la production des articles dont la rentabilité diminue, et à accroître celle des articles dont la rentabilité augmente. Une hausse du CIN par unité produite plus rapide que celle du prix du P.I.B.M. signifie que la valeur globale des produits *dont la rentabilité diminue dépasse* la valeur globale des produits dont la rentabilité augmente. Il en résulte donc une décélération de la production.

A la lumière de ces constatations, on voit combien sont absurdes les politiques qui, tout en tolérant ou même en suscitant les hausses des coûts unitaires de production (augmentation des dépenses de personnel des administrations, hausse des salaires *nominaux dépassant l'amélioration* de la productivité, accroissement du déficit social, maintien des taux d'intérêt excessifs, dépréciation de la valeur externe de la monnaie, obstacles à la réduction des effectifs dans les entreprises non rentables etc.), cherchent à freiner la hausse compensatrice des prix et à ralentir la demande par une politique trop restrictive du crédit.

Pour réduire l'inflation et accroître la production, l'emploi et le pou*voir d'achat des travailleurs, il faut* au contraire faire tout pour freiner la hausse des coûts unitaires, tout en libérant les prix et le crédit, qui ne doivent pas être soumis à d'autres contraintes que celles qui résultent du libre échange de marchandises et de capitaux à l'intérieur du pays et avec l'étranger. Seules les entre*prises fonctionnant* à *l'abri de la* concurrence intérieure et extérieure exigent une surveillance administrative tendant à limiter la hausse des profits non réinvestis dans la production. Ces profits constituent en effet des coûts, au même titre que les salaires ou les intérêts.

JEAN MARCZEWSKI.

NOTES DE LECTURE

par Alfred SAUVY

● LAWRENCE G. FRANKO. – Réplique occidentale aux multinationales japonaises. Préface de Eneko Landaburu. Avant-propos de Terutomo Ozawa.

La très courte préface du directeur de l'I.R.M. (Institut de recherche et d'information sur les multinationales) est une simple *justification de l'intérêt* attaché, par cet institut, aux recherches du professeur américain, lui-même... *multinational.*

Thème général : une réaction contre le mythe décourageant de l'invincibilité *japonaise. Il s'agit non seulement de* combattre illusions et postulats trop répandus, mais aussi d'indiquer des moyens positifs de mener une lutte qui, elle, n'est contestée par personne.

Dès le début, mise en évidence du faible dommage subi par les Occidentaux *(« une simple égratignure »)* et contestation ou mise au point sur diverses supériorités techniques ou avantages sociaux : c'est ainsi que le nombre d'heures de travail par semaine ne serait guère supérieur à celui de la France et que, pour l'importance des conflits sociaux, l'industrie japonaise, certes très avantagée par rapport à celle de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, souffre plus que d'autres, si l'on excepte bien sûr la Suisse et l'Autriche.

Et les investissements ? Sans doute un peu plus importants là-bas, mais surtout plus efficaces. Quant aux ententes elles-mêmes, souvent conclues en vue de faire baisser les prix, elles ne doivent pas nous servir de prétexte pour justifier les nôtres.

Un facteur favorable, en revanche, bien peu cité : la population, non seulement du fait de l'économie d'échelle qu'elle permet, mais aussi de sa densité.

Quant au licenciement à cinquante-cinq ans, il n'est de règle que pour certaines catégories de personnel et que pour les seules grandes entreprises, lesquelles ne font que 20 % de l'ensemble. Pour les autres, on a recours au darwinisme sélectif. L'existence de « syndicats maison » et du large usage de la rémunération par primes personnelles, deux pratiques étroitement liées, sont également reconnues.

Brièvement présentée, mais sous un jour intéressant, l'utilisation de la multinationalité est largement orientée vers l'Extrême-Orient.

Après l'étude de cas, où les téléviseurs tiennent la plus grande place, vient la question brûlante : que faut-il faire ? En bref, transporter le combat chez l'adversaire, utiliser ses méthodes, bien sûr, mais aussi vendre chez lui et même produire chez lui.

En conclusion, si tout n'est pas possible, rien n'est désespéré. La lutte étant bien ouverte, ne cherchons pas la solution dans les astres, mais en nous-mêmes.

Bibliographie de cent trente-six titres, dont dix-neuf en langue française et les autres en anglais.

Bonne traduction de Françoise Arnaud, un peu entachée peut-être de conformisme : ainsi, elle emploie les termes *technologie* et *technologique* lorsque le mot correct est *technique.* Fâcheuse accumulation de notes, difficiles à consulter.

★ Presses universitaires de France. Paris, 1983, 210 p., 95 F.

● SHALOM REICHMAN. – Les Transports : servitude ou liberté.

Ce n'est jamais sans inquiétude que l'on aborde une étude sur les transports, tant l'information en ce domaine obéit souvent à d'autres lois que le hasard et la fidélité. Cette crainte paraît au début devoir se justifier, le facteur *espace* étant, comme souvent, mal entendu. *Il* est en outre déclaré comme une évidence que, dans les divers pays, le montant des *taxes perçues sur les automobiles* est supérieur au coût pour la collectivité. Pour la France, en particulier, sont *ignorés de nombreux* calculs « non officiels », notamment ceux de M. Lammers et de M. Malignac.

Du reste, lorsque le cas des villes est abordé, le facteur espace devient si important qu'il s'impose aux praticiens comme *aux doctrinaires. Ici, il est bien* question, à propos de la congestion, du « coût social », mais les précisions manquent, *et* les travaux de M. J.-M. Beauvais ne sont cités que dans la bibliographie. L'étude n'en est pas moins poursuivie avec conscience et sans affectivité.

Le ton s'améliore peu à peu, en particulier *à partir du moment, si fatal à tant* d'auteurs, où est abordée la politique à suivre. Sont en particulier bien mis en *évidence les retournement décidés en* Grande-Bretagne et aux Etats-Unis à la fin des années 70, ainsi que la taxe française instituée sur les entreprises par les lois de 1971 et 1973, lesquelles, cependant, ne tiennent pas compte des distances parcourues quotidiennement – donnée essentielle.

Après avoir bien dégagé les broussailles *et évité les pièges, le professeur de* l'université de Jérusalem en vient au jugement le plus honnête : en dehors *même de la querelle classique morale ou* efficacité, et sans faire intervenir le coût des vies humaines, il n'est pas possible de donner une solution pleinement scientifique sans quelque arbitraire.

En fin d'ouvrage, des vues trop sommaires sur les pays en *développement,* où les distances rurales retiennent davantage l'attention. Accumulation *importune de notes, pas de bibliographie.*

★ PUF, coll. « Espace et liberté ». Paris, 1983, 197 p., 140 F.

● LÉOPOLD SEDAR SENGHOR, de l'Académie française. – Liberté IV. Socialisme et planification.

Ce volume important, le quatrième de la série *Liberté,* fait directement suite à *Liberté II. Nation et voie africaine,* et rassemble dans leur ordre chronologique vingt et un discours, messages et rapports prononcés ou rédigés par le célèbre *humaniste et créateur africain. Si nous* disons « africain », alors que le mot « sénégalais » vient à l'esprit, c'est en raison du caractère général de la doctrine, établie bien plus pour une région, un continent, que pour un seul pays.

De ce remarquable recueil, qui s'arrête malheureusement en 1973 – mais d'autres *Liberté* vont suivre, – quelques pièces méritent une attention particulière. Si vaste est la notion de socialisme que le besoin se fait sentir partout de régionaliser, ou même de localiser, la doctrine. Confirmation ici, dès le premier texte : *Rapport de politique générale,* présenté au congrès de l'U.P.S. (Union progressiste sénégalaise) P.F.A. (Parti de la Fédération africaine), tenu au lendemain de l'indépendance, le 23 juillet 1960. De l'immense lot des constructions se détache l'investissement humain. Tous les aspects sont bien présentés, et la femme n'est pas oubliée.

Citons encore : *Socialisme, unité africaine, construction nationale,* rapport au troisième congrès de l'U.P.S., à Thiès, le 14 juin 1961 ; *Décoloniser pour créer,* quatrième congrès de *l'U.P.S.,* à Dakar, en juillet 1963, où est mise en relief la notion de responsabilité ; et *Problèmes de développement dans les pays sous-développés* (leçon inaugurale du cours d'administration publique à l'université *d'Ottawa, le 20 septembre 1966). Est ici* esquissé le projet des relations dites aujourd'hui « Sud-Sud », pour faciliter *la solution du problème crucial des prix* des matières premières.

Enfin, au cours d'une allocution sur *l'Organisation internationale du travail et l'Afrique,* prononcée à la Conférence de O.I.T. (Genève, 1969), est prononcé *avec tact l'éloge d'Albert Thomas.*

Un ensemble précieux, qui retrace les grandes lignes d'une doctrine novatrice et d'une vie politique exemplaire.

★ Le Seuil. Paris, 1983, 669 p., 195 F.

● JEAN-PAUL PIRIOU. – L'Indice des prix.

Dès le départ, si l'on peut dire, le titre de ce remarquable ouvrage suscite une crainte, par l'utilisation du singulier au lieu du pluriel ; simplification certes conformiste, mais qui correspond à la concentration des esprits, des débats, des luttes sociales, de la politique entière, sur un chiffre dont la fragilité (déjà apparente sur le mot *indice*) est en contradiction tragique avec la masse qu'il doit supporter. Des milliards sur une décimale incertaine, tel est le jeu aujourd'hui. La faute incombe d'ailleurs, pour une large part, aux pouvoirs publics, puisque, par exemple, M. Giscard d'Estaing – cela est rapporté ici opportunément – a, en *décembre 1976,* désigné l'« indice des prix » comme le seul juge de la réussite ou de l'échec du plan Barre. *M. Delors n'est-il pas, sur ce* point, quelque peu giscardien ?

Cette remarque formulée, soulignons que nous nous trouvons devant un ouvrage remarquable, le meilleur sans doute, de la bibliothèque édifiée sur ce *sujet ardent. Sont, en particulier, bien* exposées les difficultés soulevées par les changements de qualité des produits et, plus encore, par l'apparition de produits nouveaux. Les divers cas présentés ou évoqués donnent à conclure que la mesure de l'ensemble des prix à la consommation ne se prête à aucune mesure rigoureusement scientifique, d'où l'adoption cruelle, lors du calcul, d'hypothèses de bonne commodité.

En heureux complément, assez rare, une critique originale, purement technique, de l'indice de la C.G.T.

Les responsabilités de l'INSEE ? Souvent attaqué et avec légèreté, cet organisme est ici correctement et justement défendu, sur le plan technique plus encore que sur le plan tactique. Opportunément est suggéré, par le jeune maître assistant de Paris-II, le calcul d'autres indices appropriés à diverses catégories sociales (les vieux de condition modeste, par exemple), non pour brouiller les cartes, mais au contraire pour les éclairer. Vient d'ailleurs à l'appui de cette suggestion une excellente déclaration de M. Malinvaud sur le sujet.

Annexes de grand intérêt documentaire. Courte bibliographie.

Un ouvrage à consulter, à conseiller et à conserver.

Regrettons seulement que cette intéressante *collection n'indique pas le prix* sur la couverture de ses ouvrages, alors *même qu'il ne s'agit pas cette fois... d'un calcul d'indice.*

★ La Découverte/Maspero, collection « Repères ». 127 p., 28 F.

● BOHDAN HAWRYLSHYN. – Les Itinéraires du futur. Vers les sociétés plus efficaces. Avant-propos de Saburo Okita. Introduction d'Alexandre King et d'Aurelio Peccei.

Ce nouveau rapport au Club de Rome, dernier en date, vaut beaucoup mieux que les si regrettables deux premiers.

Après le « survol » général sur l'« efficacité » des sociétés, nous passons les unes et les autres en revue : aux vues assez classiques sur les Etats-Unis succède un jugement plus tranchant sur *l'Union soviétique, vouée, sauf refonte* sérieuse, à une « désintégration totale ». Mais déjà une curieuse lacune dans un *travail aussi minutieux, peut-être même* à l'excès : l'oubli du problème de la population, si bien mis en évidence, *cependant, par Hélène Carrère* d'Encausse. Et, de même, les observations pénétrantes sur la Chine ne sont *accompagnées* d'aucune mention du grand renversement démographique.

Laissons pour la France chaque lecteur juger ; *l'examen ne nous paraît* cependant pas pénétrant, non plus que celui des Pays-Bas. Quel que soit notre *jugement, d'ailleurs,* le fil se suit toujours avec intérêt, sinon avec anxiété. C'est à propos de l'Inde que la population reprend son importance, sans mention toutefois des efforts considérables et parfois pittoresques à souhait entrepris depuis trente ans contre l'exubérance.

« Par des voies différentes vers une destinée commune » : dans ce chapitre-clé, le facteur population est, cette fois, pris en considération, jusqu'à la recommandation d'une « politique migratoire internationale », esquive un peu facile du grand problème de demain.

Régime commun ? Nous n'allons pas jusque-là, si contraignante que soient la solidarité croissante et la réduction des « distances ». Non tranchée, non traitée même, la force du double pouvoir national : battre monnaie et assurer la sécurité sociale des hommes.

Une lecture attachante, tantôt attirante, tantôt inquiétante, qui peut inspirer de multiples sentiments, sauf l'indifférence.

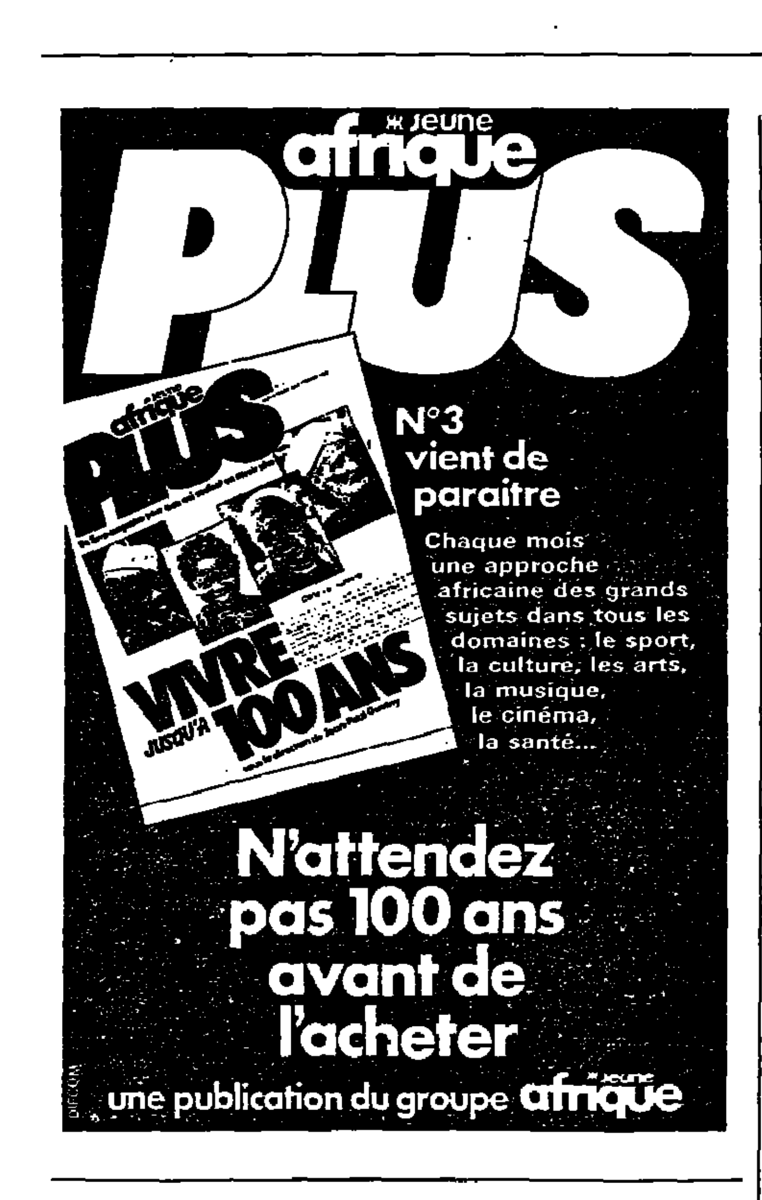
★ PUF, coll. « Politiques d'aujourd'hui ». Paris, 1983, 239 p., 125 F.

● M.E. BENISSAD. – Economie internationale.

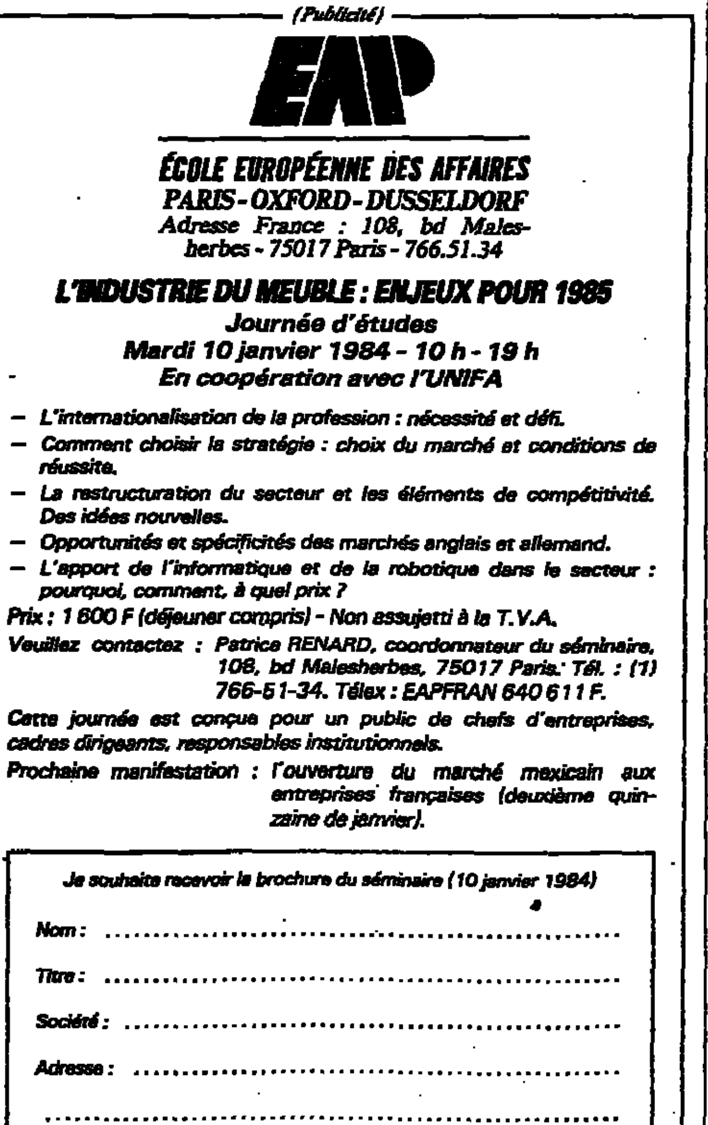
Un examen général et remarquable du vaste lot de problèmes économiques et financiers qui courent la planète (commerce, échanges, monnaie) sur le double plan de la théorie *classique* et des *soucis* actuels. De Ricardo, et même A. Smith, à Samir Amin, de l'étalon-or aux difficultés *actuelles du Fonds monétaire* international, nous passons en revue tout ce domaine si enrichissant, du moins *pour les lecteurs. Le rappel presque* protocolaire des revendications des soixante-dix-sept fait pendant à la *constatation, sinon au regret,* de l'absence d'une autorité supranationale.

Si étendu, si général, est ce panorama qu'on en vient à regretter l'absence d'allusion à ce qu'on pourrait appeler l'agriculture nourrissante, en opposition à *l'industrie industrialisante.* Serions-nous, en ce cas, si loin de la monnaie ? C'est le seul aspect quelque peu dogmatique *de ce remarquable ouvrage, si peu* affectif, si ouvert, si probant en tant de points.

★ Editions Publisud. 1983, 282 p., 78 F.







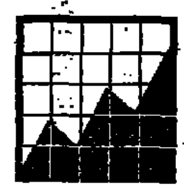


	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER PARIS

Filiale d'un grand Groupe Industriel Français, notre société qui emploie 1300 personnes et réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 500 Millions de Francs, crée le poste de Directeur Administratif et Financier.

Rattaché au Directeur Général, il animera et supervisera les fonctions suivantes : comptabilité, contrôle budgétaire, contrôle de gestion, trésorerie, relations banques, recouvrement, contentieux, ainsi que la gestion du personnel et les services généraux.

Il aura en outre, personnellement la charge des relations sociales au niveau de l'Établissement Central.

Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 40 ans, diplômé d'une Grande École, et maîtrisant parfaitement les problèmes de gestion d'une S.A. de taille comparable.

Adresser votre dossier de candidature accompagné d'un CV en mentionnant votre rémunération actuelle à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, sous référence 34057 M. Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT



Filiale du Groupe américain EMHART pour :
La Société Française qui fabrique et distribue des produits industriels. MORBIHAN

Directeur financier

Rattaché à la Direction Générale de cette société de 125 personnes pour

Animer et gérer une petite équipe comptable.

Assurer les responsabilités de l'ensemble des services comptables et financiers (comptabilité générale, analytique, reporting, trésorerie, etc...).

Participer à la mise en place d'un IBM 36.

Expérience réussie de 3 à 5 ans dans un poste où l'on pratique la comptabilité anglo-saxonne (cabinet audit ou PMI).

Bonnes connaissances de l'informatique.

Formation DECS exigée.

Bilingue anglais (écrit - lu).

27 ans minimum. Ce poste s'adresse à un (e) candidat (e) souhaitant s'intégrer dans une équipe jeune et performante.

La rémunération motivante est liée à son acquis professionnel.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé sous référence 23023 à :

MRI conseil
Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis 92522 Neuilly.





HAY FRANCE

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Si votre souhait est de pouvoir utiliser des outils d'information et de gestion spécialement conçus et ajustés aux problèmes de l'organisation que vous aurez en charge et si vous *êtes capable de résoudre efficacement les problèmes du quotidien (au plan social, fiscal et comptable)* cette annonce vous concerne :

Nous sommes un Groupe important de Services en Informatique (10 Sociétés en France) dont l'expansion constante dépasse 20 % par an. En liaison avec la Direction Générale, vous aurez la responsabilité des services de comptabilité (générale et analytique) financier et de gestion (y compris le Personnel). Une équipe de 9 personnes et des moyens performants vous permettront d'assurer l'élaboration des budgets prévisionnels et des comptes d'exploitation (automatisés) ; en outre, vous aurez en charge le suivi administratif (paie, déclarations fiscales et sociales, secrétariat des assemblées générales, administration du Personnel), les relations bancaires, les bilans et l'optimisation de la trésorerie.

Agé d'au moins 30 ans, votre formation de base (ESC + DECS), l'expérience de la fonction dans une Société informatisée, à taille humaine et surtout votre ouverture d'esprit et votre aisance dans les relations seront des atouts majeurs pour votre réussite à ce poste.

Le salaire proposé ne sera pas inférieur à 280 000 F.

Votre dossier (avec C.V., photo, salaire actuel) sous la référence 84008 M sera étudié en toute confidentialité par notre Conseil :

Sonia Lipszyc
HAY Managers 13 rue Alphonse de Neuville 75017 PARIS

Directeur Financier et Administratif

250 000 F + **Paris Ouest**

Importante société française de prestations de services, liée à un prestigieux groupe international de communication, notre politique de croissance tant en France qu'au niveau européen nécessite un renforcement de notre organisation financière et administrative.

Le collaborateur que recherche notre Président est sans conteste l'un des piliers de notre développement. Sa mission recouvre en effet de larges responsabilités : comptabilités générale et analytique, trésorerie, plans et budgets, informatique, personnel et juridique. Financier, il doit être orienté vers les procédures et les moyens d'analyse et de contrôle facilitant la rapidité des prises de décision de la Direction. Ses idées seront très écoutées si elles vont dans le sens de notre développement à l'international. Il est capable d'assurer à l'intérieur de l'entreprise un esprit de communication dynamique. Il dirige et anime une équipe de 25 personnes.

Une formation supérieure, HEC, ESSEC, Sup de Co., M.B.A., quelques années passées en cabinet d'audit et une solide expérience de la fonction pour l'avoir exercée pendant au moins 4/5 ans dans une société de type anglo-saxon sont les meilleurs atouts pour réussir.

Cette expérience témoigne de sa fermeté et de ses qualités de contact.

La pratique de l'anglais est fortement souhaitable.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel sous réf. M 28312 à Rudolf von Raesfeldt
TEG 18, place Henri Bergson - 75008 Paris.

The Executive Group Management — division de SYSTEMA



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

ASIAN DEVELOPMENT BANK

The Asian Development Bank is an international finance institution based in Manila, Philippines, and established for the purpose of lending funds, promoting investments and providing technical assistance to developing countries and generally, for fostering economic growth in the Asian region. Its membership comprises forty-five countries, thirty-one of which are from the Asian region and fourteen from Western Europe and North America.

The Bank offers challenging opportunities to highly qualified and experienced professionals who seek employment on a career or fixed term basis, and applications are invited for the following positions for which staff are required for 1984 :

FINANCIAL ANALYSTS/PROJECT ECONOMISTS (Agriculture, Education, Demography, Fisheries & Livestock, Water Supply, Industry and Health) – Identification, preparation, appraisal and evaluation of financial viability of loans and technical assistance projects ; financial analysis including forecasting of financial rates of return ; evaluation of financial impact and viability repercussions of changes in project implementation conditions ; administrations of financial aspects of loans and technical assistance projects. Candidates should be acquainted with academic, social and technological developments, especially in the developing countries of Asia and the Pacific region, and should have a university degree or equivalent education and a minimum of 5 years of professional *experience in project work in less developed countries, preferably in the Asian region.*

EVALUATION SPECIALIST – Independent performance audits of completed Bank-assisted projects with a view to assessing the Bank's developmental lending activities and the efficiency of means used to achieve these results. Specifically, duties involve research of project documentation, liaison and consultation with representatives of developing member countries, consulting specialists, and Bank operational staff ; analysis of social, economic and financial impact of projects ; written reports on findings.

Candidates must have a university or equivalent education, preferably with advanced degrees, in economics, finance, public administration or business management and a minimum of 5 years of professional experience in these fields, preferably with an international development or aid agency operating in developing countries. Experience in development banking, industrial or power supply sectors would be an advantage.

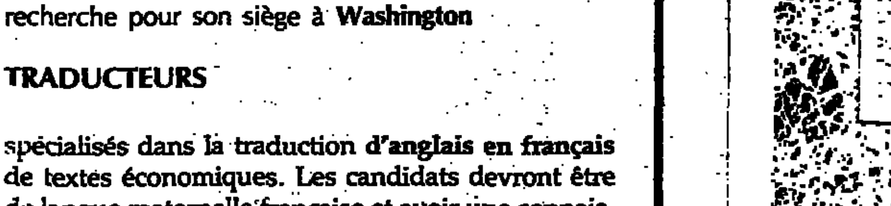
Fluency in written and spoken English is essential. Staff will be based in Manila, Philippines, but the positions involve international travel.

An attractive salary, normally free of tax, and comprehensive fringe benefits will be offered to the successful candidate.

Interested persons are requested to send their curriculum vitae, including present salary and details of their working experience, and quoting REF. NO. FR-19 to :

Head, Employment & Staff Relations
Personnel Division
Asian Development Bank
P.O. Box 789
Manila, Philippines.





LE FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

recherche pour son siège à **Washington**

TRADUCTEURS

spécialisés dans la traduction **d'anglais en français** de textes économiques. Les candidats devront être de langue maternelle française et avoir une connaissance approfondie de l'anglais, des connaissances au niveau universitaire dans les domaines économique ou juridique et/ou une longue expérience professionnelle de la traduction dans ces domaines.

Un concours sera organisé pour les candidats retenus.

Les traitements seront fonction des connaissances et de l'expérience des candidats; les avantages comprennent *le congé dans les foyers tous les deux ans,* des indemnités pour personnes à charge et des allocations pour l'éducation des enfants, un régime de retraite et d'assurance maladie et vie.

Les candidats sont priés de joindre à leur demande un curriculum vitae et de l'adresser, au plus tard 15 jours après la date de publication de la présente annonce, à :

M. Berend P. van Baak
Recruiting and Training Division
International Monetary Fund
Washington, D.C. 20431

emplois internationaux

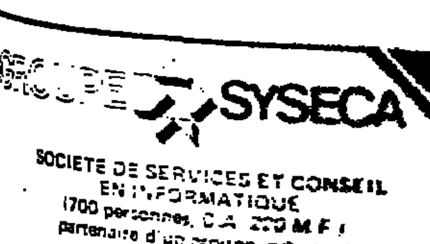
Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

emplois régionaux

Sur la Côte, votre évolution de carrière

Responsable des services de l'audit et du contrôle général

Professional Consultants



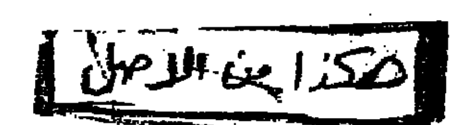
SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE

Cameroun

INGENIEURS-ANALYSTES

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

GROUPE SYSECA - Service du Personnel 315, Bureaux de la Colline 92213 SAINT CLOUD Cedex





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



emplois internationaux

(et departements d'Outre Mer)

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Jeune cadre administratif

Comptabilité-informatique - Cette société, en expansion constante, est l'un des leaders mondiaux de son secteur d'activité. Elle fabrique et commercialise essentiellement à l'export (70 %) des produits industriels de très haute technologie et recherche pour son unité de production, située dans le centre de la France, un jeune cadre administratif et comptable. Il aura la responsabilité de faire évoluer l'outil informatique existant, de concevoir et de développer de nouvelles applications en liaison étroite avec les utilisateurs. Il assistera également le responsable du service dans l'ensemble de ses missions : budget, comptabilité (générale et analytique), gestion, administration... Cette création de poste s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur (type école de commerce) âgé d'au moins 28 ans et possédant une première expérience de la fonction. Elle aura été idéalement acquise dans un domaine où l'informatique est largement utilisée. La croissance de la société permet d'envisager, à terme, des evolutions de carrière. La rémunération, fonction de l'expérience acquise et du potentiel, sera assortie d'un logement de fonction. Ecrire à M. LE GOUEFF en précisant la référence A/3774M.

MEMBRE DE SYNTEC



78, bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

le Chef du Personnel

qui implantera notre seconde usine

LORRAINE 180.000 +

Notre groupe s'installe en Lorraine Nous allons développer la fabrication de produits de haute technicité destinés à l'exportation. Le Chef du Personnel que nous recherchons, après un stage de quelques mois dans l'une de nos usines située à 200 kms au sud de Paris, *participera avec le futur Directeur de l'Usine aux démarches* administratives inhérentes à la création d'un établissement industriel. Il établira les contacts avec les administrations, recrutera le personnel, organisera le fonctionnement des instances sociales qu'il animera, veillera à l'instauration d'un bon climat et s'assurera de la mise en place de l'ensemble des procédures et règlementations d'ordre social qui régissent la vie d'une entreprise. Il trouvera au sein du groupe tous les appuis nécessaires. Le candidat retenu, actif, dynamique, ayant le goût du challenge, sera âgé d'environ 30 ans, de formation supérieure (juridique par exemple) et justifiera d'une expérience réussie d'au moins trois ans comme Chef de Personnel (ou adjoint). Les perspectives d'évolution sont de nature à motiver une personnalité dotée d'un fort potentiel.
ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 312264 M en précisant si vous le voulez les sociétes auxquelles vous ne souhaitez pas que votre dossier soit transmis.

35 rue du Rocher 75008 Paris



LEVI TOURNAY



CIAPEM S.A.

Filiale **THOMSON**

ensemble industriel de 2000 personnes, leader européen du lave-linge, crée à LYON le poste d'

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

ou équivalent, ayant une première expérience ou débutant. Il intégrera une équipe au sein d'un laboratoire d'assurance qualité aux normes internationales. Chargé des essais de qualification et de l'homologation des nouveaux composants, il les suivra à partir du fournisseur, en fabrication pour le repérage des défaillances et jusqu'au SAV compris avec une grande autonomie permettant la meilleure fiabilité de nos produits de grandes séries à base de microprocesseurs. L'importance du Groupe et ses structures lui permettront d'envisager une carrière formatrice et ouverte à une évolution.
Anglais écrit et oral maîtrisé.

Écrire au CABINET GATIER - 32, rue Barrème - 60006 LYON sous réf. 800 M.



THOMSON BRANCHE GRAND PUBLIC

HAVAS CONTACT

Chef de Personnel

YONNE 170.000 +

Filiale d'un groupe important de réputation internationale, notre Société -700 personnes- fabrique des produits semi-finis destinés *aux industries électrique et électronique. Notre Chef du Personnel va* faire l'objet d'une promotion et nous lui cherchons un successeur. Après quelques mois de mise au courant, celui-ci se verra confier l'ensemble de la fonction au sein d'une entreprise qui développe de nouvelles activités et qui a su maintenir un bon climat social Sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général, il élaborera et mettra en œuvre la politique sociale, conseillera et assistera la hiérarchie, animera les instances sociales, développera une politique de formation apte à assurer la conversion du personnel à de nouvelles technologies. Cette fonction s'adresse à un candidat expérimenté, âgé de 30 ans environ, issu de l'enseignement supérieur, diplomate et *ouvert au dialogue, soucieux de participer activement à la réussite* d'une mutation ouvrant de nouvelles perspectives. Ambitieux, il trouvera dans notre groupe d'intéressantes possibilités de carrière.
ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 312263 M en précisant si vous le désirez les sociétés auxquelles vous ne souhaitez pas que votre dossier soit transmis.

35 rue du Rocher 75008 Paris



LEVI TOURNAY

PENSER L'AVENIR...



L'avenir des hommes de Texas Instruments à travers leur formation ; celui d'une ligne de produits à travers la stratégie mise en œuvre par son chef de produit. C'est la responsabilité respective des deux hommes que nous recherchons. Bases à Villeneuve-Loubet, près de NICE, ils seront là où se trouvent notre usine modèle et notre siège pour la France et l'Europe.

responsable de la formation

Sa mission est certes classique dans son contenu : élaboration du plan de formation à partir des besoins individuels et de ceux de l'entreprise, suivi de la realisation, aspects juridique et budgétaire, sélection des organismes extérieurs... *Mais nous attendons de lui ou d'elle créativité, sens de la coordination et de la stratégie, pour conseiller* notre direction en matière de politique de formation. Ce poste évolutif est très motivant par sa rémunération. Il implique une formation de type Grande Ecole commerciale ou scientifique ou en Sciences Humaines et une expérience de 5 à 10 ans, par exemple en cabinet conseil. La connaissance de l'anglais est indispensable.
(Réf. COR/1283/1M)

chef de produit "automates programmables industriels" pour l'Europe

Cet ingénieur automaticien ou équivalent assure la gestion de ses produits au niveau européen à travers : analyse des marches, définition et introduction des produits, prix, publicité, formation des commerciaux, support technique... Ce poste implique une solide connaissance des automates programmables et des applications industrielles dans la fabrication mécanique et/ou des contrôles de processus. Une expérience de la vente et du marketing lui seront utiles. Basé à Nice mais disponible pour des déplacements de courte durée à l'étranger, il parle couramment l'anglais et si possible une ou deux autres langues. (Ref. EIC/1283/1M)
Monique Nervet vous prie de lui adresser votre candidature avec photo et rémunération souhaitée, sous référence du poste choisi à TEXAS INSTRUMENTS France - 8/10 av. Morane Saulnier - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY CEDEX

MICRONDE

Sté du groupe RADIALL recherche pour son usine implantée à l'ILE D'ABEAU (Isère)

INGÉNIEUR D'ÉTUDES ÉLECTRONICIEN

- Bonnes connaissances en composants hyper fréquence.
- Anglais souhaité.

Envoyer C.V. : 101, rue, Ph.-Hoffmann. 93116 ROSNY-SOUS-BOIS.

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT en pleine expansion cherche pour renforcer son équipe de vente

AGENTS COMMERCIAUX

DE 1er ORDRE

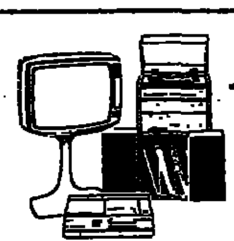
- minimum 25 ans ;
- disponible pour voyages fréquents à l'étranger ;
- expérience de la vente réussie d'au moins 2 ans ;
- une connaissance de la vie en Afrique francophone ou des DOM-TOM serait appréciée ;

Nous offrons :

- rémunération très motivante ;
- formation continue ;
- possibilités de promotion selon résultats.

Grande disponibilité et autonomie indispensables.

Ad. C.V. + lettre manuscrite + photo à TIC INVESTISSEMENT S.A., 19, allées Jean-Jaurès, 31000 TOULOUSE.



VIDÉOCOLOR

à **Lyon**, filiale du groupe **THOMSON Branche Grand Public**.
Nous cherchons pour nos services techniques

DES JEUNES INGÉNIEURS ASSISTANCE TECHNIQUE A LA PRODUCTION.

VERRERIE INDUSTRIELLE, CHIMIE MINÉRALE, MÉCANIQUE, ÉLECTROMÉCANIQUE, voilà les technologies qu'il nous faut maîtriser dans la fabrication quotidienne de plusieurs milliers de tubes cathodiques couleur.

A 28 ans au moins, vous êtes diplômé (Chimie Lyon, A. et M., ECAM, ESIEE, INSA, ...) et alliez l'expérience de la production de série à la connaissance de l'une des technologies que nous mettons en œuvre.

Chez nous, vous améliorez les performances de nos lignes de production, contribuez à la qualité, concevez et mettez en œuvre des procédés nouveaux ; vous prenez part à la formation des hommes. Votre réussite vous ouvre la porte à une belle carrière industrielle dans un groupe de taille internationale.

Notre consultant, M. Michel PERROT, vous remercie de lui écrire (réf. 921 LM) chez **ALEXANDRE TIC S.A.** - 7, rue Servient - 69003 LYON.



THOMSON BRANCHE GRAND PUBLIC

HAVAS CONTACT

jeune auditeur interne

TOULOUSE



L'union Laitière Pyrénées Aquitaine Charentes est le premier Groupe Laitier du Grand Sud-Ouest avec un chiffre d'affaires de 1,5 milliard, 13 établissements, 2000 personnes, des produits renommés : YOPLAIT, CANDIA, BAIGNES, CAPITOUL, PILPA...
L'Auditeur qui a créé la fonction dans cette Coopérative doit s'adjoindre maintenant un nouveau Collaborateur. Il lui confiera rapidement des missions d'études, d'analyse des procédures, au plan comptable, financier, informatique, ou autre.
Il lui sera demandé de proposer des améliorations et de contrôler leur application. Ce service récemment créé est rattaché à la Direction Générale.
Nous recherchons un candidat (H ou F) rigoureux, diplômé ESSEC, ESC, IEP + DECS possédant une expérience de deux à trois ans acquise dans un grand Cabinet d'Audit ou dans une Grande Entreprise. Intéressé par un poste autonome dans une affaire saine. Basé au Siège à TOULOUSE, le Candidat devra effectuer quelques déplacements dans les différents établissements.
Votre dossier sera traité avec discrétion, lorsque vous aurez fait parvenir votre C.V. avec photo et rémunération souhaitée, sous réf. 83124, à :
Marie-Françoise Lautrec Lepy, Conseiller d'Entreprise, 35 rue des Couteliers 31000 Toulouse.

marie-françoise lautrec lepy
Conseiller d'entreprise Toulouse

média-system

ÉTABLISSEMENT FINANCIER RÉGIONAL

RECHERCHE UN

RESPONSABLE RELATIONS HUMAINES

de formation supérieure, en droit ou en législation sociale, le candidat âgé entre 30 et 40 ans aura la responsabilité du Service du Personnel.

En outre, il supervisera le Service Juridique, Contentieux et Fiscal.

Il a une expérience de 3 ou 4 ans dans un poste similaire.

Des connaissances bancaires seraient appréciées.

Le candidat devra avoir un sens aigu de la négociation.

Le poste, basé à Reims, est à pourvoir rapidement. Adresser C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à l'AGENCE HAVAS, 18, rue Carnot, 51100 REIMS sous la référence 9.110.

ENERTEC

Département INSTRUMENTATION GENERALE
Instruments de mesures électroniques, enregistrements graphiques, centralisation de données et analyses dynamiques recherche pour développer son réseau commercial

Ingénieurs technico-commerciaux

Rouen - Montluçon ou Bourges - Poitiers

Jeunes ingénieurs diplômés d'une grande école d'électronique, vous connaissez bien le Basic et, si possible, l'anglais, vous êtes prêts à suivre une formation approfondie à nos produits, à participer à notre action commerciale et notre stratégie produit.

Merci d'adresser CV et prétentions en précisant le secteur retenu au département Instrumentation Générale, Service du Personnel, 5, rue Daguerre, 42030 Saint-Etienne Cédex.

ENERTEC Schlumberger



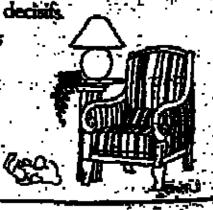
40 km Ouest de Lyon

Jeune ESC, concevez et expérimentez avec nous de nouvelles approches commerciales

Résidence Lyon

Peu d'entreprises sont allées aussi loin dans leur marketing, ce qui est une des explications de la réussite des meubles GRANGE (500 personnes) tant en FRANCE qu'à l'étranger (export + 30 %).
Leurs produits comme leurs méthodes s'adaptent en permanence. Vous participerez très concrètement à cette évolution dans le domaine commercial : la conception de la politique et les moyens de la transformer en résultats. Pratiquement, 2 jours au Siège, 3 jours d'expérimentation sur le terrain auprès de points de vente sélectionnés en fonction de leur notoriété et de leur capacité à être de véritables partenaires.
Vous aurez tous les moyens pour réussir : tous les appuis et la formation nécessaires mais aussi une rémunération qui vous donnera le sourire, une voiture de fonction et tous vos frais remboursés. Une première expérience de vente peut être un atout mais c'est surtout votre personnalité et votre adhésion à nos choix marketing qui seront décisifs.
Merci d'écrire à Françoise GAUTIER avec CV et appointements actuels référence MTM. Discrétion assurée.

SCHNEIDER RECRUTEMENT
55 montée de Choulans 69323 Lyon Cédex 05.



média-system







ENERTEC

LA MISSION :

LES POSTES :

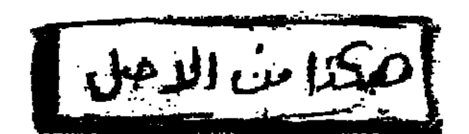
Banque Populaire

Chef de produits

managing

UN CHARGÉ DE MISSION

JURISTE



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

europe computer systèmes

Notre Société spécialisée dans la location de matériel IBM, recherche un

ANALYSTE FINANCIER - H/F
pour son service des engagements

Cette fonction comprend :
- l'établissement des diagnostics financiers,
- l'étude des risques sur la clientèle.

Nous souhaitons rencontrer des candidats(es) ayant une formation supérieure et une expérience d'analyste de 2 à 3 années dans un établissement bancaire ou financier.

Nous vous remercions d'adresser une lettre manuscrite à l'appui de votre CV à Hervé Boulan,
ECS - 16 rue Washington - 75008 Paris

MID
Stratégie - Diversification

Société de conseil en stratégie, en forte expansion (+40% par an)

- Travaillant à l'échelon international pour des grands groupes et des entreprises moyennes performantes.
- Intégrant dans sa démarche conceptuelle les caractéristiques du secteur étudié et les spécificités culturelles des entreprises.
- Assistant ses clients dans l'élaboration et le choix de leur stratégie.
- Ayant la volonté de devenir l'un des leaders de son marché.

Souhaite renforcer sa structure et recherche la collaboration d'un

consultant de haut niveau

- diplômé d'une grande école et possédant ou non un MBA,
- ayant acquis une pratique professionnelle d'au moins trois ans dans l'industrie,
- maîtrisant parfaitement la langue allemande.

Ecrire à M.I.D.
1232, rue Louis Blériot - B.P. 26 - 78530 Buc

---

emplois régionaux

ENERTEC
DÉPARTEMENT SYSTÈMES DE TEST

Vous êtes débutant ou avez une première expérience :
- dans la vente de biens d'équipement à l'industrie électronique ;
- dans le test de circuits intégrés complexes.

Vous êtes ingénieur diplômé et l'évolution rapide des techniques de simulation et des moyens de test vous passionnent.

Nous vous proposons de rejoindre notre équipe de vente pour prendre en charge et pour le développer, après une période de formation, un secteur clientèle existant.

L'évolution rapide du volume d'affaires offre une réelle opportunité de carrière pour les candidats retenus.

Merci d'envoyer votre C.V. en mentionnant votre rémunération actuelle à Michèle LEFORESTIER - SCHLUMBERGER 42, rue Saint-Dominique, 75007 PARIS.

ENERTEC
Schlumberger

P.M.E. CENTRE FRANCE
PRODUITS ALIMENTAIRES
HAUT DE GAMME
50.000.000 F.C.A.
leader dans son créneau
recherche

RESPONSABLE FINANCIER

- Il sortira du SUP de CO ou DECS ;
- Il sera chargé de la gestion des stocks ;
  - Des comptes clients, des comptes bancaires ;
  - Des importations, de l'informatique.
- Il saura s'adapter à une équipe de direction jeune et dynamique.
- Il sera libre immédiatement. Expérience professionnelle souhaitée (2 ou 3 ans).

Adresser lettre manuscrite + C.V. + phot + prétentions à : Conserveries du Velay, M. Cornern, Coubon, B.P. N° 1, 43700 BRIVES CHARENSAC.

LA MISSION :

Gérer et développer un portefeuille de P.M.E. et d'artisans, comprenant entre autres la préparation et le suivi des dossiers de financement sous l'autorité du directeur d'agence.

LES POSTES :

Chargé (e) s de relations entreprises pour les agences de l'agglomération clermontoise et le Cantal,
les Candidats retenus pourront rapidement évoluer selon leurs aptitudes vers des fonctions de directeurs d'agences.

Si vous possédez une expérience bancaire de 3 à 5 ans dans des postes similaires, merci d'adresser votre candidature manuscrite, c.v. détaillé, photo, salaire et prétentions à la direction des relations humaines.

Banque Populaire DE L'AUVERGNE ET DE LA CORRÈZE
18, bd Jean-Moulin, 63002 Clermont-Fd Cedex.

ECOLE SUPERIEURE D'INGENIEURS DE MARSEILLE

recherche

INGENIEUR très bon GENERALISTE

par formation et expérience industrielle diversifiée — 35 ans environ — Goût des contacts et de l'organisation.

Il prendra en charge une partie du programme de formation scientifique et technique générale (conception, coordination, participation).
Il sera associé à des projets industriels à caractère pluridisciplinaire. Objectifs de développement motivants.

Ecrire avec c.v. et prétentions à :

M. LAPORTA,
E.S.I.M.
28, rue des Electriciens,
13012 MARSEILLE

Vous êtes
Ingénieur électronicien
et souhaitez évoluer vers une fonction de

Chef de produits

au sein d'un secteur très porteur et d'une *Société se situant parmi les plus performantes dans son créneau.*

Votre mission : soutien technique de nos sept agences françaises, vous assurerez la supervision de la mise en route des installations et *prendrez part aux négociations commerciales.*

Vous serez notre homme-contact auprès de notre usine-mère en ce qui concerne l'information sur le marché français. Une pratique correcte de l'allemand est à cet égard requise.

Qui sommes-nous ?

HELLIGE Etude, fabrication et commercialisation d'appareils électroniques de surveillance et diagnostic médical. Notre base française se situe à STRASBOURG, grande ville *de province, bénéficiant d'une qualité de vie* rare, associant les richesses culturelles et touristiques.

Nous avons choisi de confier ce recrutement à notre Conseil qui étudiera votre dossier sous référence 3951

40, rue du Tivoli
67000 STRASBOURG

managing

---

transpac

La Direction de l'Exploitation de TRANSPAC à RENNES, recrute LE RESPONSABLE DE LA GESTION *DES MATERIELS*

Ingénieur HF

Placé à la tête d'une équipe dont il assumera l'organisation et l'encadrement, il aura pour mission :
- l'organisation générale de la gestion et de l'identification des matériels : Gestion des mouvements et des stocks (20 sites géographiques distincts + Magasin central),
- la participation à la mise en place de l'informatisation des activités de gestion de matériels.

Si vous êtes diplômé d'une école d'ingénieur *avec si possible quelques années d'expérience,*

Adressez C.V. manuscrit, photo et prétentions à la Direction de l'Exploitation.

transpac Réseau national de transmission de données par paquets.

5, rue du Chêne Germain
BP 80 - 35510 CESSON SEVIGNE

Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir

recrute

UN CHARGÉ DE MISSION

pour la commercialisation de sa zone d'activité

Formation sup. souhaitée.
Déplacements fréquents
Salaire : fixe + commission

Envoyer C.V. + photo à C.C.I. 28 - B.P. 62, 28005 Chartres.

COTE D'AZUR
SOCIÉTÉ DE CONSEILS JURIDIQUES
recherche

JURISTE

Dynamique, ambitieux, sens des responsabilités, 2 ou 3 années d'expérience de Cabinet.
Brillante formation juridique droit privé et droit des affaires
Rémunération fixe à débattre
Plus participation au chiffre d'affaires.

Adresser C.V. complet.
Ecr. s/n° 7249 le *Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 296-15-01



Réalisez vos projets dans l'une des premières SSII françaises

Le Groupe Français d'Informatique ? Une des premières SSII en France, un développement dans un **contexte international,** une gamme de services très diversifiés (conseil, études et réalisation sur gros matériels, ingénierie, logiciels de base, télématiques...).
Son originalité tient aux moyens et à la politique mis en œuvre pour assurer la maîtrise des applications informatiques dans le commerce, l'industrie et les finances.
C'est pour chacun, le moyen de développer son meilleur niveau informatique et d'élargir son activité. Cette ouverture nous la proposons à de

Jeunes ingénieurs grande école

Nous favoriserons votre évolution vers la responsabilité de projets après une formation méthodologique.
Vous pourrez ainsi acquérir de solides compétences pour participer à la conception et à la mise en œuvre d'applications de gestion et contribuer à la réalisation de grands projets.
Merci d'adresser lettre de candidature CV + photo + prétentions sous réf. M 30 à Monsieur Dujardin,
GFI, Groupe Français d'Informatique
49 avenue de l'Opéra 75002 Paris.

média-system

---

chef de produit

PEDAGOGIE INFORMATIQUE

Notre entreprise est spécialisée dans la conception et la fabrication de matériel d'expérimentation destiné aux établissements scolaires. Nous envisageons de lancer une nouvelle activité centrée sur du matériel informatique à vocation pédagogique. Nous souhaitons recruter un jeune diplômé d'une Ecole de gestion (HEC, ESSEC, ESCP) pour lui confier une **mission d'une durée déterminée d'un an** afin de vérifier l'existence de ce marché et d'y définir notre degré d'implication. Si nous décidons de développer cette nouvelle activité, nous pourrions en confier la responsabilité à ce nouveau collaborateur. Ce poste, à dominante marketing, peut convenir à un jeune Chef de Produits ou Chef de Marché de produits de grande consommation, ou d'électronique grand public, prêt à saisir une opportunité pour progresser plus vite. Le poste est à pourvoir soit à Paris, soit à 100 km à l'Ouest de Paris.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 320.83 M à *notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS*



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Organisation et Publicité

Elaborer et mettre en oeuvre notre stratégie produits.

1700 personnes, leaders en informatique distribuée et bureautique, nous désirons confier cette mission à des **Chefs de Produits**, ayant des compétences dans les techniques de l'informatique et au moins 5 ans d'expérience dans un domaine proche de cette fonction.

A la fois moteurs et coordonnateurs pour une ligne de produits, ils devront, dans le cadre des objectifs généraux de la compagnie :
- formuler la stratégie produit
- définir et suivre le développement des produits et en assurer le lancement.

Cette activité est liée à différents domaines soit : terminaux, *concentrateurs-serveurs, terminaux télématiques.*

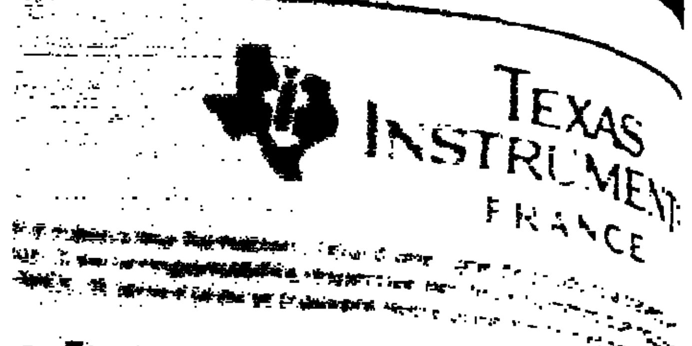
Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous réf. 1212/2 à Michèle CORBINEAU BULL TRANSAC - BP 92 - 91301 MASSY.



Bull
Transac

---

emplois régionaux



TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

a formation

automates programmables l'Europe

VIDÉOCOLOR

JEUNES INGÉNIEURS ISTANCE TECHNIQUE LA PRODUCTION.

THOMSON

ENERTEC

Ingénieurs technico-commerciaux

Montluçon ou Bourges

Schlumberger

Jeune ESC

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

L'INNOVATION TECHNIQUE

CGCT COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

Centraux téléphoniques, péritéléphonie, télématique, réseau et commutation à large bande, la vocation de la société est de concevoir, produire et installer des matériels et réseaux dans le monde entier.

LA DIRECTION TECHNIQUE CENTRALE
recherche

▶ *pour son Service Techniques d'Equipement*

INGENIEURS POSITION II
(ESPCI, ENSAM, ENSI)

ou

TECHNICIENS CONFIRMES

pour participer à des études des technologies d'équipement dans les domaines nouveaux de la micro-électronique (couches polymères, report de composants hybrides...).
Les candidats devront avoir une bonne connaissance des phénomènes physico-chimiques.

INGENIEUR POSITION II

pour assister l'Ingénieur responsable du Groupe CAO :

- étude de développement et maintenance du système,
- mise en place de procédures et élaboration de spécifications.

Travail en double équipe possible. Connaissances HF et UHF appréciées.

▶ *pour son Service Appareils*

AGENT TECHNIQUE DE LABORATOIRE IV ou V

Niveau BTS (optique)

2 ans d'expérience minimum dans le domaine des composants passifs en transmission optique avec bonnes connaissances sur coupleurs et/ou multiplexeurs et/ou connectique optique.

Nous vous remercions d'adresser CV et souhaits de rémunération à CGCT Direction du Personnel - 251, rue de Vaugirard 75740 Paris Cedex 15.

IMPORTANT DISTRIBUTEUR DE MICROS IBM et APPLE
IMATIC DIVISION de ISTA (C.A. 70 M.F.)

en très forte expansion

recherche

ADJOINT MARKETING A LA D.G.

HEC - ESSEC - SUP DE CO
2 à 4 années d'expérience.

INGENIEURS COMMERCIAUX

2 à 5 années d'expérience de la vente pour région parisienne avec possibilités d'évolution dans ses centres de province.

Envoyer C.V. à ISTA, Service du Personnel
R.N. 186 - La Boursidière - 92350 Le Plessis-Robinson

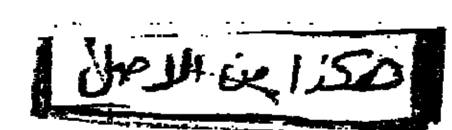
PUBLICITES REUNIES

Paris

Un skipper pour piloter notre service planning-ordonnancement

Grand Groupe Français du secteur tertiaire, nous recherchons un ingénieur pour lui confier l'ordonnancement et le macro-planning de nos chantiers pluridisciplinaires.
Véritable skipper, vous menez à bon port les travaux avec le maximum d'efficacité. Votre autorité fonctionnelle s'étend à toutes les directions de la société : vous assurez l'interface entre tous les services. Vous établissez le programme prévisionnel et le pilotez. Vous faites vivre les procédures de descente et de remontée des informations liées à l'activité planning. Enfin, vous déclenchez l'alerte et proposez les mesures de redressement.
Homme de synthèse, vous avez de réelles qualités de contact et d'autorité. Diplômé d'une école d'ingénieurs généralistes (Arts et Métiers...), vous pouvez justifier d'une expérience de 5 à 7 ans minimum dont 3 dans la planification. Idéalement, vous avez assuré la gestion de travaux traditionnels pluridisciplinaires à caractère répétitif. Bien entendu, vous connaissez parfaitement des logiciels informatiques de planification. Une dernière chose : nous attachons beaucoup d'importance à votre souci de développement personnel et à votre honnêteté intellectuelle.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV et prétentions sous réf. 1590 en précisant le nom des sociétés auxquelles votre candidature ne doit pas être transmise, à Emplois et Carrières. 30 rue Vernet, 75008 Paris.



BOUYGUES

Dans le cadre du développement de ses activités internationales, notre Direction TRAVAUX PUBLICS recherche un

adjoint au directeur financier

Votre profil : vous êtes jeune diplômé d'une Grande Ecole de gestion-finances : HEC, ESSEC, SUP de CO, Sciences Po-Ecofi... bilingue anglais.

Vous avez acquis une 1ère expérience des financements internationaux de grands projets auprès du département International d'une grande banque ou société exportatrice.

Votre poste : vous vous verrez confier la responsabilité de dossiers de crédit pour nos chantiers à l'étranger : montage, gestion de ces dossiers, établissement et suivi des différents documents financiers et juridiques.

Dans un premier temps, vous serez basé au siège ; vous aurez à vous déplacer à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 8761 au Service du Personnel Travaux Publics - B.P. 204 - 92142 CLAMART CEDEX

---

cadre classe VI

GESTION CLIENTELE PRIVEE

Nous sommes l'une des premières banques de dépôt françaises privées (total de bilan : 1 Milliard de Francs, 12 agences). Le Directeur du département Gestion de fortune (6 personnes) recherche un adjoint. Celui-ci devra participer activement au développement de la clientèle privée, (prospection, actions de promotion...) et, s'appuyant sur une réelle connaissance des titres et fonds communs de placements, il devra jouer un rôle de conseil auprès de ses clients. Ce poste nécessite un fort dynamisme, un entregent personnel, une grande disponibilité, pour établir des relations à niveau élevé. Le poste est à pourvoir à Paris 8ème. Le salaire peut être élevé pour un collaborateur performant.
Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous réf. A 302.83 à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC



SMAbtp

1[er] Assureur Français du Bâtiment et des Travaux Publics

recherche un

Chargé d'Etudes Statistiques

INGENIEUR GRANDE ECOLE, (option statistiques) ENSAE, ISUP, **DEBUTANT**. Il participera, après une période de formation, au sein de cette équipe, à l'élaboration et à la production des tableaux de bord, à l'étude et à la surveillance des risques, ainsi qu'à l'évolution du système d'information.

Ecrivez-nous en précisant stages et prétentions sous référence **629** à :
Intercarrières
5, rue du Helder 75009 Paris



SODERN

INGENIEURS X, ENSAE, ENST, ENSTA, ESE

Domaines d'activités :

- Nucléaire
- Espace
- Systèmes automatisés
- Visualisation

La capacité d'innovation de la SODERN lui a valu de participer à de grands projets spatiaux français et internationaux, en particulier aux programmes de satellites SYMPHONIE, SPOT, METEOSAT, INTELSAT V, EXOSAT...

Ingénieur grande école, débutant à quelques années d'expérience, vous êtes fortement motivé par le traitement de l'information.

La SODERN vous propose de mener des études de conception de systèmes complexes qui associent logiciel, électronique, optique, physique et mécanique.

Pour un premier contact, adressez-vous au Service du Personnel - SODERN - 1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES.

CONTESSE

Techniques de pointe et communication : une passion.

Ce sont en effet les deux domaines qui font votre vie professionnelle.

Filiale de l'un des très grands groupes français, nous sommes incontestablement, en permanence, au coeur des technologies nouvelles et d'avenir. Vous comprenez pourquoi vos compétences, votre passion, prennent dans nos structures une importance toute particulière : la compétitivité est également chose quotidienne.

Créatif, vous ferez réaliser l'ensemble de nos outils de communication, et vous saurez faire passer vos vues auprès de vos collaborateurs. Bonne plume, vous prêterez vos talents de rédacteur. La connaissance de l'anglais, certes, est une chose acquise... Mais tous ces atouts, nous sommes sûrs de les trouver chez vous puisque vous avez déjà une première expérience et que vous êtes de formation supérieure.
D'ailleurs, mieux que cette annonce, le Directeur du Marketing dont vous dépendrez vous expliquera l'intérêt et les exigences de ce *poste basé tout près de Paris.*

Adressez-lui votre candidature détaillée. Il saura être discret. Merci d'écrire à D. FOURNIER - 251, rue St Martin - 75003 PARIS, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

Télématiq

INGENIEURS COMMERC

TECHNICO-COMMERCI

FORMATEURS

INGENIEUR « politique produits »

Bull Systèmes

INGENIEURS DEBUTANTS

FORMATION A L'INFORMATIQ

Bull

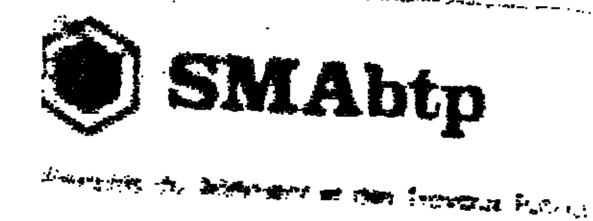
OFFRES D'EMPLOIS

TRAVAUX PUBLICS

...t au directeur financier

...asse VI

...ral Baudron, s.a.



...e d'Etudes Statistiques

INGENIEURS
X, ENSAE, ENST,
ENSTA, ESE

Télématique

Transpac, réseau national de transmission des données informatiques, support de la télématique des années 80, propose des postes d'avenir :

INGENIEURS COMMERCIAUX

Elargissez votre horizon grâce aux réseaux.

Vous êtes jeune ingénieur commercial en informatique ou frais émoulu de l'enseignement supérieur, option informatique.

La perspective d'une activité limitée à un arrondissement de Paris vous fait frémir. Vous avez soif d'espace et de diversité.

Orientez votre carrière vers un domaine où le potentiel est illimité : la télématique et les réseaux.

TRANSPAC — Réseau national de transmission de données — est le fer de lance des applications de télématique en France. Il met la téléinformatique à la portée des PME comme des grands organismes.

Nous vous offrons la chance de vous valoriser en contribuant à son développement commercial sur un secteur d'activité sans limitation géographique.

TECHNICO-COMMERCIAUX

L'avenir est à ceux qui choisissent les techniques de pointe.

La téléinformatique est en profonde mutation. Ses techniques évoluent à un rythme rapide. Ses applications pénètrent tous les secteurs d'activité. La transmission de données par paquets s'est imposée avec la norme internationale X25.

Dans ce domaine, le réseau TRANSPAC est l'un des leaders au plan mondial. *Nos clients sont aussi bien des PME que des grands organismes. Pour les aider* à mettre en œuvre leurs sytèmes téléinformatiques autour de notre réseau, nous avons besoin d'ingénieurs technico-commerciaux qui recherchent le contact à la fois avec une technique moderne et une clientèle variée.

Si vous avez quelques années d'expérience en informatique, avec si possible des connaissances techniques dans le domaine des réseaux, saisissez l'occasion d'acquérir, dans notre discipline, une compétence enviée qui fera de vous un spécialiste rare.

FORMATEURS

Pour répondre à un besoin sans cesse croissant de formation dans le domaine des réseaux, TRANSPAC étend les activités de son centre de formation, qui aura assuré près de 2 000 jours × hommes de formation en 1983.

Si vous avez une expérience pédagogique dans le domaine informatique, avec si possible des connaissances techniques sur les réseaux, nous vous offrons la chance de rejoindre le monde passionnant de la télématique en prenant en charge une partie de nos cours de formation. Vous participerez également à des *actions de promotion liées au développement des activités de TRANSPAC.*

INGENIEUR « politique produits »

TRANSPAC est un système vivant.
Aujourd'hui comme hier, nous pensons à son avenir.

Si vous avez une expérience du marché et des techniques de la téléinformatique, *pourquoi ne pas rejoindre notre département « politique produits » ?*

Vous contribuerez au lancement de nouveaux services sur TRANSPAC : études de marché, spécifications technico-commerciales, tarification, plan marketing, suivi du démarrage et de l'utilisation des produits.

Œuvrer au cœur même de l'évolution télématique, n'est-ce pas se doter d'un atout exceptionnel pour l'avenir ?

Pour tous ces postes
le lieu de travail est à PARIS.

Adressez votre C.V. à
J.F. GUILBERT, Directeur Commercial
TRANSPAC, Tour Maine Montparnasse
BP 145 - 75755 PARIS Cédex 15



Bull Systèmes
pour renforcer les équipes d'études qui constituent son atout principal dans la compétition sur le marché informatique, propose à des

INGENIEURS DEBUTANTS

Ecoles d'Ingénieurs (toutes options) ou
DESS - DEA (disciplines scientifiques)
de leur assurer une

FORMATION A L'INFORMATIQUE

Elle leur donnera une compétence dans le domaine du *LOGICIEL et leur permettra de s'intégrer dans les unités* de très haut niveau (implantées en région Parisienne), responsables du développement de ses systèmes.

Cette offre donne une opportunité à des débutants de faire une carrière dans un secteur en grande expansion. Une session de formation débutera en Février 1984 et s'étendra sur plusieurs mois.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 136 M à

Gérard Lavergne
Cii Honeywell Bull
PC 0G021C
94, avenue Gambetta
75960 PARIS CEDEX 20





CREE LE POSTE DE

Responsable organisation et informatique des services centraux

Sa responsabilité :

Le management des Systèmes d'Information pour les services centraux de l'un des premiers groupes industriels français (*environ 80 000 personnes, 40 milliards de CA, dont 70 % à l'étranger*).

Il est rattaché hiérarchiquement à l'un des membres de la Direction Générale et ses clients sont toutes les grandes Directions fonctionnelles de l'état-major du Groupe, regroupées au Siège à Courbevoie.

Ses missions :

- Conseil auprès des Directeurs fonctionnels
- Conception des Systèmes d'Information, choix des solutions (organisation, informatique, bureautique), études d'opportunité.
- Maîtrise d'œuvre de la réalisation, *confiée à des prestataires de services internes ou externes, et de la mise en place.*

Votre compétence :

Vous êtes sorti d'une Grande Ecole de premier plan et vous êtes devenu un expert en Systèmes d'Information, avec une expérience professionnelle réussie d'au moins 7 ans dans une grande entreprise ou dans une société de conseil. Vos connaissances vous permettent de dominer la technique, mais vous êtes surtout un manager rigoureux, un organisateur méthodique et un créateur ouvert à une collaboration permanente avec les utilisateurs. Votre tête bien faite et votre ascendant personnel vous permettront d'évoluer dans un environnement complexe, où votre autorité ne pourra se fonder que sur une compétence reconnue.

Adresser lettre manuscrite, C.V. *détaillé,* photo et *rémunération souhaitée sous référence 73693/M à Madame* CLERE, Sélé-CEGOS INFORMATIQUE, Tour Chenonceaux, 204 Rond Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS INFORMATIQUE

Membre de SYNTEC Publicel

Chef de service export

Trilingue : français, anglais, allemand. Nationalité indifférente

Groupe international, leader européen sur le marché de la menuiserie pour le bâtiment - doté d'une importante capacité de production - recherche, pour consolider une croissance rapide à l'exportation et atteindre des objectifs ambitieux, le Chef du Service Export. Ce poste convient à un homme expérimenté (5 ans mini dans un poste analogue), 32 ans mini, dynamique, concret, ambitieux, aimant le terrain et la négociation, mais aussi sachant préparer et planifier son action. Formation école supérieure de commerce international ou ingénieur.

Missions : Directement rattaché au Gérant de la société, il disposera des moyens nécessaires à son action et devra :

- — poursuivre le développement à l'exportation, avec un objectif de doublement *rapide du C.A. déjà réalisé,*
- — encadrer une équipe de 5 personnes dont 2 Chefs de Zone,
- — contrôler, animer, dynamiser les réseaux d'agents existants pour optimiser leur action,
- — rechercher et mettre en place personnellement de nouvelles implantations pour de nouveaux marchés,
- — *collecter et analyser les informations nécessaires à l'action et à son développement.*

La rémunération comprend un fixe important + un intéressement. Lieu de travail : SARREBOURG. Déplacements à prévoir 30 % du temps minimum.

Adresser lettre man., C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73696/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, 204, Rond-Point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC Publicel

Filiale d'un très important Groupe étranger — 1er transformateur d'acier
recherche pour poursuivre son développement sur le marché français un

Responsable de marché " France "

manager et négociateur

40 ans minimun

Nos clients actuels, leaders dans leur spécialité sont tous des industriels transformateurs de produits métallurgiques. Notre coopération avec eux est basée sur les meilleures solutions techniques offertes par la gamme de nos produits.

Les missions - maintenir et développer la clientèle existante,
- adapter en permanence la stratégie de conquête de marché,
- rechercher les opportunités de développement par des améliorations techniques ou des produits nouveaux,
- assurer l'interface entre la clientèle et les usines.

Il pourra se faire assister sur le plan technique par un ingénieur de l'usine, *et aura des relations fonctionnelles avec les services du siège à l'étranger.*

Ce poste ne peut convenir qu'à un homme ayant le goût et les aptitudes pour assumer seul des responsabilités importantes. Il aura acquis au cours de sa vie professionnelle, à des postes de haut niveau de responsabilité, une très bonne *connaissance du tissu industriel français* et des réalités de l'entreprise, en particulier le travail avec le Bureau d'Etudes et le Service Méthodes. Bonne connaissance de l'anglais appréciée. Domicilié en région parisienne, il aura son bureau sur place avec les moyens nécessaires. Voiture personnelle. Rémunération motivante et évolutive sur base fixe + budget fonctionnel.

Adresser lettre man. C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée, sous référence 73692/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE



Membre de SYNTEC Publicel

GROUPE SLIGOS

Division Moyens de Paiement

La compétence monétique

SLIGOS assiste l'ensemble des professions de la banque et de la distribution dans l'élaboration et la mise en place des nouveaux systèmes de paiement *électronique (cartes magnétiques et à mémoire, terminaux point de vente, autorisation* en temps réel, systèmes d'autorisations multicartes, « home banking », transferts électroniques de fonds, ingéniérie de systèmes de paiement, etc.). L'expérience acquise depuis 12 ans lui a permis, non seulement de devenir le leader européen incontesté dans ces domaines, mais aussi d'acquérir une réelle maîtrise dans les techniques les plus avancées, tant informatiques que de télécommunications. Pour faire face au développement rapide de cette activité en France et à l'exportation, SLIGOS est amenée à renforcer ses équipes et à rechercher des

Ingénieurs expérimentés
X, Télécom., Centrale, Mines, Ponts...

pour concevoir et développer des systèmes originaux faisant appel à des techniques avancées.

Ces candidats devront pouvoir très rapidement assurer :

- — soit *des responsabilités de projet important comportant l'encadrement d'équipe,*
- — soit des missions de conseil et d'assistance à la clientèle pour la conception et la mise en place de moyens de paiement adéquats.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs ayant une expérience confirmée de 4 à 7 ans dans les domaines des applications bancaires ou de gestion en temps réel acquise chez des utilisateurs, des banques ou des SSII.

Pratique courante de l'anglais technique ; connaissance d'une autre langue appréciée. Une formation aux techniques spécifiques de l'activité sera assurée. Courts déplacements envisageables en France et à l'étranger. Lieu de travail : PUTEAUX.

Nous avons demandé à Mme CLERE de nous aider à étudier les candidatures. Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et rémunération souhaitée, s/réf. 73695/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 rond-point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE Cédex.

Publicel



Pour sa nouvelle filiale, RHONE-SILTEC, prévue pour être créée début 1984, en association avec la société américaine SILTEC, pour fabriquer en France des WAFERS (tranches de silicium), utilisés pour la fabrication des circuits intégrés.

1 DIRECTEUR ASSURANCE QUALITE

directement rattaché à la direction générale, son rôle est d'implanter et de maintenir dans la société une politique " Qualité " de très haut niveau.

Il sera amené à intervenir aussi bien sur les aspects techniques de la production et du contrôle, que sur les aspects organisation et motivation du personnel. Il assurera également les contacts avec les services-qualité des clients.

Ce poste conviendrait à un ingénieur de 30 à 40 ans, ayant occupé un poste équivalent dans l'industrie électronique et ayant une connaissance approfondie des méthodes les plus récentes d'Assurance Qualité.

La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Le poste suppose des déplacements relativement fréquents en France, en Europe et aux U.S.A.

2 JEUNES INGENIEURS

Le premier sera rattaché au directeur de production qu'il sera chargé d'assister dans tous les aspects scientifiques et technologiques relatifs à la production de monocristaux et de tranches de silicium.

Le second sera rattaché au directeur commercial qu'il sera chargé d'assister dans tous les aspects scientifiques et technologiques relatifs à l'utilisation des wafers par les clients.

Ces postes pourraient convenir à de jeunes ingénieurs de formation grandes écoles ou universitaire ayant 2 à 3 ans d'expérience chez un fabricant de semi-conducteurs ou dans un organisme de recherche dans ce domaine.

Compte tenu des possibilités importantes d'évolutions de carrière que supposent ces postes, les candidats seront jugés tant sur leurs qualités humaines (dynamisme, imagination, sens des responsabilités, aptitudes au contact) que sur leurs compétences techniques.

La pratique de l'anglais est indispensable, la connaissance d'une seconde langue (allemand) serait appréciée.

Les postes supposent des déplacements fréquents en France, en Europe et aux U.S.A.

Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions sous N° 84322 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

E.P.S. SCHLUMBERGER

La société Etudes et Productions Schlumberger accroît l'efficacité de la recherche pétrolière par la conception, le développement et la production de systèmes de mesures pour évaluer les gisements d'hydrocarbures.
Au sein de la Direction des Etudes, des équipes d'ingénieurs (Physiciens, Electroniciens, Mécaniciens, Informaticiens...) conçoivent et réalisent des unités mobiles destinées à l'acquisition de mesures géophysiques sur les sites de forages pétroliers. Ces unités mobiles sont équipées de mini-ordinateurs.
Pour renforcer notre potentiel d'innovation et d'études, nous recherchons un

Ingénieur informaticien
Temps Réel.

Diplômé d'une Grande Ecole ou de niveau équivalent, vos quelques années d'expérience vous ont peut-être permis d'acquérir des connaissances en traitement du signal.
Informaticien au sein d'une équipe pluridisciplinaire, et en contact étroit avec nos équipes terrain vous aurez la responsabilité de mener à bien les projets en:
- Introduisant de nouveaux produits adaptés à nos besoins.
- Assurant la maintenance de ceux existants.

La Dimension du Groupe Schlumberger à travers 77 pays et vos relations avec nos équipes aux Etats-Unis, impliquent une parfaite maîtrise de l'anglais, et vous ouvrent une perspective de carrière à la mesure de votre implication, de vos résultats et de la diversité de notre Groupe.

Des déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature accompagné d'une photographie à la Direction du Personnel, EPS Schlumberger, 26, rue de la Cavée 92140 Clamart

EPS Schlumberger



En prise directe sur l'actualité...

Votre intérêt marqué pour l'actualité, qu'elle soit politique, économique ou sociale, vous donne le goût de l'anticipation, de l'étude, de la réflexion, de la rigueur... et de l'action. C'est l'opportunité que nous offrons à un

Chargé d'études

à qui nous confierons le soin de rassembler les informations nécessaires, de participer à l'élaboration des projets, de suivre les études auprès des opérationnels, de dépouiller les résultats et de participer au rapport final.
A Paris, auprès d'un Directeur d'études, vous mettrez en pratique vos connaissances acquises au cours d'une formation supérieure, complétées si possible par une première expérience de la fonction.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) en précisant la référence 8/ICE/LM à notre Conseil qui garantit toute discrétion.

MEDIA PA


Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Votre expérience et notre savoir-faire : une réussite commune.

L'informatique en direct, c'est depuis plus de 10 ans la vocation de **SPI**, Société de Services et d'Ingénierie en Informatique, filiale de Pechiney.
Nos moyens : 425 collaborateurs dont une forte proportion d'Ingénieurs et Cadres, 2 centres de traitement, l'un à Clichy (IBM 3081 et 3083), l'autre à Lyon (2 IBM 3033), et un vaste réseau (plus de 1.200 terminaux et 10.000 télex).
Nos prestations : des services complets en Télégestion et des Progiciels.
Dans le cadre de l'expansion de nos activités, nous recherchons des

INGENIEURS INFORMATICIENS CONFIRMES

afin de prendre rapidement des responsabilités dans la mise en œuvre de projets importants, dans notre DIVISION TELEGESTION.
Dans un environnement technique très évolué, dans une Société dynamique à taille humaine, et après la formation nécessaire, vous évoluerez au sein d'équipes autonomes, et pourrez envisager de larges perspectives d'avenir à la mesure de votre compétence.



Merci d'adresser votre candidature, en précisant la référence JM à :
SPI - SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES
98, boulevard Victor Hugo - 92115 CLICHY



L'INFORMATIQUE DANS UNE IMPORTANTE BANQUE FRANÇAISE

Pour participer au développement de nos applications informatiques utilisant les techniques et les matériels les plus récents, nous recherchons

CHEFS DE PROJETS

Expérimentés ou confirmés, vous élaborerez et réaliserez des projets de nature très diverse qui concernent tous les aspects de la banque.

L'importance de l'équipe qui vous sera confiée et votre évolution seront fonction de votre expérience et de votre potentiel.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous réf 69689 M à BLEU Publicité, 17, rue Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

---

BANQUE PRIVEE PARIS 8e

recherche

CHEF COMPTABLE H/F
250 000 F +

La préférence sera donnée à un véritable professionnel de la comptabilité bancaire, ayant une expérience réussie d'au moins 5 ans dans la responsabilité d'un service d'une quinzaine de personnes.

Anglais souhaité.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo récente et rémunération actuelle à n° 5134 PUBLIFOP 29 rue Bleue 75009 PARIS qui transmettra

---

Carte de paiement et de crédit

UN IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER DE
CRÉDIT A LA CONSOMMATION
(L'UN DES PRINCIPAUX ÉMETTEURS DE CARTES EN FRANCE)
ACTIF ET ÉVOLUTIF
FAISANT PARTIE D'UN DES GRANDS GROUPES FRANÇAIS
recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES & DE MISSIONS

RATTACHÉ AU PRÉSIDENT

et avec une démarche typiquement MARKETING, (à partir d'Études quantitatives et qualitatives)

IL SERA CHARGÉ DE
- CONCEVOIR ET TESTER DE NOUVELLES FORMES DE MANIEMENT DU CRÉDIT A LA CONSOMMATION ET DES CARTES DE PAIEMENT.
- PERFECTIONNER, MULTIPLIER et DÉVELOPPER LES SERVICES ET PRODUITS (originaux ou à adapter) A PROPOSER AUX PORTEURS DE LA CARTE.

SON PROFIL
- Jeune CADRE DE BANQUE (formation supérieure), familiarisé avec le maniement de la loi bancaire française.
- EXPÉRIENCE BANCAIRE (3 à 5 ans minimum) EN MARKETING, CRÉDIT AUX PARTICULIERS et, si possible, CARTES DE CRÉDIT.
- Capable d'utiliser les procédés statistiques, les sondages, l'informatique. Apte à mener un projet de A à Z.

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 7018 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

---

digital
N° 1 de l'informatique interactive

Notre Chiffre d'Affaires a dépassé le milliard de francs cette année et porte notre croissance à un rythme moyen de 40 % l'an. Nos effectifs doublent tous les 3 ans : nous sommes aujourd'hui 1300 personnes en France.
Pour nous aider à gérer les aspects immobiliers de cette croissance, de la planification jusqu'à la coordination générale de projets de construction et d'aménagement intérieur nous recherchons un

Chef de projet immobilier
(REAL ESTATE AND CONSTRUCTION)

Pour notre Service Immobilier à Evry.
Vous avez *une formation d'Ingénieur TP* ou d'architecte si possible complétée par des études de gestion (ex : Chartered Surveyor). Vous avez une grande expérience du bâtiment en *maîtrise d'oeuvre* et *d'ouvrage*, acquise de préférence dans une société multinationale.
Vous parlez l'anglais.

Ecrivez sous la REF. M 77 à Alberto SCARPA, DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, 2, rue Gaston Crémieux, B.P. 136, 91004 Evry Cédex.

LA RADIOTECHN

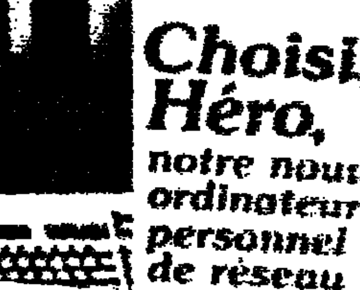
Direction Administrat et Financière

H.E.C.
E.S.S.E.C.
E.S.C.
I.N.S.E.A.D.
INGENIEURS

Un développem possible: la formation

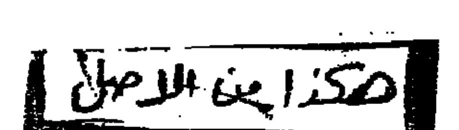


Prenez le parti d'un construc dynam



Choisi Héro, notre nou ordinateur personnel de réseau

Venez rejoindre notre service communicati



LA RADIOTECHNIQUE

Appareils et Composants Electroniques
C.A. consolidé 5 milliards de Frs.
11.000 personnes – 7 usines
Pour renforcer le potentiel de sa

Direction Administrative et Financière

recherche :

- JEUNES DIPLOMES

H.E.C.
E.S.S.E.C.
E.S.C.
I.N.S.E.A.D.
INGENIEURS + formation de gestion.

- Souhaitant évoluer dans LES DOMAINES DU CONTROLE DE GESTION.

Ces postes impliquent une affectation immédiate ou à court terme en Province Ouest.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
LA RADIOTECHNIQUE
à l'attention de M. BOURGES - Département Central du Personnel BP. 301 - 92156 SURESNES Cedex.

IBM France explique sa campagne de recrutement

Notre Campagne de Recrutement.

Elle s'inscrit dans la logique du développement d'une entreprise qui depuis 1914 a grandi sans aucune fusion ou absorption d'autres sociétés. En 1982 nous étions créateurs d'emplois, puisqu'aux termes du Contrat de Solidarité ayant entraîné le départ de 1200 collaborateurs, nous avions embauché 1600 jeunes.

Sans contrainte de cet ordre en 1983, nous avons poursuivi une importante campagne de recrutement. Pourquoi ? Parce que nous voulons nous doter des moyens humains nécessaires à la poursuite d'une politique continue d'innovation. L'élargissement de la gamme de nos matériels et la diversification de notre clientèle nous amènent à rechercher des méthodes commerciales nouvelles.

Par exemple nous avons en 1983, lancé des ordinateurs de moyenne puissance IBM 4361 et 4381, et l'IBM 36 ordinateur résolument innovateur qui intègre informatique, télématique et bureautique.

Enfin, il nous faut assurer le remplacement de nos collaborateurs qui ont atteint l'âge de quitter la vie active. En 1982 nous avons réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 22 milliards de francs, en progression de 29 % sur l'année précédente.

Nos collaborateurs se sentent bien chez nous.

En 1982, sur un effectif d'environ 21.000 personnes, nous n'avons enregistré que 195 démissions, soit moins de 1% du total.

Notre Politique de Recrutement, notamment dans le domaine commercial.

Nous recherchons des jeunes, diplômés d'écoles d'ingénieurs et de Commerce, des titulaires d'une maîtrise scientifique ou de gestion, débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience professionnelle. Nous leur demandons de bonnes connaissances de l'anglais. Ils doivent accepter le principe de la mobilité géographique, car nos postes sont à pourvoir à Paris et en province.

Nous suivons essentiellement une politique de promotion interne. Nous n'embauchons pas pour satisfaire des besoins à court terme, mais pour répondre aux besoins à moyen et long terme de l'Economie Française.

Les postes à pourvoir.

Notre campagne porte principalement sur les Ingénieurs Commerciaux et Ingénieurs Technico-Commerciaux. Nous sommes exigeants, sans pour autant qu'il existe un profil type de candidat. C'est la diversité des formations, diplômes et personnalités qui fait la richesse et l'efficacité de nos équipes. Nous faisons en effet appel à plus de 100 écoles et universités.

Peut-on faire carrière chez IBM ?

Absolument. IBM est une entreprise où il est possible d'exercer différents métiers, dans le cours d'une carrière. La possibilité d'accéder à des responsabilités de haut niveau demeure. Il n'y a pas de "parachutage" : les dirigeants actuels sont d'anciens ingénieurs.

Comment s'exerce notre choix final.

Notre premier critère porte sur une formation supérieure, sanctionnée par un diplôme de niveau Bac + 4 ; puis nous sommes très attentifs d'une part à l'aptitude à l'informatique, d'autre part à la capacité d'établir des contacts commerciaux.

Les candidats sont reçus pour des examens d'aptitude et une séquence d'entretiens. Aujourd'hui notre outil principal de recrutement, c'est l'entretien. Les candidats retenus à ce stade rencontrent ensuite leur futur patron, Directeur d'agence ou de région, qui approuvent leur candidature.

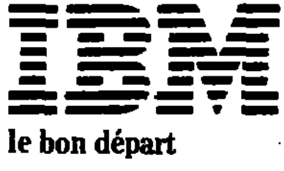
Nous apprécions à la fois les connaissances qui résultent de la formation, et les qualités humaines.

Le marché de l'informatique atteint un tournant où la vente des solutions apportées par les logiciels importe autant que celle des caractéristiques techniques des matériels.

Cette évolution, nous la constatons chaque jour. C'est pourquoi nous avons besoin de femmes et d'hommes ambitieux, motivés par la vente, capables de faire preuve d'imagination dans la recherche de nouveaux clients comme dans la préparation d'un projet informatique.

Où les jeunes diplômés peuvent-ils adresser leur candidature ?

A notre Département Recrutement-Orientation-Conseils, 2 rue de Marengo 75001 Paris, en mentionnant la référence : ICM - 13/12.
Elle sera traitée avec la plus grande discrétion.



le bon départ

MASIT

Un développement possible: la formation

Votre première expérience d'encadrement de vendeur vous a permis d'évaluer vos qualités de négociateur et de patron.
Vous avez donc pu mesurer vos points forts et ceux que vous deviez améliorer.
Pour y parvenir la formation vous semble être l'un des moyens privilégiés *car vous êtes convaincu que le développement des autres passe par le développement de soi-même.*
Nous vous offrons, aujourd'hui, l'opportunité d'intégrer notre jeune équipe de formateurs-conseils. La structure d'accueil est performante, ouverte sur le changement et nous privilégions la progression personnelle avant tout.

Si nous avons su par ces quelques phrases attirer votre attention, écrivez avec CV et photo à la Direction du Personnel et des Relations Sociales, V.A.G. France, BP 62, 02600 Villers-Cotterets.





V.A.G. France

média-system



INTERTECHNIQUE INFORMATIQUE

Dans le cadre de l'expansion de son informatique de gestion

recherche :

pour assurer le développement de ses nouveaux produits :

- **Pour la Direction des Etudes**

INGÉNIEURS LOGICIELS.

(formation grandes écoles) (réf. DE-59)
ayant une expérience dans au moins un des domaines suivants :

- Bureautique (messagerie, traitement de texte...),
- Systèmes d'exploitation,
- Systèmes de télécommunications,
- Systèmes de gestion de base de données,
- Techniques de compilation.

- **Pour la Direction Commerciale :**

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

((réf. DCI-60)

titulaires d'un diplôme d'Ingénieur ou MIAGE et ayant une expérience de 2 ou 3 années en logiciel.
Après une période de formation sur nos matériels, ils se verront confier des projets et auront à assurer le démarrage et les suivis techniques de la clientèle.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant la référence de l'annonce, à la Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE B.P. N° 1 - 78374 PLAISIR CEDEX

Groupe de Sociétés d'Assurances et de Crédit - Quartier OPERA
Recherche pour son Département Contentieux Crédit

juriste spécialiste du recouvrement

possédant une grande expérience professionnelle de la procédure et des voies d'exécution.
- Age souhaité : 40 ans et plus.
- Le poste est à pourvoir rapidement.

Les candidatures devront être adressées sous forme d'une lettre manuscrite accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, photo et prétentions, sous référence 84339 à CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

Prenez le parti d'un constructeur dynamique.



Choisissez Héro,
notre nouvel ordinateur personnel de réseau.

Spécialiste de l'interactif, M.D.S. se place au 14e rang des constructeurs de mini-informatique. De taille humaine, M.D.S. France compte 300 collaborateurs dans 13 agences.
Si vous avez :
une formation supérieure, une bonne expérience des réseaux, le goût de la communication, une bonne pratique de l'anglais.
Si vous êtes :
un spécialiste des réseaux, plus particulièrement dans un environnement IBM ou BULL.

Venez rejoindre notre service communication.

Adressez-nous votre candidature comprenant lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à la Direction du Personnel, M.D.S. France S.A., Tour Gamma B, 197 rue de Bercy 75582 Paris Cédex 12.



MDS FRANCE S.A.

média-system

Sté en expansion à Boulogne-s/Seine

recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

pour

- Développer des applications de gestion sur micro-ordinateur.
- Assurer l'exploitation et maintenance des applications existantes.

Contacter Mlle DEMIR ou M. FAURE au 604-91-44.

Notre Direction Recherche et Technologie **recrute un**

INGENIEUR DE DEVELOPPEMENT DE PROCEDES

Il participera au développement de procédés d'assemblage de semi-conducteurs complexes (VLSI) au sein d'une équipe travaillant sur des techniques de pointe dans ce domaine.
Le poste s'adresse à un Ingénieur débutant ou ayant quelques années d'expérience dans cette activité.
De solides connaissances en métallurgie et en micro-mécanique seront appréciées.
Anglais souhaité.
Lieu de travail : les Clayes sous Bois (78).
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 465 M à
Véronique Bourlet
Cii Honeywell Bull
PC 0G021C
94, avenue Gambetta
75990 Paris Cedex 20



LÉVI TOURNAY

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

BOURSE DE PARIS



CENTRE INFORMATIQUE

Chef de projet

la gestion des Titres vous intéresse

Un des axes de développement les plus importants de notre centre informatique — 140 personnes, deux IBM (3083 et 3031 AP), un réseau important de mini-ordinateurs et de terminaux — concerne les traitements centralisés de gestion des charges d'Agents de Change.

Nous vous confions la responsabilité d'un de ces projets : vous en assurez la conception et en conduisez la réalisation en animant une équipe que vous constituez. Nous vous donnons les moyens de mettre en valeur vos compétences et d'évoluer.

De préférence diplômé d'une grande École, vous avez, au cours de quatre ans minimum d'expérience en informatique de gestion, acquis une pratique de la conduite de projets Temps réel avec Bases de Données, dans un secteur bancaire ou financier. Des connaissances en gestion des Titres seraient, bien sûr, appréciées.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M/517, à Hélène REFREGIER qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

ÉNERGIE INFORMATIQUE • GROUPE ÉNERGIE INFORMATIQUE • BACK-UP • TÉLÉTRAITEMENT • TIME SHARING • RÉSEAUX • SÉCURITÉ • BLOCK TIME • INFOCENTRE • BACK-UP • ASSISTANCE D'EXPLOITATION •

EXPLOITATION INFORMATIQUE

SG2

L'un des premiers Groupes de Services et d'Ingénierie Informatique recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL GRANDS SYSTÈMES

L'homme idéal : Vous avez la trentaine et votre expérience professionnelle s'est faite dans une activité commerciale ou technico-commerciale chez un constructeur de gros ordinateurs, dans une SSCI, ou à un poste de responsabilité dans le service exploitation informatique d'une grande Société.

Vous connaissez l'informatique de haut de gamme, ordinateurs et Operating Systems IBM notamment. Vous avez intégré les problèmes majeurs posés par sa mise en œuvre technique.

Votre compétence et votre dynamisme étayent votre goût pour le diagnostic, l'étude de solutions adaptées, leur négociation et le suivi de leur réalisation.

Sa mission : Après intégration nous vous confierons la promotion et la vente auprès d'utilisateurs d'ordinateurs de grandes dimensions, de prestations de Back-Up, d'Assistance d'Exploitation, d'Énergie Informatique. Vous bénéficierez du potentiel informatique de centres de grande puissance en région parisienne et de l'assistance d'équipes de techniciens hautement qualifiés.

Vous participerez à la définition de la stratégie de promotion des Services d'exploitation dans le Groupe.

Votre rémunération suit la progression de vos résultats.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence IC/SE à Christian ESPINOSA - SG2 - Direction Commerciale - 64, rue du Ranelagh - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

Chef de service études informatiques dans l'industrie de pointe

Nous sommes une Société de plusieurs milliers de personnes, un des leaders mondiaux dans sa spécialité de haute technologie. Notre matériel informatique comprend à notre siège social en région parisienne des IBM 4341 complétés par des Mini-ordinateurs.

Rattaché au Directeur de l'Informatique et en relation étroite avec les utilisateurs, vous assurerez les responsabilités et la cohérence des activités de l'ensemble du Service Etudes : une trentaine de personnes, dont plusieurs chefs de projets spécialisés par application.

Au-delà de la conception et de la réalisation de l'existant dans le cadre de notre plan informatique, du développement des projets en cours (gestion de production, comptabilité analytique), vous serez partie prenante dans nos choix informatiques à venir.

Formation souhaitée :
- Formation Ingénieur de préférence.
- Expérience informatique en milieu industriel soit comme chef de service études, soit comme chef de projets ayant mené à son terme deux ou trois applications dont une en gestion de production.
- Connaissance du COBOL, TOTAL/CICS/DTF.
- Capacité à animer une équipe importante.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente) sous la référence 3/SEA/LM à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

RESPONSABLE "DEVELOPPEMENT ET REGLEMENTATION"

Agro-alimentaire **PARIS**

Une société (500 personnes - CA 450 millions de francs, dont 80% à l'exportation), filiale de l'un des premiers groupes industriels français, et spécialisée dans la production d'acides aminés destinés à l'alimentation humaine et animale, recherche UN RESPONSABLE «DEVELOPPEMENT ET REGLEMENTATION». Au sein de la cellule Marketing, il analysera en permanence l'évolution des tendances et besoins des utilisateurs. Il sera chargé de développer un argumentaire technique destiné à l'équipe commerciale, de conforter les emplois déjà connus des produits de la société et d'en proposer de nouvelles utilisations. Il mènera les actions nécessaires auprès des autorités administratives et sanitaires de chaque pays importateur en vue de promouvoir l'image de marque des produits et d'obtenir les autorisations nécessaires à leur utilisation. Il veillera de même à leur conformité aux réglementations en vigueur (demande d'homologation, contrôle des spécifications exigées par les clients,...). Il représentera activement sa société au sein d'organismes professionnels ou de contrôles nationaux et internationaux chargés de la défense des produits. Il gérera directement ou en participation différents budgets d'études. Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans, de formation Ingénieur-Agro, ENSIAA,... possèdera quelques années d'expérience acquise en «food technology». Ce poste implique d'assez fréquents déplacements, une parfaite maîtrise de l'anglais et, si possible, une bonne connaissance de l'allemand. Ecrire sous référence 645/M à :

GRH conseils

3, avenue de Ségur 75007 PARIS. Discrétion assurée.



COGEMA
GROUPE CEA

Société leader mondial dans le domaine du cycle du combustible nucléaire (9.000 salariés) recherche pour sa

BRANCHE ENRICHISSEMENT à VELIZY
(unité de gestion budgétaire)

CADRE DE GESTION

Sa mission sera de :
- participer à l'établissement du budget,
- élaborer les documents et leurs révisions périodiques (exploitation, investissement et financement),
- assurer le contrôle de gestion de la branche et effectuer les liaisons avec la Direction Financière et les établissements industriels.

Il sera assisté, pour accomplir sa mission, d'un Comptable.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure en Gestion, ayant quelques années d'expérience dans un milieu industriel.

De réelles perspectives d'avenir peuvent être offertes à un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous réf. 1212 M à Elisabeth FRIEDEL - CETAGEP 30, avenue de l'Amiral Lemonnier - 78160 MARLY-LE-ROI

COMPAGNIE GENERALE DES MATIERES NUCLEAIRES

GAZ DE FRANCE

DIRECTION DES ÉTUDES ET TECHNIQUES NOUVELLES
recherche
POUR SON CENTRE D'ESSAIS ET DE RECHERCHES DE LA PLAINE-SAINT-DENIS

DES JEUNES INGÉNIEURS

FORMATION CENTRALE, MINES, A. et M. ou ÉQUIVALENT, OPTION THERMIQUE ET/OU MÉCANIQUE DES FLUIDES

Les candidats retenus auront en charge des études de développement impliquant des contacts nombreux avec des partenaires du milieu industriel.

Envoyer lettre avec curriculum vitae et photo à :
RÉGIE-PRESSE, sous nº 278.711 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

LCT Laboratoire Central de Télécommunications
recherche

ingénieurs électroniciens

Grandes Ecoles ou Universitaires 3ème cycle

Quelques années d'expérience pour études théoriques en électromagnétisme.
- modélisation de cibles radars
- antennes micro-ondes.

Très bonnes connaissances en analyse numérique et en programmation.

réf. SM

ingénieurs grandes écoles

pour animer une équipe responsable de l'étude et du développement des systèmes radars. 5 à 10 ans d'expérience indispensables.

réf: BZ

Bonnes connaissances de l'anglais. Nationalité française exigée. Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre Etat Civil (CV et prétentions) en rappelant la référence du poste choisi, à **LCT** - BP 40 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex.

Faites parler les chiffres

130 - 140 000 F

En fait montrez-nous vos talents d'analyste comptable. Prévisions, statistiques, études sectorielles des frais généraux, tel sera votre quotidien. A vous donc de signaler ce qui va, ce qui ne va pas ou qui pourrait être amélioré dans la ventilation de notre budget.

A 30 ans environ, vous pouvez vous targuer d'une formation type DECS ou ISG et d'une expérience professionnelle comparable. Le Chef du Service Budget auquel vous allez reporter apprécierait en outre une bonne ouverture à l'informatique compte tenu des outils qui seront mis à votre disposition dans le cadre de vos fonctions. Un mot enfin sur notre société : filiale française d'une multinationale US, CA 290 MF, tout près de l'Opéra. Merci de nous adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. 4550 à l'agence DESSEIN - 69 rue de Provence - 75009 Paris qui transmettra en toute discrétion.

Dessein

TELESYSTEMES

Nous sommes le premier fournisseur de systèmes d'information chimique en Europe.

Pour assurer le développement de nouveaux produits et renforcer notre présence commerciale auprès de l'**Industrie Pharmaceutique européenne,** nous recrutons :

ingénieurs commerciaux (hf)

pour le marketing de nos progiciels et de nos services d'information en ligne en Europe.

Profil :
- une première expérience commerciale, en informatique de préférence
- une très bonne pratique de la langue anglaise
- une formation de **base scientifique, si possible en chimie.**

Rémunération directement liée à l'envergure du poste (Réf. ICM).

ingénieurs informaticiens (hf)

pour prendre en charge le développement et la maintenance d'une ligne de produits sur **VAX 11.**

Profil :
- 2 à 3 ans d'expérience sur matériel VAX 11
- FORTRAN, Assembleur, Système VMS
- expérience logiciels graphiques souhaitée. (réf IIM)

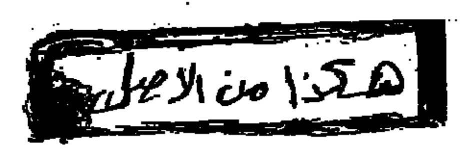
ingénieurs analystes (hf)

pour développer des systèmes de bases de données sur **IBM** et/ou **VAX** (Fortran). (réf IAM)

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence correspondante à notre Service Recrutement - 115, rue du Bac - 75007 PARIS.

telesystemes
DES METIERS POUR PENSER, AGIR, VIVRE.

Dessein



OFFRES D'EMPLOIS

GAZ DE FRANCE

DES JEUNES INGÉNIEURS

LCT Laboratoire Central de Télécommunications recherche

ingénieurs électroniciens

ingénieurs grandes écoles

Faites parler les chiffres

ingénieurs commerciaux (h/f)

ingénieurs informaticiens (h/f)

ingénieurs analystes (h/f)

télésystèmes



Diplômé de l'enseignement supérieur

Sensibilisé à l'informatique

Dans une petite équipe jeune et dynamique, le candidat sera amené à développer un outil informatique récemment mis en place.

Nous souhaitons recevoir des candidats diplômés de l'enseignement supérieur (MIAGE, Sciences ECO, Ecole de Commerce), ayant déjà une première expérience de l'informatique (mini ou micro), et si possible dans le secteur bancaire.

Si vous êtes intéressé, merci d'adresser CV et prétentions sous réf. BL 122 à Société Générale, Service Recrutement, 7 rue Caumartin, 75009 Paris.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

média-system

Nous sommes leaders en informatique distribuée et bureautique.
Nos effectifs : 1700 personnes.
Notre croissance nous amène à recruter pour notre Direction technique des

Ingénieurs Grandes Ecoles expérimentés

Nous leur proposons différents secteurs d'activités :

- logiciels de base et systèmes d'exploitation orientés mini-micro.
- développement matériels orientés micro-informatique, contrôleurs et terminaux.
- développement firmware spécialisé terminaux et stations bureautiques.

Ces opportunités sont à pourvoir au sein de petites équipes très motivées par l'intérêt des travaux basés sur des techniques de pointe. De plus, notre appartenance à grand groupe permet de garantir de larges possibilités d'évolution de carrière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous réf. 1212/1 à Michèle CORBINEAU BULL TRANSAC - BP 92 - 91301 MASSY.

Bull Transac

L'envergure des ambitions, l'envergure des solutions,
Des carrières d'envergure,

Matra Micro Systèmes

Nous sommes la structure MATRA qui a pour mission de répondre aux besoins des organisations dans le domaine de la micro-informatique de gestion et de la bureautique. Pour faire face à notre expansion sur ce marché en croissance rapide, nous cherchons à renforcer notre Direction Technique d'ORSAY(91).

RESPONSABLE DEVELOPPEMENT HARD ET SOFT

Rattaché hiérarchiquement au Directeur Technique, le titulaire du poste anime et supervise des ingénieurs responsables de projets matériel et logiciel. A court terme, sa confirmation dans la fonction et sa connaissance de l'entreprise lui permettent d'accroître ses responsabilités par la mise en place de nouvelles équipes.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur d'environ 35 ans, diplômé d'une grande école type TELECOM, CENTRALE, SUPELEC,... Il justifie d'une expérience de plusieurs années dans le domaine de la micro-informatique ou des automatismes sous leurs aspects hard et soft, acquise dans un groupe international. Une bonne connaissance de la langue anglaise et une expérience américaine sont des atouts supplémentaires.

Le développement de la Société et une rémunération très attractive sont de nature à motiver des professionnels de haut niveau.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 19893 D, à :

EGOR SA
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

WANG

TOUTE L'INFORMATIQUE AU SERVICE DU BUREAU
En France un chiffre d'affaires de 250 Millions de F. - 350 personnes - plus de 2000 systèmes installés et des ventes en progression constante (60% d'augmentation du chiffre d'affaires cette année).

est amené à créer le poste de :

responsable des opérations comptables

(management accountant)

qui, sous la supervision du responsable des services comptables se verra confier les missions suivantes :

- Préparation et émission mensuelle des états comptables (enregistrement des opérations en comptabilité et clôture).
- Supervision d'une petite équipe comptable (6-7 personnes).
- Liaison avec les services informatiques pour mise en œuvre des améliorations nécessaires.
- Participation à la mise en place du nouveau plan comptable européen.

Le candidat idéal doit posséder une formation initiale ESC + DECS, une bonne connaissance de l'anglais, une expérience de 2 à 3 années dans un cabinet d'audit et/ou dans une filiale de société anglo-saxonne. L'expérience d'animation d'une équipe serait un atout supplémentaire.

Envoyez lettre manuscrite et C.V. à : Brigitte RISCHARD Direction du Personnel
WANG FRANCE S.A. - 78/80, Avenue Galliéni - 93174 BAGNOLET CEDEX

bleu

THOMSON CGR

ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

Le Département Études Développement et Imagerie Nouvelle

recherche pour participer à la conception et à la réalisation d'un système numérique d'archivage associant texte et images

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

GRANDE ÉCOLE OU ÉQUIVALENT

Expérience d'au moins 2 ans en systèmes de gestion de fichiers.

Le projet utilise les technologies les plus récentes de stockage et s'inscrit dans le cadre d'un réseau local d'imagerie.

Anglais indispensable.

Pour ce poste à pourvoir d'urgence à Issy-les-Moulineaux adressez CV + photo + prétentions à Françoise LEMAIRE, THOMSON EDIN, 48, rue Camille-Desmoulins, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

HAVAS CONTACT

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

IMPORTANT
LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
– Banlieue Sud de Paris –

recherche

UN JEUNE MEDECIN H/F POUR SON SERVICE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT CLINIQUES

Ce médecin participera au développement des produits issus de la recherche et au soutien scientifique des produits déjà enregistrés.

Ce candidat devra avoir une expérience minimum de 3 ans de la pratique médicale en milieu hospitalier et / ou en médecine privée.

Une spécialisation en médecine interne ou en cardiologie serait appréciée ainsi que le diplôme du CESAM.

La connaissance de l'anglais écrit est indispensable.

Envoyer votre CV et photo sous réf. 8571 à

Pal — Publicité Alain LITAS
27, avenue de Lattre de Tassigny
94220 CHARENTON

Bull Systèmes recherche,
pour s'intégrer aux équipes
chargées du développement de ses futures gammes d'ordinateurs, des

INGENIEURS LOGICIEL

C'est dans le domaine spécifique du **logiciel de base** qu'ils exerceront leur activité : Systèmes, Télécommunications, Bases de Données, Compilateurs, ...
Ils participeront aux divers stades de la réalisation des produits : architecture, développement, maintenance, qualification.
Les candidats seront diplômés Grandes Ecoles et posséderont des connaissances de base en informatique acquises lors de leurs études ou au cours d'une première expérience professionnelle.
Lieu de travail : Paris 20ème/Louveciennes (78).

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 135 M à

Gérard Lavergne
Cii Honeywell Bull
PC 0G021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20



SOCIETE D'ASSURANCES
Filiale d'un important Groupe Financier
Nous nous adressons par vocation aux professions Médicales et Paramédicales
Nous recherchons

JURISTE - H/F

Pour prendre en charge une petite équipe gérant les sinistres Assurances de Personnes.

Notre préférence ira à un candidat de formation juridique supérieure (spécialisation Droit des Assurances souhaitée) et possédant, si possible, une première expérience, même courte, de l'Encadrement.

Envoyez lettre manuscrite et C.V. ss réf. 84316 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

transpac

La Direction de l'Exploitation de TRANSPAC recrute pour ses centres de PARIS

des Techniciens

chargés dans un premier temps du raccordement et de la maintenance du réseau d'abonnés. Certains d'entre eux pourront, ultérieurement, après avoir reçu une formation plus complète et en fonction des besoins spécifiques du centre, se voir confier d'autres responsabilités : exploitation du commutateur du centre, maintenance au 1er niveau des différents matériels.

Si vous êtes titulaire du BAC F3 (niveau requis pour assurer les tâches de raccordement) ou du niveau D.U.T. ou B.T.S. électronique, ou diplôme professionnel équivalent et avez une première expérience de 3 ans dans le domaine de la téléinformatique.

Adressez C.V., photo et prétentions au Service du Personnel TRANSPAC.

transpac Réseau national de transmission de données par paquets.

Tour Maine Montparnasse - BP 145
75755 PARIS Cédex 15.

Notre Etablissement de Louveciennes
(2417 personnes rattachées à des Directions Commerciales et d'Etudes)
implanté dans les Yvelines, recherche

ADJOINT AU CHEF D'ETABLISSEMENT

DEBUTANT

Responsable, vous le serez. Nous vous confierons deux missions capitales pour la bonne marche de l'entreprise :

- assistance au Chef d'Etablissement pour les Relations Sociales.
- prise en charge des problèmes d'Hygiène, Sécurité, Conditions de Travail.

Vous avez acquis des connaissances spécifiques dans ces domaines lors de votre formation (Maîtrise, Droit Social), ou d'une première expérience.
De plus vos aptitudes aux contacts et votre rigueur dans l'élaboration de dossiers vous donneront l'aisance souhaitée dans ce métier.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 467 M à

Véronique Bourlet
Cii Honeywell Bull
PC 0G021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20

Bull

SOCIETE DE BIENS D'EQUIPEMENTS
recherche

ingénieur commercial

POUR DEVELOPPER EN FRANCE ET A L'EXPORTATION SON ACTIVITE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE.

MISSION :
- il assurera la prospection, fera établir les offres en réponse aux consultations obtenues et négociera
- il participera au lancement en réalisation

PROFIL :
- jeune ingénieur ou technico-commercial expérimenté dans la vente de prestations aux ingénieries et donneurs d'ordres internationaux
- bonne connaissance des problèmes liés à la construction d'ensembles industriels dans les pays tiers.
- anglais courant exigé, seconde langue appréciée

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à N. 3546
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

Bostik CHEMICAL GROUP — EMHART

Filiale française (C.A. : 127 MF - 250 personnes) d'un Groupe industriel international, leader mondial des colles, mastics et produits insonorisants, recherche un

Chef de produits consumer

pour développer une gamme de produits sur un marché en très forte croissance (grande distribution, magasins spécialisés en bricolage...).

Vous avez une première expérience de la vente et vous voulez faire du marketing. Vous avez des idées, du dynamisme et vous aimez les contacts. Avec l'appui des laboratoires, des usines, des sociétés sœurs européennes et de notre force de vente, vous développerez un secteur dont l'avenir est prometteur. Les études de marché, la publicité, les salons, ce sera votre responsabilité aussi, en liaison avec le Directeur du Marketing dont vous dépendrez.

Lieu de travail : banlieue Nord de Paris. Anglais indispensable.

Si cette excellente opportunité de « percer » vous séduit, adressez votre dossier complet (C.V., lettre manuscrite, photo et salaire souhaité) sous la référence 1/CPB/LM à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

Paris — *CA 500 Millions*

Coordonner et animer les services comptables

Filiale d'une entreprise nationale nous développons une importante activité «travaux extérieurs» et réalisons plus de la moitié de notre volume d'affaires à l'exportation, nous cherchons à pourvoir le poste de

Chef de comptabilité

*Agé de 35 ans au moins, titulaire du DECS ayant l'expérience de l'animation et du **contrôle du travail d'équipes décentralisées**, son rôle sera plus celui d'un coordinateur et d'un homme de consolidation que celui d'un opérationnel du quotidien. La pratique de l'anglais serait un atout important.*

Adressez dossier de candidature complet sous référence 1392 à

SVP RESSOURCES HUMAINES
7, rue de Logelbach 75017 Paris.

Réussissez dans l'Informatique côté affaires

Votre expérience de 2 à 3 ans de la vente en informatique pour devenir Ingénieur commercial à Paris - Lyon - Marseille.

Une informatique accessible à tous.
Un système modulaire à intelligence répartie pour que l'entreprise s'équipe au rythme de son évolution.
Voilà l'esprit du réseau local Ethernet.
Accompagner les entreprises dans leur croissance, afin que chacune de leurs étapes soit une réussite.
Comprendre leurs structures, leurs contraintes, leurs attentes et les conseiller.
Voilà le rôle des **Ingénieurs commerciaux** que nous recherchons.
Pour remplir cette mission, vous sont bien sûr indispensables l'expérience informatique, de réelles aptitudes relationnelles et la volonté de réussir.
Votre évolution ? Elle sera à la mesure de votre implication et de la dimension Rank Xerox.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions), sous réf. M/ET 40, à Edith Legrand, Rank Xerox, Service Recrutement, 93607 Aulnay-sous-Bois Cédex.

RANK XEROX

média-system

Ingénieurs informaticiens, chefs de projet !

de formation supérieure, ayant pratiqué une méthode de conception et assuré la responsabilité de projets mettant en œuvre des techniques DB/DC.
si vous avez la conviction que le développement d'applications évoluées ne peut se concevoir, aujourd'hui, sans l'appui d'une méthodologie rigoureuse et valorisante, et si vous souhaitez exercer vos compétences dans ce domaine :
avant de vous confier à terme des responsabilités plus étendues, un

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER QUARTIER OPERA

vous propose de rejoindre son équipe support méthodes.
Sous l'impulsion de sa direction de l'informatique et de l'organisation, cette équipe participe activement au développement, à la promotion des actions entreprises, et assiste les groupes de projet, depuis la phase de conception, en y incluant les aspects de communication avec les utilisateurs, jusqu'aux phases techniques de réalisation.
L'annonceur chargé de cette mission vous assure la plus totale discrétion, et s'engage à ne pas communiquer votre candidature aux sociétés dont vous leur aurez communiqué les noms.
Adresser C.V., lettre, photo et prétentions sous référence 8749 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

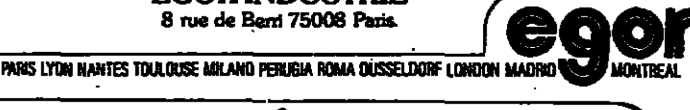
INGENIEUR ORGANISATION LOGISTIQUE

Industrie Informatique

Nous sommes un puissant Groupe international du secteur Informatique. Notre développement conduit notre Direction Logistique à recruter un Ingénieur de haut niveau.
Spécialiste des problèmes d'organisation et de gestion physique des magasins, il maîtrise les techniques du stockage, de la manutention et de la distribution.
Son action s'étend à l'ensemble des magasins centraux et des unités logistiques décentralisées en France et dans notre réseau international. Il intervient auprès des responsables opérationnels pour promouvoir des méthodes et des outils nouveaux, assurer leur mise en oeuvre et leur suivi.
Vous êtes Ingénieur, vous parlez anglais, et vous avez acquis, en dix années de vie professionnelle, une expérience approfondie des techniques les plus avancées de la fonction logistique et de la grande diffusion.
Ce poste, basé en proche banlieue Ouest, offre de réelles possibilités d'évolution vers des responsabilités opérationnelles ou fonctionnelles au sein de notre Groupe.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 25874 H à :

EGOR INDUSTRIE
8 rue de Berri 75008 Paris.

média-system



LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT
recherche pour
PARIS

INGÉNIEUR ÉCONOMISTE H/F

GRANDE ÉCOLE
(PONTS, A.M., T.P., MINES...)
+ 2e ou 3e cycle en économie, gestion ou marketing

- Débutant/e ou 2/3 années d'expérience.
- Anglais nécessaire.
- Connaissances en génie climatique appréciées.
- Sens du contact et aptitude à l'expression écrite.
- Bonnes connaissances en informatique.

Au sein d'une équipe dynamique, il aura la responsabilité d'études dans le domaine de l'économie de l'énergie.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à M. URIEN - C.S.T.B.
4, avenue du Recteur-Poincaré, 75016 PARIS.

Notre Direction Recherche et Technologie recrute des

INGENIEURS

Grandes Ecoles.
Doctorat d'Etat ou de 3ème cycle.

Ils seront chargés de l'étude, la conception et la réalisation de **machines spécifiques de haute performance** et plus particulièrement d'études matérielles centrées sur les systèmes de mémoire secondaire, les dispositifs de gestion de mémoire, les opérateurs de calcul.
Lieu de travail : Banlieue Ouest de Paris.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 466 M à

Véronique Bourlet
Cii Honeywell Bull
PC 0G021C
94, avenue Gambetta
75990 Paris Cedex 20

Bull

Lee Cooper

PREMIER GROUPE EUROPEEN DE JEANS recherche, dans le cadre du développement de son informatique, pour son siège en France où se trouve le centre pilote de l'informatique de l'ensemble des filiales de l'Europe de l'Ouest

ANALYSTES PROGRAMMEURS

débutants ou ayant une première expérience

Pour s'intégrer dans une équipe performante, il est nécessaire que les candidats soient de haut niveau pour faire face au développement important de la puissance informatique inscrit au plan à moyen terme (Ingénieur, M.I.A.G.E., D.E.A., I.U.T. +, ou équivalent).

Nos plans de formation permettent à nos collaborateurs d'acquérir ou de maintenir une technicité qui les situe au meilleur niveau professionnel (*IBM sous MVS - HP sous MPEIV - 200 terminaux*).

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 8584 Q, à :

EGOR INFORMATIQUE
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

média-system



PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL
leader dans sa branche, recherche

INGENIEUR DE PRODUCTION

30 ans environ - Grande Ecole, ayant plusieurs années d'expérience de production et *de commandement dans l'industrie lourde :*
- cimenterie
- chimie lourde
- mines.

Allemand indispensable.
Après une période de formation d'environ 1 an dans une usine française, le candidat retenu sera appelé à prendre d'importantes responsabilités au sein d'une ou plusieurs unités en pleine expansion, situées en Europe du Nord.
Le poste présente de réelles perspectives d'évolution pour un candidat à fort potentiel.

Ecrire avec CV, photo et prétentions s/réf. 84436 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

INGENIEUR THERMICIEN

AM, ENSAIS,... ENSI – COSTIC.

ayant quelques années d'expérience dans le domaine du chauffage ou de la climatisation (BE, installation, exploitation...).

L'activité de notre Société, en pleine expansion et filiale d'un puissant groupe pétrolier français, est axée sur la gestion de l'énergie (eff. 890 — CA 500 MF — 20 implantations en province).

Nous recherchons pour Paris pour notre Direction Technique un jeune ingénieur à fort potentiel. Il secondera le responsable dans toutes ses fonctions qui sont multiples : appui technique aux agences, animation des équipes en région (information - formation) promotion et mise en oeuvre de technique de pointe (télé-gestion, télé-alarme...).

Ce poste, très vivant et formateur, comporte de nombreux contacts, des déplacements fréquents de courte durée.

Evolution de carrière très ouverte soit au sein de la direction technique, soit en province.



Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 2972 M à D. DANGER - CORT - 65, av. Kléber - 75116 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

Dassein

CADRE COMPTABLE

ACTIVITE B.T.P.

La Direction Financière d'une importante Entreprise de BTP (CA + 600 MF) souhaite confier la COMPTABILITE METROPOLE (2/3 de son C.A.) à un Cadre Comptable de 35 ans environ, formation DECS ou équivalent. Excellent praticien de la comptabilité en entreprise de BTP et utilisateur confirmé de l'outil informatique, il aura pour mission essentielle, avec l'aide d'une équipe de 4 collaborateurs, d'harmoniser et d'exploiter les éléments comptables des Agences et Directions Régionales, d'établir les bilans et comptes de résultats et de réaliser les travaux de consolidation avec les autres partenaires concernés (*filiales, services étrangers, ...*).
Poste à pourvoir en Banlieue OUEST de PARIS.

Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil.
Merci de lui adresser C.V., photo et prét. sous réf. 1217 M

Jean-Claude Maurice S.A.
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Société Française d'Instrumentation Scientifique, recherche pour rédaction et élaboration de notices techniques et commerciales

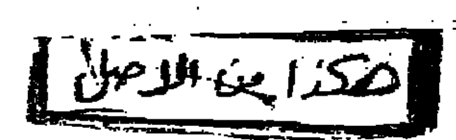
un rédacteur technique

Anglais lu et écrit indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions
SOCIETE DELSI, 51, rue de Verdun
92150 SURESNES

Publicités Réunies

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

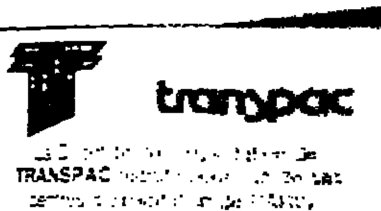


OFFRES D'EMPLOIS

CHEF DU SERVICE TECHNIQUE

GRH conseils

Adjoint(e) au Directeur Commercial



Un Technicien principal

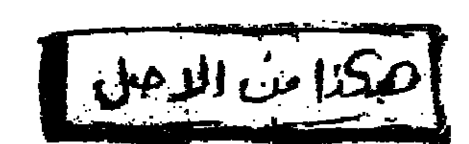
TRANSPAC

La filiale du plus grand groupe français d'électronique professionnelle spécialisé dans les composants passifs, recherche

UN AGENT TECHNIQUE

La filiale du plus grand groupe français d'électronique professionnelle spécialisé dans les composants passifs

UN TECHNICIEN COMMERCIAL EXPORT



Coordonner et animer les services

Chef de comptabilité

Ingenieurs informaticiens chefs de projet !

INGENIEURS

INGENIEUR THERMIC

Bull

Nous prions instamment nos lecteurs d'avoir l'obligeance de répondre aux annonces ... les lettres qu'ils reçoivent ... restituer aux intéressés les documents qui ont été confiés.

CHEF DU SERVICE TECHNIQUE

PARIS
Télétransmissions

Une société française occupant une position de leader dans le domaine des télétransmissions, recherche UN CHEF DE SERVICE TECHNIQUE. Sous l'autorité du directeur d'une division, et à partir des orientations qui lui auront été fournies, il sera responsable des études et du développement de systèmes et équipements de télétransmission et télésignalisation mettant en oeuvre des techniques de pointe dans les domaines de l'acoustique, de l'électronique, de l'optoélectronique,... Il gérera et dirigera un service d'une quinzaine d'ingénieurs et techniciens. Il assurera les relations avec les autres services de la société et avec l'usine située en province. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, obligatoirement ingénieur de formation, possédera au moins une *première expérience en matière d'étude et développement de produits* nouveaux faisant appel à l'électronique et acquise si possible dans une société du secteur électricité-électronique. La connaissance de l'anglais est indispensable.
Ecrire sous référence 649/M à :

GRH conseils

3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

Et secondaire sous contrat recherche

PROFESSEUR DE LETTRES

Adresser C.V. au 36 avenue du Président-Wilson 94230 CACHAN.

ETABLISSEMENT

DE GERIATRIE

recherche

DIRECTEUR
200/240.000 F/AN

Responsable à part entière de l'exploitation, gestion et comptabilité informatisées, administration et commercialisation d'une unité de 65 lits et d'un effectif de 30 personnes.
Une expérience en milieu médical est nécessaire.

Poste à pourvoir janvier 84 dans région Nord de Paris.
Merci d'adresser C.V. + photo sous réf. 60/01/84

NORAY CONSULTANTS
28, rue de l'Echiquier
75010 PARIS.

GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS
en progression rapide et constante,
dont le C.A. prévu pour 1984 est de 440 MF,
situé en proche banlieue parisienne

désire s'adjoindre un

PHARMACOLOGUE
(cardio-respiratoire)

de bon niveau mais dont la carrière est encore en phase ascendante, désireux de participer au développement d'un département du

Centre de Recherche de ce Groupe

Un premier entretien, confidentiel, est prévu avec un Consultant de GEFFOR-SÉLECTION, qui s'engage à présenter votre candidature aux Responsables du Groupe concerné seulement si, à l'issue de cet entretien, vous confirmez votre intérêt pour ce poste.

Votre C.V. sera donc à adresser sous référence M102 à

GEFFOR selection
Tour Maine-Montparnasse
33, avenue du Maine
75755 Paris Cédex 15

JEUNES INSA, MIAGE...
Dans le cadre du développement de notre département

AUDIT INFORMATIQUE
situé à Paris.

Nous sommes l'un des grands cabinets d'audit implantés en France, et nous intervenons dans l'ensemble des secteurs professionnels.
Nous recherchons de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ayant acquis une solide expérience de l'analyse programmation (2 à 3 ans), pour concevoir et animer, en relation avec les équipes d'auditeurs, des programmes de tests financiers et comptables, à Paris et en province (déplacements de courte ou moyenne durée).
Nous vous remercions de nous envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence INFO 8312 M, à :

BEFEC–MULQUIN & ASSOCIÉS
Associé français
de
Binder Dijker Otte & Co
Groupe international d'auditeurs
12, rue Margueritte - 75017 PARIS

Importante Société de Transports recherche pour son Siège Parisien

Adjoint(e) au Directeur Commercial

DEBUTANT (E) ESC ou MAITRISE DE GESTION
Mission : Vente en milieu industriel - Etudes et Actions Marketing - Analyses commerciales.
Formation assurée.
Adresser CV et photo sous référence 3434 à Pierre Mulot Publicité - 39 rue de l'Arcade 75008 PARIS.

pmp

---

adret électronique.

Entreprise d'Electronique professionnelle
en fort développement
200 personnes
recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR *HF*

- Il devra améliorer l'organisation du traitement de l'information au sein de l'entreprise : en particulier il aura la charge d'introduire la micro-*informatique et de former les utilisateurs.*
- Il aura la responsabilité du Service informatique (2 IBM 34 - 6 micro).

Expérience : IBM 34 - GAP II.
Connaissances Logiciel MAPICS et micro informatique appréciées.

Lieu de Travail : Trappes.

Envoyer : lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions à la Direction du Personnel. *BP 33 - 78192 TRAPPES Cédex.*

La filiale du plus grand groupe français d'électronique professionnelle spécialisé dans les composants passifs

recherche

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

Pour prendre la responsabilité d'un de ses secteurs de vente en France.
Ce poste basé dans la proche banlieue Est de Paris appelle à de fréquents déplacements en province.
Le candidat ingénieur électronicien ou électromécanicien devra avoir une première expérience de la commercialisation des composants pour l'industrie électronique.
Il devra avoir le goût du contact et du travail en équipe et présenter une réelle disponibilité.

Adresser c.v., photo et prétentions sous nº T 043.522 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Une importante société sur le marché des biens d'équipement recherche pour son Siège Social

Un jeune cadre comptable

De niveau DECS - Ayant acquis une expérience de 2 à 3 ans en milieu industriel dans un cabinet d'audit ou d'expertise comptable.
En tant qu'assistant du chef comptable, il sera chargé de l'élaboration des états financiers mensuels consolidés, il contribuera à l'animation et à l'encadrement de la comptabilité du Siège Social (environ 10 personnes).
Poste évolutif dans la proche banlieue Ouest de Paris.
Merci d'adresser CV, photo et prétentions, sous réf. 3300 (mentionnée sur l'enveloppe), à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

---

transpac

La Direction de l'exploitation de TRANSPAC recrute pour l'un de ses centres d'exploitation de PARIS,

Un Technicien principal

chargé, après une période d'adaptation pendant laquelle il recevra une formation appropriée, de coordonner les activités liées au raccordement et à la maintenance du réseau d'abonnés (près de 1600 raccordements actuellement en service).

Si vous êtes titulaire d'un DUT électronique ou diplôme professionnel équivalent et avez au minimum 10 ans d'expérience pendant lesquels vous avez pu acquérir une bonne connaissance des systèmes informatiques et de transmission de données et encadrer une équipe de techniciens.

Adresser C.V., photo et prétentions au Service du Personnel TRANSPAC

transpac Réseau national de transmission de données par paquets.
Tour Maine Montparnasse - BP 145
75755 PARIS Cédex 15

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recrute son futur responsable du département technique.

des compétences étendues en :
- méthodologie
- génie logiciel
- outillages logiciel

constituent les points forts d'une expérience de 8 à 10 ans en développement de systèmes informatiques.

Envoyer C.V. et prétentions
J.M.S.
19, rue de Presbourg
75116 PARIS

Préciser réf. sur enveloppe : **95 LM**



L'ODA (1000 collaborateurs - 1 Milliard de C.A.) - Filiale du groupe **HAVAS**
recherche
pour sa Direction RELATIONS PUBLIQUES

UN(E) ATTACHÉ(E) DE PRESSE

LA MISSION :
Elle comprend :
- L'élaboration et la diffusion des documents internes d'information (Journal d'entreprise...).
- L'établissement de la Revue de Presse.
- La tenue et mise à jour d'un fichier presse et la rédaction de dossiers.
- L'organisation de conférences de Presse.

LE PROFIL :
- De formation supérieure (École Attachés de Presse...), le candidat possède une expérience d'au moins 2 années dans une fonction similaire.
- Une bonne connaissance des médias et de la communication est nécessaire pour tenir ce poste.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions à :
OFFICE D'ANNONCES, Evelyne MALACH - 136, avenue Charles-de-Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

HAVAS CONTACT

ORGANISME NATIONAL

qui démarre des applications informatiques pour la gestion à son siège social, ses différentes antennes régionales embauche au 1er janvier 1984

un ANALYSTE

- Responsable d'applications pour le suivi et le développement des applications à mettre en place.
- Responsable de la gestion et de la réalisation avec l'assistance des S.S.C.I. qui disposera d'ordinateurs installés dans les différents centres et au siège social.

Ce poste nécessite en priorité des qualités d'adaptation, d'autonomie et de polyvalence.

Une formation initiale en informatique MIAGE, ÉCOLE D'INGÉNIEURS est indispensable.

Une première expérience (3 ans) de l'analyse, de la programmation d'application de gestion et une bonne connaissance du système d'application GECOS 6 sont vivement souhaitées.

Lieu de travail : PARIS.

Candidature avec c.v. à adresser sous références 11.363 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

La filiale du plus grand groupe français d'électronique professionnelle spécialisé dans les composants passifs.

recherche

UN AGENT TECHNIQUE

Pour seconder le responsable marketing du département.
Ce poste basé dans la proche banlieue Est de Paris appelle à des déplacements peu fréquents en France et à l'étranger.
Il nécessite une bonne connaissance de l'anglais.
Ce poste s'adresse à un candidat de formation B.T.S. ou D.U.T. électronique ou électrotechnique ayant une première expérience dans les techniques de marketing ou d'aide à la commercialisation.

Adresser c.v., photo et prétentions, sous nº T 043.521 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.




SCOR
1ère Société Française de Réassurance
Paris La Défense

recherche

TRADUCTEUR
H/F

Anglais (langue maternelle)
Français (2ème langue) + Allemand
Formation ESIT ou équivalent souhaitée
Horaire 38 heures en 5 jours - 13ème mois - Horaire mobile - Prime de vacances - Restaurant d'entreprise.
Réponse à toute lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions adressée sous référence 283 à M. ROY - Immeuble SCOR - Cedex 39 - 92074 PARIS LA DEFENSE



INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE
situé à RUEIL MALMAISON (92)
recherche

INGENIEUR

DEBUTANT ou AYANT QUELQUES ANNEES de PRATIQUE DANS LE DOMAINE de la FORMULATION et de la TRANSFORMATION des MATERIAUX ORGANIQUES et COMPOSITES et en MECANIQUE.
Préférence donnée à candidat diplômé de grandes écoles ou U.T.C.
Dynamisme et aptitude à établir des contacts avec l'industrie appréciés.

Adresser CV, photo et prétentions s/réf. 84096 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

---

SSCI recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Confirmés COBOL-CICS
Pour développement applications intéressantes.

Tél. pour r.-v. 874-36-23.

GENUS SYSTÈMES
recherche

INGÉNIEURS

Logiciel temps réel, diplômés et expérimentés sur SOLAR, *Z 80, 68000,... pour grand* projets T.R.
TANG. 605-35-60.

Organisme public
DE DOCUMENTATION
Porte d'Italie, recherche

PHARMACIEN, ou MAITRISE BIOLOGIE

Anglais indispensable, travail partiellement à domicile

Envoyer C.V. et prétentions
Ecrire sous le nº 278.712 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

D.O.O.

78, Champs-Elysées
recrute

INGÉNIEUR
RESPONSABLE ATELIER de PRODUCTION LOGICIEL

(VAX - PASCAL)
Tél. au 359-17-86.

URGENT
Agence immobilière
VERSAILLES 78
recherche

PROFESSIONNEL QUALIFIÉ

pour diriger et développer son service co-propriété
Ecrire DUMARTIN, 10, résidence Foch 92380 GARCHES ou tél. 741-27-16.

ENTREPRISE DE PRESSE
CENTRE DE PARIS

recrute

JOURNALISTE

spécialiste des questions économiques, industrielles et plus particulièrement énergétiques.

Adr. candidature avec référ. à :
S.G.P.
13, avenue de l'Opéra
75001 PARIS.

D.O.O.

78, Champs-Elysées
recrute

INGÉNIEURS LOGICIEL

POUR RÉALISATIONS temps réel mini/micro
- PROCESSUS INDUSTRIELS.
- Téléphonie.

Tél. : 359-17-86.

SOCIÉTÉS BIENS D'ÉQUIPEMENT

PONT DE NEUILLY
C.A. 450 millions/950 pers.

RECHERCHE POUR SA DIRECTION FINANCIÈRE

RESPONSABLE FACTURATIONS/RELANCES CLIENTS

POSITION CADRE

- Quelques années d'exp. dans fonction similaire.
- Anglais indispensable.
- Bonne connaissance des termes/conditions de paiement à l'exportation.

Adr. C.V. + photo + prétent. s/réf. 1.677 à SOURCES, 18, r. J.-J. Rousseau, 75001 PARIS.

La filiale du plus grand groupe français d'électronique professionnelle spécialisé dans les composants passifs

recherche pour son département COSELEC

UN TECHNICIEN COMMERCIAL EXPORT

Pour assister le Chef de vente export dans ses activités de gestion commerciale.
Ce poste, basé dans la proche banlieue Est de Paris et sédentaire, nécessite une bonne connaissance de l'anglais. Les notions d'allemand seraient appréciées. Ce poste s'adresse à un candidat de formation B.T.S. ou D.U.T. électronique ou électrotechnique ayant une première expérience de la commercialisation des composants pour l'industrie électronique.

Adresser c.v., photo et prétentions sous nº T 043.520 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Clark France Manutention

recherche pour ses bureaux situés à BAGNOLET

UN RESPONSABLE COMMERCIAL CONFIRMÉ

chargé des relations avec le réseau. Anglais souhaité.

Envoyer candidature avec c.v. à :
CLARK FRANCE MANUTENTION, tour Les Mercuriales, 40, rue Jean-Jaurès, 93176 BAGNOLET Cedex.

BANQUE PRIVEE
PARIS 8ème
recherche

GRADE *HF*
CLASSE II / III

pour son service
BOURSE ETRANGERE

Expérience 2 à 3 ans des négociations
Bilingue anglais

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. sous réf. 4021 M à OCBF 66, rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS.

services
vous assiste dans le recrutement bancaire

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recrute

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

GRANDES ÉCOLES
Connaissance temps réel
Assembleur
Expérience 5 ans et plus

SALAIRES MOTIVANTS

Env. C.V. et prétentions à :
INTER COMPUTER
61, av. de la République
75011 PARIS.
Tél. : 806-50-00.

OFFRES D'EMPLOIS

ERIN

recherche pour réalisation de logiciel en informatique industrielle
– logiciel de base (mini-micro).

DES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

(réf. 100) – option informatique, automatique, électronique

DES DUT INFORMATIQUE

(réf. 200) minimum 3 ans d'expérience.
Les candidats retenus seront convoqués dans les 15 jours.

Ecr. avec C.V. à AXIAL PUB. s/réf. 5.728, 27, rue Taitbout 75009 PARIS, qui transmettra.

Impte Sté Sud de Paris recherche

CONDUCTEURS DE TRAVAUX

en électricité industrielle ayant au moins 5 ans d'expérience en préparation, suivi et mise en route de chantier d'électricité industrielle B.T.
Pour ce poste :
– Sens du *commandement* nécessaire.
– Déplacements France et étranger.
Adresser C.V., photo et prét. à SIETAM (Service Montage, réf. 1.247), 42/48, avenue du Pt-Kennedy, 91170 VIRY-CHATILLON.

IMP. CABINET DE RÉVISION COMPTABLE FRANÇAIS

recherche

PLUSIEURS JEUNES

COLLABORATEURS EXPÉRIMENTÉS

Avec une expérience en cabinet comprise entre 1 et 3 ans. DECS minimum. Un des postes est à pourvoir par un PROFESSIONNEL parfaitement bilingue français/allemand. Formation supérieure nécess. et références sérieuses exigées.
Envoyer C.V. à :
MADAME DURIAUD
CABINET CONSTANTIN
66, RUE CAUMARTIN,
75009 PARIS.

VILLE D'ORSAY (Essonne)
14.071 habitants
recrute d'urgence

ATTACHÉ COMMUNAL OU CHEF DE BUREAU

Pour la direction de son service financier
Connaissances indispensables M.12 et fiscalité locale
Connaiss. en informatique et comptabilité privée appréciées

Adresser candidature avec C.V. et photo à M. le Maire Hôtel-de-Ville, 91406 ORSAY.

GROUPE DE PRESSE
Centre PARIS
RECHERCHE

DOCUMENTALISTE

EXPÉRIMENTÉE
Bonne connaissance des problèmes économiques indispensable
Anglais courant
Ecrire : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

COURS PRIVÉ
Hors contrat
plein centre Paris
recherche

PROFESSEURS

DE COMPTABILITÉ ÉLÉMENTAIRE

Pour classe B.T.S. informatique

Excellent pédagogue

Env. C.V. d'urgence à SPERI 12, bd Bonne-Nouvelle 75010 PARIS qui transmettra.

Organisme parapublic recherche

JEUNE CHARGÉ D'ENQUÊTE STATISTIQUE

(en milieu hospitalier)

Niveau Bac + 2 (scientifique)

Lieu de travail : Paris-7e. Nombreux déplacements de courte durée en province.

Contrat à durée déterminée (1 an).
Disponibilité rapide.
Rémunération mensuelle brute 7.500 F X 13.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. en précisant sur l'enveloppe la réf. 5.274 à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transm.

Urgent, maison édition 6e arrdt cherche

ATTACHÉE PRESSE

expérimentée
profil indispensable, aisance, rel. pub., finesse, connaissance livres, aptitude à en parler. C.V. + PHOTO.
Ecr. s/n° 7.247 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Société d'ingénierie et de commercialisation d'équipements industriels à l'export recherche pour son siège parisien

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Il participera au développement de l'activité export du service « traitement de l'information » particulièrement dans le domaine :
– systèmes informatiques et automatismes.
– Robotique.
– Conception assistée par ordinateur.
Statut : il dépendra directement du chef de service.
Profil : ingénieur de formation SUPELEC, Ecole Supérieure Electrotechnique ou universitaire scientifique d'expérience équivalente.
– 35 à 40 ans.
– Expérience en projet-vente souhaitée.
– Sera amené à effectuer de fréquents voyages en Europe.
Rémunération de départ : environ 180.000 F/an.
Adr. candidature manuscrite, C.V. et photo à M. FOULON
Société SORICE
79/81, av. Danielle-Casanova
94200 IVRY-SUR-SEINE.

Sté d'expertise comptable recherche

ASSISTANT PRINCIPAL

diplômé. Expér. professionnelle minimum 3 ans.
POSTE ÉVOLUTIF
pour candidat désireux de COLLABORER avec la direction du cabinet.
Env. C.V., photo et prét. sous réf. 862 à
SCOP 7
2, av. du Général-Leclerc
75014 PARIS.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS
recherche pour diffusion vente
DÉLÉGUÉES
– Travail uniquement sur r.-v.
– Stage de formation.
– Rémunération importante.
Tél. pour r.-v. 538-98-54 de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
en pleine expansion
CONSEIL ET COMMISSARIAT
recherche

• UN CHEF DE MISSION

• COLLABORATEURS N3, N4

Ecrire M. LANGMANTIL
14, rue Soufflot, 75005 PARIS.

Cherche

ANIMATEUR

Expression orale et communication pour vacation
Envoyer curriculum vitae sous le n° T 043544 M,
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VILLE BANLIEUE SUD
(+ 40.000 habitants)
RECHERCHE

1 ANIMATEUR (TRICE)

Adjoint de direction.
Equipement socio-culturel.
Adresser c.v. au journal.
Ecr. s/n° 7.224 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

capitaux propositions commerciales

H.E.C. expert comptable recherche toute association ou rachat de cabinet.
Téléphone : 224-14-32.

propositions diverses

CHEFS D'ENTREPRISE P.M.E. - P.M.I.

Vous recherchez l'amélioration de la rentabilité de votre entreprise :
développement commercial, national et international, recherche de produits nouveaux, amélioration de votre production, stratégie d'organisation et de gestion. Un groupe de cadres supérieurs vous propose des solutions concrètes adaptées à votre entreprise : une intervention rapide pour une première consultation gratuite.
Ecrire à GIEO - B.P. 58 - 92123 MONTROUGE CEDEX.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS.

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16).
B.P. 402.09 PARIS.

travail à domicile

Artisans, ts travaux traitement de texte + dactylo sur I.B.M. 82 C. Tél. 051-44-49.

Je dactylographie vos mémoires, rapports de stages, thèses, etc. sur machine électronique – Tél. : 535-28-85.

Ts travaux RÉÉCRITURE dactylo, par diplômé d'études supérieures. Tél. 887-71-88.

secrétaires secrétaires

Secrétariat juridique

130.000 F. +

PARIS 8e

Société de communication, radio, cinéma, publicité, presse, recherche

UNE SECRETAIRE

Rattachée directement au Directeur juridique, elle l'assistera dans ses différentes missions :
conseils d'administration (convocations et rédaction des compte rendus), préparation d'assemblées generales, courrier (dactylo nécessaire), suivi de registres de transferts de sociétes, plus dossiers juridiques variés...

De par sa fonction, elle sera amenée à avoir des contacts avec des avocats, commissaires aux comptes, etc... et devra être bien informée des lois nouvelles.

De bonnes connaissances en droit (maîtrise en droit des affaires) affinées par 3 à 5 ans d'expérience sont indispensables.

Capacités d'analyse, initiative, dispositions intellectuelles, sont parmi les principaux traits de caractere souhaités.

Sensibilisée au traitement de texte, elle possède déjà une formation ou est prête à l'acquérir et ne se montre pas hostile au dictaphone.
Le salaire × 13 est assorti de nombreux avantages sociaux.

VALENS CONSEIL

Adresser C.V. + photo à Christine d'AUBIGNY réf. 274 M
VALENS CONSEIL RECRUTEMENT
59,rue de Richelieu 75002 PARIS
qui vous assure de sa totale discrétion.

STÉ DE TRANSFORMATION DE MATIÈRE PLASTIQUES BANLIEUE SUD
RECHERCHE UNE

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

SÉRIEUSES RÉFÉRENCES EXIGÉES
LANGUES ÉTRANGÈRES SOUHAITÉES

Envoyer curriculum vitae et candidature
Ecrire sous n° 7243, LE MONDE Publicité
service des ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Organisme de conseil et de formation recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

3 à 4 ans d'expérience, contrat durée déterminée (congés maternité), libre de suite.

Lieu de travail : Montparnasse. Salaire 76.000 F/an. Se prés. CEFCA, 14, rue Armand-Moisant, 75015 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

COLLABORATRICE HAUT NIVEAU

OFFRE :

– sa formation universitaire et son expérience professionnelle à une entreprise dynamique.

POUR ASSISTER SOIT :

– la direction juridique ;
– la direction générale ;
– le service des relations publiques.

POSSÈDE :

– un D.E.A. DE DROIT DES AFFAIRES ;
– un BTS de secrétariat de direction ;
– un anglais courant ;
– SIX ANNÉES D'EXPÉRIENCE comme assistante de direction en France et à l'étranger.

Claude VAUCHÈRE, 27, rue Ganthey, 75017 PARIS.
Téléphone : 226-79-82.

CADRE POLYVALENT

RIGUEUR, INITIATIVE, RESPONSABLE, IMAGINATION, ÉCLECTISME

20 ans d'expérience gestion, relations publiques, financière, juridique (acquise dans l'immobilier).

Offre ses compétences pour activités diverses.

Ecrire sous n° T 043.506 M à RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

TRES PRIS PAR VOS AFFAIRES.
vous recherchez un homme polyvalent cinquantaine, discret, dynamique, pour lui confier une mission précise.
Ecr. s/n° 6568 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 18 ans titulaire d'un C.A.P. et d'un B.E.P. de micromécanique, cherche 1er emploi. M. Franck ROLION, 1, allée Monet, Belloy-en-France, 95270 Luzarches.
Téléphone : 035-73-77.

Jeune femme ayant une formation secondaire, UN DEUG DE PSYCHO, une mentalité de praticienne, RECHERCHE SUR PARIS UN POSTE ACTIF où elle puisse trouver à mettre en application :
– son sens social;
– ses possibilités d'initiative;
– son dévouement.
Env. propositions s/réf. 1474 au CENTRE DE PSYCHOLOGIE ET D'EFFICIENCE
17, r. des Acacias, 75017 Paris qui transmettra.

RECHERCHE POSTE DE JURISTE

Avocat américain, 30 ans,
bilingue anglais-français,
3 ans d'expérience dans un cabinet français spécialisé en droit commercial international,
recherche
poste de juriste
dans une entreprise traitant des affaires internationales.
Ecr. s/n° 2514 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme, maîtrise anglais et maîtrise Celsa, allemand, expérience relations publiques, *informatique et marketing*, cherche poste motivant.
Ecr. s/n° 2519 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 26 a., maîtrise d'histoire, expér. enseignement, connaiss. pluri-disciplinaires, angl., ital., not. d'allem. ; tr. bonne rédactrice, ch. empl. à responsabilités, de préf. de édition - presse - relations publiques. Etudie ttes prop.
Ecr. s/n° 2528 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H. 25 ans, math. sup., S.P.E. + D.U.T. électronique ; expér. : enseignement, informatique et audiovisuel (ing. de la vision) ; goûts : communication, art, culture et voyages.
Anglais courant.
Etudie toutes propositions.
705-91-46

JAPON

SPÉCIAL MARCHÉS BOURSIERS EXTR.-ORIENT ET PACIFIQUE

Etud. toutes propositions :

• Gestion de portefeuilles ;
• Collaboration publications.
Ecr. s/n° 2542 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JURIDIQUE ET GESTION PERSONNEL

J.F. 29 ans, D.E.S.S. Juriste d'entr., anglais, expér. fonction personnel, 4 ans juriste dans sté U.S., recherche poste juriste et/ou dans gestion personnel - France-Irlande.

Ecr. s/n° 2544 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ADJOINT A. D.G. ou P.-D.G.

Homme 40 ans, apportant
• Une formation supérieure complète (droit, Sc. Po).
• Une expérience de directeur PME de services : + 50 personnes (transports), + 150 personnes (assistance).
• Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires commerciales, direction de sociétés.
• Excellent négociateur, Esprit de synthèse, créatif et organisateur.
• Anglais + espagnol. Connaissances allemand + italien.

Recherche poste actif d'adjoint à D.G. ou P.-D.G. – direction P.M.E ou filiale.
Ecr. s/n° 6.574 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RÉSIDANT EN AUTRICHE
H. 44 ans, nat. franç., format. économ., bonnes rel. de la rég., langues parlées, ch. mission ou représent. ciale pour Hongrie et Roumanie.
Ecrire sous le n° T 043.380 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cherche contrat agent commercial en vue créer clientèle Ile-de-France, étud. propos. autre rég. Suisse, belg. 631-97-42.

Juriste d'entreprise
+ de 4 ans d'exp. profes., droit des affaires français et international, actuellement responsable juridique d'un groupe de 4 stés, rech. poste stable dans cabinet ou entreprise.
Ecrire sous le n° T 043.543 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PROFESSEUR D'ANGLAIS
32 ans, cherchant à se réintégrer dans le monde des affaires, étud. ttes possibilités.
Téléphone : 842-31-84.

Chef de proj. moyen ou import., 14 a. d'exp., réf. 1er ordre, ing. INFORMATICIEN, ch. mission glob. ou cl. en m., Paris ou R.P.
Ecrire sous le n° T 043.532 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ingénieur en organisation et formation, 15 ans exp. gde industrie spécialiste micro-informatique, formation complémentaire en économie et gestion, étudie ttes propos. (Région parisienne et Rhône-Alpes). Tél. : 462-46-01.

---

22 ANS, crypto diplôme, étudierait ttes propositions.
Téléphone : (48) 72-54-00.

VOUS NE CHERCHEZ PAS UN COLLABORATEUR
mais un homme de haut niveau à qui confier
UNE MISSION PRÉCISE.
ESSEC, 41 ans, connaissant la vie des affaires, je me tiens à votre disposition.
Ecr. s/n° 2.546 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ingénieur E.N.S.M.-I.C.G.
40 ans, marketing, gestion, expérience filiale groupe anglo-saxon. Exportation, intéressé par direction P.M.E. ou division groupe important.
Ecr. s/n° 7.245 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTION et GESTION

• HOMME, 40 ans, universitaire, expérience de direction P.M.E., secteurs transports, services, export (Esp., Am. Lat., Maghreb).
• Anglais + espagnol.
Cherche poste actif d'adjoint à D.G. ou P.-D.G., direction P.M.E. ou filiale.
Ecr. s/n° 6.575 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

formation professionnelle

DEMANDEURS D'EMPLOI

faites un stage de langues rémunéré par l'Etat. Quelques places disponibles pour un stage d'ARABE ou d'ALLEMAND du 9 janvier au 6 avril 84 (12 semaines 4.604). Participation aux frais de formation 2.290 F pour chaque module de 4 semaines.
Renseignements et inscriptions C.A.R.E.L. 17205 ROYAN Cedex. Tél. (46) 05-31-08.

I.E.T.A.

Ecole Technique privée
Formation professionnelle

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

• COBOL - BASIC - GAP II.
• ANALYSE.
(Niveau Bac, Bac + 1)
Durée : 24 sem., 27 h. hebdo.
Session : Début janvier 84.

Document. et renseignements 28, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris. Mo Bonne-Nouvelle.

770-71-01

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

PLACE DES VOSGES
Rue du Pas-de-la-Mule, très beau studio excellent état, 370.000 F. RIVAL 504-32-00.

4e arrdt

6, BD MORLAND
Bel imm. tout ravalement payé 3e étage, très clair, 2 p. cuisine, w.-c., bains, chauffage. Prix : 265.000
S/place, mardi, 14 à 16 h. 30.

ILE SAINT-LOUIS
QUAI DE BOURDON
APPT DE GDE CLASSE
165 m² except., réceptions, 2 chbres, 2 bains, gar., serv. DORESSAY - 624-93-33.

5e arrdt

SUR DOME SORBONNE
Charmant Duplex, 2 chbres
Parfait état, 5e étage
ss ascenseur. 1.180.000 F. DORESSAY. 624-93-33.

NEUF JARDIN PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate
3-4-5 pces et DUPLEX Vis. témoin tous les jours 14/19 h sauf mercredi et dimanche.

MONGE
Studio tt cft, de caractère, 3e ét. sur rue, imm. rénové, 340.000 F. Tél. : 535-14-40.

6e arrdt

RUE DE SEINE
Petit studio, calme
200.000 F. Tél. 326-73-14.

VAVIN, caractère . 354-42-70
115 m² PLEIN CIEL.

SAINT-SULPICE
ORIGINAL DUPLEX, beau séjour + chambre, bureau, petite terrasse, beaucoup de charme, travaux terminés sous 1 mois, 70 m², environ 950.000 F.
PROMOTIC 553-14-14.

RUE JACOB
CHARME, CARACTÈRE, 4 P. 2 bains. DORESSAY, 624-93-33.

115 m², caractère, 354-95-10
PROXIMITÉ SEINE
Studio ét. élevé, asc. travaux.

7e arrdt

DUROC bd des INVALIDES magnif. 1er ét. 9 p. 375 m² VUE VERDURE sol. DIVIS., poss. BURX PROF. Px 3.400.000 F « TAC ». Tél. : 329-33-30.

8e arrdt

ST-PHILIPPE-ROULE
Dans imm. bon standing, beau 3/4 P., 100 m² A SAISIR 1.375.000 F. SIMRA 359-08-40.

9e arrdt

N.-D. DE LORETTE
Gd 3 pces, tt cft, bel immeuble moellons ravalé. 510.000 F.
LERMS 355-58-88.

11e arrdt

NATION
Grand 2 pces, refait neuf, imm. ravalé, plein sud. 360.000 F.
LERMS. 355-58-88.

Mo RÉPUBLIQUE, petit 2 pces, 5e ét., clair, tout équipé neuf. 190.000 F. Pptaire. 590-86-06.

12e arrdt

Reuilly-Diderot, splendide studio, tt confort. 330.000 F. 296-28-91, de 10 h à 13 h.

FUTUR MINISTÈRE FINANCES (près) Plein soleil, imm. moderne. Liv. gd balc. chbre, bns, cuis., gar. 500.000 F. 583-94-59.

NATION
TRÈS BEAU séj. dble + 1 chbre + loggia + garage
BELLE AFFAIRE
DEMICHELI
873-50-22 ET 47-71.

13e arrdt

LIMITE 5e
imm. P. de t., 1 PIÈCE, cuis., balcon, 99.000 F. 587-60-78.

Mo TOLBIAC
Beau 3 p., tt cft, asc., clair, 650.000 F. T. 329-40-00.

14e arrdt

Mo ALÉSIA
Belle rénovation totale
2 ET 3 PIÈCES
refaits neufs depuis 460.000 F
RIVAL 504-32-00.

15e arrdt

RUE FRANÇOIS-BONVIN
Part. vd beau et gd 5 pièces cuis. équipée, 9e ét., balcon, belle vue, bon plan, impec. 1.600.000 F. Tél. 734-54-05.

RUE DE LA FÉDÉRATION
Grand studio équipé, moderne imm. récent, 5e ét., parking
GARBI. 567-22-88.

MAISON, CHARME PROVINCIAL
Living + 3/4 chambres sur cour plantée.
633-29-17, 577-38-38.

16e arrdt

IENA, bel immeuble
200 m² environ, lumineux, original et calme, serv., parking, matin. tél. : 567-47-47

17e arrdt

VILLA DES TERNES
MAISON STYLE ATELIER ARTISTE 120 m² envir. park. Tél. 727-60-28 ap. 10 heures.

---

45 bis, av. VILLIERS
Mo MALESHERBES
DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2-4-5 P. et STUDIOS LUXUEUSE RÉHABILITATION vis. lundi-mardi 13 h 30/17 h.

18e arrdt

5 PCES TT CFT 90 m²
Mo Simplon, immeuble 1960 630.000 F. Tél. 252-01-82.

Rue Ordener, bel immeuble, 2 pièces tout cft. 235.000 F Immob. Marcadet 252-01-82.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE
SUR BOIS VINCENNES
R.E.R. à prox. TRÈS BEAU SEJ., 3/4 CHBRES, 150 m². + TERRASSE X 125 m²
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

NOGENT-SUR-MARNE
50 m BOIS VINCENNES, *R.E.R.*, 3e et dernier ét. TRÈS BELLE RÉSIDENCE. Séjour double + 3 chambres, parking.
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

NOGENT-SUR-MARNE
R.E.R. et Bois immédiats. Très b. 2 pièces, parfaitement aménagé, balcon, prkg, s/sol.

VINCENNES
Immeuble récent, 7e ét. Très b. 2 pièces, balc. 480.000 F.

SAINT-MANDÉ
Métro Saint-Mandé-Tourelles Immeuble réc., 6e étage. Très bon 2 p., plein sud. 540.000 F.

BRY-SUR-MARNE
TRÈS BEAU 2 PIÈCES
Im. neuf. BORD DE MARNE
EXCELLENTE AFFAIRE.
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

NOGENT-SUR-MARNE
300 m R.E.R., Bois à proximité, TRÈS BEAU 5 P., 128 m². Séj., 45 m², 3 chbres, parkg. s/sol immeuble récent. TRÈS BELLE AFFAIRE.
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

appartements achats

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS rech. URGT APPART
180 à 220 m²
ACHAT ou LOCATION
16e-8e ou 7e. Tél. : 562-16-40.

Recherche 1 à 3 pièces Paris. préfère Rive gauche avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire, tél. : 873-20-67 même le soir.

appartements occupés

Appartement 5e arrond., 70 m², près Jardin des Plantes, couple 71 et 78 ans; vend avec garantie de maintien dans les lieux, 4 p., cuis., entrée, W.C., 6e étage, ascenseur en cours d'installation.
Prix: 520.000 F.
Tél. : 805-18-91, mardi, jeudi, vendredi, entre 15 h et 18 h.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphone : 296-58-46.

Région parisienne

NEUILLY S/SEINE
37, rue Chauveau
Société d'assurances loue dans petit immeuble neuf, pierre de taille. Appts. de grand stand., dont 1 duplex avec terrasse. Vis. s/pl. ts les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, sauf samedi après-midi et dimanche. Agence s'abstenir.

locations non meublées demandes

Paris

Locations demandes pour personnel. Importante STÉ INTERNATIONALE ÉLECTRONIQUE recherche Appts 2 à 6 P. ou villas même loyer élevé. Paris et env. 504-48-21, poste 45.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et Diplomates. APPARTS HOTEL PARTIC. et BUREAUX. LOCATION ou ACHAT **562-78-99.**

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pavil. pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 6 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

hôtels particuliers

AVENUE JUNOT
HOTEL PART. Cadre exceptionnel, 240 m², Terrasses, petit jardin. 254-71-93.

pavillons

NOGENT-SUR-MARNE
Quartier résidentiel
EXCELLENT PAVILLON.
Sé. 40 m², 4/5 chbres, bains + salle d'eau, jardin d'hiver.
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE.
A SAISIR.
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

villas

STE-MAXIME, vue panoramique GOLFE ST-TROPEZ villa meublée, 7 p., jardin 1.700.000 F. Propriétaire : (1) 590-86-06.

propriétés

MOULIN ANCIEN
RÉNOVÉ, 45' Paris Sud-Ouest,
RER à 8 KM
300 m² HABITABLES
+ nombreuses dépendances
2 HA de TRÈS BEAU TERRAIN BORDÉ PAR L'ORGE
AFFAIRE TOUT A FAIT EXCEPTIONNELLE
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

A vendre THURINS
(environ de Lyon)
SPLENDIDE PPTÉ 6.000 m²
Parc arboré - tennis - site exceptionnel.
Très belle VILLA
Finitions luxueuses
280 m² habit. – 7 chbres, 4 s. de bains – séjour 90 m².
Pour tous renseignements s'adresser : CABINET SIRA
21, rue Duguesclin
69006 LYON
Tél. : (7) 893-31-75.

viagers

130.000 + 2.800 F comptant 3 pces, tt cft., imm. p. de t., rue Monge, occupé couple 71/75 ans - CRUZ
8, rue La Boétie. 266-19-00.

Etude LODEL, 35, bld Voltaire PARIS XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e à partir de 80 F. Ts services. Constitution Sté. 763-47-14.

DOMICILIATION
Champs-Elysées/Boulogne à partir 100 FHT/mois
SIÈGES SOCIÉTÉS
LOCATION BURX MEUBLÉS
PERMANENCE TÉL.
TÉLEX, SECRETARIAT, CONSTRUCTION SOCIÉTÉS
PARIS FLASH BUREAUX
825-11-90.

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét., télex.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

Domiciliations : 8e-2e
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX
Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL RC RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 150 A 200 m²
Bureaux quartier affaires.

MARNE-LA-VALLÉE
1.100 m² de burx neufs, div. à part. de 100 m², proche R.E.R.
BOURDAIS 304-35-44.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES – 723-82-10.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 160 F, S.A.R.L. 180 F.
Constitution rapide de Société G.S.M.P., 4, rue des Deux-Avenues, 13e. 586-85-11. 54, r. de Crimée, 19e. 607-82-00.

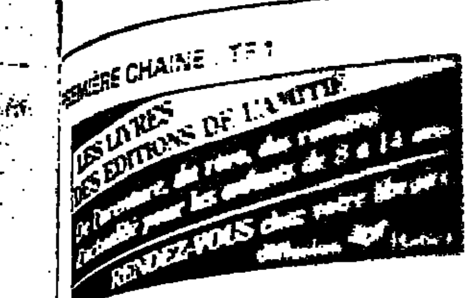
DOMICILIATION IMM. DANS LE 16e
Inscription R.C. location de bureaux, télex.
651-29-77 en permanence.

locaux commerciaux

Ventes

CHOISY-LE-ROI
LOCATION OU VENTE
1.360 m²
160 m² aménagés + 150 m² par niveau (archives, labo, stockage) R. + 2.
2 pompes ess., Monte-charge, accès gros tonnage, construct. récente, pptaire 788-73-75.

LUNDI 12 DÉCEM

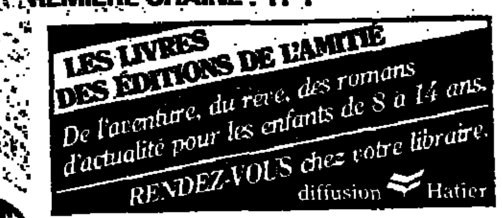


Mardi 13 déce

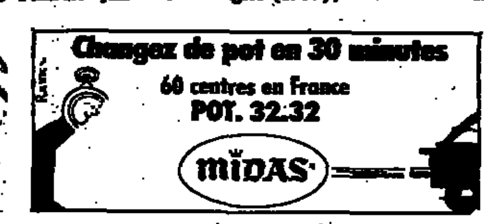
COMMUNICATION

LUNDI 12 DECEMBRE

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 125, rue Montmartre.
Film français de G. Grangier (1959), avec L. Ventura.



22 h 5 Magazine santé : Vivre sans vessie.
Émission d'I. Barrère et E. Lalou.
Diagnostics, thérapeutiques et dépistages des maladies de la vessie, avec le professeur Kuss, urologue à la Pitié-Salpêtrière.

23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Saint François d'Assise, d'O. Messiaen, création à l'Opéra de Paris (enregistré le 9 décembre à l'Opéra).
Avec l'orchestre et les chœurs de l'Opéra de Paris, dir. S. Ozawa, sol. J. Van Dam, C. Eda-Pierre, K. Riegel, G. Gauthier, M. Sénéchal... (en liaison avec France-Musique).
Plus de quatre heures de musique, cent trente instrumentistes – dans la fosse, hors de la fosse, sur des praticables, dans des loges, sur des gradins, – un chœur de cent cinquante personnes... Olivier Messiaen, pour son premier opéra, a vu grand. Il s'est inspiré des écrits de saint François ou de textes anonymes de l'époque : pas d'action ni de rebondissement dramatique, mais un très beau spectacle, plein de chants d'oiseaux et de couleurs somptueuses (Reprise à 22 h 10 et 0 h 15.)

21 h 50 Magazine : Plaisir du théâtre, de P. Laville.
Emission spéciale sur le théâtre à l'opéra, avec comme invité Patrice Chéreau. Les contraintes particulières de l'art lyrique et la mise en scène. Qu'est-ce que le théâtre et l'opéra ont à voir ensemble ? Comment dirige-t-on un chanteur ?...

23 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Film (cycle Alain Delon) : les Granges brûlées.
Film français de Jean Chapot (1973), avec Alain Delon, Simone Signoret, P. Cranchet, C. Allégret, B. Le Coq, Miou-Miou (rediffusion).

22 h 15 Journal.

22 h 35 Magazine : Thalassa.
De G. Pernoud.
Régates de péniches en Hollande.

23 h 20 Prélude à la nuit.
« Harpalycé » de M. Constant, par F. Pierre, harpiste.



FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 6, Document : le verre.
17 h 30, La vie de château : Azay-Le-Ferron.
17 h 35, C'est toujours la saison.
18 h 5, Dessin animé : Ulysse 31 (et à 18 h 56).
18 h 30, Sports.
19 h, Informations.
19 h 15, Informations régionales.
19 h 35, Feuilleton : Un homme... une ville.

FRANCE-CULTURE

20 h, « Le prince heureux », de C. Charras, d'après O. Wilde. Avec R. Bret, J. Topart, C. Laborde...
21 h, L'autre scène, ou les vivants et les dieux : droit, loi, liberté... la philosophie sociale de Friedrich August Hayek.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Jazz.
20 h 30, Concert (en simultané avec Antenne 2, donné le 9 décembre à l'Opéra de Paris) : « Saint-François d'Assise », opéra en trois actes et huit tableaux d'O. Messiaen.

Mardi 13 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h *Le rendez-vous d'Annik.*
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Portes ouvertes.
14 h 5 Avec ou sans nuage.
14 h 25 Série : Amicalement vôtre.
15 h 25 Reprise : Santé. La vessie (dif. le 12 déc.)
16 h Le forum du mardi. Des femmes et des robots.
17 h 30 Le paradis des chefs.
18 h Candide caméra.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Un homme de liberté, Jean Moulin.
De A. Lambert et A. Perisson.
L'unification des premiers réseaux de la résistance, racontée par ses chefs et les compagnons de Jean Moulin. De juin à 1940 à juin 1943, l'itinéraire historique d'une grande figure entrée dans la légende. Instructif et émouvant.
22 h 5 L'enjeu. Magazine économique et social, de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
Le rose espagnol : premier anniversaire du socialisme en Espagne ; les solidaires de Bourbourg : conflit dans une tréfilerie du Nord ; Ardoises ; le match France-Espagne...
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 45 Reprise : La chasse aux trésors. En Tunisie, (diff. le 11 décembre).
16 h 45 Entre vous.
« Le soleil de l'aube », de B. Frautschi. *Le cheminement intérieur d'un jeune handicapé, et les problèmes de l'insertion sociale.*
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord.
20 h 40 Film : Une sale affaire.
Film français d'Alain Bonnot (1980), avec V. Lanoux, M. Jobert, A. Chateau, P. Bouchitey, F. Chicot, B. Crommbe.
Au Havre, un commissaire de la brigade des stupéfiants manipule une jeune femme, secrétaire de la mairie qui ignore sa fonction, pour obtenir des dossiers auxquels elle a accès. Description bien venue des mœurs et du rôle de la police dans une ville de province. Intrigue amoureuse par là-dessus. Marlène Jobert est très attachante.
22 h 20 Mardi cinéma.
Avec Bernadette Laffont et Jean-Claude Brialy.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 De Méliès à E.T.
Emission de P. Elbing, A. Solt et M. Leo.
Les précurseurs d'E.T. ; avec des extraits de films de Méliès, David Butler, Irvin S. Yearworth, R. Wise, S. Kubrick, S. Spielberg.
21 h 30 Journal ?
21 h 50 Film : Pourquoi.
Film français d'Anouk Bernard (1976), avec J. Gomez, E. Bierry, S. Landry, J. Ary, G. Barray, P. Demange.
Un adolescent vivant en banlieue et mal aimé par ses parents, apprend l'usage de la drogue avec des voyous. On essaie, en vain, de le guérir. Un problème important et préoccupant traité de façon un peu trop misérabiliste, même s'il s'inspire de faits réels.
23 h 35 Prélude à la nuit.
« Sonate pour violon et piano », de C. Franck.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Hier au cinéma : Les deux orphelines, film de M. Tourneur.
18 h 56 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Un homme... une ville.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : à Rouen.
8 h, Les chemins de la connaissance.
9 h 7, La matinée des autres : les peuples sibériens.
10 h 45, Pour sauver l'Université. entretien avec Laurent Schwartz (menace sur la recherche).
11 h 2, Musique traditionnelle d'Arménie (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : *les Cités charnelles*, de Zoe Oldenbourg.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture ; à Nancy ; à 15 h 20, Magazine international ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, Feuilleton : le grand décret.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : le monde des fourmis.
20 h, Dialogues : « Luthérisme et pacifisme », avec R. Von Thadden et F. Hartweg.
21 h 15, Musique traditionnelle d'Arménie dans le monde contemporain.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h 45, Le journal de musique.
8 h 12, Magazine.
9 h 2, D'une oreille l'autre : œuvres de Brahms, Mozart, Debussy, Schœnberg, Mahler.
12 h, Archives lyriques : Oszkar Kalman, basse, et Maria Basilides, contralto.
12 h 35 Jazz : le blues urbain : Chicago.
13 h, Les nouvelles muses en dialogue.
14 h 4, Chasseurs de son stéréo.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Musiciens à l'œuvre : l'Opéra français au XXe siècle : œuvres de Pierné, Hahn, Messager, Sauguet.
17 h 5, Repères contemporains.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Studio-Concert : œuvres de Taira, Bousch, Risset par l'ensemble d'instruments électroniques de l'Itinéraire.
20 h, Jazz.
20 h 30, Concert : (Journées de musique ancienne de Berne 1982) œuvres de Sweelinck, Frescobaldi, Rossi, Buxtehude, Stanley, Bach, Balbastre, Scarlatti par Ton Koopman, orgue.
22 h, Cycle acousmatique : œuvres de Vandenbogaerde, Lefebvre.
23 h, Fréquence de nuit : jazz club

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 12 DÉCEMBRE

– *M. André Bergeron*, secrétaire général de F.O., est l'invité de l'émission «Face au public», sur France-Inter, à 19 h 15.

MARDI 13 DÉCEMBRE

– *M. Georges Lemoine*, secrétaire d'État aux DOM-TOM, participe à l'émission « Music and News », sur Radio ABC, 100,6 MHz et 94,8 MHz Paris, à 8 heures.

– *Mme Georgina Dufoix*, secrétaire d'État chargée de la famille, de la population et des travailleurs immigrés, est reçue sur le Poste parisien, 101 MHz Paris, à 18 h 45.

– *M. Jean Brunet*, vice-président délégué de la Confédération générale des P.M.E., est invité sur Génération 2 000, 88,5 MHz Paris, à 19 heures.

LE PROJET DE LOI SUR LA PRESSE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'opposition ralentit le travail en commission

L'examen par la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale du projet de loi sur la presse, qui doit venir en séance publique le 15 décembre, a pris, samedi 10 et dimanche 11 décembre, les allures d'un véritable marathon, qui s'est déroulé dans un climat de plus en plus tendu entre les membres de la majorité et ceux de l'opposition.

Alors qu'il semblait, vendredi, que la commission pouvait terminer dimanche soir l'examen du projet (*le Monde* daté 11-12 décembre), les députés n'avaient pas commencé, quand ils se sont séparés dimanche après-midi, le troisième article du projet, qui en compte quarante-deux.

L'opposition, qui avait *le choix* entre plusieurs tactiques, a finalement choisi celle du harcèlement, voulue par M. Alain Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine), alors que le R.P.R., pour sa part, ne la souhaitait pas au départ.

Ainsi, le samedi 10 novembre ont été défendus par l'opposition quatre-vingt-douze amendements ou sous-amendements avant l'article premier, dont plus de la moitié concernaient l'agence Havas, M. François d'Aubert (U.D.F., Mayenne) critiquant « *la situation quasi monopolistique* » de cette entreprise contrôlée par l'Etat, M. Madelin ajoutant que le projet de loi est « *contre Hersant et pour Havas* ».

Cette situation a entraîné des rappels au règlement en séance publique, où les députés débattaient de l'enseignement supérieur.

M. Robert-André Vivien (R.P.R., Val-de-Marne) est venu accuser M. Claude Evin (P.S., Loire-Atlantique) président de la commission des Affaires culturelles de « *refuser la parole* » aux membres de l'opposition, et a estimé que les conditions de travail de la commission étaient « *scandaleuses* ». M. Evin lui a rétorqué que, vendredi, l'opposition était intervenue pendant sept heures sur neuf heures de débat et la majorité deux heures seulement. Samedi et dimanche, la répartition du temps de parole a été à peu près comparable. Selon M. Evin, l'opposition « *ne veut pas débattre de ce texte* » et « *dénature le travail en commission* ».

Sur l'article 1er, le dimanche 10, l'opposition a utilisé cette même stratégie, défendant, par exemple, dix amendements précisant que ne sont pas considérés « *comme une publication d'information politique et générale* » des journaux comme *le Monde, France-Soir, le Nouveau Journal, le Provençal, l'Humanité* ou *le Figaro*, c'est-à-dire que le projet de loi ne leur serait pas appliqué ! De son côté, la majorité a demandé la « *réserve* » de l'article 2, qui définit les personnes et les entreprises auxquelles s'appliquerait ce texte. Le R.P.R. et l'U.D.F. ont violemment critiqué cette réserve, M. Jacques Toubon (R.P.R., Paris) expliquant que l'on ne pouvait débattre d'un projet « *sans savoir précisément à qui il s'appliquera* ».

L'opposition a donc saisi ce prétexte pour faire lever la séance de la commission, ajoutant qu'elle tenait à écouter M. André Rousselet, président de Havas, au « Grand Jury R.T.L.- *le Monde* », puisque la majorité avait refusé son audition par la commission.

Si les membres du petit groupe de députés socialistes chargés de « mâcher » le travail de l'ensemble de leurs amis se sont mis déjà d'accord avec le gouvernement sur un certain nombre d'amendements (la définition de l'équipe rédactionnelle, qui devra comprendre des journalistes professionnels ; l'exclusion des hebdomadaires des limites à la concentration mais pas des règles imposant la transparence ; la possibilité de posséder un quotidien parisien et un quotidien de province), il lui reste à régler le cas de la presse appartenant à des partis politiques. Comment les empêcher de se mettre en situation monopolistique sans être en contradiction avec la Constitution, qui leur reconnaît le droit de s'organiser librement ? Le parti communiste est très attentif sur ce point. La majorité souhaite donc un arbitrage du premier ministre, qui devait rentrer d'Argentine lundi 12 décembre dans la soirée.

Il est, maintenant, définitivement acquis que la discussion des articles de ce projet ne pourra avoir lieu au cours de cette session ordinaire de l'Assemblée nationale.

J.-L. A. et Th. B.

M. ANDRE ROUSSELET A « R.T.L.-*LE MONDE* »

Havas est l'Ariane culturelle des nouveaux médias

« Le Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » recevait dimanche 11 décembre, pour la première fois, un président d'Havas. Un des postes les plus secrets et les plus importants de la politique française depuis que la communication y occupe une place stratégique. Comme ses prédécesseurs dans cette fonction, M. André Rousselet est certainement un fin politique. Chef de cabinet de M. François Mitterrand dès 1954, il l'a suivi à l'Elysée en 1981, avant de prendre la tête d'Havas, et passe encore pour un de ses plus proches conseillers. Mais, patron de la célèbre compagnie de taxis G.7, M. André Rousselet se veut avant tout un chef d'entreprise.

Comment séparer le « politique » de l'« industriel » dans un groupe qui s'occupe aussi bien de presse que de publicité, de cinéma que de télématique, et s'apprête, aujourd'hui, à lancer une quatrième chaîne de télévision ? Pour beaucoup, Havas, avec ses deux cent vingt-six filiales, apparaît aujourd'hui comme une véritable « pieuvre rose ».

« La présidence de l'agence Havas n'est pas un poste politique. » Pendant plus d'une heure, M. Rousselet s'est efforcé de démontrer qu'Havas n'avait aucune vocation à être le bras séculier des pouvoirs publics dans le domaine de la communication et que la participation majoritaire de l'Etat (50,26 %) ne l'empêchait pas de jouer pleinement les lois du marché. Première passe d'armes sur un sujet brûlant : Havas contribue-t-il à asphyxier la presse de M. Hersant en diminuant ses ressources publicitaires ? « *Faux*, répond M. Rousselet, *le chiffre d'affaires apporté par Eurocom au groupe de M. Hersant s'est élevé en 1980 à 24,6 millions, en 1981 à 40,4 millions de francs, en 1982 à 59 millions de francs et à 67,2 millions de francs en 1983. Et c'est ce qui s'appellerait asphyxier un groupe de presse!* »

Le président d'Havas souligne d'ailleurs la confiance de la presse quotidienne régionale et justifie sa participation à la régie publicitaire de FR 3 : « *Si nous avons pris 24,5 % dans cette régie, c'est moins pour des raisons de profit que parce que nous avons des devoirs à l'égard de la presse quotidienne régionale. Nous pensons que cette presse constitue nos alliés naturels et historiques. Nous devons les aider à dépasser les problèmes qui peuvent se poser lorsqu'un nouveau support de publicité surgit dans leur région.* » Au passage, M. Rousselet n'hésite pas à donner son avis sur le projet de loi sur la presse : « *Un texte qui permettrait de respecter les équipes rédactionnelles dans leur indépendance, qui respecterait aussi le droit de chacun à ne pas être victime des abus de situations dominantes et qui permettrait une parfaite transparence financière, est un texte que je serais heureux de voir voter par le Parlement.* »

A tous ceux qui traquent l'influence de l'Etat dans son groupe, M. Rousselet répond sereinement : « *Dénationalisons Havas, Havas fonctionnera exactement de la même manière.* » Pour son président, Havas n'est qu'un exemple parmi d'autres de cette imbrication entre capitaux privés et puissance publique, nécessaire pour mener à bien des entreprises à haut risque dans le secteur mouvant de la communication. En premier lieu, Canal Plus bien sûr, une entreprise qui a « *totalement pris aux tripes toutes les personnes du groupe* » et à propos de laquelle M. Rousselet affirme : « *Seule Havas était capable de cet enthousiasme et de consacrer autant de moyens à la réalisation du projet, à sa réussite.* »

M. Rousselet rappelle que la quatrième chaîne, payante, est une initiative de libéralisation économique de l'audiovisuel et pousse cette logique jusqu'à son terme : « *Si d'aventure, dans quatre ou cinq ans, je suis encore en place, je voudrais mettre en Bourse Canal Plus où l'Etat a en gros 30 ou 40 %, récupérer la mise pour Havas et faire autre chose.* »

Ce rôle de «lanceur» de projets, M. Rousselet l'étend aujourd'hui au satellite de télévision directe dont il reste, malgré les difficultés, un partisan résolu. « *Ce satellite, je l'appelle de mes vœux parce que je suis fondamentalement européen. Il ne faut pas gâcher une occasion d'arroser l'ensemble de l'Europe pendant quinze ans avec un satellite... Pourquoi ne pas mobiliser tous ceux qui croient à l'Europe, qui pensent que le procès que les générations futures nous feront sera de ne pas avoir œuvré pour cette Europe? Avec notre Europe divisée, nous sommes déjà dans le monde un nain politique, un nain économique. Ne soyons pas un nain culturel.* »

Si l'on doit reconnaître une vertu à M. Rousselet, c'est bien celle de l'enthousiasme. A grands coups de synthèse audacieuse et de rêves généreux, il veut faire d'Havas une entreprise préfigurant la société de demain, répondant aux défis de la communication, assumant, avec l'aide de l'Etat, les risques qu'ils supposent. « *Dans cette démarche*, conclut M. Rousselet, *nous devons, puisque nous avons lancé Ariane, être l'Ariane culturelle de tous les nouveaux projets.* »

Polac se fâche

« Droit de réponse » va-t-il devenir « L'esprit de contradiction » ? Son producteur-animateur, Michel Polac, s'est fâché, samedi soir, et l'a annoncé aux téléspectateurs. Il en a assez d'être sans cesse repoussé dans la grille horaire : 20 h 30, puis 21 h 30, et maintenant 22 heures ou plus, a-t-il appris de la bouche de son P.-D. G., M. Hervé Bourges, lors d'une conférence de presse, vendredi. Polac préfère se saborder plutôt que de travailler pour les couche-tard du week-end. A tout le moins, concevoir pour eux une nouvelle émission.

Il périra la tête haute avec 12 % d'indice moyen d'écoute, ce qui est beaucoup, le double les bons soirs. Et quelques beaux « coups » à son actif. Le plateau-ring, fortement alcoolisé, de l'équipe de Charlie hebdo, *la première apparition au petit écran du « J. R. » de la presse française, Robert Hersant soi-même, Coluche et sa suite, Jean-Baptiste Doumeng... De bons moments de télévision qui nous ont presque fait oublier la méthode Polac. Beaucoup plus discutable.*

Prenez un invité-vedette et une quinzaine de contradicteurs. Asticotez-le. Les autres invités commencent à se tortiller sur leur siège, frustrés par le meneur de jeu. Continuez à faire monter la tension. Les contradicteurs piaffent. Lâchez tout, ça explose. Spectacle garanti. Mais pas de véritable débat, le sujet n'est jamais traité au fond. Après tout, qui s'en plaindrait? La télévision c'est d'abord le divertissement, l'image, la scène. Pour le fond, voyez votre quotidien préféré.

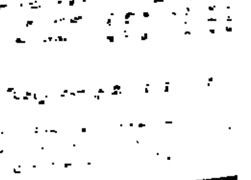
YVES AGNÈS.

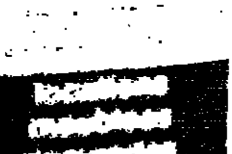
● *« Le Courrier de l'Ain » en sursis.* Le tribunal de commerce de Bourg-en-Bresse (Ain) a décidé de « *surseoir à statuer* » jusqu'au 13 janvier sur la « *requête en liquidation de biens* » concernant le quotidien *le Courrier de l'Ain*, en difficulté (*le Monde* daté 4-5 décembre). Le tribunal va étudier une nouvelle proposition de rachat, après le retrait de M. Robert Hersant. Elle a été formulée jeudi 8 décembre par M. Michel Burton, fondateur de la revue de tourisme *Partir*, représentant un groupe d'éditeurs parisiens. Selon M. Jean-Jacques Coltice, son directeur, cette proposition préserverait « *l'identité du journal, son indépendance et un maximum d'emplois* ». Rappelons que le « Courrier » a été fondé par un militant socialiste, père de l'actuel directeur. (*Corresp.*)

● *Création d'une Convention pour la liberté de la presse.* – Trois journalistes, Alain Fernbach (ancien rédacteur en chef de TF1), Pierre Sainderichin (directeur des services politiques de *France-Soir*) et Jean-Claude Vajou (rédacteur en chef au *Quotidien de Paris*), viennent de créer une Convention pour la liberté de la presse et de l'information. Ils se déclarent opposés à toute législation sur la presse et veulent rassembler les professionnels sur ce thème. 15, rue Falguière, 75015 Paris.

● *La section française de l'Union internationale des journalistes de presse de langue française* a élu à sa présidence M. Jean-Louis Arnaud, chef du service étranger au *Matin de Paris*, en remplacement de notre ancien collaborateur Maurice Delarue. Les autres membres du comité directeur sont, notamment, Mme Christine Ockrent (*Antenne 2*), MM. Paul-Jean Franceschini (*le Monde*) et Christian Fauvet (*l'Express*). Le secrétaire général de l'U.I.J.P.L.F. est M. Georges Gros (*l'Equipe*).

● *L'U.J.P. crée une union pour la défense de la presse d'opinion.* – L'Union des jeunes pour le progrès (jeunes gaullistes) a annoncé la création d'une « *union pour la défense de la presse d'opinion* ». L'U.J.P. indique que « *cette association souhaite ressembler les mouvements d'opposition, les personnalités politiques ainsi que tous les Français qui veulent participer à cette lutte pour la liberté* ».







COMMUNICATION

La législation sur la presse à l'étranger

Exemple ou repoussoir ?

Un des arguments employés par les partisans du texte de loi gouvernemental sur la presse est l'existence, dans la plupart des pays occidentaux, d'une législation sur la presse écrite destinée à marquer sa spécificité et à empêcher les prises de contrôle abusives.

Ainsi, aux Etats-Unis, les entreprises de presse sont soumises à la législation antitrust ; en particulier, les partages géographiques du marché sont interdits ; la presse n'a que peu d'aides publiques (régime postal préférentiel). En République fédérale d'Allemagne, la loi de 1957 sur les cartels s'applique à la presse, et il existe un contrôle sur les fusions ; certaines concentrations ont été interdites ces dernières années, notamment le projet d'achat du *Donau Kurier* par la *Süddeutsche Zeitung*.

En Grande-Bretagne, qui fait souvent figure de modèle pour le libéralisme de l'information, notamment en matière audiovisuelle, une législation antimonopole existe aussi, mais son application n'a pas empêché la constitution de groupes puissants. Toutefois, la puissance publique intervient. Ainsi, le rachat du *Times* et du *Sunday Times* par le magnat australien Rupert Murdoch n'a pu se faire qu'après une décision favorable du gouvernement de Mme Thatcher et un débat au Parlement. L'accord impose notamment au nouveau propriétaire des administrateurs indépendants, des rédactions distinctes pour ses différents journaux et suppléments, et une grand liberté de manœuvre pour les rédacteurs en chef...

Si l'Espagne socialiste prépare dans ce domaine les lois de l'après-franquisme, c'est en Italie que l'on trouve la législation la plus contraignante, adoptée en 1981. Elle a donné lieu en deux ans, en soustrayant les journaux à l'influence des groupes et des partis politiques, à un spectaculaire redressement (+ 15 %) des ventes des quotidiens.

En R.F.A. : l'Office des cartels tente de limiter la puissance des groupes

Bonn. – La liberté de la presse fait partie des droits fondamentaux garantis par la Constitution de la R.F.A. Elle est stipulée par l'article 5 de cette Constitution, qui ajoute qu'« *il n'y aura pas de censure* ». Elle se trouve protégée par les *lois sur la presse* adoptées par les Etats membres de la fédération. Le pouvoir central n'a pas cherché à mettre sur pied un « statut de la presse » ; il n'a pas cependant assisté en simple spectateur aux concentrations qui se sont produites dans la presse après la multiplication des journaux consécutive à la levée par les occupants, en 1949, de l'obligation d'obtenir de ceux-ci une licence pour paraître. Il a fait voter par le Bundestag une loi qui, en 1980, en était à sa quatrième révision portant sur le respect de la concurrence en matière de presse.

A ce titre, les projets de fusion et d'achat entre organes de la presse écrite ou groupes de presse doivent être soumis pour examen et autorisation à l'Office fédéral des cartels qui siège à Berlin-Ouest. Celui-ci ne juge qu'en première instance. On peut faire appel de ses décisions. Les critères retenus pour évaluer fusions et autres accords de ce genre sont d'ordre purement économique. Il ne s'agit pas de sauvegarder un quelconque pluralisme idéologique ou politique – la presse liée aux partis politiques a pratiquement disparu, – mais d'empêcher là où c'est encore possible l'établissement d'une position dominantes sur le marché dans un secteur donné.

C'est trop tard pour Berlin-Ouest, par exemple, où le groupe Springer contrôle 90 % de ce qui s'imprime quotidiennement. Il est encore temps à Francfort, où paraissent trois journaux à grande diffusion, sans parler des feuilles purement locales de la banlieue. Beaucoup de villes ne connaissent plus qu'un seul titre. Bonn a droit à deux quotidiens respectables. Il n'y a qu'un seul titre à succès qui soit vendu chaque matin (il n'y a pas de presse de l'après-midi ou du soir) à travers l'ensemble de la République fédérale, la *Bild Zeitung*, journal à sensation où le texte est réduit à sa plus simple expression et qui tire à près de 5 millions d'exemplaires. Il appartient au groupe Springer et a été plusieurs fois condamné pour ses méthodes par les associations de journalistes.

De nombreuses interdictions

Il est intéressant de se pencher sur le rapport d'activité que l'Office des cartels remet chaque année au gouvernement fédéral et qui contient une rubrique spéciale pour la presse. C'est ainsi que l'Office de Berlin a interdit, il y a un an et demi, au groupe Burda d'Offenburg, spécialisé dans les magazines illustrés, d'acquérir en deux étapes une participation de 51 % dans le groupe Springer. Les deux groupes conjoints auraient contrôlé 34,4 % du marché de la distribution et de la publicité, ce qui eût constitué une situation d'oligopole dans leur rayon

De notre correspondant

d'action. L'office a également fermé la porte de Munich à Springer, qui avait des intentions sur le second quotidien de la capitale bavaroise, *Münchener Merkur*, dont il possède déjà 24,9 % du capital. Il s'est opposé à son projet d'acquisition de l'hebdomadaire à caractère publicitaire de Hambourg. Il a mis son veto à une participation du trust Bertelsman à l'importante entreprise d'importation et d'exportation de journaux Saarbach, qui dépend de Hachette. Il a repoussé la tentative du groupe Grüner und Jahr, qui édite *Stern*, et toute une brochette de magazines sérieux à Hambourg, d'augmenter sa participation dans l'affaire Bucerius, propriétaire de l'hebdomadaire *Die Zeit*, dont la réputation n'est plus à faire et qui pénètre dans tous les milieux cultivés de la République fédérale. On n'en finirait pas de citer les interventions de l'Office des cartels en matière de concentration. Ses décisions ne sont d'ailleurs pas toujours négatives, et il explique dans ses rapports tout aussi en détail celles qui ont été favorables à des regroupements estimés raisonnables.

Il ne fait pas oublier, enfin, qu'il a aussi compétence pour frapper d'amendes parfois fort lourdes les ententes sur les prix. Il ne s'est pas privé de le faire. Ce n'est donc pas un facteur négligeable dans la lutte contre la concentration de la presse. Certes, il n'agit qu'à titre préventif. Il n'a nullement compétence pour prononcer le démantèlement des concentrations déjà existantes, mais on peut considérer qu'il en a circonscrit les progrès et qu'il a mis un frein au règne exclusif du profit.

La puissance du groupe Springer

Il n'est pas davantage habilité à veiller sur la déontologie de la presse. Celle-ci était assurée jusqu'en 1981 par un organe paritaire d'autocontrôle à l'échelon fédéral, le Presserat (conseil de la presse) inspiré du modèle anglais du Press Council, qui recevait les plaintes des particuliers contre les abus commis à leur égard. Ses travaux ont été suspendus depuis deux ans, en raison de dissensions intervenues entre représentants des éditeurs et des journalistes, mais ils devraient reprendre prochainement. Ils ne font naturellement pas concurrence aux délits de presse classiques comme la diffamation, qui relève de la justice ordinaire.

Une enquête, datant de 1982 et dressant le tableau des concentrations économiques dans le seul domaine de la presse quotidienne, fait ressortir la prépondérance écrasante du groupe Springer, qui détient *30,1 % du marché des exemplaires* vendus chaque jour, soit plus de 6 millions. Les neuf autres groupes mentionnés se contentent de parts plus modestes : 5,76 % pour un groupe de la Ruhr, 5,10 % pour un groupe de Stuttgart. La situation est différente sur le marché des magazines, qui pullulent en R.F.A. et se font de la surenchère à coup d'enquêtes sensationnelles sur les mœurs – l'appel à un discret érotisme tend à se répandre – ou de reportages sur les vedettes. Dans ce domaine dominent les groupes Bauer, Burda, Springer et Bertelsman.

Dans les conditions que nous avons décrites à grands traits, peut-on dire que le lecteur allemand trouve son compte ? En tout cas, il continue à lire beaucoup. De 1950 à 1980, le tirage de la presse quotidienne a augmenté de 10 millions. Il atteint aujourd'hui 20,4 millions. La presse dominicale, avant tout deux titres de Springer, tire à 3,6 millions. Le nombre des quotidiens d'informations générales serait de 392 pour la totalité du territoire fédéral dont, d'après le conseil de la presse, 124 posséderaient encore une rédaction autonome.

La presse écrite allemande reste, malgré les concentrations, riche et variée. Son public lui est fidèle. La télévision ne l'en a pas détourné. Sur 1000 citoyens allemands, 339 lisent un journal chaque jour et 338 ont un poste de télévision. Un équilibre qu'on ne retrouve dans aucun autre pays.

ALAIN CLÉMENT.

En Grande-Bretagne : concentration extrême malgré la loi

Londres. – Le *Daily Mirror* est à vendre. De nouveau, journalistes et dirigeants politiques s'inquiètent des conditions de rachat de l'un des principaux titres de Fleet Street, qui, dans les années 60, battait tous les records de tirage avec plus de cinq millions d'exemplaires. Un chiffre assez révélateur de l'importance de la presse britannique : six des dix quotidiens nationaux dépassent le million d'exemplaires.

Le *Mirror* est aujourd'hui en perte de vitesse (1), mais il n'en représente pas moins une affaire tentante pour l'un de ces groupes financiers, tentaculaires et multinationaux, qui, en nombre de plus en plus restreint, se disputent la mainmise sur la presse britannique, lui faisant perdre peu à peu sa diversité et sa pluralité. Comme leurs confrères du *Times*, voici quelques années, les rédacteurs du *Mirror* ont récemment tenté – mais en vain – de racheter eux-mêmes leur journal. Et le parti travailliste déplore à l'avance le changement de propriété du seul quotidien lui ayant accordé son soutien lors de la dernière campagne électorale.

Malgré la multiplicité de ses titres, la presse britannique, nationale et régionale, souffre d'une extrême concentration qui n'a cessé de s'accentuer en dépit des dispositions prises depuis longtemps pour la limiter. Les trois principaux groupes de presse (2) assurent plus des quatre

De notre correspondant

cinquièmes du tirage global des journaux nationaux – quotidiens et journaux du dimanche, – soit 32,5 millions d'exemplaires. A lui seul, M. Rupert Murdoch contrôle le tiers de cette production. Sa société, News International, détient, avec *The Sun* et *News of the World*, les deux plus forts tirages (4 millions chacun) et, en 1981, a acquis le plus prestigieux, *The Times*. De surcroît, ces grandes sociétés ont de nombreux intérêts tant dans les stations de radio et les chaînes de télévision privées que dans la presse régionale, elle aussi soumise aux regroupements (3).

Ces « conglomérats » ont pour la plupart un caractère international très prononcé. M. Murdoch est australien et ses entreprises se répartissent entre son pays d'origine, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, où il étend actuellement son empire. Lord Thomson, ancien propriétaire du groupe Times et conservant encore une dizaine de titres en province, est canadien, comme l'était Lord Beaverbrook qui fut à la tête du *Daily Express*. Pour la majorité de ces « géants », la presse ne représente qu'une partie de leurs activités : International Thomson Organization (dont le siège est à Toronto) s'est lancée dans l'exploitation pétrolière, spécialité de la compagnie américaine Atlantic Richfield, qui a possédé *The Observer* de 1976 à 1981 ; Fleet Holdings – qui contrôle à présent le groupe Express et le *Daily Star* (3,3 millions d'exemplaires) – prospère par ailleurs dans l'immobilier et le transport maritime tandis que le *Financial Times* est entre les mains d'un ensemble de banques de la City.

« Les Français légifèrent trop et les Britanniques pas assez », faisait récemment remarquer un journaliste anglais à propos du projet de loi sur la presse en France. Depuis 1965 existe en Grande-Bretagne une *Commission des monopoles et des fusions* mais elle s'est avérée impuissante. La législation qui lui a donné naissance est sommaire et incomplète, n'ayant prévu qu'un nombre limité de cas de figure. Elle devait rendre impossible l'acquisition d'une entreprise de presse par une autre dont les publications dépassent un tirage total de 500 000 exemplaires. Mais le gouvernement peut s'abstenir de consulter la commission et faire exception au principe, notamment s'il fait valoir qu'un journal est menacé de disparition.

L'exception est désormais devenue la règle, permettant toutes sortes de pressions et de manœuvres. Le gouvernement de Mme Thatcher a été très vivement critiqué pour avoir laissé M. Murdoch s'emparer du *Times*. Le débat à ce sujet vient de reprendre, deux ans après, avec les révélations faites dans un ouvrage publié par l'ancien rédacteur en chef du journal. A la Chambre des communes, les travaillistes ont une fois de plus dénoncé la complaisance des conservateurs à l'égard de M. Murdoch. Mais c'est un gouvernement travailliste qui, en 1967, avait autorisé le rachat du *Times* par Lord Thomson et, en 1969, celui du *Sun* par M. Murdoch. Et c'est aussi un cabinet travailliste qui, en 1976, a favorisé la prise de contrôle de l'*Observer* par une compagnie américaine.

Les travaillistes ont tenté de s'attirer les bonnes grâces de patrons de presse, dans l'ensemble de tendance conservatrice plus ou moins marquée, ou bien ont cédé aux pressions des syndicats, soucieux avant tout de préserver les emplois. Pour leur part, les conservateurs ont manifestement privilégié, dans l'affaire du *Times*, l'un des leurs, pour étendre et assurer davantage l'appui qu'ils reçoivent de la presse. Les deux partis, par calcul politique, ont contourné la loi ou son esprit. Tant et si bien que c'est paradoxalement depuis son entrée en vigueur que le phénomène des concentrations s'est considérablement aggravé.

FRANCIS CORNU.

(1) Son tirage est « tombé », si l'on peut dire, à moins de 3,5 millions en 1982.

(2) News International (*The Sun, The Times, News of the World* et *Sunday Times*). Fleet Holdings (*Daily Express, Daily Star* et *Sunday Express*). Reed International (*Daily Mirror, Sunday Mirror* et *Sunday People*).

(3) *Plus de la moitié du tirage total* de la presse de province dépend de cinq grandes chaînes de journaux.

Une adaptation aux exigences communautaires

*Le projet de loi consacre l'évo*lution de la doctrine française en matière de capitaux étrangers dans le secteur de la presse. Il fait œuvre novatrice et clarificatrice, car il existe entre les exigences juridiques de 1944 et les situations financières actuelles une grande ambiguïté, voire une contradiction.

L'ordonnance de 1944 interdit, en principe, les participations étrangères minoritaires dans les publications françaises ; lorsque la majorité du capital est détenue par des étrangers, les publications sont considérées comme étrangères. L'ordonnance interdit aux propriétaires, directeurs de publications, etc. de recevoir des fonds d'un gouvernement étranger, à l'exception de ceux destinés au paiement de la publicité.

Le projet de loi ne revient pas sur cette dernière disposition, mais l'article 9 devrait abroger les précédentes mesures relatives aux prises de participation. Il dispose en effet que *« sous réserve des engagements internationaux souscrits par la France, aucune personne de nationalité étrangère ne pourra procéder à une acquisition ayant pour effet de lui donner directement ou indirectement la propriété de 20 % au moins du capital d'une entreprise de presse éditant en France une publication de langue française »*.

L'incidence européenne d'un tel texte est évidente : d'éventuels acquéreurs ressortissant des dix pays de la C.E.E. pourront invoquer le bénéfice des règles communautaires sur la libre circulation des capitaux. Cet article 9 fera certainement l'objet de longs débats devant les deux assemblées. On peut d'ores et déjà faire les constatations suivantes :

– L'article 9 inscrit le secteur de la presse – comme le revendiquent depuis quelques semaines de nombreuses personnalités – dans un contexte économique libéral et traditionnel ; la limitation à 20 % des investissements étrangers est une règle déjà acquise dans le droit français : tout investisseur étranger, à l'exception des pays de l'Europe des dix, doit obtenir l'accord du ministre des finances si l'apport dépasse 20 % du capital ;

– L'article 9 réalise enfin l'adaptation de notre législation aux obligations communautaires, puisqu'il prend en compte les engagements internationaux. En effet, depuis 1964, la Commission des Communautés européennes réclame périodiquement une mise en conformité de l'ordonnance de 1944 avec le principe de libre circulation des capitaux (1) ;

– L'article 9 met fin aux ambiguïtés et aux subterfuges car, malgré l'interdiction de principe, plusieurs prises de participations sont intervenues ces dix dernières années tant dans des magazines que dans des quotidiens ;

– L'article 9 ne remet pas en cause les principes de liberté et de pluralisme de la presse. Ne doit-on pas considérer, comme l'affirmait fort justement M. Fosset en 1978 (2), que *« les prises de participations financières par les ressortissants d'un Etat démocratique dans les publications d'un autre Etat démocratique, comme le sont tous les pays de la C.E.E., constitue plutôt une extension de ces libertés qu'une menace à leur existence »*.

Les modalités générales de contrôle des prises de participations seront alors autant de garanties contre les tentatives de conditionnement intégrationniste ou les influences étrangères hostiles à la politique française.

ELIANE COUPRIE
Auteur d'*Activités de presse et Marché commun*, (Librairie générale de jurisprudence).

(1) JOCE, 21 avril 1966, n° 1065/66, Q.E. n° 76, Communication de la Commission au conseil, SEC (74) 4024 Final du 30 octobre 1974.

(2) *JO.RF Sénat*, documents administratifs, session ordinaire 1977-1978, n° 88, p. 26 et s. « Les problèmes que l'actualité pose à la presse : la prise de participation d'étrangers ou de sociétés étrangères dans une publication française ».

Demain : la situation en Espagne et en Italie

Le Monde

économie

SOCIAL

LES NÉGOCIATIONS SUR L'ASSURANCE-CHOMAGE

Les positions du patronat et des syndicats demeurent très éloignées

A défaut d'un réel progrès, la sixième séance de négociations entre les partenaires sociaux pour jeter les bases du futur système d'assurance-chômage, le 10 décembre, aura cependant permis de décanter la situation. M. Bergeron a demandé, le 11 décembre, avant la signature d'une nouvelle convention, l'ouverture d'une autre négociation, *« tripartite, cette fois, puisqu'il conviendra d'y ajouter les représentants de l'Etat »*. M. Deuil (S.N.P.M.I.) a averti le C.N.P.F. que son organisation *« n'appliquera aucun accord que vous pourriez signer »*.

Désormais, on sait que, d'un côté, se prépare le rassemblement des organisations syndicales (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C.) sur la base d'une proposition commune qui pourrait apparaître au grand jour lors de la prochaine rencontre, fixée au 14 décembre. Des rendez-vous et des contacts discrets devraient avoir lieu dès le début de cette semaine.

De l'autre côté, ayant perdu l'avantage de l'initiative, la délégation du C.N.P.F., isolée, a montré qu'elle tenait plus à ses projets de séparation entre l'assurance et l'assistance pour des raisons de doctrine ou de principe que pour des besoins techniques.

Les positions des syndicats et du patronat (C.N.P.F. et C.G.P.M.E.) n'auront jamais été aussi éloignées qu'à l'issue de cette réunion, et il est probable que l'accord n'interviendra pas dans les délais prévus, comme l'ont laissé entendre la C.F.T.C. et F.O. Mais la clarification qui est intervenue est largement due à l'attitude du C.N.P.F. qui, d'entrée de jeu – et sans doute pour réparer ses précédents impairs, – a fait une *« concession majeure »* en acceptant le maintien de la cotisation à son niveau actuel, soit à 5,8 % de la masse salariale, puis a accepté plusieurs modifications du dispositif proposé.

Les ouvertures du C.N.P.F.

En contrepartie d'un *« système durable d'assurance–chômage totalement maîtrisé par les partenaires sociaux »*, la délégation patronale a en effet accepté le taux de cotisation, y compris, malgré ses protestations à l'époque, le point supplémentaire décidé et imposé par le gouvernement le 1er juillet dernier.

Ce geste devait être considéré comme positif par toutes les délégations syndicales, dont la C.G.T., et permettait dans la matinée une *« avancée sur les chapeaux de roue »* selon l'expression de M. Pierre Héritier (C.F.D.T.). Le C.N.P.F. a aussi accepté de ramener à six mois de cotisation au cours des douze derniers mois la période minimale pour pouvoir bénéficier des allocations puis de prolonger de six mois l'indemnisation des plus de cinquante-cinq ans.

Quoique insatisfaites, les délégations syndicales ont reconnu l'intérêt *de l'avancée chiffrant à environ cent* soixante mille le nombre de chômeurs qui réintégreraient ainsi l'assurance-chômage.

Encore conciliant le patronat a donné son accord au principe d'un guichet unique de l'UNEDIC, qui accueillerait aussi bien les chômeurs indemnisés au titre de l'assurance que les demandeurs d'emploi et préretraités relevant de l'assistance, pourvu qu'une convention de gestion soit signée avec l'Etat. Il s'est rangé, en outre, à l'avis des délégations syndicales *qui souhaitaient demander* à l'Etat une prise en charge du déficit cumulé de l'UNEDIC (10,7 milliards de francs fin 1983) et, éventuellement, de ses frais financiers (2,8 *milliards par an* à partir de 1984).

Vers un rapprochement syndical

Mais, ces obstacles franchis, il fallait encore discuter de l'essentiel, et c'est alors que, de suspensions de séance en conciliabules, apparurent les véritables divergences et naquit l'esquisse d'un rapprochement intersyndical. On avait déjà constaté, le 29 novembre, que la contre-proposition de la C.F.D.T., « montage » de trois types d'allocations au sein d'un système unique, suscitait de l'intérêt parmi les autres organisations syndicales et notamment F.O. (*le Monde* du 10 décembre) F.O., par la voix de M. Faesch, a présenté une variante qualifiée de *« verticale »*, par opposition à l'hypothèse *« horizontale »* de la C.F.D.T., prévoyant pour toutes les allocations une partie fixe à la charge de l'Etat, et une partie en pourcentage relevant du système d'assurance et de cotisation. Clin d'œil ? Manœuvre ? Toujours est-il que, dans l'instant, la délégation C.F.D.T. se déclara prête en séance à étudier ce nouveau projet dont M. Faesch avait pris soin de dire *« qu'il n'apparaîtrait pas sous la bannière de F.O. mais serait celui de tous ceux qui voudraient bien s'y rallier »*.

Une interruption de séance permit d'ailleurs de constater que cette éventualité faisait son chemin parmi les représentants des salariés. La C.F.T.C. devait ensuite déclarer M. Gruat, reconnaissait que l'on avait *« dégagé des idées qui doivent permettre d'aboutir à une solution moyenne »*. La C.G.C. faisait savoir que *« la cohérence et la continuité dans un système où les ayants-droit seraient comptabilisés en deux colonnes distinctes – l'uneje financée par les partenaires sociaux, l'autre, par l'Etat, avaient été bien engagées »*. Toutefois, M. Marchelli ajoutait que la C.G.C. préférait *« une indemnité en pourcentage »* (qui avantage les cadres) à un *« système binôme partie fixe plus pourcentage »* admettant qu'il y avait là *« un problème avec les autres organisations »*.

Restait à savoir ce que pensait et voulait la C.G.T. toujours enfermée dans son opposition depuis le début de la négociation. Dans le couloirs, on vit bientôt MM. Héritier et Kaspar (C.F.D.T.) engager une conversation discrète avec MM. Calvetti et Deluchat (C.G.T.). *« Nous devons souligner quelques convergences qui se sont manifestées »*, devait indiquer un peu plus tard M. Calvetti. en mettant en avant quelques *« idées forces »* : ne pas réduire le nombre de chômeurs indemnisés, ne pas modifier leurs droits et ne pas introduire de *« coupure formelle »* entre eux.

Peu à peu se dessinait un front syndical que M. Faesch confirmait en annonçant la possibilité de rencontres avant le 14 décembre. Mais, du même coup, l'hypothèse d'un accore immédiat par la négociation elle-même risque de s'éloigner.

Répondant à la proposition formulée par F.O, M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., a rappelé que son acceptation du taux actuel des cotisations était conditionnée par la mise en place d'un système d'assurance paritaire, *« sous la seule responsabilité des partenaires sociaux »*, sans intervention extérieure. Soulignant son refus des contre-propositions syndicales, M. Chotard ajoutait : *« Nous considérons de notre responsabilité de ne rien demander à l'Etat, et nous avons enregistré que les organisations syndicales font appel à l'Etat pour augmenter les prestations. »*

Le désaccord entre les positions du patronat et celles des délégations syndicales paraît donc total. C'est ce qu'a observé M. Faesch, en évoquant *« le refus patronal de tout système croisé ou combiné »*, et en concluant à l'affrontement de deux idées : *« Deux conceptions s'opposent,* reprenait M. Héritier, en echo. *Le C.N.P.F. veut la partition des deux systèmes, ce qui présente le gros risque de la marginalisation de catégories importantes de chômeurs et surtout des jeunes. »*

Entre le camp syndical, brusquement renforcé par la perspective de l'unité, et le C.N.P.F., qui se trouve isolé après avoir mené la négociation à sa guise, le débat tourne maintenant autour d'un principe ou d'un point de doctrine et non, comme on pouvait le croire, autour des structures nouvelles, rendues nécessaires par l'évolution même du chômage. En fait, il apparaît clairement que l'enjeu de cette négociation est la conception, large ou étriquée, que les uns ou les autres ont de la responsabilité sociale des employeurs dans le traitement du chômage.

ALAIN LEBAUBE.

Selon la C.G.T.

PLUS DE 160 000 EMPLOIS ONT ÉTÉ SUPPRIMÉS DE MARS A DÉCEMBRE

Selon la C.G.T., 163 667 emplois ont été supprimés entre mars et décembre 1983, dont 85 900 depuis le 27 juillet. D'après ces chiffres, *« calculées empiriquement »* par l'organisation syndicale, c'est la métallurgie qui est, de loin, la plus touchée, avec 81 978 suppressions d'emplois, devant la construction (16 513», puis la chimie (14 909) et le verre céramique (10 431).

Lors d'un comité central d'entreprise tenu le 8 décembre, la direction de l'entreprise Poclain a annoncé son intention de supprimer 270 emplois dans deux usines de l'Oise (Plessis-Belleville et Compiègne), qui comptent 2 400 salariés. L'objectif de la direction, qui invoque *« l'écoulement continu depuis plusieurs années du marché de la pelle hydraulique »*, est de concentrer la production de l'unité de Plessis à Crépy-en-Valois (Oise).

● **Revalorisation des allocations de certaines catégories de chômeurs.** – Le *Journal officiel* du 11 décembre publie deux arrêtés en date du 9 décembre, portant à 36 F par jour la partie fixe des indemnités de chômage servies à certaines catégories de personnel dépendant soit de l'Etat soit des collectivités territoriales.

Il s'agit des *« agents non fonctionnaires de l'Etat et de ses établissements publics administratifs ainsi que des agents des collectivités locales et des autres établissements publics administratifs »*.

Un des arrêtés prévoit également que le montant de l'allocation journalière ne peut être inférieur à 95,34 F. Enfin, les salaires de référence sont revalorisés de 8,96 %. Toutes ces mesures prennent effet au 1er juin dernier.

ÉNERGIE

Le marché pétrolier réagit peu au résultat de la conférence de l'OPEP

Le marché libre du pétrole a peu réagi à l'accord conclu à Genève par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole *sur le maintien* des dispositions adoptées en mars dernier (*Le Monde* du 10 décembre. Sur un marché très calme, quelques ventes ont été réalisées à des cours légèrement raffermis (de *10 à 15 cents* par baril) par rapport à la semaine précédant la réunion de Genève, ce léger redressement s'expliquerait, selon les professionnels, par des raisons essentiellement saisonnières. Les milieux pétroliers, sceptiques vis-à-vis de l'accord de Genève, n'en continuent pas moins de compter sur une poursuite en janvier de l'effritement des cours.

L'attention se porte désormais sur les négociations prochaines de la Compagnie nationale britannique du pétrole (B.N.O.C.) avec ses principaux clients, en vue de fixer ses prix de vente pour le premier trimestre 1984. En dépit des fortes pressions exercées par les compagnies internationales pour une diminution de ces prix, supérieurs de plus de un dollar par baril aux cours observés sur le marché libre, l'opinion la plus généralement admise est que la B.N.O.C. maintiendra ses tarifs inchangés, à moins que le marché ne se dégrade très fortement d'ici là fin de l'année.

Une baisse des prix officiels du pétrole de la mer du Nord, actuellement ajustés aux cours officiels de l'OPEP, risquerait en effet de déstabiliser vivement la situation, en faisant subir de fortes pressions aux *producteurs de l'OPEP*, directement concurrents de la Grande-Bretagne (Nigéria notamment). Interrogé sur l'éventualité d'une baisse du prix britannique, M. Mana Saïd al Oteiba, ministre des Emirats arabes unis, a déclaré, vendredi 9 décembre, à l'issue de la conférence : *« Nous ne permettrons pas à quiconque de casser les prix de l'OPEP »*, précisant que dans une telle *éventualité*, l'Organisation se réunirait immédiatement à nouveau.

Les ministres réunis à Genève ont en effet décidé de rester en contact étroit afin de convoquer très vite une nouvelle conférence extraordinaire, – *« peut-être en février »* a précisé le ministre koweitien, – si les conditions du marché l'imposent. M. Al Oteiba a estimé que la demande adressée à l'OPEP s'élèverait à 18,4 millions de barils par jour au premier trimestre 1984, ce qui, si l'OPEP respecte son quota de 17,5 millions de barils par jour, devrait *« provoquer un déstockage de 800 000 à 900 000 barils par jour »*. Pour le second semestre, il a prévu une chute de la demande à 16,4 millions de barils par jour. Il y aurait alors une reconstition des stocks des compagnies de un million de barils par jour, *« à moins que nous ne décidions de diminuer notre plafond »* a ajouté M. Oteiba, *précisant* que le niveau des stocks mondiaux était actuellement *« bas, entre quatre-vingts et quatre-vingt-dix jours »* de consommation.

De son côté, M. Nabi, ministre algérien du pétrole, tout en reconnaissant que la conférence de Genève avait été *« relativement difficile, mais l'une des plus responsables de l'Organisation »*, a souligné l'importance des *« interférences »* de la politique internationale avec la situation pétrolière. *« Le marché pétrolier n'est pas isolé du contexte international* (...) *L'année 1984 sera fertile en événements. Il faudra se voir beaucoup plus souvent »*, a-t-il déclaré, faisant allusion *« entre autres »* à la tension qui règne actuellement dans le golfe arabo persique.

AFFAIRES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU C.N.P.F.

Après les charges, « les libertés » sont le nouveau mot d'ordre du patronat

M. Yvon Gattaz n'en démord pas. *« Ma stratégie*, dit-il à la veille de l'assemblée générale du Conseil national du patronat français du 13 décembre, *est rectiligne »*. Il est vrai que sa base remue un peu. N'a-t-il pas facilité la tâche du gouvernement en tançant les chefs d'entreprise qui ne tiennent pas les salaires au moment où ils ont *« une chance historique* (...) *de faire baisser le pouvoir d'achat »*, pour ensuite se faire rabrouer par ce même gouvernement sur les prix industriels ? *« Pour les salaires*, explique-t-il, *nous avons pris nos responsabilités. J'espère que le gouvernement saura faire preuve lui aussi de courage. »*

Le refus pur et simple de négocier sur les prix industriels en 1984 dès lors que ceux-ci n'étaient pas libérés comme promis, suivi quelques heures plus tard de la liberté laissée à chaque fédération de discuter branche par branche, trouve une justification plus confuse. Mais il en ressort que les entreprises nationalisées auraient été contraintes de signer, que l'on ne désespère pas de voir, *« avant Noël »*, certaines libérations et qu'il n'était pas partout de l'intérêt des entreprises de ne pas négocier.

« La défense de l'entreprise »

Voilà qui ne facilite pas forcément la compréhension de la base. Déboussolés par leurs organisations, les patrons le sont sans doute presque autant actuellement que les salariés. Un sondage effectué par R.E.S. (Recherche économique et sociale) pour l'hebdomadaire *la Vie française* – et contesté par le C.N.P.F. – souligne que 24 % seulement *des chefs d'entreprises se sentent* proches du Conseil national du patronat français contre 42 % en septembre 1982. Mais il ne s'agit pas d'une désaffection qui profite aux autres organisations – la C.G.P.M.E (Confédération générale des petites et moyennes entreprises), et le S.N.P.M.I. (Syndicat national du patronat moderne et indépendant) – connaissent une érosion tout aussi forte. Ce sont les indécis qui augmentent, de 23 % à 56 %.

M. Gattaz peut difficilement être rendu coupable de ce déclin. Le choix du dialogue avec les pouvoirs publics, qui a tant irrité les petits patrons, était le seul possible. Aucune autre organisation ne l'a ignoré. Et cela n'a pas été sans effet. La défense de l'entreprise – stratégie simple – a permis, la crise aidant, de modifier amplement l'idée que les Français se font de l'entreprise et des entrepreneurs. Tous les sondages le prouvent, la santé de leurs entreprises est devenue l'une des préoccupations majeures des salariés français.

Le poids des charges – salariales, fiscales et financières – a en outre été reconnu par le pouvoir socialiste avant même la publication d'un livre blanc C.N.P.F. – administration, en juin, sur le sujet. On en veut pour preuve le fait que, pour la première fois, un plan de rigueur n'a pas alourdi les charges qui pèsent sur les sociétés.

De plus, le budget de 1984 comporte certaines mesures favorables aux entrepreneurs (l'exonération définitive de l'outil de travail, même si *les patrons qui détiennent moins de* 25 % de leur capital ont été oubliés). Et les fonctionnaires du ministère de l'économie et de l'industrie continuent de travailler avec des membres de *l'appareil patronal* sur la réforme de la taxe professionnelle. Enfin les patrons pourront mettre au crédit de M. Gattaz le fait que la réduction du temps de travail appartienne désormais au champ contractuel, ce qui leur en laisse l'initiative.

Tout cela n'a pas été sans résultat. Les comptes de la nation pour la *premier semestre* – les derniers connus – montrent une relative amélioration de la situation des entreprises, avec un excédent brut d'exploitation qui progresse plus vite *que la valeur ajoutée, une moindre* progression des charges salariales et un taux d'épargne en légère augmentation.

M. Gattaz reconnaît d'ailleurs que la situation des entreprises est *« contrastée »* et que, notamment, celles qui exportent une part importante de leur chiffre d'affaires se portent parfois très bien. Des chiffres globaux qui pourraient toutefois se dégrader de nouveau, si l'on en croit les enquêtes mensuelles de l'INSEE sur l'industrie, du fait du *ralentissement général de l'activité* au second semestre.

Le renforcement de pouvoir de M. Gattaz sur l'appareil – après *une élection dont tout le monde se* souvient qu'elle fut difficile – n'en est pas moins évident. Les opposants les plus virulents comme M. Yves Corpet sont partis ; M. Yvon Chotard le concurrent malheureux reste le spécialiste des questions sociales et l'ancien président des entreprises à taille humaine a effectué en douceur les remplacements qui s'imposaient (MM. Robert Pelletier et Jean Neidinger remplacés par MM. Claude-Alain Sarre et Claude Archambault).

A l'extérieur, si M. Gattaz n'a pu empêcher M. Ambroise Roux d'accroître l'influence, auprès de l'Elysée notamment, du lobby des grandes entreprises réunies dans l'AFEP (*Association française* des entreprises privées), il a obtenu que cela se passe dans le silence. Quant au rapprochement avec la C.G.P.M.E. après des mois de brouille, il a *été facilité par le déclin* rapide du S.N.P.M.I. étêté par ses querelles internes, et qui n'a pu réunir lors de sa « grande journée de la liberté » le 21 novembre que quelque deux mille personnes, alors qu'il parvenait a en mobiliser dix fois plus un an plus tôt. Une évolution confirmée par le sondage de *la Vie française*, qui voit l'audience du S.N.P.M.I. chez les patrons décliner de 16 % à 4 % entre janvier et novembre 1983.

Pour répondre à l'inquiétude des chefs d'entreprise – et les rapprocher du C.N.P.F., – l'assemblée générale devrait, en 1984, modifier la tactique de l'organisation. On n'y parlera plus guère des charges mais de libertés. Liberté de licenciement comme d'embauche, liberté des prix et du crédit, liberté des changes. Du quantitatif – les charges – on passe à un qualitatif – les libertés, – ce qui est idéologiquement moins neutre. M. Gattaz proposera donc aux syndicats une grande négociation sur la flexibilité dans l'entreprise. Reste à savoir si ceux-ci, aux prises avec le même problème de désaffection de leurs adhérents, surpris parfois par l'attitude étrange du C.N.P.F. dans la discussion si importante de l'assurance-chômage, sur la *défensive vis-à-vis* d'un patronat qui joue de la rigueur sans déplaisir – même si le mot d'ordre de la croissance refait surface, – n'auront pas l'impression de faire un *marché de dupes*.

BRUNO DETHOMAS.

Des rabais sur les automobiles

TOUS LES CONSTRUCTEURS DÉMENTENT AVOIR PASSÉ ACCORD AVEC M. MICHEL LECLERC

M. Edouard Leclerc, le fondateur des Centres Leclerc, a répondu à l'initiative *de son frère Michel* de vendre des automobiles avec un rabais de 10 % dans les garages Leclerc-Service en annonçant des rabais de 25 centimes par litre d'essence.

Il ne s'agit pas tant de tourner la réglementation en vigueur (les rabais autorisés ne peuvent dépasser 17 centimes désormais) que de faire connaître *la différence* qu'il y a entre les supermarchés et les stations-service. *« Nous ne nous lançons jamais dans des opérations où les services après-vente sont trop importants »*, rappelle M. Edouard Leclerc, qui n'est pas loin de traiter son frère Michel de « bluffeur ».

De fait, toutes les marques automobiles avec lesquelles M. Michel Leclerc affirmait avoir passé accord ont démenti. Et nul ne pense, dans les milieux automobiles, que les garages Leclerc puissent vendre, comme ils l'ont annoncé, deux cent mille véhicules en 1984. Un simple « coup de pub » ?

CORRESPONDANCE

Une lettre du P.-D.G. d'I.B.M.-France

Après notre article intitulé « Le bras de fer entre I.B.M. et la Commission européenne » (le Monde *du 30 novembre*), *M. Lemonnier, président-directeur général d'I.B.M.-France, nous écrit :*

1) Les industriels qui, comme I.B.M., investissent pour développer de nouvelles technologies et de nouveaux produits, en réponse aux besoins de leurs clients, ne sont aucunement dans l'obligation de livrer ces développements à leurs concurrents, comme le suggère votre article. Une telle attitude aboutirait, croyons-nous, *à l'arrêt de toute innovation*, au détriment des utilisateurs où qu'ils soient ;

2) Les industriels qui développent de nouveaux produits, grâce à l'innovation , l'investissement et la recherche, ont le droit de protéger leurs secrets et leurs informations confidentielles contre le vol, le détournement et l'appropriation illicite. Il est nécessaire, en effet, que la loi s'exerce pleinement ;

3) Le ministère américain de la justice a abandonné son procès contre I.B.M., *le considérant comme « sans fondement »*, après une révision longue et minutieuse. Il n'a pas, comme vous dites, *« cessé brusquement ses poursuites »* ;

4) *I.B.M.* n'a pas enfreint la *législation* de la C.E.E. ni celle d'aucun des pays dans lesquels elle exerce ses activités. Votre journaliste a omis de signaler, à propos de l'exposé des griefs de la C.E.E., que les seules plaintes portées contre I.B.M. sont celles de filiales de compagnies américaines. Une d'entre elles a précisément perdu tous les procès intentés devant les tribunaux américains pour des motifs similaires. Les pratiques commerciales d'I.B.M. sont non seulement légitimes, mais couramment exercées dans le monde industriel ;

5) I.B.M. ne s'est pas livrée à des manipulations de codes sources, comme il est suggéré dans cet article. D'ailleurs, ni le gouvernement américain ni la C.E.E. ne nous ont jamais accusé de l'avoir fait ;

6) Affirmer que les parts de marché que vous indiquez impliquent une anomalie dans l'industrie informatique européenne ne reflète pas la réalité. Pour ne citer qu'un exemple, tous ceux qui ont visité le SICOB cette année à Paris ont pu voir le très grand nombre de produits proposés par des firmes européennes qui ont pris place dans ce marché et y prospèrent.

[*Une lecture plus attentive de l'article aurait montré que* : personne en Europe ni aux Etats-Unis ni au Japon, n'a jamais demandé à I.B.M. de livrer ses développements à ses concurrents ; personne n'a parlé de *« manipulation »* de *« codes sources »* ; personne n'a affirmé que les parts de marché d'I.B.M. *« impliquaient une anomalie dans l'industrie informatique européenne »*.

En revanche, le problème qui est bel et bien posé par le succès d'I.B.M. est celui-ci : il y a désormais un standard mondial I.B.M. de fait dans la moyenne et grande informatique, mais aussi dans la micro-informatique aujourd'hui. Il concerne *les materiels, les logiciels, les* périphériques et les protocoles de réseaux nécessaires à la communication des machines entre elles.

A partir de ce constat, une part non négligeable du monde de l'informatique estime que le constructeur doit, en cas de modification de ses standards, annoncer quand et comment il procédera à ces changements. Ceci afin de permettre à tout le monde d'être sur un pied d'égalité et de se préparer aux changements de standard. Notons à ce sujet que le « code source » du nouveau logiciel « X A » qu'I.B.M. vient d'annoncer n'a pas été communiqué par la firme à ses utilisateurs.

Cette question de la communication en temps voulu des changements des « standards I.B.M. » est au centre des discussions avec la Commission européenne. S'il n'y avait pas là un réel problème, on voit mal pourquoi cet organisme poursuivrait les négociations et envisagerait, au cas où un accord ne serait pas trouvé, de porter l'affaire devant la Cour de justice de Luxembourg.

Quant à l'abandon par les autorités américaines de leur action contre I.B.M., on rappellera que, aux Etats-Unis comme ailleurs, la position de l'administration, fût-elle le ministère de la justice, peut évoluer en fonction des changements de politique du pays. – J.-M. Q.]

La Chapelle-Darblay

LA PRODUCTION DE PAPIER A REPRIS A L'USINE DE SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY

Le 10 décembre 1980, le conseil d'administration des Papeteries de la Chapelle-Darblay autorisait leur directeur à déposer le bilan. Le 10 décembre 1983, la production a repris à l'usine de Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime), après une occupation de plus de cent jours par des salariés de la C.G.T. Le travail avait repris le 17 octobre 1983, à l'usine de Grand-Couronne après qu'un commando eut délogé les grévistes de cette unité.

Le travail reprend alors que l'entreprise est encore, trois ans après, sous administration provisoire.

TRANSPORTS

LA DESSERTE MARITIME DE LA RÉUNION

Guerre du fret pour une île

Secrétaire d'Etat auprès du ministre des transports, chargé de la mer, M. Guy Lengagne s'est rendu à la Réunion du 29 novembre au 2 décembre et a rencontré les responsables économiques et politiques de l'île. Parmi les dossiers qui lui ont été soumis, celui de la desserte maritime de l'île met en jeu de puissants intérêts et conditionne directement le développement économique de ce département d'outre-mer dont le trafic maritime, en 1982, a porté sur 1 155 000 tonnes de marchandises, avec 887 000 tonnes à l'importation. Le secrétaire d'Etat a résumé sa philosophie sur la question en quelques mots : *« Ni monopole ni concurrence sauvage. »*

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. – On ne compte plus les motions de la chambre de commerce, les télex de l'association pour le développement industriel de l'île, les lettres d'hommes politiques adressées aux pouvoirs publics pour leur demander de définir une politique claire de la desserte maritime de la Réunion. Ce besoin est particulièrement ressenti depuis l'apparition, sur les lignes maritimes Europe-Réunion, de compagnies qui ne font pas partie de la Conférence maritime internationale (1) : Madagascar, les Comores, la *Réunion, Maurice* (Cimacorem). Après plusieurs tentatives infructueuses de diverses sociétés, la Mediterranean Shipping Company (M.S.C.) France, qui utilise des bateaux d'une société dont le siège est à Genève, s'est installée dans l'île en août 1979. Très rapidement, M.S.C. s'est taillé une belle part du gâteau que constituent les 329 000 tonnes (en 1982) de marchandises importées d'Europe. Cette société outsider, agissant en franc-tireur grâce à des tarifs inférieurs de 30 % à 40 % à ceux de la Conférence, est parvenue à conquérir 30 % de ce trafic.

L'arrivée de M.S.C. n'a pas été sans influence sur les tarifs de fret, dont l'éventail s'est considérablement rétréci. L'offensive n'a pas été non plus sans conséquence – néfaste – sur les résultats financiers des six compagnies (dont trois françaises) qui sont membres de la Conférence. On notera qu'en 1956 le pavillon français assurait 66 % du trafic destiné à l'île ; sa part est passée, en 1982, à 24 %.

A l'occasion d'un voyage, début octobre, dans l'océan Indien, le président-directeur général de la Navale commerciale havraise péninsulaire (N.C.H.P.), M. Gilles Bouthillier, a pris position en termes particulièrement vifs, dénonçant la *« concurrence déloyale »* des outsiders. Le dirigeant de la compagnie, qui exploite six navires sur les quatorze de la Conférence, cite un exemple : *« On trouve aujourd'hui, sur le marché mondial, des navires à affréter pour des tarifs de l'ordre de 24 000 F par jour, alors que le coût des bâtiments des flottes régulières, comme la nôtre, se situe entre 50 000 F et 100 000 F par jour. Nos concurrents utilisent des équipages du tiers-monde dont les salaires sont sans comparaison avec les coûts de la main-d'œuvre européenne. »*

Concurrence déloyale ?

Le président-directeur général de M.S.C. France, M. André Miara, arrivé à la Réunion quelques jours avant le secrétaire d'État chargé de la mer, a plaidé son dossier auprès des mêmes responsables économiques et politiques.

Concurrence déloyale ? *« Le transport d'un conteneur sur le trajet Le Havre-Durban coûtait 2 200 dollars en 1982, il revient aujourd'hui à 1 400 dollars. La Cimacorem,* commente M. André Miara, *qui a placé la Réunion hors de la conjoncture mondiale, n'a pas fait bénéficier ses clients de cette baisse. Aujourd'hui, même la Cimacorem facture 20 000 F le transport d'un conteneur de matériel électro-ménager pour le voyage Rouen-La Pointe-des-Galets, alors qu'elle fait payer 1 000 F pour le trajet Rouen-Durban. La Réunion aurait-elle pour vocation d'assurer, en tout temps et en toute circonstance, la rentabilité des activités de la Cimacorem ? »*

Accueillant M. Lengagne pour une séance de travail, le président du conseil régional, M. Mario Hoarau (parti communiste réunionnais), a résumé les souhaits des élus du département : *« La desserte maritime de notre île, parce qu'elle conditionne étroitement son développement, suppose le respect de certains principes. Cette desserte doit être assurée avec régularité, la concurrence entre armements doit être organisée et contrôlée, la solidarité nationale, enfin, doit pleinement s'exprimer, ici plus qu'ailleurs. »*

HUBERT BRUYÈRE.

(1) Une conférence maritime est un pool d'armateurs qui établit des règles relatives à la fréquence des départs des navires et qui fixe les taux de fret.

La C.G.T. juge positifs les plans de développement d'Air France et d'Air Inter

Air France, Air Inter et l'Aéroport de Paris mettront en œuvre, l'année prochaine, de nouveaux plans d'entreprise, triennal pour la première, quinquennaux pour les deux autres. La C.G.T. juge positives certaines dispositions contenues dans ces plans.

Au cours d'une récente conférence, Mme Sylvie Salmon-Tharreau, secrétaire générale de la Fédération nationale des syndicats de transports C.G.T., a exprimé la satisfaction de son organisation sur le fait que les trois documents retiennent l'hypothèse d'une croissance des trois entreprises au cours des prochaines années (+ 4 % pour Air France, + 6 % pour Air Inter, + 3,5 à 4,5 % pour l'Aéroport de Paris) : *« Nous apprécions positivement l'orientation du développement retenu,* a dit Mme Salmon-Tharreau, *d'autant plus qu'elle intervient dans un contexte difficile pour le transport aérien international. »* Mais elle a souhaité que l'on dépasse néanmoins *« la démarche actuelle de rentabilité financière à court terme qui marque ces plans »*, par un appel à la recherche et au développement de techniques nouvelles et par une politique de progrès social.

L'affirmation renouvelée par les trois entreprises de leur mission de service public est, pour la C.G.T., un autre acquis appréciable. La politique tarifaire d'Air Inter, la volonté générale de *« susciter et de favoriser les fabrications nationales »*, retiennent particulièrement son attention, comme les perspectives *d'investissements :* engagement d'achat d'Airbus A-320 par Air France et Air Inter, agrandissement de l'aérogare d'Orly-Ouest, construction d'un troisième module à Roissy II.

En revanche, la fédération est déçue du *« volet social »* figurant dans les trois plans, constatant que *« le progrès social »*, *« la démocratie »*, n'y sont, dans tous les cas, envisagés que *« comme inhérents aux résultats économiques de l'entreprise et du pays »*. *« Nous considérons, à l'inverse, que l'efficacité économique du transport aérien, sa croissance, sont liés au progrès social dans l'entreprise »*, a déclaré Mme Salmon-Tharreau. La C.G.T. entend lutter pour le maintien du pouvoir d'achat, l'augmentation plus rapide des bas et moyens salaires, la remise en ordre des classifications et un développement de l'emploi supérieur au niveau retenu.

LA CHUTE DU TRAFIC DU PORT DE MARSEILLE S'ACCENTUE

(De notre correspondant régional)

Marseille. – Pour la quatrième année consécutive, le Port autonome de Marseille (PAM) devrait enregistrer, en 1983, une diminution de son trafic, estimée à 7 % par rapport à 1982 (1). Ces mauvais résultats sont dus, essentiellement, au ralentissement de l'activité du complexe sidérurgique Solmer à Fos-sur-Mer et aux opérations de déstockage réalisées par les compagnies pétrolières. Malgré ces pertes de trafic et en dépit des difficultés persistantes de la réparation navale, le déficit d'exploitation du PAM devrait être ramené de près de 65 millions de francs en 1982 aux alentours de 50 millions.

« Nous admettons volontiers, a déclaré au cours d'une conférence de presse le président du PAM, M. Roger Heuillet, *que l'augmentation des tarifs intérieurs français soit limitée à 5 %. Mais nous ne comprendrions pas que l'on nous oblige à respecter cette règle pour les trafics internationaux. Plus de 80 % des navires traités à Marseille sont étrangers et acquittent leur droit de passage en dollars. Pourquoi se priver d'une rentrée supplémentaire de devises ? Si nous ne pouvons pas moduler nos tarifs, ce sont, en définitive, les armateurs français qui seront pénalisés. »*

G. P.

(1) Le trafic a été de 109 millions de tonnes en 1979, 103 en 1980, 97 en 1981 et 91 en 1982. Il devrait se situer en 1983 à près de 84 millions de tonnes, dont environ 62 millions de tonnes d'hydrocarbures.

MARCHÉ COMMUN

APRÈS L'ÉCHEC DU SOMMET D'ATHÈNES

Les Dix réexaminent le dossier agricole dans des conditions plus que jamais difficiles

Bruxelles (Communauté européenne). — Après l'échec d'Athènes, le débat agricole au sein de la C.E.E. va se dérouler dans des conditions extraordinairement difficiles ; surtout si les organisations professionnelles, par inquiétude ou par calcul, commettent la faute de ne pas calmer le jeu. Lors du conseil agricole, qui se tient les 12 et 13 décembre à Bruxelles, M. Rocard, à qui il reviendra, à partir du 1er janvier 1984, d'en assurer la présidence, indiquera peut-être selon quel schéma il considère que les Dix peuvent encore raisonnablement progresser.

L'élément nouveau de la bataille, c'est la nécessité de fixer au printemps les prix agricoles. M. Poul Dalsager, le commissaire compétent, a fait circuler une note dès le lendemain d'Athènes, indiquant que, compte tenu des ressources disponibles en 1984, on ne pouvait pas augmenter les prix et qu'il faudrait néanmoins appliquer les mesures de rationalisation et d'économies proposées par la commission et longuement étudiées par les Dix entre Stuttgart et Athènes.

Une crise salutaire ?

L'échec d'Athènes est le résultat de l'intransigeance britannique. Pendant les six mois qui ont suivi le conseil européen de Stuttgart, puis durant les trois jours de la session d'Athènes, les Britanniques ont montré une impressionnante inaptitude à l'esprit de compromis. Forts de l'expérience passée, ils étaient convaincus que les autres allaient céder. Mme Thatcher — elle le proclame — pense que ce n'est que partie remise.

Paniqués par le désordre que vont provoquer l'insuffisance des ressources budgétaires et l'impossibilité qui en résulte de fixer les prix agricoles à un niveau à peu près acceptable, les gouvernements partenaires vont, selon elle, bientôt lâcher prise. Le premier ministre britannique ne fera rien, on peut le deviner, pour limiter les effets de la crise, ni pour contribuer, si c'est nécessaire, à ramener le calme dans les campagnes. L'appui quasi unanime *qu'elle trouve dans son pays* — les travaillistes lui reprochent plutôt de ne pas se montrer suffisamment dure — ne peut que l'inciter à poursuivre dans *cette voie, qui* correspond à son tempérament.

La détermination dont M. Mitterrand a fait preuve à Athènes porte à *penser qu'on se trompe* à *Londres*. Dans ces conditions, la crise risque fort de durer. Le « finale » de l'affrontement en cours aurait plus de chance de se situer lors du conseil européen de juin qu'au cours de celui de mars. La France n'a pas « joué la crise », mais, plutôt, l'arrangement. Elle avait intérêt à ce que la situation soit clarifiée le plus vite possible, et il est indéniable qu'elle s'est montrée prête à des concessions importantes afin de convaincre Londres, et surtout Bonn, de sa volonté d'aboutir.

Cela dit, il est exact qu'aujourd'hui plus d'un, à Bruxelles, n'est pas mécontent d'une crise dont il espère que les effets, au *bout du compte, seront salutaires. « La crise est la condition sinon suffisante, du moins nécessaire, à un règlement durable du contentieux communautaire. Depuis 1980, Mme Thatcher n'a rencontré aucune résistance ferme »*, commente, visiblement, point trop mécontente des événements, une haute personnalité d'un *« petit »* pays membre de la Communauté.

De notre correspondant

Les Neuf ont-ils une chance de rester unis, dans une situation qui promet d'être difficile, face aux exigences de Mme Thatcher ? *« La condition préalable pour que les Neuf tiennent, c'est que la France tienne. Il ne faut pas oublier que c'est M. Giscard d'Estaing qui a glissé le premier, en 1980. Si les Français résistent, il y a une bonne chance pour que les autres les suivent »*, poursuit notre interlocuteur. Il note : *« Une plus grande détermination chez les Néerlandais, qui étaient en chute libre en 1980..., la fermeté des Danois et des Italiens... »*

Reste le cas des Allemands. Avant Athènes, ils ont successivement flirté avec les Anglais et avec les Français, ce qui révèle non du *machiavélisme, mais de profondes* contradictions internes. M. Schmidt, quand il occupait la chancellerie, était excédé, lui aussi, de voir son pays éternel payeur dans une Communauté qu'il jugeait peu efficace. Mais, considérant les intérêts nationaux de l'Allemagne et la nécessité de faire équilibre à la puissance des Etats-Unis, qui l'avaient déçu au dernier moment, au moins depuis 1977, il arbitrait régulièrement en faveur de l'Europe et de la coopération avec la France. Ce recentrage au profit de la Communauté est-il encore possible avec la coalition au pouvoir à Bonn ?

Neuf contre un

A Athènes, les Allemands de l'Ouest ont flotté, ils n'ont pu se rendre à l'évidence que les Neuf devaient se montrer unis pour que les Britanniques corrigent le tir. Car l'objectif, pour tous, demeure bien d'échapper à la logique de Mme Thatcher, de remettre en cause l'accord de mai 1980, qu'elle interprète, *ainsi que les arrangements qui* ont été conclus pour les trois années suivantes, comme témoignant de l'assentiment des partenaires à pren*dre en charge les deux tiers de la* « contribution nette » du Royaume-Uni au budget européen.

En admettant que les Neuf fas*sent front avec sang-froid et* solidarité aux difficultés qui vont surgir, quelle sera la capacité de résistance de Mme Thatcher ? Décidée à faire usage du blocage budgétaire et de l'impasse agricole qui peut en résulter, elle semble encline à jouer sur le long terme. Elle peut même durcir sa position : par exemple, ne plus verser sa quote-part au budget européen dans l'hypothèse où les Neuf, en l'absence d'accord global à Athènes, refuseraient de confirmer *la compensation de 750 millions* d'ECU décidée à Stuttgart au titre de l'année 1983.

Le gouvernement britannique *considère que c'est un dû* ; les autres ont toujours proclamé que l'ensemble des dossiers était lié. Dans le cas où Mme Thatcher jouerait une telle carte, il resterait aux Neuf à porter calmement le litige devant la cour de justice de Luxembourg.

PHILIPPE LEMAITRE.

Pour la première fois

UN CONSEIL DES MINISTRES EUROPÉEN TRAITE DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Pour la première fois dans l'histoire de la C.E.E., un conseil des ministres européen traite exclusivement, lundi 12 décembre, à Bruxelles, de la protection des consommateurs.

Ce conseil tentera d'harmoniser les législations nationales sur la publicité trompeuse et le démarchage à domicile, et de renforcer la protection des consommateurs face aux produits dangereux ou défectueux.

Le Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC) a accueilli très favorablement cette initiative, estimant que, jusqu'ici, l'Europe s'est peu intéressée aux problèmes de la consommation (0,005 % du budget).

En dix ans, deux directives ont été adoptées : une sur l'étiquetage d'information, l'autre sur la fixation du prix à l'unité des denrées alimentaires.

En matière de démarchage à domicile, plus de quarante réunions d'experts n'ont pas permis aux Etats membres de se mettre d'accord sur le projet qui prévoit l'obligation d'un contrat écrit et un délai de réflexion de sept jours.

En outre, il s'agit d'organiser entre les Dix un système d'information sur les produits dangereux.

DANS LE « TIMES » DE LONDRES

« Nous sommes prêts à examiner avec réalisme le problème budgétaire britannique » écrit M. Pierre Mauroy

Le Times de Londres publie ce lundi 12 décembre un point de vue de M. Pierre Mauroy sur les suites à donner au conseil européen d'Athènes. Le premier ministre français écrit notamment : *« Nous sommes disposés à soumettre la politique agricole commune à des disciplines raisonnables, à condition, bien entendu, que l'effort consenti soit équitablement partagé entre nous. Cela suppose en particulier que les conditions d'une concurrence loyale soient rétablies et que le marché redevienne réellement commun.*

» Nous sommes également prêts à examiner avec réalisme et souci de solidarité le problème de la situation budgétaire de la Grande-Bretagne, ajoute M. Mauroy. *Cette question fait l'objet, depuis trop longtemps, de querelles qui nuisent au bon fonctionnement de la Communauté. Il doit être bien clair, en revanche, qu'il y a un certain nombre de points fondamentaux sur lesquels nous ne pourrons pas transiger. L'agriculture européenne, en premier lieu, doit pouvoir, à l'avenir, tirer le plus grand parti possible de ses capacités, affirmer sa vocation exportatrice pour jouer son rôle dans l'équilibre de nos paiements extérieurs, et remplir son devoir à l'égard du tiers-monde. Il ne peut, d'autre part, être question de ruiner les principes de base de la C.E.E. (...) : la solidarité financière, des ressources propres, la préférence communautaire. Nous sommes prêts, je l'ai dit, à corriger ce qu'il peut y avoir d'excessif dans les situations budgétaires actuelles, mais cela ne peut, en aucune façon, conduire à ruiner les principes de base de la C.E.E., auxquels chacun de nous a souscrit en toute connaissance de cause. »*

FINANCES

LA BANQUE MONDIALE DÉBLOQUE 3 MILLONS DE DOLLARS POUR LES PHILIPPINES

Manille *(A.F.P.)*. — La Banque mondiale a approuvé le versement d'une nouvelle tranche de 83 millions de dollars du prêt d'ajustement structurel de 302 millions de dollars accordé aux Philippines en avril dernier, a-t-on annoncé le 10 décembre de source présidentielle.

Par ailleurs, a-t-on indiqué de même source, la Banque américaine d'import-export décide de continuer à satisfaire les besoins financiers du commerce extérieur philippin.

Selon le président Marcos, ces informations reflètent *« la confiance des institutions financières internationales dans les efforts du pays pour redresser son économie »*. Les Philippines, dont la dette extérieure atteindrait 25 milliards de dollars, ont dû négocier en novembre avec les trois cent cinquante banquiers créanciers du pays le renouvellement de quelque 3 milliards de prêts à court terme venant à échéance avant le 15 janvier 1984.

En outre le pays demande le rééchelonnement de plus de 9 milliards de dollars de dettes supplémentaires venant à échéance entre 1984 et 1986 inclus.

● **Diminution du déficit commercial en Italie.** — *Le* commerce extérieur de l'Italie s'est redressé en octobre, le déficit étant ramené à 222 milliards de lires (environ 1 milliard de francs) *contre* 1 768 milliards de lires en septembre dernier et 1 125 milliards de lires en octobre 1982.

RECTIFICATIF. — Dans notre article sur Harry Oppenheimer publié dans *le Monde* daté 11-12 décembre, une inversion de lignes a rendu incompréhensible le début du deuxième paragraphe. Il fallait lire : *« A la tête de cet empire minier il avait — après des études à Oxford — succédé en 1957 à son père, Sir Ernest Oppenheimer (né à Friedberg, en Allemagne).* » Le reste est sans changement.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E-U.	8,3600	8,3650	+ 130	+ 160	+ 250	+ 300	+ 600	+ 790
$ can.	6,7009	6,7065	+ 115	+ 155	+ 230	+ 290	+ 650	+ 760
Yen (100)	3,5409	3,5445	+ 150	+ 180	+ 310	+ 340	+ 930	+ 990
DM	3,0389	3,0418	+ 148	+ 170	+ 287	+ 310	+ 850	+ 900
Florin	2,7112	2,7137	+ 136	+ 150	+ 250	+ 280	+ 740	+ 790
F.B. (100)	14,9781	14,9910						
F.S.	3,7845	3,7885	+ 240	+ 270	+ 400	+ 520	+ 1420	+ 1500
L (1 000)	5,0174	5,0216	− 210	− 170	− 400	− 340	− 1400	− 1250
£	11,9991	12,0121	+ 285	+ 340	+ 535	+ 630	+ 1400	+ 1670

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E-U.	9 3/8	9 3/4	9 7/8	10 1/4	9 15/16	10 5/16	10 3/16	10 9/16
DM	5 5/8	6	6 1/16	6 7/16	6 1/4	6 5/8	6 1/4	6 5/8
Florin	5 7/8	6 1/8	5 15/16	6 5/16	6 1/16	6 7/16	6 5/16	6 11/16
F.B. (100)	8 7/8	9 5/8	10 1/4	10 7/8	10 1/2	11 1/8	10 7/8	11 5/8
F.S.	2	2 1/4	4 3/16	4 9/16	4 3/16	4 9/16	4 5/16	4 11/16
L (1 000)	15 1/2	16 1/2	16 3/4	17 1/2	17 1/2	18	18 1/2	19
£	8 7/8	9	9 1/16	9 7/16	9 3/16	9 9/16	9 3/8	9 3/4
F. franç.	11 5/8	11 7/8	12 1/8	12 3/8	12 1/8	12 5/8	13 3/8	13 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉ COMMUN

LA VISITE DE M. SHULTZ A BRUXELLES

Une détente dans les relations commerciales entre la C.E.E. et les Etats-Unis

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Détente dans les relations commerciales, notamment agricoles, entre la C.E.E. et les Etats-Unis : telle est l'impression qui prévaut après la visite que M. Shultz, le secrétaire d'Etat, accompagné de quatre membres du cabinet américain, a rendue vendredi à la Commission européenne.

L'an passé, à la même époque, les Etats-Unis pressaient la Communauté de mettre un terme à sa politique de subventions à l'exportation des excédents agricoles et menaçaient d'exercer des représailles dans le cas où ils ne seraient pas entendus. La perspective d'une guerre commerciale transatlantique semblait très réelle. *« Quand quelque chose de très désagréable risque de se produire et ne se produit pas, c'est un progrès considérable. L'année dernière, on a mis au point une procédure de consultation. Nous avons pu progresser quelque peu, chacun de nous est resté calme. On a pu éviter les plus graves tensions. Je pense que, dans un avenir proche, il n'y aura pas de grands conflits parce que nous savons que les uns et les autres nous faisons le nécessaire pour éviter la détérioration de nos relations commerciales »*, a résumé M. Shultz.

Même souci d'apaisement s'agissant de l'acier. La Bethleem Steel, en déposant une plainte contre les importations de produits sidérurgiques aux Etats-Unis, veut-elle remettre en cause l'accord d'autolimitation conclu avec la C.E.E. en octobre 1982 ? *« Je crois que plusieurs producteurs américains importants sont hostiles à une telle initiative et seraient prêts à venir déposer contre elle devant la juridiction compétente. L'administration, pour sa part, considère que l'accord a fonctionné de façon satisfaisante et ne souhaite pas qu'il y soit porté atteinte »*, a répondu M. Baldrige, le secrétaire au commerce.

Ce souci de préserver des relations commerciales importantes (90 milliards de dollars d'échanges entre la C.E.E. et les Etats-Unis) ne fait pas disparaître les préventions des Américains à l'égard de la politique agricole commune. *« Vous devez régler vos problèmes en famille sans que ce soit à nos dépens »*, ont-ils dit sur tous les tons tant à propos de la réforme de l'Europe verte qu'à celui de l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal. M. Block, le secrétaire à l'agriculture, a répété qu'il était opposé à une limitation des exportations des produits de substitution de céréales vers la C.E.E. L'entrée de l'Espagne dans la Communauté et la réorientation du commerce agricole qui pourrait en résulter (qui devrait en résulter, a souligné le même jour à Bruxelles M. Cheysson) constituent déjà un sujet de préoccupation pour l'administration américaine. Aujourd'hui, pour l'essentiel, les importations agricoles espagnoles viennent des Etats-Unis. Après l'adhésion, le jeu de la préférence communautaire entraînera normalement une modification de ce courant d'échanges au profit des pays de la C.E.E.

PH. L.

Les Dix considèrent que la réduction du temps de travail est un moyen de diminuer le chômage des jeunes

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des affaires sociales de la C.E.E. ont adopté le 8 décembre une résolution sur la promotion de l'emploi des jeunes. Le texte des Dix engage les gouvernements à *« créer des possibilités d'emplois supplémentaires en vue de réduire progressivement le taux de chômage des jeunes de façon significative »*. Il annonce à cette fin toute une série de mesures qui portent notamment sur l'insertion professionnelle, les aides à l'embauche et à la création d'entreprise, le recrutement dans les services publics ou d'utilité collective.

Malgré les réserves de la délégation danoise, les Dix ont retenu la réorganisation et la réduction du temps de travail comme un moyen de diminuer le chômage des jeunes. Les Etats membres marquent aussi leur intention d'*« encourager les partenaires sociaux »* à faire appel à cette méthode pour favoriser le recrutement des chômeurs de moins de vingt-cinq ans (un quart des douze millions de personnes à la recherche d'un emploi dans la C.E.E.).

En dépit des apports modestes de la résolution, M. Bérégovoy a jugé utile l'appel des Dix qui *« marque la volonté commune des Etats membres de la C.E.E. malgré l'échec du sommet d'Athènes »*.

Les ministres ont continué leurs travaux entamés il y a quatre ans sur la mise en place d'une politique communautaire en matière de réduction du temps de travail. A l'évidence, le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale a l'intention de pousser ce dossier sous la présidence française (premier semestre 1984). Pour M. Bérégovoy, les gouvernements doivent indiquer leur orientation, mobiliser les forces sociales et définir les mesures d'accompagnement même si *« cela ne signifie pas que la mise en œuvre relève de l'Etat »*. Voulant reconnaître pleinement les responsabilités des partenaires sociaux, il a considéré que la C.E.E. doit apporter une réponse à la Confédération européenne des syndicats (CES) qui souhaite *« une démarche communautaire de réduction du temps de travail »*.

MARCEL SCOTTO.

LA C.F.D.T. ET LA C.F.T.C. DÉNONCENT L'ÉCHEC DU SOMMET D'ATHÈNES

« L'échec du sommet européen d'Athènes est grave et consternant », a déclaré, le 9 décembre, M. Jacques Chérèque, secrétaire général adjoint de la C.F.D.T. *« Cet échec témoigne de l'absence de volonté politique des gouvernements de faire de la Communauté européenne un ensemble économique, social et politique capable de répondre aux problèmes graves du moment et d'affronter en position offensive les défis majeurs de l'avenir. »* Dénonçant les *« intérêts nationaux et les replis égoïstes dominant de plus en plus le débat européen »*, M. Chérèque a affirmé que *« la C.F.D.T. considère que cette situation charge singulièrement de responsabilités le président de la République et le gouvernement français pour les prochains mois. Elle attend d'eux que leurs efforts prioritaires portent à lever les obstacles actuels pour opérer par des mesures concrètes la relance indispensable du travail communautaire, notamment dans les domaines industriel et social »*.

De son côté, la C.F.T.C. estime qu' *« il n'y a pas d'alternative au renforcement de la Communauté européenne »*. Pour la centrale chrétienne, *« personne n'a le droit de remettre en cause cet acquis inestimable, d'autant moins que les solutions à la crise actuelle passent également par un effort commun dans la recherche, dans les politiques monétaire, industrielle, commerciale et sociale et dans la mise en œuvre d'un programme international de développement du tiers-monde »*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

de Neuflize, Schlumberger, Mallet, S.A.

L'assemblée générale des actionnaires réunie le 7 décembre a nommé aux fonctions d'administrateur M. Guy Dejouany, président-directeur général de la Compagnie générale des eaux et ratifié la cooptation comme administrateurs, faite en cours d'exercice, de M. Jean François, vice-président directeur général de Lafarge-Coppée et de M. Robertus Hazelhoff, membre du Managing Board d'Algemene Bank Nederland.

Après ces nominations, le conseil d'administration et la direction de N.S.M. S.A. sont ainsi composés :

— Président	Rémy Schlumberger
— Vice-présidents	Robertus Hazelhoff
	Jean-Louis de Neuflize
— Administrateurs	Lorrain Cruse
	Guy Dejouany
	Jean François
	Jean Labasse
	Eric O. Langelaar
	Bernard Monnier
	Peter J. Pistor
	Christian de Pourtalès
— Directeur général	Guy d'Ussel

UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE U.I.F.

Le conseil d'administration s'est réuni le 5 décembre 1983.

Après avoir examiné la situation provisoire du bilan au 30 juin 1983, il a pris connaissance du compte rendu d'activité et des perspectives de résultats de la société pour l'ensemble de l'exercice.

Dans un marché locatif très soutenu, le domaine immobilier de la société est loué pratiquement à 100 %.

Les travaux de construction de l'immeuble de vingt-sept appartements à Issy-les-Moulineaux suivent leur cours normalement. Son achèvement est prévu pour mai 1984.

Au vu des résultats prévisionnels de l'exercice, une progression du dividende est dès maintenant prévisible.

MARCHÉS FINANCIERS

L'AVENIR FISCAL DES CLUBS D'INVESTISSEMENT

(Agefi.) – Véritables écoles d'initiation à la Bourse, les clubs d'investissement pourront-ils continuer à fonctionner et à bénéficier d'avantages fiscaux en 1984 ? Tout dépendra des décisions qui seront prises à leur égard par le ministère des finances. *« Nous nous efforcerons de faire aboutir ce dossier mais nous semblons nous heurter à l'indifférence des pouvoirs publics »*, a déclaré M. Claude Wallon, président de la Fédération nationale des clubs d'investissement, invité d'honneur de l'Association syndicale de la presse économique et financière avec M. Michel Willemaers, secrétaire général de la FNACI.

Les clubs d'investissement viennent de fêter leur quinzième anniversaire. Au nombre de cinq mille en France, ils devraient encore se développer l'an prochain pour atteindre les six mille, avec des fonds gérés évalués, par M. Claude Wallon, à 500 millions de francs.

L'ensemble du réseau bancaire et les agents de change ont bien rempli leur contrat, aidant ainsi au développement de cette forme d'épargne populaire.

La FNACI *souhaite*, pour que l'avenir des clubs ne soit pas compromis, que des aménagements puissent être apportés au régime de taxation des plus-values et à celui imposé aux clubs, pour les calculs de pondération trimestrielle, qui ne se déplaceront pas sous le régime du C.E.A.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949	2 déc.	9 déc.
Valeurs franç. à revenu variable	1268,5	1265,4
Valeurs étrangères	3583,2	3545,5
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	181,8	182,8
Valeurs étrangères	484,8	479,7
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	158,8	157,7
Pétroles-Energie	123	120,4
Métallurgie	79,8	77,9
Chimie	174,5	176,2
Bâtim., mat. constr., trav. publics	111,4	111,1
Constructions mécaniques	109,8	110,4
Matériel électrique	175,1	177,8
Automobile et accessoires	122,4	118,1
Industr. de consom. non alim.	248,4	253,5
Agro-alimentaire	227,8	231,9
Distribution	95,1	95
Transports	140,5	141,5
Services	204,8	202,8
Assurances	126,2	130,9
Banques	190,7	191
Immobilier et foncier	152	155,9
Investissement et portefeuille	174	177
Valeurs industrielles	182,2	182,9
Base 100 : 28 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe (*)	104,2	104,6
Emprunts d'Etat (*)	104,8	105,1
Emprunts garantis et assimilés (*)	103,9	104,2
Sociétés (*)	105	105,5
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés (*)	91,3	91,6
Sociétés (*)	99,9	100,3
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	149,8	150,6
Produits de base	126,9	125,8
Construction	109	108,9
Biens d'équipement	120,9	122,1
Biens de consom. durables	163,3	164,1
Biens de consom. non durables	222	224,3
Biens de consom. alimentaires	224,6	230,2
Services	128,2	128,4
Sociétés financières	174,8	176,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	119,7	121,1
Valeurs industrielles	152,1	153,1
BOURSES REGIONALES – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	121,1	125

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SONY. – Les dirigeants du groupe nippon sont optimistes. Pour l'exercice qui a commencé le 1er novembre, ils tablent sur un bénéfice consolidé de 45 à 50 milliards de yens, c'est-à-dire accru de 67 % à 85 % par rapport à celui dégagé au 31 octobre dernier (27 milliards de yens). Cet optimisme se fonde sur une forte amélioration des ventes de magnétoscopes. Elles viennent de reprendre et pourraient être soutenues dans les mois à venir par une forte demande au Japon et aux Etats-Unis, Sony doit produire en 1984 2,7 millions d'appareils contre 2,2 millions cette année.

BP. – Le bénéfice de la compagnie pétrolière pour le troisième trimestre s'élève à 324 millions de livres sur la base du coût historique (+ 52,1 %) et 239 millions de livres sur la base du coût de remplacement (+ 132 %). Pour les neuf mois, les augmentations constatées sont respectivement de 32,9 % et de 104,2 %.

CREDIT FONCIER DE FRANCE. – Double augmentation du capital, d'abord de 405,52 à 486,62 millions de francs par incorporation de réserves et distribution gratuite d'actions (1 pour 5, y compris celles provenant de la souscription en numéraire), puis de 486,63 à 973,26 millions de francs par élévation de 50 F à 100 F du nominal des actions.

ASTRA CALVE. – Versement d'un acompte sur dividende de 4 F net.

SANTA FE, COMPAGNIE FINANCIERE FRANÇAISE POUR L'ETRANGER. – Emission à 150 F de 558 577 actions de 75 F, jouissance 1er janvier 1984. Le capital est parti de 125 679 975 F à 167 573 250 F (1 pour 3).

EUROPEENNE D'ACCUMULATEURS. – Emission à 30 F, de 6 612 500 actions de 12 F, jouissance 1er janvier 1983, devant porter le capital de 15,87 à 95,22 millions (5 pour 1).

SELECTION L PRIME. – Insertion en vue de l'ouverture le 14 décembre de l'appel public à l'épargne de cette Sicav.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	8 déc.	9 déc.
Valeurs françaises	157	156,4
Valeurs étrangères	149,4	148,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

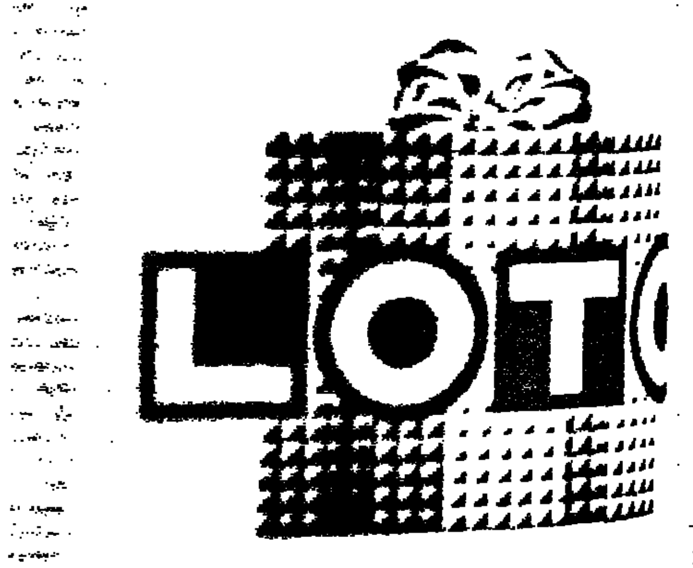
	8 déc.	9 déc.
Indice général	151,3	150,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 12 déc. ....11 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9 déc.	12 déc.
1 dollar (en yens)	234,30	235,93



BOURSE DE PARIS Comptant 9 DECEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	29 50	0 574
5 %	38 80	4 274
3 % amort. 45-54	....	1 074
Emp. 7 % 1973	9870	..
Emp. 8,80 % 77	112 30	4 833
9,80 % 78/93	89	4 043
8,80 % 78/86	90 50	8 752
10,80 % 79/94	91 70	2 882
13,25 % 80/90	100 30	6 878
13,80 % 80/87	102 15	2 074
13,80 % 81/99	101 50	12 439
16,75 % 81/87	110 50	4 185
16,20 % 82/90	110 80	14 691
16 % juin 82	110 70	8 044
E.D.F. 7,8 % 61	137 20	13 547
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 30	8 953
Ch. France 3 %	136	..
CNB Bques janv. 82	101 60	6 160
CNB Paribas	101 70	6 160
CNB Suez	101 85	6 160
CNI janv. 82	101 88	6 160
B.S.N. 10,50% 77	2701	..
Carrefour 6,75% 75	328	33
Interbail (obl. conv.)	236	23 600
Lafarge 6 % 72	321	32 400
Martell 8,75 % 77	1425	163
Michelin 5,50% 70	612	..
Moët-Hennes. 8%77	1654	..
Pétr. (Fse) 7,50% 79	208	20 800
Peugeot 6 % 70-75	350	..
Sanofi 10,25 % 77	651	..
SCREG 9,75 % 78	160	15 500
Télém. 7 % 74	156 50	16
Thom.-CSF 8,9% 77	236	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	49 90	50
A.G.F. (St Cent.)	360	358
A.G.P. Vie	4580	4700
Agr. Inc. Madag.	80	74 50 o
Alfred Herlicq	66	66
Allobroge	377	376
André Roudière	145 50	143
Applic. Hydraul.	330	316 80
Arbel	40	40
Artois	409 90	400
At. Ch. Loire	15 60	15 70
Aussedat-Rey	19 10	19
Bain C. Monaco	81	81
Banania	433	426
Banque Hypoth. Eur.	334	....
Blanzy-Ouest	276 80	273
B.N.P. Intercontin.	150	150
Bénédictine	1529	1540
Bon-Marché	94	92
Borie	332 60	....
Bras. Glac. Int.	670	680
Caff	362	374 50
Cambodge	192	191
C.A.M.E.	96	96
Campenon Bern.	191	187
Caout. Padang	240	240
Carbone-Lorraine	46	45
Carnaud S.A.	132	130 50
Caves Roquefort	815	848 d
C.E.G.Frig.	180	180
C.E.M.	29	29
Centen. Blanzy	902	904
Centrest (Ny)	102 80	102 80
Cerabati	56	58 20
C.F.F. Ferrailles	125 80	125 80
C.F.S.	634	636
C.G.I.B.	253 20	212
C.G.V.	101	99 50
Chambon (M.)	388	388
Chambourcy (M.)	1100	1100
Champex (Ny)	103	103
Chim. Gde Paroisse	59 10	61 10
C.I. Maritime	361	362
Ciments Vicat	239	239
Citram (B)	120	....
Clause	410	410
Cl. MA (Fr.-Bail)	385	....
CMM-Mar Madag.	4 60	....
Cochery	48	48
Cofradel (Ly)	410	410
Cogifi	224	224
Comindus	600	600
Comiphos	158	160 10
Comp. Lyon-Alem.	194	199 90
Concorde (La)	260	256
C.M.P.	13 95	15 20 d
Crots S.A. (Li)	37 10	37 10
Crédit (C.F.B.)	194	190
Créd. Gén. Ind.	390	390
Cr. Universel (Cie)	450	460
Créditel	117 50	118
C. Sabl. Seine	115	....
Darblay S.A.	230	230
De Dietrich	319 70	319 80
Degremont	149 50	149 50
Delalande S.A.	265	254 40

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delmas-Vieljeux	505	505
Dév. Rég. P.d.C (Li)	111 10	111 60
Didot-Bottin	322	326
Dist. Indochine	313	....
Drag. Trav. Pub.	200 10	200
Duc-Lamothe	205	205
Dunlop	6 70	4 40 o
Eaux Bass. Vichy	950	955
Eaux Vittel	910	860
Ecco	2505	2505
Economats Centre	419	405
Electro-Banque	239	240
Electro-Financ.	489	484
Elf-Antargaz	152	155
E.L.M. Leblanc	575	575
Entrepôts Paris	280	284
Epargne (B)	1120	1140
Epargne de France	325	....
Epeda-BF	1321	1310
Escaut-Meuse	350	350
Eurocom	630	630
Europ. Accumul.	36 50	37
Eternit	243 20	244 50
Félix Potin	1100	1066
Ferm. Vichy (Ly)	156	146 o
Finalens	88 20	90
FIPP	100	100
Fnac	233	233
Focep (Chât. eau)	1177	1150
Foncière (Cie)	199	199
Fonc. Agache-W.	77 10	78
Fonc. Lyonnaise	1320	....
Foncina	158	158
Forges Gueugnon	18 10	18 45
Forges Strasbourg	134	134
Fotinter	1250	1250
Fougerolle	81 60	80
France I.A.R.D.	105	104
France (La)	552	551
Frankel	200	191
Fromageries Bel	820	810
From. Paul Renard	409	410
GAN	655	659
Gaumont	612	612
Gaz et Eaux	1190	1181
Gevrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	24 50	24
Gerland (Ly)	580	580
Gévelot	256	266 20 d
Gr. Fin. Constr.	190	190
Gds Moul. Corbeil	80	80
Gds Moul. Paris	290	278 40
Groupe Victoire	516	518
G. Transp. Ind.	150	155
Huard-U.C.F.	36 50	37 50
Hutchinson	28	28
Hydro-Energie	199 80	220 40
Hydroc. St-Denis	53 50	51 50 o
Immindo S.A.	215	215
Imminvest	150	150
Immobail	290	290
Immobanque	472	475
Immob. Marseille	1970	2000
Immofice	376	376
Industrielle Cie	852	855
Invest. (Sté Cent.)	690	690
Jaeger	39 75	39
Lafitte-Bail	310	314
Lambert Frères	79	78 90
Lampes	108	112 30
La Brosse-Dupont	88	....
Lebon Cie	793	795
Lille-Bonnières	237	230 20
Locabail Immob.	520	522
Loca-Expansion	166	167
Locafinancière	230	232
Locatel	342	345
Lordex (Ny)	108	108
Louvre	390	398 80
Luchaire S.A.	250	260
Machines Bull	38 95	38 95
Magasins Uniprix	59	57 50
Magnant S.A.	45	43 20 o
Maritimes Part.	136 50	....
Marocaine Cie	40 70	39 10
Métal Déployé	265 30	276
M. H.	38	38
Mic	240	232
Mors	400	405
Nadella S.A.	148 80	143
Naval Worms	120	118
Navig. (Nat. de)	54 30	58 20 d
Nicolas	345	350
Nodet-Gougis	92 50	95 50
OPB Paribas	141	141
Optorg	116 50	117
Origny-Desvroise	110 50	107 50
Palais Nouveauté	298 50	297
Paris France	93	92
Paris-Orléans	142	142
Part. Fin. Gest. Im.	331	333
Pathé-Cinéma	280	282
Pathé-Marconi	133	127 70
Piles Wonder	132	132
Piper-Heidsieck	384 30	389
P.L.M.	98	100

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Porcher	173	172 10
Profils Tubes Est	5 45	....
Prouvost ex-Lain.R.	36 90	37
Providence S.A.	380	374 40
Publicis	1190	1142
Raff. Souf. R.	153	150
Ressorts Indust.	89	87
Révillon	458	480
Ricqlès-Zan	139	129 40 o
Ripolin	44 70	....
Rochefortaise S.A.	61 20	64 60
Rochette-Cenpa	15	14 40
Rosario (Fin.)	110 50	111
Rougier et Fils	55 80	56 80
Rousselot S.A.	331	344
Sacer	37 25	....
Sacilor	3 05	2 93
SAFAA	74	....
Safic-Alcan	206	207
SAFT	240	240
Saunier Duval	21 10	21
Saint-Raphaël	82 80	82 80
Salins du Midi	273 60	284 60
Santa-Fé	183	186
Satam	53	53
Savoisienne (M)	86	86
SCAC	196	196
Sellier-Leblanc	268	269 50
Senelle Maubeuge	145	145
S.E.P. (M)	81	....
Serv. Equip. Véh.	45	45
Sicli	37 40	38 50
Sicotel	255	256 40
Sintra-Alcatel	590	....
Simvim	134 20	130
Sipb (Plant. Hévéas)	182	....
SMAC Aciéroid	156 90	156
Sofal financière	337	336
Soffo	170	174 90
Soficomi	430	460 d
S.O.F.I.P. (M)	101	....
Sofragi	741	738
Sogepal	213	215
Soudure Autog.	71	68 20
S.P.E.G.	140	140
Speichim	170	170 50
S.P.I.	372	384 90
Spie Batignolles	136 10	136 60
Stemi	238	239 80
Synthelabo	319 50	319
Taittinger	749	760
Testut-Aequitas	148 20	154 20 d
Thann et Mulh.	46	45
Tissmétal	27 40	27 10
Tour Eiffel	320	315
Ufiner S.M.D.	188 80	190
Ugimo	211	208
Unibail	495	500
Unidel	99	99
U.A.P.	552	550
Union Brasseries	59 30	....
Union Habit.	280	287
Un. Imm. France	271	271
Un. Ind. Crédit	303	307
Usinor	1 05	1 01
U.T.A.	183	180
Vincey Bourget (Ny)	6	6 10
Virax	58	65
Waterman S.A.	260	260
Brass. du Maroc	120	....
Brass. Ouest-Afr.	26 70	27 75

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	288	....
Akzo	301	310
Alcan Alum	420	407
Algemeine Bank	1295	1261
Am. Petrofina	541	....
Arbed	196	....
Asturienne Mines	106	....
Banco Central	87 50	87 50
Bco Pop Espanol	75	77
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	33010	33000
Barlow Rand	111	106
Blyvoor	150	140 10
Bowater	35 70	35 20
British Petroleum	61	60 10
Br. Lambert	428 50	424
Caland Holdings	107	....
Canadian-Pacific	433	440
Cockerill-Ougre	25 20	....
Cominco	495	500
Commerzbank	650	649
Courtaulds	18 05	19 80 d
Dart. and Kraft	740	730 c
De Beers (port.)	75 40	80 10
Dow Chemical	350	360
Dresdner Bank	670	650
Entrep. Bell Canada	287	....
Femmes d'Auj.	76 20	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Finoutremer	242	245
Finsider	0 45	0 28 o
Gén. Belgique	321	320
Gevaert	485	530
Glaxo	115 10	119 90
Goodyear	357	330 o
Grace and Co	478	478
Grand Metropolitan	50 20	53
Gulf Oil Canada	140 10	140
Hartebeest	765	780
Honeywell Inc.	1499	....
Hoogovens	124	....
I. C. Industries	485	....
Int. Min. Chem	490	....
Johannesburg	1142	1110
Kubota	13 10	13 35
Latonia	255 10	255
Mannesmann	502	491
Marks-Spencer	34 50	....
Midland Bank Plc	66 50	69 90
Minéral-Ressourc.	107	106 40
Nat. Nederlanden	880	870
Noranda	215	211
Olivetti	19 10	19 50
Pakhoed Holding	197	194
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	408	400
Phoenix Assuranc.	82 45	81 95
Pirelli	9 10	....
Procter Gamble	834	619
Ricoh Cy Ltd	48 50	48 80
Rolinco	1104	1097
Robeco	1152	1140
Shell fr. (port.)	83	....
S.K.F. Aktiebolag	209	200
Sperry Rand	478	464
Steel Cy of Can.	247	....
Stilfontein	184	....
Sud. Allumettes	345 50	....
Tenneco	405	405

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Thorn EMI	99 90	....
Thyssen c. 1 000	280	....
Toray indust. inc	18 40	18 15
Vieille Montagne	620	600
Wagons-Lits	346	346
West Rand	78	75 10

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	960	1027 d
Dafsa	387	388
Dauphin O.T.A.	1201	1209
Marlin Immobilier	1870	1895
Métallurg. Minière	132 80	132
M.M.B	300	310
Novotel S.I.E.H.	1680	....
Petit Bateau	403	397 50
Petrofigaz	495	501
Poron	578	580
S.C.G.P.M.	198	195
Far East Hotels	0 98	0 98
Sodexho	2600	2588
Sofibus	219	218
Rodamco	456 50	454

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	8 60	....
Alser	169	....
Cellulose du Pin	28	28 50
C.G.Maritime	10	9 20 o
Coparex	468	463
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files.Fourmies	1 70	....
Imp. G.-Lang	1 85	....
La Mure	54	....
Pronuptia	151	130
Rorento N.V.	694	692
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	135	135
Total C.F.N.	58 10	53 20
Ufinex	225 20	....

SICAV 9/12

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	219 11	209 17
Actions-Investiss.	273 51	261 11
Actions sélectives	322 33	307 71
Aedificand	353 28	337 26
A.G.F. 5000	242 21	231 23
Agimo	376 22	359 18
A.G.F. Interfonds	377 98	360 84
Altefi	230 88	220 41
A.L.T.O.	190 14	181 52
Amérique Gestion	517 25	493 79
Associc	21571 35	21571 35
Bourse-Investiss.	283 91	271 04
Capital Plus	1228 64	1228 64
C.I.P.	829 19	791 59
Convertimmo	291 14	277 94
Corexa	1047 34	999 85 ♦
Credinter	401 54	383 33
Croiss. Immobil.	374 93	357 93
Démeter	58588 65	58419 39
Drouot-France	296 85	283 39
Drouot-Investiss.	735 09	701 76
Drouot-Sécurité	193 28	184 50
Energie	238 66	227 84
Epargnent Sicav	6137 63	6107 09
Epargne Associations	23725 63	23654 67 ♦
Epargne-Capital	5207 61	5156 05
Epargne-Croiss.	1359 24	1297 60
Epargne-Industr.	430 23	410 72
Epargne-Inter	681 74	650 83
Epargne-Oblig.	178 03	169 96 ♦
Epargne-Unie	875 76	836 05
Epargne-Valeur	345 16	329 51
Eparoblig	1081 25	1079 08
Eurocic	8929 85	8524 92
Euro-Croissance	405 96	387 55
Foncier Investiss.	645 20	615 94 ♦
France-Garantie	281 34	276 82
France-Investiss.	424 60	405 35
Fr.-Obl. (nouv.)	405 87	387 47
Francic	240 13	229 24
Fructidor	230 65	220 19
Fructifrance	424 88	405 61
Fructivar	59003 74	58856 80
Gestion Associations	111 30	108 59 ♦
Gestion Mobilière	570 47	544 60
Gest. Rendement	492 03	469 72
Gest. Sél. France	380 64	363 38
Haussmann Oblig.	1232 47	1176 58
Horizon	655 40	625 68
I.M.S.I.	374 44	357 46
Indo-Suez Valeurs	638 59	607 72
Ind. française	11497 95	11272 50
Interoblig.	10402 32	9930 82
Intersélect France	282 46	269 65
Intervaleurs Indust.	412 95	394 22
Invest. net	10309 03	10288 45
Invest. Obligataire	12433 33	12408 51
Invest. St-Honoré	686 65	655 51

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Laffitte-crt-terme	117883 11	117663 11
Laffitte-Expansion	645 93	616 64
Laffitte-France	197 33	188 36
Laffitte-Oblig.	141 38	134 97
Laffitte-Rend.	206 38	197 02
Laffitte-Tokyo	865 55	826 30
Lion-Associations	11084 61	11084 61
Livret portefeuille	491 75	469 45
Mondiale Investissem.	351 73	335 78 ♦
Monecic	54446 61	54446 61
Multi-Obligations	464 89	443 81
Natio.-Assoc.	22456 36	22411 54
Natio.-Epargne	12225 46	12104 42
Natio.-Inter.	937 32	894 82
Natio.-Placements	60032 64	60032 64
Natio.-Valeurs	503 62	480 78
Oblisem	165 77	158 25
Pacifique St-Honoré	413 19	394 45 ♦
Paribas Epargne	11829 60	11782 47 ♦
Paribas Gestion	543	518 38 ♦
Patrimoine-Retraite	1125 41	1103 34
Phenix Placements	236 86	226 68
Pierre Investiss.	423 46	404 26
Placement crt-terme	51937 91	51937 91
Province Investiss.	272 11	259 77
Rendem. St-Honoré	11796 82	11738 13
Sécur. Mobilière	406 73	388 29
Sél.court terme	11827 53	11739 48
Sélec. Mobil. Div.	341 64	326 15
Sélection-Rendem.	173 03	165 18
Sélect. Val. Franç.	200 40	191 31
Sicav-Associations	1051 48	1049 38
S.F.I. fr. et étr.	457 98	437 21
Sicavimmo	475 95	454 37
Sicav 5000	211 17	201 59
Sivafrance	320 34	305 81
Sivam	319 45	304 96
Sivarente	196 59	187 68
Sivinter	359 03	342 75
S.I.-Est	980 25	935 80
S.I.G.	784 04	747 63
S.N.I.	1042 56	995 28
Soffinvest	443 28	423 18 ♦
Sogepargne	313 73	299 50
Sogevar	863 62	824 46
Sogetter	1135 86	1084 35
Soleil Investis.	477 76	456 10
U.A.P. Investiss.	346 30	330 60
Uni-Associations	101 99	101 99
Unifrance	257 60	245 92
Unifoncier	681 58	650 67
Unigestion	649 66	620 22
Uni-Japon	1132 27	1080 93
Uni-Régions	1431 79	1386 86
Unirente	1781 75	1723 16
Univer	13001 57	13001 57
Valorem	392	374 22
Valorg	10916 98	10862 67
Valrem	119310 01	119190 82
Worms Investiss.	695 93	684 37

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1858	4,5 % 1973	1888	1855	1855	– 1 74
3070	C.N.E. 3 %	3100	3105	3105	+ 0 16
220	Accor	205	203	203	– 0 97
830	Agence Havas	850	826	826	– 2 82
500	Air Liquide	523	520	521	– 0 38
400	Als. Superm.	401	391	391	– 2 49
71	A.L.S.P.I.	71	72	72	+ 1 40
148	Alsthom-Atl.	140	137 70	137 70	– 1 64
790	Amrep	840	815	818	– 2 61
360	Applic. gaz	348	349	349	+ 0 28
335	Arjom. Prioux	340	345	345	+ 1 47
1020	Aux. Entrepr.	1020	1020	1020	....
395	Av. Dass.-Br.	426	416	416	– 2 35
220	Bail-Equipem.	283	281	281	– 0 70
580	Bail-Investiss.	599	595	595	– 0 66
355	Cie Bancaire	392	390 10	390 10	– 0 48
105	Bazar H.-V.	107 90	108	107 90	....
270	Béghin-Say	271	270 10	270	– 0 36
785	Bic	412	409	405	– 1 69
225	B.I.S.	248	240	241	– 2 82
1550	Biscuit (Géné.)	1620	1620	1620	....
1680	Bongrain S.A.	1715	1705	1705	– 0 58
680	Bouygues	673	680	678	+ 0 74
2690	B.S.N.-G.D.	2580	2581	2581	+ 0 03
1300	Carrefour	1302	1306	1306	+ 0 30
810	Casino	890	894	894	+ 0 44
570	Cedis	524	522	521	– 0 57
280	Cetelem	272	275	275	+ 1 10
620	C.F.A.O.	517	516	517	....
70	C.F.D.E.	80 80	86 40	86 40	+ 6 93
7 20	Ch. France Dunk.	6 05	6 20	6 20	+ 2 47
245	Charg. Réunis	244	244	244 10	+ 0 04
23	Chiers-Châtill.	23 40	23 40	23 40	....
188	Ciments franç.	186 50	188	188	+ 0 80
1490	C.I.T. Alcatel	1540	1545	1540	....
720	Club Méditerr.	768	764	762	– 0 78
103	Codetel	115 10	116	115 80	+ 0 60
177	Cofimeg	191 50	191 30	191 30	– 0 10
205	Coles	205	202	202	– 1 46
117	Compt. Entrepr.	124 60	124 50	124 50	– 0 08
280	Compt. Mod.	285	285	284	– 0 37
580	Créd. Foncier	587	588	590	+ 0 51
200	Crédit F. Imm.	215	219	218 50	+ 1 62
400	Crédit Nat.	449	450	450	+ 0 22
43	Creusot-Loire	44 30	44 50	44 50	+ 0 45
115	Crouzet	121	124 80	128	+ 5 78
480	C.S. Saupiquet	525	535	535	+ 1 90
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
700	Euromarché	702	700	700	– 0 28
640	Europe nº 1	650	654	653	+ 0 46
770	Facom	820	812	812	– 0 97
710	Fichet-Bauche	694	715	715	+ 3 02
163	Finextel	178	178 10	178	....
173	Fives-Lille	190	196 10	196 10	+ 3 21
33	Fonderie (Gén.)	38 80	37 50	37	– 4 63
85	Fraissinet	86 50	86	86	– 0 57
415	Francarep	410	409 90	409 90	– 0 02
145	Gal. Lafayette	152	148 50	148 50	– 2 30
920	Gén. Géophys.	890	895	895	+ 0 56
280	GTM-Entrepose	257	265	280	+ 8 94
330	Guyenne-Gasc.	313 50	317	317	+ 1 11
1280	Hachette	1470	1465	1465	– 0 34
280	Hénin (La)	300	300	300	....
57	Imétal	80 50	80	80 20	– 0 49
236	Imm. Plaine-M.	282	289	289	+ 2 48
365	Ind. et Particip.	366 40	366 40	366 40	....
790	Inst. Mérieux	824	800	800	– 2 91
....	Interbail	370	372	370	....
1190	Intertechnique	1225	1220	1220	– 0 40
138	J. Lefebvre	152	155	155	+ 1 97
128	Jeumont Ind.	127 10	126	126	– 0 86
485	Lab. Bellon	447	455	455	+ 1 78
265	Lafarge-Coppée	264	268	268	+ 1 51
1980	Legrand	2065	2011	2010	– 2 66
1280	Lesieur	1279	1279	1279	....
255	Locafrance	277	279 90	279 90	+ 1 04
665	Locindus	693	661	670	– 3 31
745	Lyonn. Eaux	779	779	780	– 2 43
320	Mais. Phénix	355	331	334	– 5 91
830	Majorette (Ly)	839	831	831	– 0 95
100	Manurhin	96	95 05	95 50	– 0 52
71	Mar. Wendel	73 50	74 50	74 50	+ 1 36
1380	Martell	1620	1660	1661	+ 2 53
970	Merlin-Gerin	892	858	858	– 3 81
900	Matra	1248	1220	1219	– 3 17
800	Michelin	763	750	750	– 1 70
1170	Midi (Cie)	1402	1393	1390	– 0 85
186	Midland Bk S.A.	178 50	177	177	– 0 84
114	Mines Kali (Sté)	127 90	121 10	121 10	– 5 31
41	M.M. Penarroya	42 15	42	42	– 0 36
1400	Moët-Hennessy	1394	1390	1387	– 0 50
480	Mot. Leroy-S.	520	517	519	– 0 19
97	Moulinex	108 40	108 50	111	+ 2 39
640	Mumm	639	627	627	– 1 87
210	Navig. Mixtes	213	210 50	210 50	– 1 17
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
180	Pechelbronn	194 10	194	194	– 0 05
420	Penhoet	477	476	476	– 0 20
725	Pernod-Ricard	728	734	735	+ 0 96
160	Pétroles (Fse)	155 50	152	152	– 2 25
37	– (certific.)	39	38 20	38 20	– 2 05
65	Pétroles B.P.	70	68	68 50	– 2 14
205	Peugeot S.A.	201	199	200	– 0 49
63	Poclain	58 70	59	59	+ 0 51
310	Poliet	302	305	305	+ 0 99
124	Pompey	141 80	142	142	+ 0 14
325	P.M. Labinal	349 90	346	346	– 1 11
1650	Presses Cité	1750	1766	1766	+ 0 91
850	Prétabail Sic.	940	875	890	– 5 31
255	Primagaz	250 50	252 10	251	+ 0 19
128	Printemps	146	140 20	140	– 4 10
1170	Promodès	1220	1220	1220	....
415	Radiotechn.	415	417	430	+ 3 61
74	Raffin. (Fse)	79	78	78	– 1 26
1040	Redoute (La)	991	975	981	– 1
665	Roussel-Uclaf	630	626	632	+ 0 31
1125	Rue Impériale	1300	1300	1300	....
166	Sade	169 90	169 90	169 90	....
1370	Sagem	1439	1398	1398	– 2 84
335	St-Louis B.	318	315	315	– 0 94
475	Sanofi	500	500	500	....
320	S.A.T.	345	340 50	340 20	– 1 39
17 20	Saulnes	23 90	24 70	24 90	+ 4 18
85	Schneider	88	89	89 80	+ 2 04
46	S.C.O.A.	44	44 70	44 70	+ 1 59
151	S.C.R.E.G.	147 50	146 50	145 50	– 1 35
385	Seb	446	448	448	+ 0 44
240	Sefimeg	263 50	263 50	263 60	+ 0 03
820	S.F.I.M.	812	801	801	– 1 35
100	S.G.E.-S.B.	100 60	100	100 20	– 0 39
760	Sign. Ent. El.	809	805	805	– 0 49
510	Silic	494	478	484	– 2 02
290	Simco	307 50	307	307	– 0 16
129	Simnor	139	147	147	+ 5 75
1280	Skis Rossignol	1400	1375	1375	– 1 78
....	Siminco	502	502	502	....
485	Sogerap	468	463	464	– 0 85
500	Sommer-Allib.	495	490	489	– 1 21
415	Source Perrier	404	408	420	+ 3 96
375	Talcs Luzenac	409	410	409	....
1310	Tél. Elect.	1395	1385	1385	– 0 71
189	Thomson-C.S.F.	193	195	194	+ 0 51
1840	T.R.T.	1910	1910	1910	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
167	Anglo Amer. C.	185 50	176 60	178 50	– 3 77
1070	Amgold	1178	1146	1145	– 2 80
860	B. Ottomane	932	932	932	....
650	BASF (Akt)	670	658	660	– 1 49
650	Bayer	668	655	657	– 1 64
465	Buffelsfont.	594	577	579	– 2 52
35	Charter	34 90	34	34	– 2 57
475	Chase Manh.	480	476 10	476	– 0 83
305	Cie Pétr. Imp.	325	318	318	– 2 15
77	De Beers	83 65	80 15	80 15	– 4 18
1220	Deutsche Bank	1240	1223	1223	– 1 37
125	Dome Mines	149	141 50	140 10	– 5 97
290	Driefontein Cld	339 90	331	331	– 2 61
550	Du Pont-Nem.	563	560	560	– 0 53
785	Eastman Kodak	800	784	790	– 1 25
141	East Rand	178	165 10	165 20	– 8 13
585	Ericsson	559	546	546	– 2 32
395	Exxon Corp.	407	405 20	405 20	– 0 44
465	Ford Motors	443	436	438 50	– 1 01
345	Free State	419	398	398	– 5 01
230	Gencor	256	249	248 90	– 2 77
300	Gén. Belgique	321	320	320	– 0 31
595	Gén. Electr.	627	624	624	– 0 47
810	Gen. Motors	801	790	790	– 1 37
71	Goldfields	80 20	78	78	– 2 74
182	Harmony	217 20	210	209	– 3 77
37	Hitachi	37 90	37 10	37 10	– 2 11
710	Hoechst Akt.	700	680	680	– 2 85
92	Imp. Chemical	102 80	102 30	102 30	– 0 48
139	Inco. Limited	161	155 50	155 50	– 3 41
1310	IBM	1260	1282	1285	+ 1 98

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
74	Ito-Yokado	77 85	78 20	78 20	+ 0 70
470	ITT	489	487	487	– 0 40
80	Matsushita	84 85	83 55	83 50	– 1 59
1030	Merck	1010	1008	1008	– 0 19
930	Minnesota M.	917	900	901	– 1 74
295	Mobil Corp.	296 80	295 10	295	– 0 60
21100	Nestlé	24100	23900	23900	– 0 82
670	Norsk Hydro	684	671	671	– 1 90
1060	Petrofina	1087	1085	1085	– 0 18
730	Philip Morris	759	758	757	– 0 26
147	Philips	144 10	141 60	143 c	– 0 76
385	Pres. Brand	449 80	423	421	– 6 40
415	Président Steyn	486	478	474	– 2 46
1160	Quilmès	1110	1101	1101	– 0 81
1210	Randfontein	1414	1370	1378	– 2 54
460	Royal Dutch	471 50	476	473	+ 0 31
88	Rio Tinto Zinc	91 10	89 30	89 10	– 2 19
310	St Helena Co	381	365	366	– 3 93
490	Schlumberger	504	503	504	....
84	Shell transp.	85 80	86	85	– 0 93
1490	Siemens A.G.	1460	1455	1460	....
150	Sony	158 80	156	156	– 1 76
215	T.D.K.	236 20	233	232 80	– 1 43
840	Unilever	868	868	866	– 0 23
725	Unit. Techn.	771	776	776	+ 0 64
970	Vaal Reefs	1169	1107	1110	– 5 04
480	West Deep	538	523	521	– 3 15
425	West Hold.	484	460	463	– 4 33
495	Xerox Corp.	522	522	522	....
2 19	Zambia Corp.	2 44	2 39	2 39	– 2 04

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 305	8 364	8 100	8 500
Allemagne (100 DM)	303 690	303 840	291	311
Belgique (100 F)	14 980	14 983	14 200	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	271 050	271 120	267	277
Danemark (100 krd)	83 850	83 740	78	86
Norvège (100 k)	108 600	107 700	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	11 952	11 985	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 463	8 465	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 016	5 017	4 600	5 200
Suisse (100 fr.)	378 950	377 820	367	388
Suède (100 krs)	103 760	103 870	99	106
Autriche (100 sch)	43 140	43 140	42 100	44 100
Espagne (100 pes.)	5 284	5 280	4 850	5 450
Portugal (100 esc.)	6 365	6 370	5 500	6 700
Canada ($ can 1)	6 672	6 698	6 500	6 840
Japon (100 yens)	3 555	3 543	3 380	3 640

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/12
Or fin (kilo en barre)	107100	104750
Or fin (en lingot)	106800	104650
Pièce française (20 fr)	651	645
Pièce française (10 fr)	425	.....
Pièce suisse (20 fr)	654	651
Pièce latine (20 fr)	625	616
Souverain	778	772
Pièce de 20 dollars	3905	3900
Pièce de 10 dollars	1840	1800
Pièce de 5 dollars	1050	.....
Pièce de 50 pesos	4175	4130
Pièce de 10 florins	640	640

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 11-12 décembre 1983 a été tiré à 459 179 exemplaires

Pas d'accord sur l'augmentation des ressources de l'AID

Après deux jours de vaines discussions aux bureaux parisiens de la Banque mondiale, les délégues (hauts fonctionnaires) des trente-trois pays donateurs de l'Association internationale de développement (AID) se sont séparés sans résultat, en décidant toutefois de se réunir à nouveau en janvier, probablement les 11 et 12 de ce mois à Washington.

Comme on pouvait s'y attendre (*le Monde* daté 11-12 décembre), le chef de la délégation américaine, M. Marc Leland, n'a pas bougé d'un iota de sa position : les Etats-Unis ne sont disposés à contribuer qu'à concurrence de 25 % du total et pour un montant de 750 millions de dollars seulement, ce qui correspond à un budget de 9 milliards de dollars pour la prochaine période triennale (la septième) de fonctionnement de l'AID, filiale de la Banque mondiale spécialisée dans l'aide aux pays les plus pauvres en leur accordant des prêts à cinquante ans ne portant pas intérêts.

Le temps presse, car l'AID n'aura plus de ressources à partir du 30 juin 1984, qui marquera la fin de l'exercice en cours pour lequel les Etats-Unis ont encore fourni 945 millions de dollars.

Selon M. André Delattre, représentant spécial de la Banque mondiale pour l'AID (et ancien directeur du Crédit national), la réunion a toutefois été utile en ce sens que les autres donateurs ont fermement exprimé leur soutien à une reconstitution plus importante des ressources de l'AID égales aux 12 milliards recommandés par le président (américain) de la Banque mondiale. Il reste que les pays contribuant actuellement plus que proportionnellement au financement de l'AID pour compenser le retrait progressif des Etats-Unis (lesquels fournissaient à l'origine 42 % des fonds alloués à l'AID) veulent diminuer leur part relative. C'est le cas notamment de la R.F.A., de la Grande-Bretagne et de la Suède.

Quant aux pays qui sont plutôt au-dessous, ils ne se montrent guère empressés à augmenter leur part. C'est ainsi que la France, qui fournit actuellement 5,38 % des ressources de l'AID, est priée de porter sa contribution à environ 7 %, mais elle voudrait se limiter à 6 %. Seul le Japon, qui contribue déjà pour 13 % environ, se déclare prêt à aller jusqu'à 15 % ou 16 %, mais à condition que les autres pays s'engagent à lui accorder la place de deuxième actionnaire de la Banque mondiale après les Etats-Unis, à l'occasion de la prochaine augmentation de capital de cette institution.

La grève du 14 décembre à la radio et à la télévision

SITUATION BLOQUÉE

La situation est toujours bloquée dans le service public de l'audiovisuel. Lundi 12 décembre en fin de matinée, les syndicats des personnels techniques et administratifs des sociétés issues de l'O.R.T.F. n'avaient toujours reçu aucune invitation à se réunir de la part de l'Association des employeurs, qui avait annulé la rencontre prévue pour le 6 décembre. M. Jacques Pomonti, président de l'association, devait présenter à cette occasion un second projet de système salarial

Les syndicats C.F.D.T., C.G.T. et F.O. maintiennent en conséquence le préavis de grève générale « *à durée non déterminée* » déposé pour mercredi 14 décembre, la C.F.T.C. et la C.G.C. ne s'associant pas au mouvement.

Il semble que la pierre d'achoppement réside dans la position de la commission interministérielle des salaires, qui a vocation à se prononcer sur les rémunérations du secteur public. Celle-ci aurait en effet jugé le système élaboré par l'association des employeurs comme insuffisamment rigoureux dans le contexte général de la politique de lutte contre l'inflation suivie par les pouvoirs publics.

A Poissy

L'USINE TALBOT DEMEURE BLOQUÉE PAR LES MOUVEMENTS DE GRÈVE

L'usine Talbot de Poissy (Yvelines) était toujours paralysée ce lundi 12 décembre par le mouvement de grève de la C.G.T. et de la C.F.D.T. La C.G.T. a appelé les huit mille ouvriers de l'équipe du matin à se présenter à leur poste « *pour décider de la suite de l'action* ». Une partie des O.S., en grève totale depuis mercredi soir à l'appel de la C.G.T. puis de la C.F.D.T. — pour obtenir l'annulation des 2 905 suppressions d'emploi — sont restés chez eux dans l'attente de nouvelles. Cependant, des assemblées d'ouvriers se déroulaient sur les lieux de travail et l'on s'orientait, semble-t-il, vers une nouvelle reconduction de la grève, au-delà de lundi.

L'usine de Poissy devrait être d'autant plus paralysée que la direction, dès le mois dernier, avait décidé de mettre en chômage technique l'équipe d'après-midi, soit la moitié du personnel, pour deux semaines à partir de ce lundi, juste avant la cinquième semaine de congés payés accordée à l'ensemble de l'effectif entre le 23 décembre et le 2 janvier.

Le 1er janvier 1984, hausse de 3,05 % du plafond de la Sécurité sociale

Le ministère des affaires sociales a annoncé, le lundi 12 décembre, que le « plafond » utilisé pour calculer le montant des cotisations à la Sécurité sociale sera porté à 8110 francs le 1er janvier 1984 (à cette date, il ne s'appliquera plus que pour la retraite et les allocations familiales, les cotisations d'assurance-maladie portant désormais sur la totalité du salaire).

La hausse est de 3,05 % par rapport à la valeur actuelle du « plafond » (7870 francs depuis le 1er juillet 1983) et de 9,45 % par rapport au chiffre de janvier 1983 (7410 francs), soit un peu plus que la hausse des prix prévisible pour 1983.

Selon le ministère, « *cette revalorisation modérée* », conséquence de la « décélération » des hausses nominales de salaires, « *permettra de ne pas accroître le poids des charges sociales des entreprises* ».

A la Grenade

LES DERNIÈRES TROUPES DE COMBAT AMÉRICAINES SONT RAPATRIÉES

Les dernières troupes de combat américaines encore à la Grenade depuis le débarquement du 25 octobre. doivent être rapatriées aux Etats-Unis ce lundi 12 décembre, ont annoncé, samedi 10, de hauts fonctionnaires du Pentagone et de la Maison Blanche, qui ont requis l'anonymat.

Cette mesure concerne neuf cent quinze parachutistes. En outre, sept cents autres soldats chargés du soutien au sol des combattants doivent être rapatriés le 16 décembre. Seuls resteront donc à la Grenade trois cents membres de la police militaire, et des techniciens qui seront chargés du maintien de la sécurité aux côtés de la force caribéenne de paix qui est en train d'être constituée.

D'autre part, le nouveau président du Conseil consultatif (gouvernement provisoire), M. Nicholas Brathwaite, a indiqué, samedi, que le délai initialement prévu pour organiser les prochaines élections, soit six mois, lui paraissait trop court. Il a fixé comme nouvelle date Noël 1984. Les inscriptions sur les listes électorales devant s'effectuer entre mars et mai avec l'aide du gouvernement de la Barbade.

M. Brathwaite a ainsi défini ses trois objectifs prioritaires dans les mois à venir : mise en place de services publics efficaces ; restitution d'une atmosphère de sécurité, de sorte que les Grenadins se remettent au travail ; lutte contre le chômage. Sur ce dernier point, M. Brathwaite veut créer des emplois pour les quelque deux mille membres de « l'armée révolutionnaire du peuple » de l'ancien gouvernement de M. Bishop, qui se trouvent aujourd'hui en situation de « personnes déplacées ». — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

En Israël

ARRESTATION D'UN COLON JUIF SOUPÇONNÉ D'AVOIR TUÉ UNE PALESTINIENNE

La police israélienne a arrêté dimanche 11 décembre, un colon juif de vingt-six ans, M. Ephraïm Segal, soupçonné d'être l'un des auteurs du meurtre d'une jeune Palestinienne de Naplouse (Cisjordanie). Le jeudi 8 décembre, victimes de jets de pierres, deux Israéliens avaient poursuivi leurs agresseurs réfugiés dans une boulangerie. Les deux hommes, en ouvrant le feu, avaient tué la fille du boulanger âgée de onze ans, Aïcha El-Benech, et blessé sa sœur, avant de prendre la fuite. M. Segal appartient à l'implantation d'Elon-Moreh, constituée en 1979 par des militants annexionnistes de Goush Emounim (Bloc de la foi). A l'époque, la Cour suprême d'Israël avait jugé « *illégale* » la création de cette colonie.

D'autre part, un soldat israélien, en patrouille dans les faubourgs de Saïda (Liban-Sud), a été tué samedi 10 décembre par l'explosion d'une bombe.

Sur le vif

Vox populi

Vous savez le formidable prestige dont jouissait la presse aux Etat-Unis depuis le Watergate. Eh bien, c'est fini. Un récent sondage analysé avec lucidité et courage la semaine dernière par *Time Magazine* indique, en effet, que la confiance accordée par les Américains aux médias est tombée de 39 % à 13,7 %. Ils accusent et les télés et les grands journaux, dont la tendance libérale n'est un secret pour personne, d'être trop systématiquement opposés à la politique de l'administration Reagan.

Ainsi l'interdiction faite à la presse d'accompagner les « marines » à la Grenade n'a-t-elle scandalisé que les journalistes. C'en est au point, explique dans cet article l'un des rédacteurs en chef du *New York Times*, que, aux yeux d'une bonne partie de l'opinion, si les reporters voulaient être de la partie, ce n'est pas pour rendre compte des opérations au peuple, mais *« pour les saboter, au contraire, pour les ridiculiser »*.

Ajoutez à cela les procès de plus en plus nombreux intentés outre-Atlantique à nos confrères pour leur manque d'objectivité ou leur façon de falsifier les faits, les peines très sévères que leur infligent des jurys impitoyables, et vous mesurerez l'énorme distance qui sépare aujourd'hui les médias — ce quatrième pouvoir — de la *vox populi*.

Belle façon à ceux qui pensent pouvoir influencer l'opinion à travers la presse, la radio et la télévision. On peut même se demander au vu des derniers résultats du C.E.S.P., si le triomphe de R.T.L. et de A 2 sur leurs concurrentes ne tient pas, en partie, à un souci plus constant et plus perceptible de traiter l'information de la façon la plus sereine et la plus distante possible. Et de nous laisser seuls juges d'interpréter dans un sens ou dans l'autre, à l'aide de commentaires bien distincts, les nouvelles du jour.

CLAUDE SARRAUTE.

La mystérieuse disparition de deux Britanniques en France

Le noyé découvert le 2 décembre dans la matinée par les gendarmes maritimes dans la rade de Brest a été identifié, samedi 10 décembre. Il s'agit de Niall Campbell, quarante-deux ans, expert en prévision économique à la société internationale Imperial Chemical Industry (I.C.I.), disparu depuis le 1er décembre à Paris. Une première autopsie a permis de conclure à la mort par noyade.

Le 1er décembre, après une réunion d'affaire, Niall Campbell avait quitté son hôtel, dans le quartier des Champs-Elysées, pour faire quelques courses avant de reprendre l'avion pour Londres. Il avait laissé à la réception tous ses papiers et ses affaires personnelles dans un attaché-case. D'après un témoignage, il aurait été approché la veille par un agent des services secrets britanniques qui lui aurait fait des offres de collaboration. Toutefois, selon un parent de la victime, ces affirmations seraient sans fondement.

Un autre Britannique a disparu à Paris le 29 novembre dans des circonstances similaires : il s'agit de M. Robert John Graham, vingt-cinq ans, qui avait quitté sa chambre en fin d'après-midi ; depuis on ne l'a plus revu. En l'état actuel de l'enquête, les policiers français et britanniques estiment qu'aucun lien apparent n'existe entre ces deux disparitions. Le sixième cabinet de délégation judiciaire vient de charger le S.R.P.J. de Rennes de continuer l'enquête sur la mort de Niall Campbell. La D.S.T. a démenti les rumeurs d'espionnage qui ont couru sur ces disparitions.

Selon notre correspondant à Brest, le caractère mystérieux des conditions dans lesquelles Niall Campbell a quitté Paris pour se rendre à Brest soulève néanmoins plusieurs questions. Le suicide paraît peu vraisemblable. On a émis l'hypothèse d'un espionnage des installations militaires — le corps a été retrouvé non loin de l'île Longue — ou d'une affaire de drogue à laquelle Niall Campbell aurait pu être mêlé.

● *Atterrissage d'urgence d'un avion d'Iberia à l'aéroport de Madrid.* — Un avion de la compagnie espagnole Iberia transportant soixante-dix-neuf passagers a dû effectuer, ce lundi 12 décembre, un atterrissage d'urgence à Madrid-Barajas, à la suite d'une alerte à la bombe.

DOLLAR FERME : 8,3650 F

En léger repli lundi 12 décembre, à 2,75 DM et 8,3450 F, après sa forte poussée du vendredi 9 décembre, le dollar s'est légèrement raffermi dans le courant de la matinée à l'annonce des attentats qui se sont produits au Koweït (voir page 1). En début d'après-midi, son cours dépassait légèrement 2,7510 DM à Francfort (contre 2,7540 DM à la veille du week-end) et atteignait 8,3650 F à Paris, où le record historique de 8,3540 F établi vendredi dernier a été battu.

De la comparaison des deux cours, de part et d'autre du Rhin, il ressort que le cours du deutschemark à Paris, revenu à 3,0360 F, s'est tendu un peu au-dessus de 3,04 F.